



CENTRE CULTUREL WAREMME
WAREMMECULTURE.BE

**DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE
DE L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE : ANNEXES
Septembre 2017**



Table des matières

1) Projection budgétaire 2017-2023

2) Bilans et compte de résultats

- Bilan et compte de résultats 2012
- Bilan et compte de résultats 2013
- Bilan et compte de résultats 2014
- Bilan et compte de résultats 2015
- Bilan et compte de résultats 2016

3) Statuts de l'asbl Centre culturel de Waremme

- Statuts de l'asbl Centre culturel de Waremme

4) Partenariat avec la commune de Waremme

- Convention de gestion de la Salle des Douches et locaux attenants
- Délibération du Conseil Communal de Waremme (29 mai 2017)

5) Partenariat avec la commune de Faimés

- Réunion Centre culturel de Waremme - Associations de Faimés
- Délibération du Conseil Communal de Faimés (19 juin 2017)
- Proposition de partenariat pour le Conseil Communal de Faimés

6) Personnel et infrastructures

- Organigramme de l'équipe du Centre culturel de Waremme
- Fiche technique de la Salle des Douches

7) Procès-verbaux de l'Assemblée Générale du Centre culturel de Waremme

- Procès-verbal de l'AG du Centre culturel de Waremme (8 juin 2017)

8) Procès-verbaux du Conseil d'Administration du Centre culturel de Waremme

- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (12 mai 2014)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (05 juin 2014)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (15 octobre 2014)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (26 janvier 2015)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (23 juin 2015)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (23 novembre 2015)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (25 février 2016)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (30 mai 2016)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (17 novembre 2016)
- Procès-verbal du CA du Centre culturel de Waremme (6 mars 2017)

9) Composition et méthode du Conseil d'Orientation

- Appels à candidatures au Conseil d'Orientation 1 et 2
- Invitation au Conseil d'Orientation
- Réunion de préparation du Conseil d'Orientation (27 juin 2016)
- Plénière d'ouverture du Conseil d'Orientation (8 septembre 2016)
- Schéma d'explication du processus de rentrée dans le nouveau décret

10) Autoévaluation des actions du Centre culturel

- Préparation de la méthode d'autoévaluation (27 août 2016)
- Notes de travail de la préparation de l'autoévaluation
- Réunion d'équipe de préparation de l'autoévaluation (02 septembre 2016)
- Autoévaluation en équipe de l'action : Lucha Libro (02 septembre 2016)
- Autoévaluation en équipe des actions : Et si Jeudi - La Scène aux Ados (16 septembre 2016)

- Autoévaluation en équipe de l'action : Partenariat avec Catégorie Libre (16 septembre 2016)
- Préparation de la méthode d'autoévaluation en Conseil d'Orientation (18 septembre 2016)
- Typologie de l'action : Partenariat avec Catégorie Libre
- Typologie de l'action : Et si Jeudi
- Typologie de l'action : Lucha Libro
- Typologie de l'action : La Scène aux Ados
- Autoévaluation en CO : Partenariat avec Catégorie Libre
- Autoévaluation en CO : La Scène aux Ados
- Autoévaluation en CO : Et si Jeudi
- Autoévaluation en CO : Lucha Libro
- Autoévaluation du contrat-programme 2011-2015 (1er octobre 2016)
- Synthèse des autoévaluations pour le Conseil d'Orientation (20 octobre 2016)
- Détail des autoévaluations des quatre actions-types

11) Déroulement de l'analyse partagée et travail d'analyse des résultats

- Description des actions de récolte de la parole menées dans le cadre de l'analyse partagée
- 1ers constats suite à l'analyse partagée
- Analyse de la "bulle" : Centre culturel (20 octobre 2016)
- Analyse de la "bulle" : Créativité (26 octobre 2016)
- Analyse de la "bulle" : Jeunesse (10 novembre 2016)
- Analyse de la "bulle" : Intergénérationnel (10 novembre 2016)
- Analyse de la "bulle" : Environnement (18 novembre 2016)
- Analyse de la "bulle" : Ruralité (18 novembre 2016)

- Analyse de la "bulle" : Loisirs (23 novembre 2016)
- Analyse de la "bulle" : Initiative Citoyenne (1er décembre 2016)
- Analyse de la "bulle" : Lien Social (06 décembre 2016)

12) Composition et sélection des enjeux

- Identification des enjeux
- "Règles du jeu" de sélection des enjeux
- Sélection des enjeux en Conseil d'Orientation (19 janvier 2017)
- Restitution des enjeux aux citoyens (avril 2017)

13) Dégagement des hypothèses d'action

- Dégagement des hypothèses d'action en Conseil d'Orientation (26 janvier 2017)

1. Projection budgétaire 2017 - 2023

Intitulés	2017	2018 (transition)	2019 (an 1)	2020 (an 2)	2021 (an 3)	2022 (an 4)	2023 (an 5)
Ventes et prestations	342 300	342 300	353 150	357 554	363 339	368 671	374 505
Chiffre d'affaires	29 000	29 000	30 600	30 600	31 200	31 700	32 300
Prest. Spectacles et manifestations	7700	7700	7900	7900	8100	8100	8300
Spectacles écoles	14 000	14 000	14 200	14 200	14 400	14 400	14 600
Stages	2800	2800	2900	2900	3000	3000	3100
Conférences	1000	1000	1100	1100	1200	1200	1300
Produits bar	2500	2500	2500	2500	2500	2500	2500
Locations et sponsoring	1000	1000	2000	2000	2000	2500	2500
Cotisations, subsides	303 950	303 950	313 200	319 104	324 289	329 121	334 355
Cotisations membres	650	0	0	0	0	0	0
Subsides exceptionnels Waremmé	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000
Subsides permanents Waremmé	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
Subsides commune Faimés	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000
Subsides Province	6500	8000	8000	10 000	10 000	10 000	10 000
Subsides FWB fonctionnement	79 500	79 500	87 700	89 454	93 589	97 771	101 955
Subsides FWB non-marchand	47 150	47 800	48 450	49 100	49 750	50 400	51 050
APE	63 500	63 500	63 900	63 900	64 300	64 300	64 700
Autres subsides	650	650	650	650	650	650	650
Autres produits d'exploitation	9350	7850	7850	7850	7850	7850	7850
Article 27	300	300	300	300	300	300	300
Sub. Précompte Professionnel	0	0	0	0	0	0	0
Frais récupérés divers	8500	7000	7000	7000	7000	7000	7000
Autres produits d'exploitation	550	550	550	550	550	550	550
Bénéfice reporté							
Coût des ventes et prestations	342070	342290	353125	357922	364067	368362	374457
Achats	2100	2100	2200	2200	2000	2000	2000
Sous-traitance générale	0						
Bar	2100	2100	2200	2200	2000	2000	2000
Services et biens divers	85330	86330	88500	84 340	87170	80000	80530
Maintenance, entretien, locations	300	300	300	300	300	300	300
Transports publics	170	180	190	200	210	220	230
Frais de transports individuels	2100	2150	2200	2300	2350	2400	2450
Postes et expéditions	85	90	100	110	120	130	140
Communications et NTIC	800	810	820	830	840	850	860
Imprimés, fournitures papeterie	250	260	270	280	290	300	310
Photocopies, encre, papier photo	2400	2500	2600	2700	2800	2900	3000
Petit matériel et petit mobilier	1800	1800	1800	2000	2000	1800	1800
Assurances RC activités	3600	3700	3800	3900	4000	4100	4200
Impression promotion et publicité	1500	1600	1700	1800	1900	2000	2100
Impressions périodiques	6500	6550	6600	6700	6800	6900	7000
Conception publicité	3500	3500	3500	2750	2000	2000	2000
Achats d'espaces publics médias	470	500	500	600	600	600	600
Achats espaces publics autres et NTIC	150	160	170	180	190	200	210
Frais de traiters et alimentation	4500	4600	4700	4200	4200	4000	4000

2. Bilans et compte de résultats

**Bilan interne ASBL
Exercice 2012 (Clôturé)**

EUR

01/01/2012 - 31/12/2012

Schéma complet

ACTIFS IMMOBILISES		20/28	21.035,96
Immobilisations corporelles		22/27	21.035,96
Terrains et constructions		22	13.489,56
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91	13.489,56
221100 CONSTR APP. A L'ASS EN PLEINE PROPRIETE			44.965,20
221190 AMORT.S/DITO			(31.475,64)
Installations; machines et outillage		23	480,00
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	480,00
231000 INSTALL MACHINES/OUTIL APPA A LASS EN PL			20.105,28
231090 AMORT.S/DITO			(19.625,28)
Mobilier et matériel roulant		24	7.066,40
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	7.066,40
241000 MOB/MAT ROULANT APPA A LASS EN PLEINE PR			31.312,72
241090 AMORT.S/DITO			(24.246,32)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	97.462,46
Créances à un an au plus		40/41	500,00
Créances commerciales		40	500,00
406000 ACCOMPTE VERSES			500,00
Valeurs disponibles		54/58	71.962,46
550000 DEXIA COMPTE COURANT			46.742,44
550100			77,65
550200 BANQUE TRIODOS			19.164,73
570100 CAISSE ESPECE			1.901,72
570110 CAISSE BAR			4.075,92
Comptes de régularisation		490/1	25.000,00
491000 PRODUITS ACQUIS			25.000,00
Montant total de l'actif			118.498,42

Bilan interne ASBL
Exercice 2012 (Clôturé)

EUR

01/01/2012 - 31/12/2012

Schéma complet

FONDS SOCIAL			78.242,89
Fonds associatifs		10	78.242,89
Moyens permanents		101	78.242,89
101000 MOYENS PERMANENTS REPORTES			78.242,89
DETTES		17/49	40.255,53
Dettes à un an au plus		42/48	40.255,53
Dettes commerciales		44	13.659,76
Fournisseurs		440/4	13.659,76
440000 FOURNISSEURS			13.659,76
Dettes fiscales; salariales et sociales		45	26.595,77
Rémunérations et charges sociales		454/9	26.595,77
456000 PROVISION PECULE DE VACANCES			26.595,77
Montant total du passif			118.498,42

**Bilan interne ASBL
Exercice 2012 (Clôturé)**

EUR

01/01/2012 - 31/12/2012

Schéma complet

COMPTE DE RESULTATS			
Ventes et prestations		70/74	316.087,02
Chiffre d'affaires		70	27.055,26
700000 Recettes d'abonnements, inscriptions			6.250,00
700100 Recettes et droits de location, acc. ind			1.075,00
700300 Autres recettes et droits			930,55
701000 Prest. Spect. & manif. art vivant			18.274,49
704000 Produits bars, foyers, buffets...			525,22
Cotisations; dons; legs et subsides		73	288.608,27
731000 Cotisations membres adhérents			965,00
737000 Subsidés villes et communes			96.319,65
737100 Subsidés et interventions provinces			7.689,40
737500 Autres subsidés communauté française			131.537,82
737600 Autres subsidés - APE			51.643,90
737700 Autres Subsidés - DIVERS			452,50
Autres produits d'exploitation		74	423,49
749005 Subventions Préc. Professionnel			423,49
Coût des ventes et des prestations		60/64	(314.090,04)
Approvisionnements et marchandises		60	(1.024,69)
Achats		600/8	(1.024,69)
604000 ACHATS DE MARCHANDISES			(1.024,69)
Services et biens divers		61	(86.707,82)
610500 Mainténances et entretiens (Hors tiers)			(415,93)
611500 Tsp publics train, tram, bus...			(34,30)
611600 Tsp. routier personnes et biens			(495,00)
611700 Rmbt frs de tsp missions pour l'associat			(2.344,34)
612000 Postes et expéditions			(7,60)
612100 Communications et NTIC			(617,90)
612200 Imprimés, fournitures papeterie, inform.			(2.271,48)
612300 Duplic. Photocopies, encres, papiers pho			(483,44)
612400 Pt. matériel, Pt mobilier			(683,22)
612700 Autres assur. RC activités			(3.072,57)
613000 Trav. Impress. promo. publicités			(3.692,53)
613100 Travaux impressions périodiques			(10.361,37)
613200 Achats d'espace public. média, papiers			(1.310,88)
613400 Frais de traiteurs, alimentation... réc.			(2.086,84)
613500 Frais d'accueil, décoration			(1.590,56)
613600 Frs d'hotel, hébergement			(200,00)
613800 Autres frs de promo, publicité			(2.250,37)
614400 Droits d'accès individ. manifest. théâtre			(124,50)
615000 Animations et ateliers			(1.500,00)
615020 Séminaires et formations			(173,10)
615100 Autres achats et locations pour expo.			(59,12)
615201 Location de sonorisation/lumières			(17,40)
616060 Achat et location pt mat. technique			(2.364,04)
616310 Droits d'auteurs, de suite, diffusion			(2.405,19)
616500 Achat de places de spectacle			(256,33)
616600 Fr. Transport pr la production, diff, ex			(166,16)
619000 Indemnités activités de bénévolat			(2.285,00)

Bilan interne ASBL
Exercice 2012 (Clôturé)

EUR

01/01/2012 - 31/12/2012

Schéma complet

619300	Retr.Tiers.Prest.Cult.Polyvalentes		(9.233,08)	
619400	Rétr. Tiers. Prest. Artistiques		(25.251,00)	
619500	Rétr. Tiers Admin. et Gestion		(7.577,00)	
619800	Rétr. Ters. prest. Techniques		(3.377,57)	
Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)		62		(218.392,62)
620200	Personnel employé régime général		(153.231,56)	
620240	Primes de fin d'année employés		(6.793,66)	
620271	Péc. Vacances Employés		(7.100,02)	
620400	Autres membres du personnel		(8.506,39)	
621120	Cotis. Patronales ONSS Employes		(25.491,25)	
621140	Cotis. Patronales ONSS Autres		(3.558,07)	
621150	ONSS PEC.VAC.OUVR. 10,27%		(689,98)	
621190	Réd. Cot. Patro. Employés/Ouvriers		3.317,52	
623202	Avantages nets employés		(2.312,70)	
623310	Provision pécule de vacances		(26.595,77)	
623319	Reprise de provision péc. Vacances		12.569,26	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		(6.912,39)
630200	Dot.Amort. immo. corporelles		(6.912,39)	
Autres charges d'exploitation		640/8		(1.052,52)
644000	Cotisations à organismes tiers		(1.014,52)	
644100	Cotis. associations apparentées		(38,00)	
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)		9901		1.996,98
Produits financiers		75		55,80
Produits des actifs circulants		751		55,80
751000	Produits des actifs circulants		55,80	
Charges financières		65		(198,08)
Autres charges financières		652/9		(198,08)
656200	Frais financiers non taxables		(122,45)	
657000	Charges financières diverses		(15,64)	
659000	Autres charges financières diverses		(59,99)	
Résultat positif (négatif) courant (+)(-)		9902		1.854,70
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903		1.854,70
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904		1.854,70
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				
Résultat positif (négatif) à affecter		9906		
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter		9905		1.854,70
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté		14P		(1.854,70)
690000	Transferts au résultat reporté		(1.854,70)	
Résultat positif (négatif) à reporter		(14)		

Bilan interne ASBL
Exercice 2012 (Clôturé)

EUR

01/01/2012 - 31/12/2012

Schéma complet

Comptes hors bilan

619000 - Indemnités activités de bénévolat	(2.285)
619300 - Retr.Tiers.Prest.Cult.Polyvalentes	(9.233)
619400 - Rétr. Tiers. Prest. Artistiques	(25.251)
619500 - Rétr. Tiers Admin. et Gestion	(7.577)
619800 - Rétr. Ters. prest. Techniques	(3.378)

Reclassement bilantaire

Compte original:550100 Compte reclassé:530100

**Bilan interne ASBL
Exercice 2013 (Clôturé)**

EUR

01/01/2013 - 31/12/2013

Schéma complet

ACTIFS IMMOBILISES		20/28	15.468,95
Immobilisations corporelles		22/27	15.468,95
Terrains et constructions		22	8.993,04
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91	8.993,04
221100 CONSTR APP. A L'ASS EN PLEINE PROPRIETE			44.965,20
221190 AMORT.S/DITO			(35.972,16)
Installations; machines et outillage		23	1.176,08
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	1.176,08
231000 INSTALL MACHINES/OUTIL APPA A LASS EN PL			21.125,31
231090 AMORT.S/DITO			(19.949,23)
Mobilier et matériel roulant		24	5.299,83
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	5.299,83
241000 MOB/MAT ROULANT APPA A LASS EN PLEINE PR			31.312,72
241090 AMORT.S/DITO			(26.012,89)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	124.039,60
Créances à un an au plus		40/41	9.737,05
Créances commerciales		40	9.737,05
400000			(435,50)
406000 ACCOMPTE VERSES			10.172,55
Valeurs disponibles		54/58	94.302,55
550000 DEXIA COMPTE COURANT			14.372,67
550100			74,23
550200 BANQUE TRIODOS			78.905,55
570100			762,90
570110			187,00
580000 VIREMENTS INTERNES			0,20
Comptes de régularisation		490/1	20.000,00
491000 PRODUITS ACQUIS			20.000,00
Montant total de l'actif			139.508,55

**Bilan interne ASBL
Exercice 2013 (Clôturé)**

EUR

01/01/2013 - 31/12/2013

Schéma complet

FONDS SOCIAL		10/15	81.562,21
Fonds associatifs		10	78.242,89
Moyens permanents		101	78.242,89
101000 MOYENS PERMANENTS REPORTES			78.242,89
Bénéfice reporté		140	3.319,32
140000 RESULTAT DE L'EXERCICE			3.319,32
DETTES		17/49	57.946,34
Dettes à un an au plus		42/48	57.946,34
Dettes commerciales		44	27.025,76
Fournisseurs		440/4	27.025,76
440000 FOURNISSEURS			27.025,76
Dettes fiscales; salariales et sociales		45	30.920,58
Rémunérations et charges sociales		454/9	30.920,58
455000			1.194,52
456000 PROVISION PECULE DE VACANCES			29.726,06
Montant total du passif			139.508,55

**Bilan interne ASBL
Exercice 2013 (Clôturé)**

EUR

01/01/2013 - 31/12/2013

Schéma complet

COMPTE DE RESULTATS

Ventes et prestations	70/74		332.024,78
Chiffre d'affaires	70		24.683,06
700000 Recettes d'abonnements, inscriptions		2.300,00	
700100 Recettes et droits de location, acc. ind		50,00	
700300 Autres recettes et droits		224,00	
701000 Prest. Spect. & manif. art vivant		8.524,70	
701100 Recettes spectacles - Ecoles		6.775,50	
701200 Stages		749,00	
701300 Recettes conférences		913,00	
703000 Apports reçus en coproduction		2.000,00	
704000 Produits bars, foyers, buffets...		3.146,86	
Cotisations; dons; legs et subsides	73		301.412,96
731000 Cotisations membres adhérents		805,00	
737000 Subsidés villes et communes		105.166,67	
737100 Subsidés et interventions provinces		6.552,40	
737500 Autres subsides communauté française		126.968,64	
737600 Autres subsides - APE		61.420,25	
737700 Autres Subsidés - DIVERS		500,00	
Autres produits d'exploitation	74		5.928,76
740000 Montant compensatoire art27		89,00	
749005 Subventions Préc. Professionnel		474,88	
749010 Frais récupérés divers		5.364,88	
Coût des ventes et des prestations	60/64		(328.514,99)
Approvisionnements et marchandises	60		(4.318,95)
Achats	600/8		(4.318,95)
603000 Sous-Traitance Générale		(1.346,94)	
604000 ACHATS DE MARCHANDISES		(2.972,01)	
Services et biens divers	61		(82.061,30)
610140 Loyers et Locations non perm. Instrum.		(544,50)	
610500 Mainténances et entretiens (Hors tiers)		(266,78)	
611500 Tsp publics train, tram, bus...		(816,16)	
611700 Rmbt frs de tsp missions pour l'associat		(1.739,11)	
612000 Postes et expéditions		(200,76)	
612100 Communications et NTIC		(620,90)	
612200 Imprimés, fournitures papeterie, inform.		(439,67)	
612300 Duplic. Photocopies, encres, papiers pho		(282,42)	
612400 Pt. matériel, Pt mobilier		(1.502,14)	
612700 Autres assur. RC activités		(3.639,36)	
612900 Autres frs non dissociés d'adm. & gest.		(243,94)	
613000 Trav. Impress. promo. publicités		(2.066,56)	
613100 Travaux impressions périodiques		(8.735,59)	
613150 Travaux de conception pub		(4.115,92)	
613200 Achats d'espace public. média, papiers		(3.948,56)	
613300 Achats espaces publ. autres et NTIC		(134,85)	
613400 Frais de traiteurs, alimentation... réc.		(3.342,09)	
613500 Frais d'accueil, décoration		(161,30)	
613800 Autres frs de promo, publicité		(2.681,51)	
614400 Droits d'accès individ. manifest. théâtre		(142,50)	

**Bilan interne ASBL
Exercice 2013 (Clôturé)**

EUR

01/01/2013 - 31/12/2013

Schéma complet

615000	Animations et ateliers		(700,00)	
615020	Séminaires et formations		(382,00)	
615100	Autres achats et locations expo atelier		(1.372,28)	
615201	Location de sonorisation/lumières		(2.554,86)	
616060	Achat et location pt mat. technique		(1.187,10)	
616310	Droits d'auteurs, de suite, diffusion		(1.746,54)	
616600	Fr. Transport pr la production, diff, ex		(778,32)	
619000	Indemnités activités de bénévolat		(4.062,00)	
619100	Petites indemnités d'artistes - RPI		(417,00)	
619300	Retr.Tiers.Prest.Cult.Polyvalentes		(2.690,12)	
619400	Rétr. Tiers. Prest. Artistiques		(23.677,26)	
619500	Rétr. Tiers Admin. et Gestion		(5.995,80)	
619800	Rétr. Tiers. prest. Techniques		(491,04)	
619900	Rétr. Tiers Autres		(382,36)	
Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)		62		(233.774,74)
620200	Personnel employé régime général		(170.704,33)	
620240	Primes de fin d'année employés		(6.974,10)	
620271	Péc. Vacances Employés		(12.104,35)	
620400	Autres membres du personnel		(8.880,81)	
621120	Cotis. Patronales ONSS Employés		(28.019,03)	
621140	Cotis. Patronales ONSS Autres		(3.714,42)	
621150	ONSS PEC.VAC.OUVR. 10,27%		(943,49)	
621190	Réd. Cot. Patro. Employés/Ouvriers		2.987,03	
623202	Avantages nets employés		(2.290,95)	
623302	Prov. Péc. Vac. Employés		(28.741,04)	
623303	Prov. Péc. Vac. Ouvriers		(985,02)	
623319	Reprise de provision péc. Vacances		26.595,77	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		(6.587,04)
630200	Dot.Amort. immo. corporelles		(6.587,04)	
Autres charges d'exploitation		640/8		(1.772,96)
640010	Taxe diverses		(331,56)	
640300	Taxes communales		(366,02)	
644000	Cotisations à organismes tiers		(656,66)	
644100	Cotis. associations apparentées		(418,72)	
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)		9901		3.509,79
Produits financiers		75		38,37
Produits des actifs circulants		751		26,81
751000	Produits des actifs circulants		26,81	
Autres produits financiers		752/9		11,56
756000	Produits financiers divers		11,56	
Charges financières		65		(228,84)
Autres charges financières		652/9		(228,84)
656200	Frais financiers non taxables		(108,32)	
659000	Autres charges financières diverses		(120,52)	
Résultat positif (négatif) courant (+)(-)		9902		3.319,32
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903		3.319,32
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904		3.319,32
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				

**Bilan interne ASBL
Exercice 2013 (Clôturé)**

EUR

01/01/2013 - 31/12/2013

Schéma complet

Résultat positif (néгатif) à affecter	9906		
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	9905		3.319,32
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	14P		(3.319,32)
690000 Transferts au résultat reporté		(3.319,32)	
Résultat positif (néгатif) à reporter	(14)		

**Bilan interne ASBL
Exercice 2013 (Clôturé)**

EUR

01/01/2013 - 31/12/2013

Schéma complet

Comptes hors bilan

619000 - Indemnités activités de bénévolat	(4.062)
619100 - Petites indemnités d'artistes - RPI	(417)
619300 - Retr. Tiers. Prest. Cult. Polyvalentes	(2.690)
619400 - Rétr. Tiers. Prest. Artistiques	(23.677)
619500 - Rétr. Tiers Admin. et Gestion	(5.996)
619800 - Rétr. Tiers. prest. Techniques	(491)
619900 - Rétr. Tiers Autres	(382)

Reclassement bilantaire

Compte original:400000 Compte reclassé:460000
Compte original:454000 Compte reclassé:406000
Compte original:455000 Compte reclassé:455990
Compte original:550100 Compte reclassé:530100
Compte original:570100 Compte reclassé:571000
Compte original:570110 Compte reclassé:571000

**Bilan interne ASBL
Exercice 2014 (Clôturé)**

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

Schéma complet

ACTIFS IMMOBILISES		20/28	8.881,91
Immobilisations corporelles		22/27	8.881,91
Terrains et constructions		22	4.496,52
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91	4.496,52
221100 CONSTR APP. A L'ASS EN PLEINE PROPRIETE			44.965,20
221190 AMORT.S/DITO			(40.468,68)
Installations; machines et outillage		23	852,13
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	852,13
231000 INSTALL MACHINES/OUTIL APPA A LASS EN PL			21.125,31
231090 AMORT.S/DITO			(20.273,18)
Mobilier et matériel roulant		24	3.533,26
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	3.533,26
241000 MOB/MAT ROULANT APPA A LASS EN PLEINE PR			31.312,72
241090 AMORT.S/DITO			(27.779,46)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	122.152,95
Créances à un an au plus		40/41	6.064,80
Créances commerciales		40	6.064,80
400000 CLIENTS			6.064,80
Valeurs disponibles		54/58	95.605,40
550000			54.567,93
550100			70,54
550200			35.200,72
570100			3.701,76
570110			2.064,45
Comptes de régularisation		490/1	20.482,75
491000 PRODUITS ACQUIS			20.482,75
Montant total de l'actif			131.034,86

**Bilan interne ASBL
Exercice 2014 (Clôturé)**

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

Schéma complet

FONDS SOCIAL		10/15	85.500,04
Fonds associatifs		10	85.500,04
Moyens permanents		101	85.500,04
101000 MOYENS PERMANENTS REPORTEES			85.500,04
DETTES		17/49	45.534,82
Dettes à un an au plus		42/48	45.534,82
Dettes commerciales		44	10.499,79
Fournisseurs		440/4	10.499,79
440000 FOURNISSEURS			10.499,79
Dettes fiscales; salariales et sociales		45	35.035,03
Impôts		450/3	(37,19)
453000 PRECOMPTEES RETENUES			(37,19)
Rémunérations et charges sociales		454/9	35.072,22
454000 O.N.S.S. A PAYER			(22,31)
455000			1.194,52
456000 PROVISION PECULE DE VACANCES			33.900,01
Montant total du passif			131.034,86

**Bilan interne ASBL
Exercice 2014 (Clôturé)**

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

Schéma complet

COMPTE DE RESULTATS

Ventes et prestations	70/74		348.812,64
Chiffre d'affaires	70		32.831,63
700000 Recettes d'abonnements, inscriptions		4.712,00	
700100 Recettes et droits de location, acc. ind		250,00	
700300 Autres recettes et droits		1.297,50	
701000 Prest. Spect. & manif. art vivant		10.041,25	
701100 Recettes spectacles - Ecoles		9.349,00	
701200 Stages		2.084,50	
701300 Recettes conférences		1.074,00	
703000 Apports reçus en coproduction		1.200,00	
704000 Produits bars, foyers, buffets...		2.823,38	
Cotisations; dons; legs et subsides	73		312.311,90
731000 Cotisations membres adhérents		775,00	
737000 Subsides villes et communes		107.746,33	
737100 Subsides et interventions provinces		9.473,40	
737500 Autres subsides communauté française		125.785,39	
737600 Autres subsides - APE		63.031,78	
737700 Autres Subsides - DIVERS		5.500,00	
Autres produits d'exploitation	74		3.669,11
740000 Montant compensatoire art27		114,00	
749005 Subventions Préc. Professionnel		617,27	
749010 Frais récupérés divers		2.937,84	
Coût des ventes et des prestations	60/64		(344.512,25)
Approvisionnements et marchandises	60		(6.768,46)
Achats	600/8		(6.768,46)
603000 Sous-Traitance Générale		(3.863,00)	
604000 Achats Marchandises		(2.905,46)	
Services et biens divers	61		(92.738,89)
610140 Loyers et Locations non perm. Instrum.		(937,75)	
610500 Maintenances et entretiens (Hors tiers)		(134,62)	
611500 Tsp publics train, tram, bus...		(438,75)	
611700 Rmbt frs de tsp missions pour l'associat		(2.060,95)	
612000 Postes et expéditions		(106,75)	
612100 Communications et NTIC		(546,36)	
612200 Imprimés, fournitures papeterie, inform.		(283,90)	
612300 Duplic. Photocopies, encres, papiers pho		(1.773,41)	
612400 Pt. matériel, Pt mobilier		(1.836,01)	
612700 Autres assur. RC activités		(4.366,19)	
612800 Tickets, Imprimés, bracelets, badges		(64,58)	
613000 Trav. Impress. promo. publicités		(2.828,57)	
613100 Travaux impressions périodiques		(10.046,77)	
613150 Travaux de conception pub		(4.733,62)	
613200 Achats d'espace public. média, papiers		(455,50)	
613300 Achats espaces publ. autres et NTIC		(148,80)	
613400 Frais de traiteurs, alimentation... réc.		(3.473,80)	
613500 Frais d'accueil, décoration		(153,25)	
613800 Autres frs de promo, publicité		(3.347,98)	
614100 Formation personnel, bénévoles		(10,00)	

**Bilan interne ASBL
Exercice 2014 (Clôturé)**

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

Schéma complet

614300	Achats, locations documents cult.		(358,60)	
614400	Droits d'accès individ. manifest. théâtre		(118,00)	
615000	Animations et ateliers		(2.080,00)	
615020	Séminaires et formations		(1.097,17)	
615100	Autres achats et locations expo atelier		(333,31)	
615201	Location de sonorisation/lumières		(5.445,56)	
616060	Achat et location pt mat. technique		(1.457,99)	
616200	Rétroc. de recettes de coproduction		(49,00)	
616310	Droits d'auteurs, de suite, diffusion		(2.980,02)	
616500	Achat de places de spectacle		(120,00)	
616600	Fr. Transport pr la production, diff, ex		(1.156,61)	
619000	Indemnités activités de bénévolat		(1.244,80)	
619100	Petites indemnités d'artistes - RPI		(860,00)	
619300	Retr.Tiers.Prest.Cult.Polyvalentes		(4.086,00)	
619400	Rétr. Tiers. Prest. Artistiques		(23.185,61)	
619500	Rétr. Tiers Admin. et Gestion		(5.417,77)	
619900	Rétr. Tiers Autres		(5.000,89)	
Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)		62		(236.463,84)
620200	Personnel employé régime général		(177.187,90)	
620240	Primes de fin d'année employés		(7.300,39)	
620271	Péc. Vacances Employés		(11.881,91)	
620400	Autres membres du personnel		(5.307,55)	
621120	Cotis. Patronales ONSS Employés		(59.614,17)	
621140	Cotis. Patronales ONSS Autres		(2.222,34)	
621150	ONSS PEC.VAC.OUVR. 10,27%		(985,02)	
621190	Réd. Cot. Patro. Employés/Ouvriers		34.548,68	
623202	Avantages nets employés		(2.339,29)	
623310	Provision pécule de vacances		(33.900,01)	
623319	Reprise de provision péc. Vacances		29.726,06	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		(6.587,04)
630200	Dot.Amort. immo. corporelles		(6.587,04)	
Autres charges d'exploitation		640/8		(1.954,02)
640010	Taxe diverses		(116,85)	
640300	Taxes communales		(293,04)	
644000	Cotisations à organismes tiers		(1.479,13)	
644100	Cotis. associations apparentées		(65,00)	
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)		9901		4.300,39
Produits financiers		75		19,49
Produits des actifs circulants		751		19,49
751000	Produits des actifs circulants		19,49	
Charges financières		65		(382,05)
Autres charges financières		652/9		(382,05)
656200	Frais financiers non taxables		(157,74)	
659000	Autres charges financières diverses		(224,31)	
Résultat positif (négatif) courant (+)(-)		9902		3.937,83
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903		3.937,83
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904		3.937,83
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				

Bilan interne ASBL
Exercice 2014 (Clôturé)

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

Schéma complet

Résultat positif (négatif) à affecter	9906		
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	9905		3.937,83
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	14P		(3.937,83)
690000 Transferts au résultat reporté		(3.937,83)	
Résultat positif (négatif) à reporter	(14)		

**Bilan interne ASBL
Exercice 2014 (Clôturé)**

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

Schéma complet

Comptes hors bilan

619000 - Indemnités activités de bénévolat	(1.245)
619100 - Petites indemnités d'artistes - RPI	(860)
619300 - Retr.Tiers.Prest.Cult.Polyvalentes	(4.086)
619400 - Rétr. Tiers. Prest. Artistiques	(23.186)
619500 - Rétr. Tiers Admin. et Gestion	(5.418)
619900 - Rétr. Tiers Autres	(5.001)

Reclassement bilantaire

Compte original:455000 Compte reclassé:455990
Compte original:550000 Compte reclassé:550900
Compte original:550100 Compte reclassé:550900
Compte original:550200 Compte reclassé:550900
Compte original:570100 Compte reclassé:571000
Compte original:570110 Compte reclassé:571000

**Bilan interne ASBL
Exercice 2015 (Clôturé)**

EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

Schéma complet

ACTIFS IMMOBILISES		20/28	3.718,70
Immobilisations corporelles		22/27	3.718,70
Terrains et constructions		22	303,96
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91	303,96
221100 CONSTR APP. A L'ASS EN PLEINE PROPRIETE			44.965,20
221190 AMORT.S/DITO			(44.661,24)
Installations; machines et outillage		23	928,05
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	928,05
231000 INSTALL MACHINES/OUTIL APPA A LASS EN PL			21.625,30
231090 AMORT.S/DITO			(20.697,25)
Mobilier et matériel roulant		24	2.486,69
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	2.486,69
241000 MOB/MAT ROULANT APPA A LASS EN PLEINE PR			32.212,72
241090 AMORT.S/DITO			(29.726,03)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	143.482,88
Créances à un an au plus		40/41	17.525,00
Créances commerciales		40	6.525,00
400000 CLIENTS			6.525,00
Autres créances		41	11.000,00
416900 AUTRES CREANCES (ASBL L & C)			11.000,00
Valeurs disponibles		54/58	97.617,88
550000			63.784,24
550100			67,21
550200			30.427,57
570100			1.473,53
570110			1.865,33
Comptes de régularisation		490/1	28.340,00
491000 PRODUITS ACQUIS			28.340,00

Bilan interne ASBL Exercice 2015 (Clôturé)

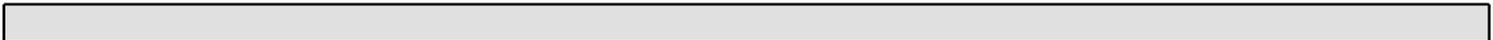
EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

Schéma complet

Montant total de l'actif

147.201,58



**Bilan interne ASBL
Exercice 2015 (Clôturé)**

EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

Schéma complet

FONDS SOCIAL		10/15	96.001,70
Fonds associatifs		10	96.001,70
Moyens permanents		101	96.001,70
101000 MOYENS PERMANENTS REPORTES			96.001,70
DETTES		17/49	51.199,88
Dettes à un an au plus		42/48	51.199,88
Dettes commerciales		44	16.975,47
Fournisseurs		440/4	16.975,47
440000 FOURNISSEURS			16.975,47
Dettes fiscales; salariales et sociales		45	34.224,41
Rémunérations et charges sociales		454/9	34.224,41
456000 PROVISION PECULE DE VACANCES			34.224,41
Montant total du passif			147.201,58

**Bilan interne ASBL
Exercice 2015 (Clôturé)**

EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

Schéma complet

COMPTE DE RESULTATS

Ventes et prestations	70/74		353.651,77
Chiffre d'affaires	70		32.585,98
700000 Recettes d'abonnements, inscriptions		1.915,00	
701000 Prest. Spect. & manif. art vivant		9.590,85	
701100 Recettes spectacles - Ecoles		13.973,55	
701200 Stages		3.490,50	
701300 Recettes conférences		749,00	
704000 Produits bars, foyers, buffets...		2.867,08	
Cotisations; dons; legs et subsides	73		308.347,24
731000 Cotisations membres adhérents		875,00	
737000 Subsidés villes et communes		112.003,67	
737100 Subsidés et interventions provinces		6.222,00	
737500 Autres subsidés communauté française		126.128,52	
737600 Autres subsidés - APE		62.798,05	
737700 Autres Subsidés - DIVERS		320,00	
Autres produits d'exploitation	74		12.718,55
740000 Montant compensatoire art27		132,00	
749000 Autres produits d'exploitation		1.934,38	
749005 Subventions Préc. Professionnel		386,94	
749010 Frais récupérés divers		10.265,23	
Coût des ventes et des prestations	60/64		(343.110,36)
Approvisionnements et marchandises	60		(2.201,48)
Achats	600/8		(2.201,48)
604000 Achats Marchandises		(2.201,48)	
Services et biens divers	61		(94.873,09)
610500 Mainténances et entretiens (Hors tiers)		(82,57)	
611500 Tsp publics train, tram, bus...		(241,20)	
611700 Rmbt frs de tsp missions pour l'associat		(2.576,51)	
612000 Postes et expéditions		(35,45)	
612100 Communications et NTIC		(583,63)	
612200 Imprimés, fournitures papeterie, inform.		(154,31)	
612300 Duplic. Photocopies, encres, papiers pho		(2.271,11)	
612400 Pt. matériel, Pt mobilier		(1.937,28)	
612700 Autres assur. RC activités		(3.895,51)	
613000 Trav. Impress. promo. publicités		(1.501,31)	
613100 Travaux impressions périodiques		(9.932,89)	
613150 Travaux de conception pub		(4.496,36)	
613200 Achats d'espace public. média, papiers		(483,99)	
613300 Achats espaces publ. autres et NTIC		(149,04)	
613400 Frais de traiteurs, alimentation... réc.		(4.253,95)	
613500 Frais d'accueil, décoration		(311,07)	
613600 Frs d'hotel, hébergement		(100,00)	
613800 Autres frs de promo, publicité		(3.373,73)	
614300 Achats, locations documents cult.		(110,00)	
614400 Droits d'accès individ. manifest. théâtre		(123,00)	
615000 Animations et ateliers		(2.007,00)	
615020 Séminaires et formations		(645,85)	
615100 Autres achats et locations expo atelier		(2.588,74)	

**Bilan interne ASBL
Exercice 2015 (Clôturé)**

EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

Schéma complet

615200	Achats de spectacles vivants		(1.190,00)	
615201	Location de sonorisation/lumières		(3.619,90)	
616060	Achat et location pt mat. technique		(1.497,93)	
616310	Droits d'auteurs, de suite, diffusion		(1.853,78)	
616500	Achat de places de spectacle		(30,00)	
616600	Fr. Transport pr la production, diff, ex		(983,68)	
617000	Pers. interimaire et mis à dispo de l'as		(9.502,48)	
619000	Indemnités activités de bénévolat		(1.203,60)	
619100	Petites indemnités d'artistes - RPI		(1.370,00)	
619300	Retr.Tiers.Prest.Cult.Polyvalentes		(1.983,00)	
619400	Rétr. Tiers. Prest. Artistiques		(22.831,20)	
619500	Rétr. Tiers Admin. et Gestion		(5.961,27)	
619800	Rétr. Tiers. prest. Techniques		(48,40)	
619900	Rétr. Tiers Autres		(943,35)	
Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)		62		(236.513,35)
620200	Personnel employé régime général		(184.144,71)	
620240	Primes de fin d'année employés		(7.429,05)	
620271	Péc. Vacances Employés		(14.037,86)	
621120	Cotis. Patronales ONSS Employes		(63.372,20)	
621150	ONSS PEC.VAC.OUVR. 10,27%		(588,69)	
621190	Réd. Cot. Patro. Employés/Ouvriers		35.693,28	
623202	Avantages nets employés		(2.309,72)	
623310	Provision pécule de vacances		(34.224,41)	
623319	Reprise de provision péc. Vacances		33.900,01	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		(6.563,20)
630000	Dot.Amort.Frs d'atblissement		(6.563,20)	
Autres charges d'exploitation		640/8		(2.959,24)
640010	Taxe diverses		(122,62)	
640300	Taxes communales		(890,08)	
642000	Moins-Val. sur créances diverses		(862,64)	
644000	Cotisations à organismes tiers		(1.035,90)	
644230	Remboursement Article 27		(48,00)	
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)		9901		10.541,41
Produits financiers		75		29,47
Produits des actifs circulants		751		29,47
751000	Produits des actifs circulants		29,47	
Charges financières		65		(69,22)
Autres charges financières		652/9		(69,22)
656200	Frais financiers non taxables		(59,62)	
659000	Autres charges financières diverses		(9,60)	
Résultat positif (négatif) courant (+)(-)		9902		10.501,66
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903		10.501,66
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904		10.501,66
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				
Résultat positif (négatif) à affecter		9906		
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter		9905		10.501,66
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté		14P		(10.501,66)
690000	Transferts au résultat reporté		(10.501,66)	

Bilan interne ASBL Exercice 2015 (Clôturé)

EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

Schéma complet

Résultat positif (néгатif) à reporter

(14)



**Bilan interne ASBL
Exercice 2015 (Clôturé)**

EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

Schéma complet

Comptes hors bilan

619000 - Indemnités activités de bénévolat	(1.204)
619100 - Petites indemnités d'artistes - RPI	(1.370)
619300 - Retr. Tiers. Prest. Cult. Polyvalentes	(1.983)
619400 - Rétr. Tiers. Prest. Artistiques	(22.831)
619500 - Rétr. Tiers Admin. et Gestion	(5.961)
619800 - Rétr. Tiers. prest. Techniques	(48)
619900 - Rétr. Tiers Autres	(943)

Reclassement bilantaire

Compte original:550000 Compte reclassé:550900
Compte original:550100 Compte reclassé:550900
Compte original:550200 Compte reclassé:550900
Compte original:570100 Compte reclassé:571000
Compte original:570110 Compte reclassé:571000

**Bilan interne ASBL
Exercice 2016**

EUR

01/01/2016 - 31/12/2016

Schéma complet

ACTIFS IMMOBILISES		20/28	3.893,40
Immobilisations corporelles		22/27	3.893,40
Terrains et constructions		22	
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91	
221100	CONSTR APP. A L'ASS EN PLEINE PROPRIETE		44.965,20
221190	AMORT.S/DITO		(44.965,20)
Installations; machines et outillage		23	1.033,21
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	1.033,21
231000	INSTALL MACHINES/OUTIL APPA A LASS EN PL		22.286,69
231090	AMORT.S/DITO		(21.253,48)
Mobilier et matériel roulant		24	2.860,19
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	2.860,19
241000	MOB/MAT ROULANT APPA A LASS EN PLEINE PR		35.693,10
241090	AMORT.S/DITO		(32.832,91)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	161.893,51
Créances à un an au plus		40/41	42.391,59
Créances commerciales		40	31.391,59
400000	CLIENTS		31.391,59
Autres créances		41	11.000,00
416900	AUTRES CREANCES (ASBL L & C)		11.000,00
Valeurs disponibles		54/58	95.101,92
550900	BANQUES		93.159,75
571000	CAISSES - ESPECES		1.942,17
Comptes de régularisation		490/1	24.400,00
491000	PRODUITS ACQUIS		24.400,00
Montant total de l'actif			165.786,91

**Bilan interne ASBL
Exercice 2016**

EUR

01/01/2016 - 31/12/2016

Schéma complet

FONDS SOCIAL		10/15	115.668,96
Fonds associatifs		10	96.001,70
Moyens permanents		101	96.001,70
101000 MOYENS PERMANENTS REPORTEES			96.001,70
			19.667,26
*** 149999 Solde entre 6 et 7			19.667,26
DETTES		17/49	50.117,95
Dettes à un an au plus		42/48	50.117,95
Dettes commerciales		44	5.601,50
Fournisseurs		440/4	5.601,50
440000 FOURNISSEURS			5.601,50
Dettes fiscales; salariales et sociales		45	44.516,45
Impôts		450/3	6.057,89
453000 PRECOMPTES RETENUS			6.057,89
Rémunérations et charges sociales		454/9	38.458,56
454000 O.N.S.S. A PAYER			3.225,56
456000 PROVISION PECULE DE VACANCES			35.233,00
Montant total du passif			165.786,91

Bilan interne ASBL
Exercice 2016

EUR

01/01/2016 - 31/12/2016

Schéma complet

COMPTE DE RESULTATS

Ventes et prestations	70/74		359.129,80
Chiffre d'affaires	70		33.843,40
700100 Recettes et droits de location, acc. ind		675,00	
700300 Autres recettes et droits		440,00	
701000 Prest. Spect. & manif. art vivant		8.862,70	
701100 Recettes spectacles - Ecoles		17.953,75	
701200 Stages		2.809,00	
701300 Recettes conférences		1.084,25	
701400 Recettes Comité Spectateurs		115,00	
704000 Produits bars, foyers, buffets...		1.903,70	
Cotisations; dons; legs et subsides	73		306.840,48
731000 Cotisations membres adhérents		645,00	
737000 Subsidés villes et communes		112.119,09	
737100 Subsidés et interventions provinces		4.789,85	
737500 Autres subsidés communauté française		126.063,17	
737600 Autres subsidés - APE		63.223,37	
Autres produits d'exploitation	74		18.445,92
740000 Montant compensatoire art27		298,75	
749000 Autres produits d'exploitation		530,89	
749010 Frais récupérés divers		17.616,28	
Coût des ventes et des prestations	60/64		(339.408,47)
Approvisionnements et marchandises	60		(2.059,13)
Achats	600/8		(2.059,13)
604000 Achats Marchandises		(2.059,13)	
Services et biens divers	61		(90.044,28)
610110 Loyers et Locations non perm. bâtiments		(200,00)	
610500 Maintenances et entretiens (Hors tiers)		(235,42)	
611500 Tsp publics train, tram, bus...		(175,60)	
611700 Rmbt frs de tsp missions pour l'associat		(1.876,06)	
612000 Postes et expéditions		(85,48)	
612100 Communications et NTIC		(788,69)	
612200 Imprimés, fournitures papeterie, inform.		(252,06)	
612300 Duplic. Photocopies, encres, papiers pho		(2.376,12)	
612400 Pt. matériel, Pt mobilier		(1.011,50)	
612700 Autres assur. RC activités		(3.351,39)	
613000 Trav. Impress. promo. publicités		(2.747,95)	
613100 Travaux impressions périodiques		(8.092,24)	
613150 Travaux de conception pub		(5.320,37)	
613200 Achats d'espace public. média, papiers		(47,44)	
613300 Achats espaces publ. autres et NTIC		(149,04)	
613400 Frais de traiteurs, alimentation... réc.		(4.588,98)	
613500 Frais d'accueil, décoration		(355,04)	
613800 Autres frs de promo, publicité		(4.381,48)	
614300 Achats, locations documents cult.		(60,00)	
614400 Droits d'accès individ. manifest. théâtre		(63,20)	
615000 Animations et ateliers		(355,00)	
615020 Séminaires et formations		(4.452,98)	
615100 Autres achats et locations expo atelier		(909,38)	

**Bilan interne ASBL
Exercice 2016**

EUR

01/01/2016 - 31/12/2016

Schéma complet

615200	Achats de spectacles vivants		(2.380,00)	
615201	Location de sonorisation/lumières		(4.398,99)	
616060	Achat et location pt mat. technique		(568,51)	
616310	Droits d'auteurs, de suite, diffusion		(2.125,94)	
616500	Achat de places de spectacle		(198,75)	
616600	Fr. Transport pr la production, diff, ex		(1.168,80)	
617000	Pers. interimaire et mis à dispo de l'as		(1.770,00)	
619000	Indemnités activités de bénévolat		(1.204,50)	
619100	Petites indemnités d'artistes - RPI		(1.006,50)	
619300	Retr.Tiers.Prest.Cult.Polyvalentes		(51,00)	
619400	Rétr. Tiers. Prest. Artistiques		(26.480,00)	
619500	Rétr. Tiers Admin. et Gestion		(6.277,21)	
619800	Rétr. Tiers. prest. Techniques		(296,66)	
619900	Rétr. Tiers Autres		(242,00)	
Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)		62		(241.406,04)
620200	Personnel employé régime général		(188.211,62)	
620240	Primes de fin d'année employés		(7.576,98)	
620271	Péc. Vacances Employés		(14.258,72)	
621120	Cotis. Patronales ONSS Employes		(42.023,99)	
621190	Réd. Cot. Patro. Employés/Ouvriers		14.087,22	
623202	Avantages nets employés		(2.413,36)	
623302	Prov. Péc. Vac. Employés		(35.233,00)	
623319	Reprise de provision péc. Vacances		34.224,41	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		(3.967,07)
630200	Dot.Amort. immo. corporelles		(3.967,07)	
Autres charges d'exploitation		640/8		(1.931,95)
640010	Taxe diverses		(68,37)	
640300	Taxes communales		(658,23)	
644000	Cotisations à organismes tiers		(694,80)	
644100	Cotis. associations apparentées		(510,55)	
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)		9901		19.721,33
Produits financiers		75		9,23
Produits des actifs circulants		751		9,23
751000	Produits des actifs circulants		9,23	
Charges financières		65		(63,30)
Autres charges financières		652/9		(63,30)
659000	Autres charges financières diverses		(63,30)	
Résultat positif (négatif) courant (+)(-)		9902		19.667,26
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903		19.667,26
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904		19.667,26
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				
Résultat positif (négatif) à affecter		9906		19.667,26
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter		9905		19.667,26
Résultat positif (négatif) à reporter		(14)		

**Bilan interne ASBL
Exercice 2016**

EUR

01/01/2016 - 31/12/2016

Schéma complet**Comptes hors bilan**

149999 - RESULTAT PROVISoire REPORTE	19.667
619000 - Indemnités activités de bénévolat	(1.205)
619100 - Petites indemnités d'artistes - RPI	(1.007)
619300 - Rétr. Tiers. Prest. Cult. Polyvalentes	(51)
619400 - Rétr. Tiers. Prest. Artistiques	(26.480)
619500 - Rétr. Tiers Admin. et Gestion	(6.277)
619800 - Rétr. Tiers. prest. Techniques	(297)
619900 - Rétr. Tiers Autres	(242)

Reclassement bilantaire

Compte original:550000 Compte reclassé:550900
Compte original:550100 Compte reclassé:550900
Compte original:550200 Compte reclassé:550900
Compte original:570100 Compte reclassé:571000
Compte original:570110 Compte reclassé:571000

3. Statuts de l'asbl Centre culturel de Waremme

Centre culturel de Waremme
4300 Waremme
STATUTS

Numéro de l'association : 162212001 No TVA ou no entreprise : 475430454

Liste des membres de l'asbl et leur représentation :

BORREMANS Nathalie, rue de Huy 103, 4300 Waremme, Haut-Regard ;
BUSIN Céline, rue Charles Lejeune 2, 4300 Waremme, Maison de Jeunes « L'Atel'Yé » de Waremme ;
CLAES Thomas, rue de la Costale 41, 4300 Waremme; Jeunesses Socialistes de Waremme ;
COPPENS Patrick, rue des Moines, 12, 4357 Limont, Catégorie Libre asbl ;
CORNET Denis, rue de Huy 96, 4300 Waremme, conseiller communal ;
CORNIL David, rue de Tilff 45, 4031 Angleur, les amis de l'IPES de Hesbaye ;
DANTHINE Dominique, rue Joseph Wauters 6, 4300 Waremme, a.s.b.l. " Les Magasins du Monde - OXFAM " ;
DEJARDIN, Jocelyne, rue Louis de Brouckère 2, 4300 Waremme, Femmes prévoyantes socialistes ;
DELCHAMBRE, Willy, rue Stanislas Fleussu 3, 4300 Waremme, Membre adhérent ;
DELNATTE Frédéric, rue de Les Waleffes 9, 4317 Faimés, Echevin de la Culture, commune de Faimés ;
DEPPE Patricia, Rue Rewe 13, 4300 Waremme, a.s.b.l. " Lecture et Culture " ;
DEWAERT Patrick, avenue Edmond Leburton 104, 4300 Waremme, Cercle waremzien d'Art Choral ;
DOMANGE Lucien, rue du Curé 22, 4280 Hannut, Royal Philatelic Club de Hesbaye ;
DRIESENS Didier, rue du Casino 21, 4300 Waremme, Club de photographie « Optique 80 » ;
DUBOIS Jeanine, rue des Fabriques 10 bte 10, 4300 Waremme, ENEO ;
DUBOIS Raphaël, rue de Huy 4/11, 4300 Waremme, Ville de Waremme ;
DUCHENE Justine, Rue de Sélys Longchamp 84, 4300 Waremme, Vie Féminine;
EL KHATTOUTI Boudli, rue Ernest Malvoz 91, 4300 Waremme, Hesbaye pont de l'amitié asbl ;
ERNOUX Jason, rue de Huy 48, 4317 Faimés, PAC Huy-Waremme section de Faimés ;
EVRARD Paulette, clos du Vieux Moulin 2/023, 4300 Waremme, Ville de Waremme ;
EYCKMANS Denis, avenue Guillaume Joachim 51, 4300 Waremme, AMO « A l'écoute des Jeunes » ;
FARINA Alexandra, avenue Guillaume Joachim 49, 4300 Waremme, Club des Loisirs de Waremme ;
FERON Guy, rue Saint-Eloi 7, 4300 Waremme, Comité des Moissons ;

FONTAINE Georges, avenue Reine Astrid 11/2, 4300 Waremme, Confrérie des honorables amis des saveurs espiègles ;
 GIHOUSSE Jacqueline, rue Louis Maréchal 59, 4300 Waremme, Maison de la Laïcité ;
 GODARD Sophie, rue Adolphe Braas 49, 4317 Faimés, PositiV
 HOVENT Joseph, rue de Hollogne 9, 4257 Berloz, Emulation « Section Arpège » ;
 KELKENEERS Sandrine, rue des Fabriques 2/002, 4300 Waremme, Ville de Waremme ;
 KRAEWINKELS Marc, rue des Prés 50, 4300 Waremme, La Ligue des Familles ;
 LAMBERT Jacques, rue de Hollogne 80, 4300 Waremme, Commission d'Histoire et de Littérature;
 LECOQ Claire, rue Charles Lejeune 4, 4300 Waremme, Académie de Waremme;
 LEGROS André, rue de Waremme 68, 4257 Berloz, Cercle Royal Horticole ;
 LEJEUNE Marielle, rue d'Elbeck, 26, 4300 Waremme, conseillère communale ;
 LEUNEN Pierre, rue des Prés 142, 4300 Waremme, Association des parents des écoles communales de Waremme ;
 LIBERT Sophie, rue Saint-Gilles 29/11, 4000 Liège, Mouvement Ouvrier chrétien;
 MAWET Robert, rue du Village 59, 4287 Lincent, cinéma « Les Variétés » ;
 MAZY Michel, avenue du Prince Régent 46, 4300 Waremme, Amicale des pensionnés socialistes ;
 MEUREAU Robert, avenue Edmond Leburton 123, 4300 Waremme, Province de Liège ;
 MIGNOLET Vincent, rue des Fabriques 30/5B, 4300 Waremme, échevin de la culture;
 MOES Julien, rue Joseph Wauters 48, 4350 Remicourt, Syndicat d'Initiative de Hesbaye;
 MOTTARD Marie-Noëlle, rue Joseph Noville 29, 4300 Waremme, Province de Liège ;
 ONCKELINX Constant, rue de Schurven 6, 4257 Berloz, Comité des fêtes de Corswarem ;
 PHILIPPE Maude, avenue Joseph Lemaire 53, 4300 Waremme, Ville de Waremme;
 PIRLET Stéphanie, rue du Baloir 2a, 4300 Waremme, Haie SAJA Le Long Champ ;
 PIRLET Jacques, Clos des Peupliers 51, 4300 Waremme, Membre adhérent ;
 RENARD René, rue de Huy 57, 4317 Faimés, Amicale libre des pensionnés de Waremme et des environs
 ROBYNS Marie-Julie, rue Charles Lejeune 4, 4300 Waremme, Ensemble Instrumental Waremzien ;
 RUELLE Frédéric, Rue des Prés 21/504, 4300 Waremme, Lions Club ;
 SIMON Fabienne, rue d'Elmette 39, 4300 Waremme, asblWork'Inn ;
 SMITS Jacques, Boulevard de la Sauvenière 33/35, 4000 Liège, Centre d'Action Laïque de Liège ;
 STAS Godefroid, Rue Mulhoff 70, 4300 Bettincourt, Les Betto
 STEFFENS Geneviève, avenue Henri Monjoie 36, 4300 Waremme, Bibliothèque publique libre de Hesbaye ;
 VAN EVERBROECK Madame, rue Douffet 36, 4020 Liège, Association socialiste de la personne handicapée ;

Statuts modifiés du Centre culturel de Waremme

TITRE Ier. -- Dénomination, siège, durée, objet, personnel social

Article 1er.

Il est créé, conformément à la loi du 27 juin 1921, au décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels et à l'arrêté du 24 avril 2014 du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels, une association sans but lucratif dénommée " Centre culturel de Waremme " dont la durée de vie est illimitée.

Article 2.

L'association a pour objet, en dehors de tout esprit de lucre et dans un souci de démocratie culturelle, de promouvoir le développement socio-culturel, tel que défini par le décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels, des entités de Waremme et de Faimés.

Elle garantit la participation de toutes tendances philosophiques et politiques de l'environnement culturel, dans le respect de la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques.

L'association a, notamment, pour missions :

- a) d'encourager et d'assister les initiatives culturelles dans la commune, d'en favoriser la coopération, la coordination et l'animation;
- b) d'offrir des possibilités de création, d'expression et de communication;
- c) de fournir des informations, formations et documentations qui concourent à une démarche d'éducation permanente;
- d) d'organiser des manifestations mettant en valeur les oeuvres du patrimoine culturel local, régional, européen, international et francophone;
- e) d'organiser des services destinés aux personnes et aux associations et qui favorisent la réalisation des objectifs du centre;
- f) de favoriser une judicieuse utilisation des moyens culturels et des équipements existant ou à créer.

A ces fins, l'association pourra posséder tout immeuble ou équipement, exploiter tout service à but culturel, passer toute convention utile avec les pouvoirs publics ou les particuliers et participer à toutes associations ayant un objet compatible avec le sien. En outre, elle pourra réaliser toute opération attachée directement ou indirectement à son objet.

Article 3.

L'association a son siège social place de l'Ecole Moyenne, 9, à Waremme. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune par décision de l'assemblée générale.

Article 4.

L'association est composée d'une chambre publique et d'une chambre privée conformément à l'article 85 du décret.

1. La chambre publique se compose de :

- deux personnes désignées par le Conseil provincial de la Province de Liège
- six représentants désignés par le Conseil communal de Waremme, choisis en son sein, dans le respect de la répartition politique
- un représentant désigné par le Conseil communal de Faimers, choisi en son sein, dans le respect de la répartition politique

2. La chambre privée se compose de :

- personnes morales ou physiques bénéficiant d'une reconnaissance, d'un agrément, d'une convention ou d'un contrat-programme conclu avec la Communauté française
 - associations sans but lucratif et fondations au sens de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, des associations internationales sans but lucratif et des fondations, qui exercent une activité principalement culturelle sur le territoire d'implantation
 - le cas échéant, personnes morales ou physiques exerçant une activité particulièrement liée au but du Centre culturel, y compris des représentants d'associations de fait
 - le cas échéant, personnes morales ou physiques soutenant le but du Centre culturel
- Les personnes morales ou physiques citées ci-dessus font partie de la chambre privée pour autant qu'elles aient introduit, auprès du président du Centre culturel, une candidature motivée et que leur candidature ait recueilli une majorité de votes favorables émis par le Conseil d'Administration et ratifiés par l'Assemblée Générale.

Chaque association membre désigne en son sein un délégué à l'assemblée générale.

Il est tenu au siège de l'association un registre contenant l'identité et la qualité des membres de chaque catégorie avec l'indication de leur admission et de sa date.

Par son adhésion aux présents statuts, chaque membre s'interdit tout acte préjudiciable au Centre culturel ou qui serait de nature à porter atteinte, soit à sa considération, soit à son honneur.

Article 5.

Le montant et les modalités du versement des cotisations sont fixés annuellement par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration lors de la discussion et du vote du projet de budget de l'association.

Le montant maximum des cotisations annuelles ne peut être supérieur à EUR 125. Les membres de la chambre publique ne versent pas de cotisation.

Article 6.

La qualité de membre se perd :

- par décès de la personne physique;
- par dissolution de l'association membre;
- par la démission notifiée par lettre par l'intéressé au président du conseil d'administration;
- par le défaut de paiement des cotisations dues, constatés par l'assemblée générale;
- par radiation prononcée par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers;
- pour refus d'observer les prescriptions des statuts ou des règlements intérieurs ou pour tout autre motif grave propre à l'associé ou à la personne morale qui l'a délégué.

Les membres démissionnaires et radiés ainsi que les héritiers ou ayants droit d'un membre effectif décédé n'ont aucun droit sur le fonds social de l'association. Ils ne peuvent réclamer aucun compte, faire apposer des scellés ou requérir l'inventaire des biens.

En cas de cessation de la participation d'un membre agissant en qualité de délégué d'une personne morale, il sera pourvu à son remplacement à l'initiative de celle-ci.

Le Conseil d'Administration ne pourra rejeter la candidature proposée que pour motif sérieux et fondé.

TITRE II. – Administration

Article 7.

L'association est administrée par une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration et un Comité de Gestion.

A) L'Assemblée Générale

Article 8.

L'Assemblée Générale est composée des membres de la chambre privée et des membres de la chambre publique.

Elle se réunit au moins une fois par an, en session ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration ou à la demande d'un cinquième des membres au moins.

Elle statue notamment sur la modification des statuts, la nomination et la révocation des administrateurs (à l'exception des administrateurs de la chambre publique) et des commissaires aux comptes, l'approbation du budget et des comptes de l'association, la dissolution de l'association, l'exclusion d'un membre, l'approbation du programme culturel.

Le directeur siège à l'assemblée générale avec voix consultative.

Chaque membre dispose d'une voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un

autre membre de l'Assemblée Générale, mais chaque membre ne peut détenir plus d'une procuration écrite et dûment signée.

Article 9.

Les convocations et l'ordre du jour établis par le Conseil d'Administration sont adressés par le président et le secrétaire de l'association, par courrier ordinaire, dix jours calendrier au préalable.

Article 10.

L'Assemblée Générale est présidée par le président ou, à défaut, par un vice-président ou par un administrateur désigné par le Comité de Gestion.

Elle ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié des membres sont présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée de nouveau et à huit jours d'intervalle. Elle délibère alors valablement, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Article 11.

Une fois par an, l'Assemblée Générale procède à l'approbation des comptes de l'exercice écoulé et du budget de l'exercice suivant.

L'Assemblée Générale désigne, hors du Conseil d'Administration, pour une durée d'un an, deux commissaires aux comptes qui vérifient les comptes de l'exercice clos établis par le conseil d'administration et font connaître, par écrit, leurs conclusions à l'Assemblée Générale ordinaire.

En cas d'indisponibilité d'un ou des deux commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale doit pourvoir à leur remplacement.

Article 12.

Il est dressé procès-verbal des séances et est transcrit dans un registre spécial après approbation.

Les procès-verbaux sont signés au moins par le président, le secrétaire. Des extraits en sont délivrés par le Secrétaire aux membres de la chambre publique et de la chambre privée, et, à leur demande, aux membres adhérents.

B) Le Conseil d'Administration

Article 13.

Il est composé de dix-huit membres au moins, par moitié des membres de la chambre publique et par moitié des membres de la chambre privée élus par l'Assemblée Générale parmi les membres représentant les associations de droit privé.

A l'exception des membres de la chambre publique, le Conseil d'Administration est renouvelable tous les trois ans.

Les membres sortants sont rééligibles. Le mandat des administrateurs prend fin par expiration du terme, par décès, démission ou révocation par l'Assemblée Générale. Le mandat des administrateurs prend, d'autre part fin, par la disparition de la qualité en laquelle ils ont été nommés. Cette disparition est constatée par le Conseil d'Administration, soit d'office, soit à la demande de tout membre intéressé.

Le mandat des membres de la chambre publique prend fin dès l'instant où le pouvoir qui les a désignés procède à leur remplacement.

Article 14.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois tous les trois mois, sur convocation du président, ou sur demande d'un cinquième de ses membres, par courrier ordinaire, dix jours calendrier, au préalable.

Ce courrier comporte l'ordre du jour établi par le président et/ou par le Comité de Gestion. Des points peuvent y être ajoutés sur la demande de trois membres du Conseil d'Administration, par courrier ordinaire, six jours calendrier avant la date de la réunion. Les points ajoutés seront transmis aux membres du Conseil d'Administration dès que le Comité de Gestion en aura pris connaissance.

Article 15.

La présence de la moitié des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Chaque membre dispose d'une voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre du Conseil d'Administration mais chaque membre ne peut détenir plus d'une procuration écrite et dûment signée.

Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix.

En cas d'absence du président, les réunions sont présidées par un vice-président, ou par un administrateur désigné par le Conseil de Gestion.

Il est tenu un procès-verbal des séances, consigné dans un registre. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Des extraits peuvent en être délivrés à toute personne justifiant d'un intérêt légitime.

Article 16.

Selon les besoins et à titre consultatif, le président peut convoquer aux réunions, toute personne étrangère au Conseil d'Administration ou à l'association dont la présence lui paraîtrait utile ou opportune.

Le directeur siège au Conseil d'Administration avec voix consultative et est chargé de l'application des décisions du Conseil.

Le président du Conseil d'Orientation siège au Conseil d'Administration avec voix consultative.

C) Le Comité de Gestion

Article 17.

Tout en respectant la parité entre les représentants des pouvoirs publics et des représentants des membres, le Conseil d'Administration, lors de sa constitution ou de son renouvellement, choisit parmi ses membres :

- un président,
- un ou plusieurs vice-présidents,
- un secrétaire,
- un trésorier.

Ceux-ci forment le Comité de Gestion de l'association.

Le Comité de Gestion assure l'exécution des tâches définies par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration. Le Comité de Gestion est chargé d'assister le directeur dans la gestion journalière. Il se réunit entre les réunions du Conseil d'Administration et chaque fois qu'il est convoqué par le président.

Le Conseil peut déléguer, en outre, les pouvoirs qu'il détermine à l'un des membres du Comité de Gestion.

Article 18.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition intéressant l'association.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale est de la compétence du Conseil.

Article 19.

Sauf délégation spéciale du Conseil, les actes qui engagent l'association sont signés par le président et un autre membre du Comité de Gestion.

Le directeur assume la fonction de délégué à la gestion journalière et est chargé de l'application journalière des décisions du Conseil d'Administration.

TITRE III. – Le Conseil d'Orientation

Article 20.

L'association comporte un Conseil d'Orientation selon les modalités prévues par les articles 88 à 90 du décret.

Les modalités de désignation des membres du Conseil d'Orientation sont celles du décret du 21 novembre 2013 sur les centres culturels. Le Conseil d'Administration désigne les membres du Conseil d'Orientation avec voix délibérative, sur avis du personnel d'animation du Centre culturel.

Le directeur et le personnel d'animation du Centre culturel sont membres du Conseil d'Orientation avec voix consultative.

Le Conseil d'Orientation désigne en son sein un président.

Le président du Conseil d'Orientation siège au Conseil d'Administration, avec voix consultative.

Le Conseil d'Orientation est composé pour moitié au moins de membres qui ne font partie ni du personnel d'animation, ni du Conseil d'Administration du Centre culturel.

Le Conseil d'Orientation peut édicter son propre règlement d'ordre intérieur et le soumet au Conseil d'Administration qui vérifie sa compatibilité avec les présents statuts

Article 21.

Le Conseil d'Orientation procède à l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle. Il contribue notamment au rapport général d'autoévaluation visé aux articles 81 et 82 du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels, et participe à l'analyse partagée visée à l'article 19.

Le Conseil d'Orientation remet d'initiative ou à la demande du Conseil d'Administration des avis sur le projet d'action culturelle et sur le développement culturel à moyen et long terme du territoire d'implantation ou, le cas échéant, du territoire de projet en prenant en considération l'analyse partagée visée à l'article 19.

TITRE IV. -- Dispositions financières et diverses

Article 22.

Les membres de l'association ne perçoivent pas de jetons de présence.

Article 23.

Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés en son nom et aucun membre ne peut en être rendu responsable.

Article 24.

L'exercice social de l'association s'étale du 1er janvier au 31 décembre.

Le premier exercice social débute le jour de la création de l'association et prend fin le 31 décembre de la même année.

Article 25.

Le mobilier et le matériel mis à la disposition de l'association par les collectivités publiques font l'objet d'inventaires contradictoires. Ils sont gérés sous le contrôle de la collectivité propriétaire qui en vérifie la bonne utilisation.

Les biens acquis par l'association sont gérés, en bon père de famille, par le Conseil d'Administration, sous le contrôle de l'Assemblée Générale.

Article 26.

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par un vote de l'Assemblée Générale à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés et pour autant que les deux tiers soient présents.

A défaut, une nouvelle réunion pourra être convoquée, et l'Assemblée pourra délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

TITRE V. – Dissolution

Article 27.

La dissolution de l'association ne peut intervenir que par la décision de l'Assemblée Générale comportant les deux tiers des membres en exercice et après un vote à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et à huit jours d'intervalle. Elle délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou

représentés, mais dans ce cas, sa décision devra être soumise à l'homologation du Tribunal civil.

Article 28.

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale déterminera l'affectation de l'avoir social de l'association.

Toutefois, le montant des subventions peut être prélevé sur l'actif et remis à la disposition des collectivités qui l'ont versé au prorata de la période d'amortissement non encore écoulée.

Fait à Waremmé, le .

(Suivent les signatures.)

Nominations

Sont désignés en qualité d'administrateurs, représentant la Province de Liège :

- M. Robert MEUREAU, avenue Edmond Leburton 123, 4300 Waremme
- Mme Marie-Noëlle MOTTARD, rue Joseph Noville 29, 4300 Waremme

Sont désignés en qualités d'administrateurs, représentant la Ville de Waremme :

Sont désignés en qualités d'administrateurs, représentant la Ville de Waremme :

- M. Denis CORNET, rue des Bettos, 46a, 4300 Waremme;
 - Mme Maude PHILIPPE, avenue Joseph Lemaire 53, 4300 Waremme;
 - M. Raphaël DUBOIS, rue de Huy 4/11, 4300 Waremme;
 - Mme Paulette EVRARD, clos du Vieux Moulin 2/023, 4300 Waremme;
 - Mme Marielle LEJEUNE, rue d'Elbeck, 26, 4300 Waremme ;
 - M. Vincent MIGNOLET, rue des Fabriques 30/5B, 4300 Waremme;
 - Mme Sandrine KELKENEERS, rue des Fabriques 2/002, 4300 Waremme ;
- Est désigné en qualité d'administrateur, représentant la Commune de Faimés :
- M. Frédéric DELNATTE, rue de Les Waleffes 9, 4317 Faimés

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a désigné comme administrateurs, représentant les associations :

- Mme Nathalie BORREMANS, rue de Huy 103, 4300 Waremme
- M. Jason ERNOUX, rue de Huy 48, 4317 Faimés
- M. Thomas CLAES, rue de la Costale 41, 4300 Waremme;
- M. Patrick COPPENS, rue des Moines, 12, 4357 Limont
- M. Denis EYCKMANS, avenue Guillaume Joachim 51, 4300 Waremme;
- M. Georges FONTAINE, avenue Reine Astrid 11/2, 4300 Waremme;
- Mme Jacqueline GIHOUSSE, rue Louis Maréchal 59, 4300 Waremme ;
- M. Marc KRAEWINKELS, rue des Prés 50, 4300 Waremme;
- M. Jacques LAMBERT, rue de Hollogne 80, 4300 Waremme;
- M. Julien MOES, rue Joseph Wauters 48, 4350 Remicourt;
- Mme Marie-Chantal RENSON, rue de Rèwe 13, 4300 Waremme;
- Mme Marie-Julie ROBYNS, rue Charles Lejeune 4, 4300 Waremme ;
- Mme Fabienne SIMON, rue d'Elmette 39, 4300 Waremme

4. Partenariat avec la commune de Waremmme



CENTRE **CULTUREL** WAREMME

Convention

Relative à la mise à disposition de la salle « des Douches » et des locaux attenants

Entre

**d'une part le Centre culturel de Waremme
représenté par :**

Mignolet Vincent (président)

Et

.....
**Place de l'Ecole Moyenne, 9, 4300 Waremme
019/58.75.22
N°entreprise : 475430454**

et

**d'autre part, la Ville de Waremme
représentée par :**

Chabot Jacques (Bourgmestre)

Et

**Leduc Fabienne (Directeur Général)
Rue Joseph Wauters, 2, 4300 Waremme
019/67.99.00**



Il est convenu que :

- La salle des Douches est une salle communale sise place de l'Ecole Moyenne, n°9, à 4300 Waremme. Il s'agit d'une salle de spectacle en rez-de-chaussée, avec une capacité maximale en places assises de 180 personnes (disposition de chaises en parterre) et en places debout de 400 personnes.
- Sont également la propriété de la Ville de Waremme :
 - 20 éléments de podiums et leurs pieds
 - Grille électrique d'accrochage de matériel lumière
 - Matériel lumière (voir liste jointe)
 - Matériel son (voir liste jointe)

Centre Culturel de Waremme
Place de l'Ecole Moyenne, 9
4300 - Waremme

Infos 019/58.75.23
Bureaux 019/58.75.22
Fax 019/67.83.60

E-mail : centreculturel@waremmecculture.be
Site web : www.waremmecculture.be/centreculturel

- Les locaux attenants à la salle des Douches sont :
 - Le Foyer, utilisé comme lors des évènements, comme salle d'exposition, salle de réunion, salle d'ateliers, hall d'entrée des spectacles
 - Le couloir latéral, comportant l'ouverture sur la cour intérieure, et des toilettes hommes, femmes, et handicapés
 - La salle de danse, à l'étage
 - Les cages d'escaliers d'accès à la salle de danse, au nombre de trois
 - Les bureaux du Centre culturel, cage d'escaliers, trois bureaux, des toilettes, une loge, une salle de réunion, un cagibi, un grenier
- Ces locaux dans leur ensemble sont la propriété de la Commune de Waremmme
- La Ville de Waremmme met à disposition du Centre culturel de Waremmme les locaux précités, sans contrepartie financière, pour la poursuite de ses missions de développement culturel en accord avec le décret de la Communauté française de Belgique du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels
- Les locaux précités seront exclusivement utilisés pour des activités relevant des missions du Centre culturel et répondant au décret de la Communauté française de Belgique du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels. Ces activités relèveront dès lors du registre socioculturel, excluant notamment les manifestations strictement sportives ou commerciales
- La Ville de Waremmme confie la gestion des locaux précités au Centre culturel de Waremmme, ainsi que la gestion du matériel décrit ci-dessus
- Le Centre culturel de Waremmme est l'unique référent concernant la programmation de l'occupation des locaux ; c'est à lui qu'appartient toute décision
- Le Centre culturel s'engage à respecter les prescriptions communales en matière de sécurité, d'urbanisme, d'environnement, de respect des riverains
- Le Centre culturel s'engage à communiquer aux associations locales les prescriptions communales en matière de sécurité, d'urbanisme, d'environnement, de respect des riverains ; le Centre culturel se dégage de sa responsabilité en ces matières en cas d'occupation des locaux par une association locale ou un tiers
- Le Centre culturel s'engage à faire respecter les prescriptions communales en matière d'assurances
- Le Centre culturel s'engage à ouvrir la salle des Douches, le Foyer, et la salle de Danse aux associations locales répondant à ses missions, ainsi qu'aux artistes
- La mise à disposition des locaux aux associations locales peut faire l'objet par le Centre culturel d'une facturation de frais d'usure d'ordre limité
- La location des locaux à des tiers hors associations locales peut faire l'objet par le Centre culturel d'une facturation de frais de location
- La mise à disposition des locaux à la Ville de Waremmme s'entend sans frais d'usure ni frais de location
- Le Centre culturel de Waremmme et les associations locales sont autorisées à vendre dans les locaux précités et pour leur utilisation : des billets d'entrée et des boissons
- Le Centre culturel de Waremmme est autorisé à passer un accord particulier avec des fournisseurs de matériel ou de boissons

- La Ville de Waremmme assure l'entretien de la salle par du personnel de nettoyage, ainsi que des locaux attenants
- La Ville de Waremmme s'engage à assurer l'entretien technique de la salle par ses services, ainsi que des locaux attenants
- La présente convention prend effet le..... à perpétuité sauf nouvelle convention négociée entre les deux parties

Fait à Waremmme, le

La Ville de Waremmme,

Pour le Centre culturel,



Séance publique n°3
du 29 mai 2017

Présents :

M. Jacques CHABOT, Bourgmestre, Président ;
M. Vincent MIGNOLET, Mmes Stéphanie KIPROSKI, Martine DUMONT, M. Albert GERARD
et Mme Aurélie VAN KEERBERGHEN, Echevins ;
MM. Denis CORNET, Thierry BATAILLE, Mme Marie-Noëlle MOTTARD, MM. René
BRAIBANT, Frédéric RUELLE, Raphaël DUBOIS, Mme Marielle LEJEUNE-BODSON,
M. Christian TROLIN, Mme Paulette EVRARD, MM. Laurent MOOR, Lionel HENRION,
Mme Colette JACOB-DELANAYE, Melle Maude PHILIPPE, ~~M. Vincent PERIN,~~
Melle Sandrine KELKENEERS, M. Eddy STRAUVEN et ~~Melle Coralie DAENEN,~~ conseillers
communaux.
M. Luc VANDORMAEL, président du CPAS.
Mme Fabienne LEDUC, Directeur général.

565 **OBJET : CENTRE CULTUREL : DEMANDE D'AGREMENT 2019-2024**

Le Conseil,

Vu sa délibération du 6 septembre 2010 (SP9) par laquelle il approuve le contrat-programme 2011-2015 en vue du renouvellement pour cette période de la reconnaissance du Centre culturel de Waremme classé en deuxième catégorie ;

Vu les dispositions de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Considérant qu'en vertu dudit décret, il y a lieu d'introduire, avant le 30 juin, un dossier en vue d'une reconnaissance en action culturelle générale du centre culturel de Waremme à partir du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu, à cet égard, le dossier constitué par le Centre culturel, en général, et le projet de contrat-programme pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2024, en particulier ;

Entendu le rapport de l'échevin de la culture, M. Vincent MIGNOLET ;

A l'unanimité, **DECIDE** : d'approuver le projet de contrat-programme du Centre culturel de Waremme pour la période 2019-2025 et les engagements qu'il comporte pour la Ville, dans la limite de ses moyens budgétaires.

Par le Conseil :

Le Directeur général,
Secrétaire,
(sé) Fabienne LEDUC.

Le Bourgmestre,
Président,
(sé) Jacques CHABOT.

Pour extrait conforme :

Par le Collège :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

5. Partenariat avec la commune de Faimés

Mardi 4 avril - 19h30

Salle « La Forge » à Celles

Réunion Centre culturel Waremme – Associations faimoises

Procès-verbal

Invitation par F. DELNATTE (échevin de la culture – Faimés) et T. KEMPENEERS (centre culturel de Waremme)

Présents :

A. SEILLER, F. DENIS, J. DULAUNOY, G. DAVENNE, J. HEIDEBROEK, C. MATTERNE, R. HAUTECLAIR, F. TIHON, A. NIBUS, G. ERNOUX, M-C. LESPINEUX, M. LAURENT, J. DEBOTH, B. LECOMTE, S. MASY, A. BARE, J. LISTREZ, F. DELNATTE, T. KEMPENEERS

Frédéric Delnatte ouvre la réunion à 19h40

Petit rappel de l'historique de la collaboration entre le CCW et la commune de Faimés, suivi d'un tour de table.

Thomas Kempeneers présente le Centre culturel de Waremme qui, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, voit ses missions s'élargir avec le nouveau décret des centres culturels.

Le Centre culturel s'autorise avec ce nouveau décret une redéfinition de ses priorités.

Sa base est Waremme, mais la zone de projet définie englobe la commune de Faimés.

Travail déjà effectué à Faimés :

- Travail avec les écoles, spectacles avec prolongation via des discussions.
- Travail avec les associations
 - o Conseil consultatif des Aînés (aide aux conférences et « café des âges » avec le conseil des Enfants
 - o Conseil communal des Enfants (animations et « café des âges »)
 - o Aide apportée au PAC de Faimés (manifestations diverses)
 - o Aide apportée à la fête des artisans de Viemme

- Co-élaboration de l'exposition « Voisin€ » du PAC de Faimés
- Concert à l'église de Borlez ; expositions à l'église de Borlez
- Concert à l'église de Celles

Le CCW donne plutôt une impulsion.

Est-on satisfait du travail fourni jusqu'à présent : oui et non. Plusieurs projets apportent satisfaction, mais il n'y a pas encore suffisamment d'envies qui ont pu être rencontrées de la part des associations

Les nouveaux enjeux

Un nouveau contrat-programme (dans le cadre du nouveau décret) doit lier le Centre culturel à la Fédération Wallonie-Bruxelles à partir de 2019 et pour 5 ans.

Avec des groupes de citoyens le Centre culturel s'est penché sur la question de savoir quels seraient les **enjeux** de ces 5 ans sur son territoire.

En tout 23 enjeux ont été identifiés, et 3 ont été particulièrement retenus.

1. Participation et initiative citoyenne. Susciter une participation différente. Sur les thèmes de la citoyenneté et de la démocratie, le Centre culturel de Waremme a une expérience. Mais il faut que les envies et impulsions naissent de la base : des citoyens, des associations

2. Enfance et jeunesse. Le Centre culturel travaille avec les écoles depuis longtemps, pourquoi ? Parce que la culture est un élément essentiel de l'éducation. Un spectacle/an/enfant + animation + activité créative semble être un minimum. Or on est loin du compte. Cela nécessite l'implication des directions, les enseignants et les parents.

Rassembler aussi les enfants et les jeunes dans des cadres extra-scolaires, autour de questions sur leur pouvoir d'agir, leurs capacités de citoyens. (idée stage « astronomie » et nocturne le dernier jour). Agir avec des groupes de jeunes.

3. Culture du débat et du conflit démocratique. Souvent on voit le CC comme une agence de spectacles et donc cela étonne que l'on touche là où cela fait mal (immigration, mobilité, accès au logement,...). Les débats qui se tiennent permettent de nourrir les réflexions : la rénovation urbaine de Waremme qui va démarrer s'en est inspirée.

Les partenariats avec le Centre culturel

Mise en place de pratiques systématiques, selon deux types de partenariats :

1. De réciprocité : l'association a une idée et en parle au CCW afin de monter un projet ensemble. Le financement partagé (tout le monde participe en terme de moyens techniques, humain). Cela passe par une convention et une évaluation. Ce type de partenariat est à privilégier. Exemple : REPAIR café à Waremme. 1x /mois le dimanche. Cette envie est venue de deux personnes, et des réparateurs ont été rassemblés avec le Centre culturel.
2. D'aide services : vous êtes une association, vous voulez une aide, mais il manque du matériel, des moyens humains, des conseils, etc. Activité propre à l'association : le Centre culturel n'est là qu'en appui ponctuel.

La réunion se termine par une dégustation de la bière du comité des Djoyeux Borlatis, la Grigneuse.
Nous continuons nos échanges autour d'un verre.

La réunion se termine vers 21h45.

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 19 juin 2017

Présents : M E. Cartuyvels, Bourgmestre-Président
MM JM. Delchambre, G. Dubeis, F. Delnatte, Echevins
Mlle S. Léonard, Présidente du CPAS, Conseillère
M B. Boxus, Mmes L. Sarten, M. Detiège, M S. Masy, Mme MC Binet, M G. Devallée,
Mlle L. Rethy, M P. Matagne, Conseillers
Mme V. Jacques, Directrice générale

Le Conseil,

Vu les dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de l'asbl « Centre Culturel de Waremme » ;

Revu notre délibération en séance du 7 juin 2013 par laquelle le Conseil décide d'adhérer pour une première période d'un an au Centre Culturel de Waremme afin de développer la culture sur le territoire communal ;

Considérant que la Commune collabore depuis cette date aux activités du Centre culturel

Entendu Monsieur Thomas Kempeneers, animateur-directeur du Centre culturel de Waremme, sur les relations entre le Centre culturel de Waremme et notre Commune ;

Considérant que le Centre culturel établit son contrat-programme 2019-2023 conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 ;

Vu la proposition faite par le Centre Culturel de Waremme, de poursuivre la collaboration afin de développer la culture sur le territoire de Faimés, notamment via des spectacles proposés aux élèves des écoles faimoises ;

Attendu qu'en contre-partie de cette collaboration, la Commune s'engage à verser au Centre une contribution annuelle de 5.000 € ;

Considérant que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget communal ;

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

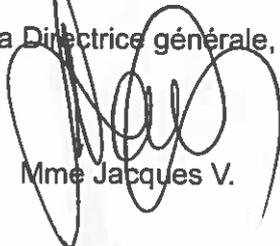
Décide de poursuivre sa collaboration avec le Centre culturel de Waremme pour une durée d'un an, renouvelable.

Extrait de la présente délibération est transmise au Centre Culturel de Waremme pour disposition

La Secrétaire,
Mme Jacques Véronique

La Directrice générale,

Mme Jacques V.



Par le Conseil,

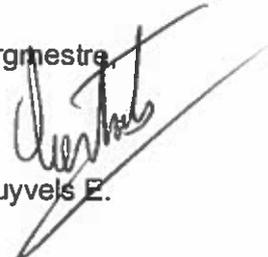
Pour extrait conforme,



Le Bourgmestre,
M Cartuyvels Etienne

Le Bourgmestre,

M Cartuyvels E.



Partenariat entre le Centre culturel de Waremme et la Commune de Faimés

Contrat-programme 2019-2023 du Centre culturel de Waremme

Contexte

Le Centre culturel de Waremme et la commune de Faimés sont associés depuis 2012 dans le but poursuivre ensemble le **développement culturel du territoire faimois**. Ce développement culturel s'entend dans les dimensions propres aux mesures décrétales entourant les centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le développement culturel suppose de la part du Centre culturel :

- Ecoute des réalités et souhaits des **associations locales faimoises**
- Ecoute des réalités et souhaits des **autorités faimoises**
- Ouverture des **supports de promotion classique** du Centre culturel (Waremme Culture, affiches, flyers) aux associations faimoises pour leurs activités culturelles
- Soutien aux associations faimoises pour leurs activités culturelles dans le cadre de **partenariats d'aide-service** et dans la mesure des possibilités du Centre culturel, en accord avec le vade-mecum des aides-services
- **Co-construction de projets** de développement culturel avec des associations faimoises ou des associations ayant une action sur le territoire faimois, dans la mesure des possibilités du Centre culturel et dans le cadre de ses missions prioritaires telles que définies par les décrets
- Offre de spectacles, d'ateliers, et de projets éducatifs et culturels pour les **écoles faimoises** sur le territoire de Faimés et au Centre culturel de Waremme, en fonction des demandes des écoles
- Organisation de **manifestations culturelles** sur le territoire de Faimés

En contrepartie, la commune de Faimés s'engage à :

- Verser annuellement et sur présentation d'une note de créance un subside de **5.000€** au Centre culturel, permettant de participer en partie aux frais engagés par celui-ci pour la rétribution de tiers, l'achat ou location de matériel, frais administratifs, frais de communication et de promotion, et temps de travail des travailleurs du Centre culturel, pour les actions effectuées et/ou préparées concernant le territoire de Faimés
- Ouvrir sans contrepartie financière **ses infrastructures et ses moyens de communication** pour les activités organisées par le Centre culturel sur le territoire de Faimés
- **Dialoguer** avec le Centre culturel et avec les associations locales

Entre 2012 et 2017, un certain nombre d'actions ont été menées par le Centre culturel (organisation d'événements, concerts, expositions, participation à des projets du conseil des enfants, du PAC de Faimés, aide à la fête des artisans, au conseil des aînés, aides diverses aux associations, diffusion de promotion, organisation d'actions pour les écoles de Faimés, accueil des écoles de Faimés, etc.). Des

bilans ont été transmis à l'échevin de la culture pour approbation, et des réunions avec les associations locales ont été organisées.

Contrat-programme 2019-2023

Le Centre culturel entrera en **2019** et jusque **2023** dans un **nouveau contrat-programme**, selon les principes du **nouveau décret des centres culturels** de novembre 2013.

Ce nouveau décret prévoit notamment des subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les **extensions de territoire**. Le Centre culturel avait donc envisagé d'introduire une demande pour étendre son territoire à la commune de Faimés, et prétendre à ce financement. Cependant, les nouvelles dispositions budgétaires de la Fédération ne permettent **plus le financement** de ces extensions. Le Centre culturel a donc décidé, en accord avec l'échevin de la culture de Faimés, de ne **pas demander d'extension de territoire**, et de poursuivre selon la formule testée jusqu'ici, moins contraignante administrativement pour les deux parties.

L'option prise est de **garantir pour la période 2017-2023 le maintien de la subvention communale** annuelle au Centre culturel de 5.000€, et de poursuivre le développement de l'action selon les bases définies ci-dessus. Cependant, l'objectif du Centre culturel est de parvenir pour 2023 à une meilleure connaissance des besoins et des enjeux du territoire faimois en matière culturelle, afin de **préparer pour 2024** une demande de reconnaissance avec extension de territoire, en espérant que celles-ci permettent alors l'accès aux financements complémentaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre culturel souhaite que la commune de Faimés marque son accord pour la poursuite du développement culturel **sur les bases précisées par le dossier de demande de reconnaissance** (déposé fin juin 2017) **du Centre culturel** dans son nouveau contrat-programme. Ce dossier reconnaît notamment, de manière centrale, l'importance de **deux enjeux principaux** :

- L'accompagnement des citoyens dans leurs actions participatives pour le territoire, et leurs initiatives, afin de les aider à s'engager en tant qu'acteurs de la société
- L'accompagnement spécifique des enfants et des jeunes, tant dans le cadre scolaire qu'en-dehors, afin de leur ouvrir des portes sur le monde et sur leur capacité critique, et de soutenir leurs actions pour le territoire

Le Centre culturel s'engage à rester à l'écoute des associations faimoises et de l'administration communale, tout en poursuivant les enjeux et actions identifiés pour son contrat-programme 2019-2023. Le Centre culturel souhaite que la collaboration se poursuive dans une atmosphère d'écoute et d'évaluation permanente, sans crainte de remise en cause commune des paramètres de la collaboration.

6. Personnel et infrastructures

Centre culturel de Waremme : organigramme de l'équipe

ANIMATEUR-DIRECTEUR

- **KEMPENEERS Thomas** (prise de fonctions au 01.12.2011)

*Contrat à temps plein
Salarié sur fonds propre*

→ Gestion – Coordination générale, programmation tout public, programmation des débats et expositions, lien avec les associations, conduite du processus d'entrée dans le nouveau décret

EQUIPE D'ANIMATION

- **VAN HENDEN Julie** (prise de fonctions au 24.05.2011)

*Contrat à 4/5 temps – durée indéterminée – à partir du 18.09.2011
Contrat à 5/5 temps (durée indéterminée) à partir du 16.08.2013
Statut APE*

→ Jeunesse, relation avec l'enseignement, activités en milieu scolaire
- **ALONSO MARIE-ELÈNE** (prise de fonctions au 17.07.2006)

*Contrat à temps plein – durée indéterminée – jusqu'au 01.10.2011
Contrat à 4/5 temps – durée déterminée – à partir du 01.10.2011 jusqu'au 31/12/2012
Statut APE*

→ Projets participatifs, éducation permanente, conférences, formations

CHARGÉ DE COMMUNICATION

- **MORNARD GEOFFREY** (prise de fonction au 29.11.2010)

*Contrat à mi-temps - durée déterminée de 1 an – prolongé en date du 01.10.2011 jusqu'au 31.12.2012
Contrat à 3,5/5 temps à partir du 01.10.2011
Contrat à mi-temps (durée indéterminée) du 01.01.2013 au
Contrat à 3,5/5 temps (durée indéterminée) à partir du 01.07.2013
Statut APE*

→ Chargé de communication, relations avec la presse, graphisme

ADMINISTRATION

- **JEANBAPTISTE BÉNÉDICTE** (prise de fonction au 18.02.2013)

Contrat à 3,5/5 temps - durée déterminée de 1 an
Contrat à 25h30/semaine (durée indéterminée) à partir du 03.06.2013
Statut APE.

→ Assistante administrative, responsable de l'accueil et de la comptabilité

TECHNIQUE

- **MARTIN DENIS** (prise de fonctions au 15.02.04)

Contrat à temps plein – durée indéterminée
Salarié sur fonds propres

→ Régie de spectacle, programmation, soutien technique aux associations et aux aides à la création, appui technique général

TRAVAILLEURS VOLONTAIRES

- **PIRLET JACQUES** (bénévole depuis début 2007)
Présence journalière – toutes les matinées
Secteur promotion – presse
- **FAGNART MARTINE** (bénévole depuis le 01.03.10)
2 demi-journées par semaine
Aide à la promotion et au bon déroulement des activités

PERSONNEL D'ENTRETIEN

- **LAMBERT JOËLLE**
Entretien de la salle de spectacles et de ses abords
Détachée par la Ville de Waremme (10h/semaine)
- **LEMAIRE PATRICIA**
Entretien des bureaux et de la salle de réunion
Détachée par la ville de Waremme (8h/semaine)

Infrastructures mises à la disposition du Centre culturel

Tous les locaux qui entrent dans le présent inventaire des infrastructures mises à la disposition discrétionnaire du Centre culturel sont des propriétés communales.

D'autres infrastructures (salles de spectacles) existent bien à Waremme mais relèvent de gestions ou propriétés diverses, écoles ou associations.

Tous les locaux qu'occupe en permanence le Centre culturel de Waremme sont mis à sa disposition gratuitement par la Commune, qui en assure la maintenance ainsi que toutes les charges de chauffage, d'eau, d'électricité...

Les bureaux ont donc été installés à l'étage de la salle polyvalente (un ancien gymnase aux proportions intéressantes) dans une aile de l'ancienne Ecole Moyenne, sur la place du même nom, à côté de l'Académie et de la Maison des Jeunes.

Les bureaux

Le Centre culturel compte trois vastes bureaux, respectivement de 50m², 30m² et 28m², pour l'animateur directeur, 5 employés et un poste de travail pour les bénévoles.

Salle de réunion

Le Centre culturel dispose également au second

étage du bâtiment d'une salle de réunion d'environ 32m² (8mx4m) avec un mur paysager ouvert sur le studio de danse également situé au second étage.

Cette salle de réunion est accessible directement par la cage d'escalier et permettra aussi une communication directe vers l'escalier menant à l'espace de scène de la salle de spectacle. Vingt à vingt-cinq personnes pourront se réunir autour des tables de cette salle de réunion.

Pour des réunions plus importantes (comme les assemblées générales), la salle de spectacle (ou Salle des Douches) ayant gardé sa nature polyvalente et modulable permet d'accueillir des participants en nombre, sous diverses configurations : à table, en gradin, en cercle etc.

La « Salle des Douches »

D'une dimension totale de 20mX12m, la salle permet d'accueillir au plus 250 personnes debout et 180 personnes assises, selon les espaces nécessaires à la scène et à la régie.

La très grande modularité de la salle permet de proposer des configurations très variables dans l'accueil de manifestations : spectacle sur scène ou au sol, public debout, sur chaises ou petit gradin...

Avec le temps, la salle a été aménagée pour y recevoir les spectacles dans de bonnes conditions : éclairage de salle, occultation, achat et installation de perches motorisées équipées électriquement, peinture, installation d'une boîte noire de scène

...

La salle est équipée de 5 perches mobiles, 84 circuits de gradateurs, console d'éclairage et 80 projecteurs haut de gamme (PAR, PC, Découpes)

Le foyer

Cet espace, attenant à la salle, est aménagé afin d'y accueillir au mieux notre public. Il est équipé de cimaises et éclairage "expo" ainsi que d'un bar et divers matériel horeca.

Loge

Une vaste loge a été réalisée à l'étage, donnant aux artistes la possibilité d'entrer et sortir de scène par la coulisse.

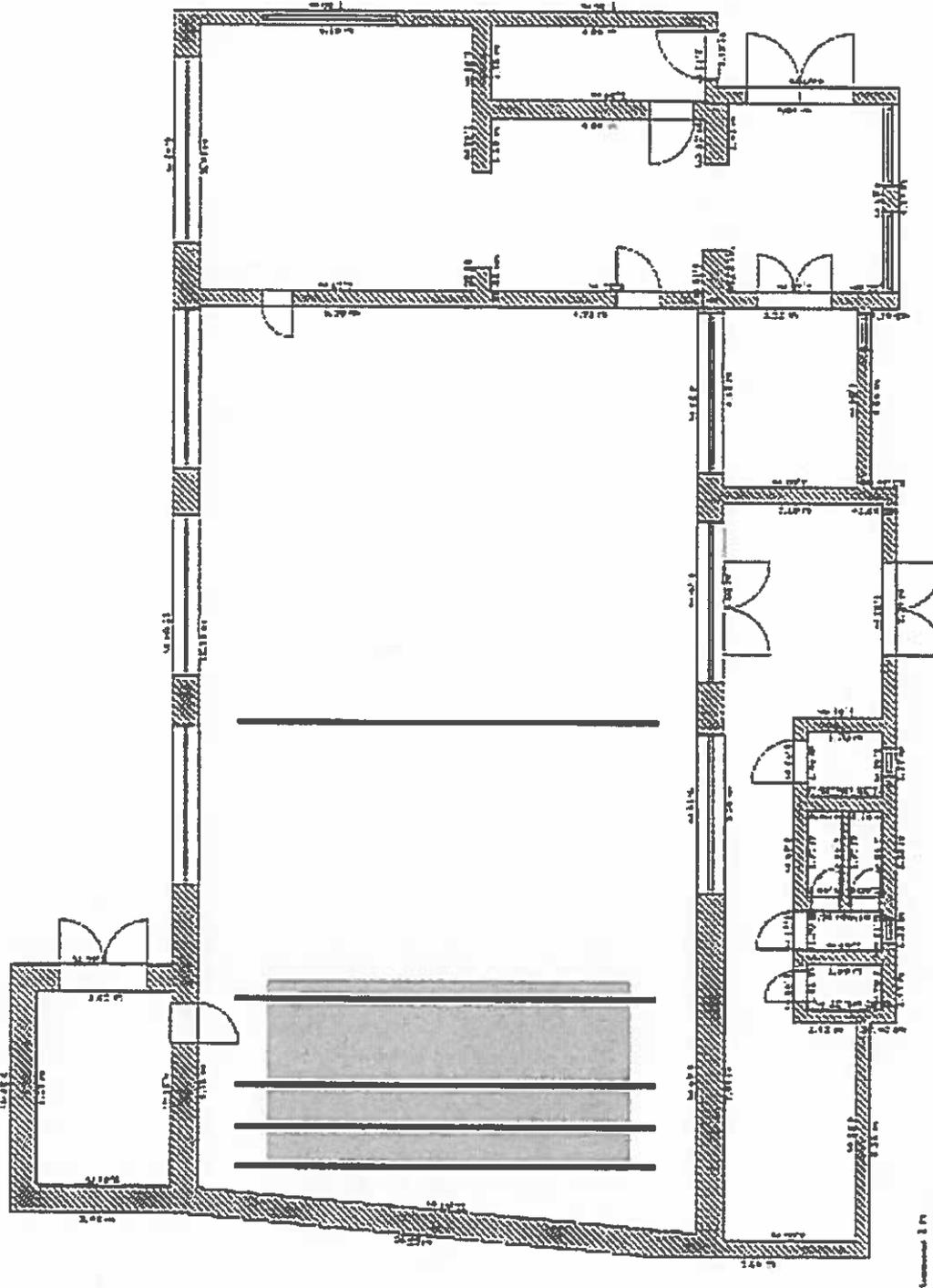
Le studio de danse

Bien que n'étant pas en permanence laissé à l'utilisation du Centre culturel, le studio de danse situé au second étage du bâtiment mérite que l'on s'y attarde.

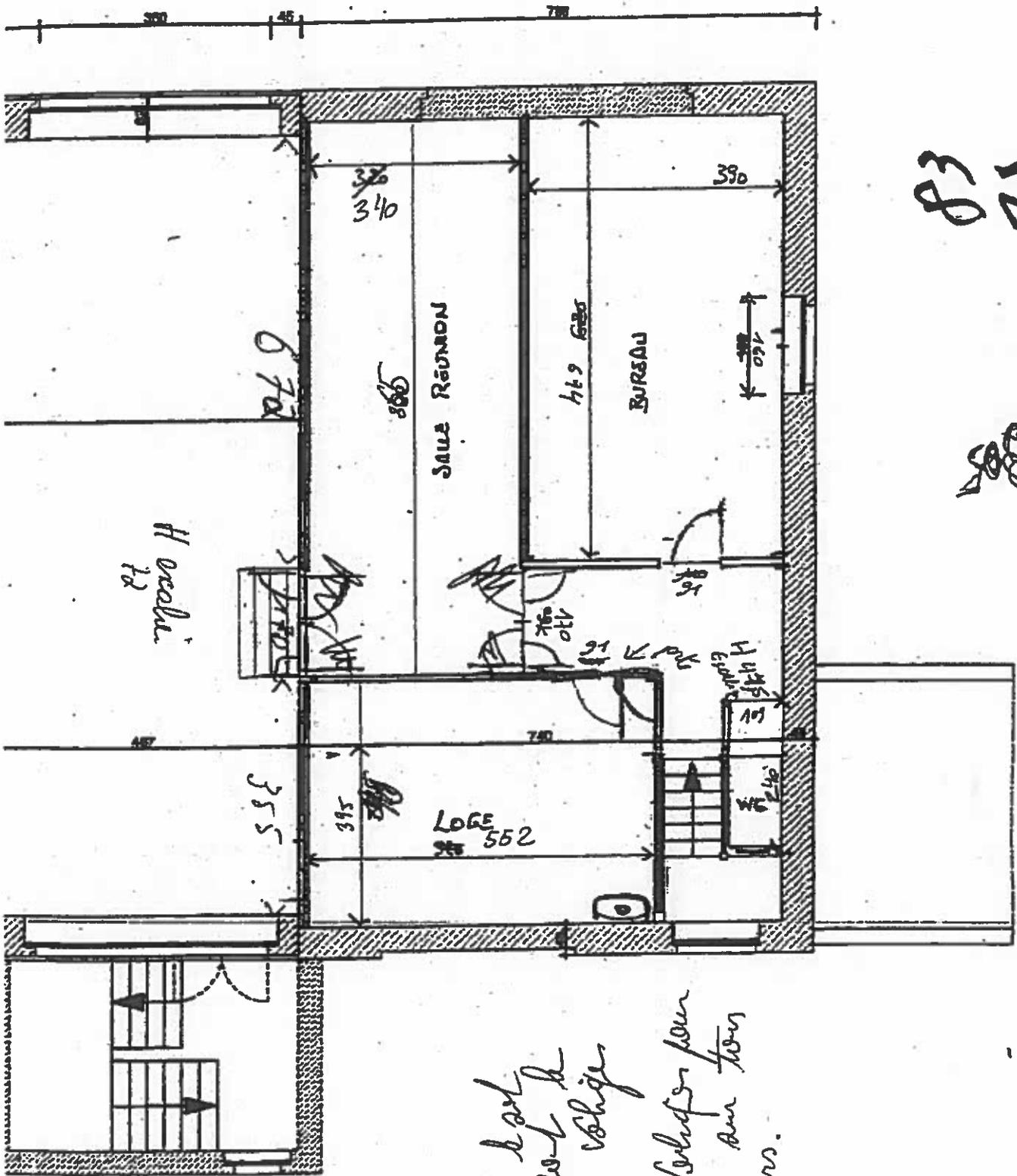
Les cours de danse de l'Académie de Waremme en sont les principaux utilisateurs. Les occupations sont donc exclusivement concentrées la semaine en soirée, en période scolaire.

Ce studio à la luminosité remarquable (vitré de part et d'autre) et aux vastes dimensions (tapis de 15mx12m) est donc investi pour certains stages ou ateliers du Centre culturel de Waremme.

Cette salle est également mise à la disposition de compagnies de danse pour des répétitions ou des créations.



Bureau



83
93

H
110
107

- obtenir le sol à placer à l'usage
- plancher bois pour plafond au tour des murs.

7. Procès-verbaux de l'Assemblée Générale du Centre culturel de Waremme



Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 8 juin 2017

Présents :

Mesdames et Messieurs G. FONTAINE, D. EYCKMANS, D. CORNET, P. EVRARD, M. KRAEWINKELS, J. MOES, J. ERNOUX, A. LEGROS, G. STEFFENS, M. VAN EVERBROECK, M. MAZY, J. PIRLET, D. DRIESENS, J. DUBOIS, P. DEPPE, F. SIMON, S. PIRLET, V. MIGNOLET

Excusés :

Mesdames et Messieurs M-J ROBYNS, D. DANTHINE, F. DELNATTE, C. LECOQ, N. BORREMANS, T. CLAES, M-C. RENSON, M. PHILIPPE, R. DUBOIS, C. BUSIN, Mr et Mme DELCHAMBRE, E. VANDENSAVEL sont excusés

Procurations reçues de la part de : M-J ROBYNS, D. DANTHINE, F. DELNATTE, C. LECOQ, N. BORREMANS, T. CLAES, M-C. RENSON, M. PHILIPPE, R. DUBOIS, C. BUSIN

Invité : T. KEMPENEERS.

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 19h35.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Lecture des présences et des procurations reçues. L'Assemblée Générale peut se tenir. Rappel de l'ordre du jour.

2. Admission et démission des membres

Démissions :

- Environnement et Progrès asbl
- GRAC
- Ecole d'Art et de Créativité
- Exit Events

Remplacements :

J. ERNOUX pour le PAC de Faimés

M-J ROBYNS pour l'Ensemble Instrumental Waremmien

J. DUCHENE pour Vie Féminine

P. LEUNEN pour l'Association des parents des écoles communales de Waremmé

F. RUELLE pour le Lions Club

G. STAS pour Les Bettos

P. DEPPE pour l'asbl Lecture et Culture

Démissions suite à la modification des statuts pour adaptation au nouveau décret :

S. LEVEQUE : Direction des Centres Culturels

F. MERKELBAG : Inspection de la Culture

Admissions :

L. DOMANGE pour le Royal Philatelic Club de Hesbaye

S. GODARD pour PositiV

Les admissions, remplacements et démissions sont approuvées à l'unanimité.

3. PV de la réunion du 30 mai 2016

Lecture est faite du procès-verbal, qui est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation des comptes 2016

Lecture est faite par T. KEMPENEERS du bilan interne 2016 du Centre culturel, avec description de certains points du compte de résultats. Le bilan 2016 montre un bénéfice sur exercice de 19866€. Le Centre culturel a pu compter sur la récupération de plusieurs créances dormantes et sur une augmentation importante de recettes due à l'accueil exceptionnel de la pièce « Jihad ». Par ailleurs, les charges ont été maîtrisées et sont restées dans les lignes de la projection budgétaire. D'où ce bénéfice. Le Centre culturel n'ayant pas pour objet d'accumuler des bénéfices, cette situation doit être considérée comme exceptionnelle, d'autant que les paramètres cités ci-dessus ne se représenteront pas les prochaines années. Le Conseil d'Administration a décidé de provisionner une partie de ce bénéfice dans l'attente d'exercices plus tendus, et afin d'assurer une trésorerie plus confortable au Centre culturel.

Le poste le plus important reste, et très largement, le poste dédié aux rémunérations et charges sociales. Etant donné que les dotations sont stables (et les augmentations de recettes ne permettent que de compenser en partie les autres augmentations :

prix des fournitures, prix des spectacles, prix des locations), la pression du poste des rémunérations sur le budget est chaque année plus difficile, bien que des solutions aient à chaque fois pu être trouvées pour que les comptes restent en équilibre (contrairement à de nombreux centres culturels, dont des voisins, dont les comptes sont en déficit depuis parfois plusieurs années). Les administrateurs devront trouver bientôt des solutions à long terme.

Le bilan 2016 est approuvé à l'unanimité. Pas de questions.

5. Rapport des commissaires aux comptes

Lecture par V. MIGNOLET du rapport des commissaires aux comptes J. PIRLET et E. VANDENSAVEL, qui ont effectué leur contrôle le 30 mai 2017. Le rapport ne relève aucune irrégularité, et constate que les recommandations faites lors du contrôle de 2016 ont été suivies. T. KEMPENEERS tient à saluer le sérieux et la disponibilité de nos deux commissaires au compte, dont le travail est essentiel.

En outre, les vérificateurs aux comptes sont reconduits dans leur fonction par l'Assemblée Générale pour l'exercice 2017. J. PIRLET signale qu'il s'agira peut-être pour lui de la dernière prestation.

6. Présentation du budget 2017

T. KEMPENEERS présente le budget du Centre culturel pour l'exercice 2017. Celui-ci est budgétisé en équilibre.

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité. Pas de questions.

7. Rapport d'activités 2016

T. KEMPENEERS présente le rapport d'activités 2016, passant mission après mission en revue les réalisations du Centre culturel de Waremme pour cette année. Le rapport d'activité ne peut être distribué à chaque membre de l'Assemblée Générale, mais sera envoyé par pdf.

L'accent est principalement mis par T. KEMPENEERS sur plusieurs types d'actions particulièrement forts au Centre culturel : éducation permanente, actions destinées au public scolaire, travail avec les associations, et travail dans le cadre de la conception du dossier de demande de reconnaissance pour le prochain contrat-programme. Les missions scolaires ont connu une belle augmentation de fréquentation en 2016, principalement dues à la pièce Djihad, mais où nous pouvons aussi voir la patte d'une entreprise de longue haleine de solidification de cette mission essentielle du Centre culturel. Le travail avec les associations se fait en privilégiant les co-constructions de projets aux simples aides-services, et nous constatons que ce mouvement est en croissance. Il sera cependant nécessaire dans

les prochaines années de se doter de moyens et de concertations pour que ce pan d'activité soit encore plus efficace pour le Centre culturel et pour Waremme.

J. MOES signale que, même si la commune d'Oreye a quitté le Centre culturel, il est important de travailler avec leurs associations, par exemple la nouvelle troupe de théâtre qui vient de se former. T. KEMPENEERS répond que la porte est toujours ouverte aux nouvelles initiatives, mais qu'il faut respecter les communes qui ont décidé de s'investir dans le Centre culturel, et que dès lors le Centre culturel ne peut être aussi proactif avec Oreye qu'avec Waremme ou Faimies. Mais cela n'empêche pas l'institution de travailler notamment avec l'école d'Oreye, les frontières ne sont donc évidemment pas fermées.

G. STEFFENS, F. SIMON, J. ERNOUX, V. MIGNOLET souhaitent recevoir une version informatique du dossier.

Le rapport d'activités 2016 est approuvé à l'unanimité. V. MIGNOLET tient ensuite à remercier toute l'équipe du Centre culturel, représentée par T. KEMPENEERS, mais qui n'est pas présente à l'Assemblée Générale, pour son travail.

8. *Présentation de la proposition de modification des statuts*

L'entrée dans le nouveau décret des centres culturels implique une modification des statuts de l'asbl afin de les mettre en adéquation avec les dispositions du décret. Une proposition de modification des statuts a été rédigée et relue par un membre de l'Association des Centres Culturels. Elle indique notamment que les représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Inspection de la Culture ne sont plus compris dans les membres de l'Assemblée Générale. Elle fixe par ailleurs les conditions d'existence du Conseil d'Orientation, du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale, sans grande modification mais des points de détail permettant de coller avec le nouveau décret.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

9. *Présentation du dossier de demande de reconnaissance du Centre culturel dans le cadre du nouveau décret*

T. KEMPENEERS rappelle les grandes lignes du processus d'analyse partagée, puis de travail en commissions et en Conseil d'Orientation, qui ont permis la construction du dossier de demande de reconnaissance.

Les enjeux identifiés par le Conseil d'Orientation sont lus et expliqués par T. KEMPENEERS : « Initiative et Participation » et « Enfance et Jeunesse ».

V. MIGNOLET signale que le Conseil Communal de Waremme du 29 mai 2017 a décidé, après présentation de T. KEMPENEERS du travail accompli, d'approuver la demande de reconnaissance et ses obligations en cas d'acceptation de celle-ci par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le dossier passera également au Conseil Communal de Faimés le 19 juin 2017, mais il n'y aura pas de demande de reconnaissance d'une extension de territoire, étant donné qu'il n'existe pas de financement accompagnateur de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est proposé à la commune de Faimés de travailler sur la même base qu'aujourd'hui, avec les enjeux nouveaux du Centre culturel adaptés à son territoire. Cette décision a été prise après rencontre de l'inspection de la culture.

Le dossier devra être rendu à la Fédération Wallonie-Bruxelles avant le 30 juin 2017. Il faudra ensuite un délai de minimum 15 mois avant acceptation du dossier. Le contrat programme courrait sur la période 2019-2023. Le travail suivant les enjeux identifiés peut cependant commencer dès aujourd'hui.

V. MIGNOLET indique qu'un dialogue devra avoir lieu avec la Province de Liège pour obtenir une augmentation de la subvention en rapport avec le travail supracommunal réalisé notamment avec la commune de Faimés.

V. MIGNOLET signale que ce dossier a demandé un énorme de travail en réunions, heures de réflexion et d'animation, puis rédaction. Les enjeux sont donc le fruit d'un travail fourni et de qualité, et vont permettre par leur sérieux de construire toute une base de réflexion. Il a senti l'équipe très impliquée, et valorisée, et lui adresse ses vifs remerciements.

G. STEFFENS, qui a participé au Conseil d'Orientation, signale que le résumé des enjeux et le dossier constitue selon elle un excellent travail d'écriture, pas évident vu qu'il s'agissait de résumer l'ensemble des nombreux débats. Elle se retrouve tout à fait dans les conclusions.

J. MOES souhaite que l'Assemblée Générale adresse ses félicitations à toute l'équipe, et l'applaudisse (applaudissements).

F. SIMON, J. ERNOUX, V. MIGNOLET, P. EVRARD souhaitent recevoir de nouveau une version électronique du dossier.

10. Annonce par rapport au Conseil d'Orientation

T. KEMPENEERS signale que de nouveaux membres peuvent rejoindre le Conseil d'Orientation. Celui-ci a terminé son travail sur la préparation du contrat-programme, mais ses travaux continuent avec la préparation du suivi, des évaluations, et d'autres projets à lancer. Les associations membres de l'Assemblée Générale sont bien entendu tout indiquées pour participer à ce mouvement.

J. ERNOUX et J. MOES affirme vouloir intégrer le Conseil d'Orientation.

11. Divers

- V. MIGNOLET rapporte que la rénovation de la salle de l'IPES est terminée. La Province de Liège a beaucoup investi dans ces travaux, pour obtenir une grande salle équipée et confortable. Une convention liant la Ville à la Province, et offrant

des opportunités d'occupation au Centre culturel et à l'Académie, mais aussi aux autres associations waremmiennes, est en préparation.

- G. STEFFENS demande que la liste des membres de l'Assemblée Générale soit envoyée à chaque membre.

L'Assemblée Générale est clôturée à 20h50.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président

8. Procès-verbaux du Conseil d'Administration du Centre culturel de Waremme



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du lundi 12 mai 2014

Présents : Mesdames Paulette EVRARD, Maude PHILIPPE, Jacqueline GIHOUSSE, Fabienne SIMON, Messieurs Denis CORNET, Frédéric DELNATTE, Raphaël DUBOIS, Denis EYCKMANS, Marc KRAEWINKELS, Jacques LAMBERT, Vincent MIGNOLET, Joseph MANISCALCO, Julien MOES.

Procurations reçues de la part de Madame Marie-Chantal RENSON, Aurélie VAN KEERBERGHEN et Sandrine KELKENEERS, et Messieurs Thomas CLAES, Robert MEUREAU.

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h35.

T. KEMPENEERS demande, étant donné qu'il devra beaucoup parler durant cette séance, s'il ne peut pas compter sur quelqu'un pour prendre des notes afin de compléter les siennes pour le procès verbal. P. EVRARD est volontaire.

1. Informations par rapport à la composition du Conseil d'Administration

Vincent MIGNOLET signale que le Syndicat d'Initiative de Waremmé souhaite que son représentant ne soit plus Mr Edmond Parent, mais Mr Julien Moës. Ce changement devra être acté et formalisé à la prochaine Assemblée Générale. Le changement est adopté à l'unanimité.

2. Points d'agenda

Vincent MIGNOLET rappelle que les administrateurs ont reçu une invitation pour la réunion du lundi 2 juin à Hannut. Cette réunion est capitale dans le cadre du processus d'entrée dans le nouveau décret des centres culturels. L'équipe du Centre culturel sera également présente. Chaque administrateur peut s'inscrire en ligne par lui-même.

Deux dates sont également trouvées et inscrites à l'agenda : le 5 juin à 18h30 pour la prochaine réunion du Conseil d'Administration, et le 18 juin à 20h pour l'Assemblée Générale.

3. Discussion sur le lancement d'une analyse partagée

T. KEMPENEERS et V. MIGNOLET rappellent les étapes qui ont conduit à l'adoption à l'unanimité au parlement de la Communauté française du nouveau décret des centres culturels. Les premières demandes de reconnaissance peuvent être rentrées en juin 2014, et le dernier délai est juin 2018. L'objectif du Centre culturel de Waremme peut être, moyennant un dur travail de rendre sa demande de reconnaissance en juin 2015, mais il ne s'agit pas non plus d'un délai formel, juste d'une perspective actuelle, qui peut être remise en cause si besoin est.

Cette demande de reconnaissance doit être rendue après tout un processus de réflexion sur les enjeux et les actions du centre culturel. Le Centre culturel de Waremme a la chance d'être en processus de questionnement permanent, mais aussi d'être centré sur un pôle d'attractivité, et d'avoir entamé une collaboration avec les communes limitrophes de Faimies et Oreye. Le dossier comporte une partie très technique, énumérant les moyens disponibles pour les actions, l'emploi, et l'infrastructure, mais ses parties les plus importantes concernent l'analyse du milieu et les perspectives en termes d'actions futures. C'est le rôle du Conseil d'Administration, avec bien entendu l'aide du Conseil Culturel et de l'équipe, de définir les enjeux de demain, et de donner une ligne de conduite pour l'avenir au Centre culturel.

La première étape est un appel public, à lancer vers les communes potentiellement intéressées par le processus, et vers la population, comme appel à intérêt général. Cela doit nous conduire à réaliser une « analyse partagée » du territoire de Waremme (acception large) sur des thèmes dépassant les champs stricts de la culture. Cela doit concerner les autorités, les associations, mais aussi les citoyens lambda.

Afin de se donner une structure de travail, T. KEMPENEERS propose au Conseil d'Administration de se répartir en petites commissions, qui travailleraient chacune sur une thématique ou un ensemble de thématiques en particulier. Ces commissions peuvent évidemment s'appuyer sur des travaux déjà réalisés, comme ceux de la CLDR, de l'ADL, de la Bibliothèque en vue de sa reconnaissance, etc. L'équipe du Centre culturel mettra quant à elle en place des dispositifs permettant d'aller à la rencontre des associations et de la population pour en retirer du matériel de réflexion. Les thèmes des commissions identifiés sont disponibles sur le document annexe. Egalement à télécharger sur le site Internet de la Direction des Centres Culturels : « Centres culturels et Territoires d'action » et « Piloter un centre culturel aujourd'hui », qui donnent des bases théoriques et pratiques solides pour l'analyse et la réflexion globale. Des membres du Conseil d'administration seraient « rapporteurs » des commissions, mais elles peuvent (et doivent) être composées aussi de membres du Conseil Culturel, de l'Assemblée Générale, et de personnes qui ne sont pas directement impliquées dans le Centre culturel.

Question de R. DUBOIS : quelle est la réelle finalité des commissions ? Le travail d'analyse partagée des commissions doit principalement servir de base solide pour le

travail de détermination de l'action future du Centre culturel. Il ne s'agit pas de la réaliser sans réflexion, puisque ses résultats conditionneront les objectifs à long terme du centre, mais la finalité est bien la détermination des objectifs.

Question de V. MIGNOLET : comment seront associées les autres communes ? Les administrations communales et les pouvoirs locaux, bien sûr particulièrement Faimes et Oreye, doivent être rencontrées, mais aussi le milieu associatif. Le travail a déjà débuté avec une première rencontre du milieu associatif de Faimes. Les consultations populaires doivent concerner les trois communes, sans oublier que Waremme est aussi inscrit dans un contexte comprenant Geer, Berloz, Remicourt... Nous pourrions avoir des échanges avec l'analyse partagée du Centre culturel de Remicourt.

Réaction de D. CORNET : le travail à mener semble infini, n'est-ce pas trop ambitieux. Il faut délimiter le travail, chaque commission sera amenée à le faire pour ses thèmes propres, en autonomie, mais nous devons aussi nous munir de balises. N'oublions pas qu'il ne faut pas réinventer la poudre : des analyses ont déjà été produites, dont les conclusions peuvent nous inspirer. Et nous pouvons prolonger le délai. Il faudra prévoir une première réunion pour expliquer la méthodologie aux membres des commissions.

Question de J. MOES : le travail d'interpellation a-t-il déjà été entamé ? Le Centre culturel était présent en mai sur le marché, était-ce pour cela ? Non, il s'agissait d'un autre projet, mais cette méthode pourra en effet être utilisée. Sinon, le premier travail consistera en le lancement d'un appel à intérêt, au rassemblement de documentation, et à la rencontre des associations.

4. Présentation du bilan comptable de l'exercice 2013

T. KEMPENEERS présente le bilan comptable de l'exercice 2013, lequel présente un bénéfice de 3553,59€. Sachant que dans le processus d'une aide à la création à la Cie Faim de Loup, 2000€ ont été reçus en 2013 qui doivent être intégralement reversés en 2014, ce bénéfice se réduit à une situation proche d'un équilibre sain.

La crainte d'affecter une perte sur l'exercice 2013 nous a incité à la mi année à demeurer très prudent, et notamment des investissements prévus n'ont pas été effectués. Beaucoup de centres culturels, et même voisins, sont en graves difficultés financières, et nombreux sont ceux qui ont rendu une situation 2013 en perte, parfois lourde. Grâce à cette prudence et à sa bonne santé structurelle de base, le Centre culturel de Waremme a évité cette situation. Cependant, il ne sera pas évident de poursuivre sur ces bases, la vie devenant plus chère, et les recettes n'étant pas indexées.

Les frais de rémunération et charges sociales ont été bien évalués, et correspondent à peu de choses près à l'estimation réalisée pour le budget prévisionnel 2013.

Les frais en termes de communication et promotion ont augmenté, du fait de la plus grande diffusion et de la plus grande densité du Waremme Culture, qui était difficile à évaluer a priori.

A noter dans l'article des frais récupérés divers la participation financière des associations que participent directement à la brochure Waremme Culture, organisée par le Centre culturel.

Question de R. DUBOIS : serait-il possible d'avoir également en parallèle les chiffres de l'année précédente, afin de pouvoir effectuer un comparatif ? Ils seront disponibles le 5/06. Pourquoi y a-t-il si peu de recettes en location de salle ? Car les salles sont en priorité, dans la mesure des disponibilités, mises à disposition gratuitement des associations membres, lesquelles sont de plus en plus demandeuses. R. DUBOIS : il faudrait avoir une réflexion sur la contribution que les associations peuvent apporter financièrement au Centre culturel pour la mise à disposition des salles. Une tarification existe pour les locations, mais par des associations non membres du Centre culturel. Les membres bénéficient de la gratuité. Cette situation doit être débattue, et cela peut être une réflexion dans le cadre de l'analyse partagée.

Le bilan comptable de l'année 2013 est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2014

T. KEMPENEERS présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2014. Il est en partie basé sur les comptes de l'année précédente, avec des adaptations. Une augmentation est prévue dans les charges de rémunérations et charges sociales par rapport à 2013 : il n'y a pas d'indexation, mais six mois supplémentaires d'augmentation de temps de travail pour deux employés, et des augmentations d'ancienneté barémique. Le boni 2013 est reporté en 2014.

Un peu d'augmentation pour les charges en prestations d'arts vivants, étant donné le début de saison très chargé. Dans les recettes, inscription de 750€ de sponsoring, à aller chercher. Dans cette optique, l'aide des administrateurs est sollicitée. Augmentation des charges pour le Waremme Culture, mais aussi de la contribution des associations à cette brochure.

J. MOES : Pas de travail en communication avec les radios ? Pour la communication, des flyers sont plus régulièrement imprimés, par contre nous ne travaillons pas encore avec les radios, les budgets étant trop courts, mais des pistes sont à l'œuvre. L'ambition est de garder, malgré la difficulté budgétaire liée à l'augmentation des charges sans augmentation des subventions, une bonne programmation. Le budget 2014 sera difficile à tenir, étant donné ces paramètres de charges lourdes et de subventions stagnantes.

R. DUBOIS : peut-on avoir les chiffres de fréquentation pour 2013 ? Pour les chiffres de fréquentation aux activités, les administrateurs pourront se reporter au rapport d'activités moral.

R. DUBOIS : à quoi correspondent les frais de traiteur ? Pas au bar, mais à l'accueil des artistes, et aux « réceptions » qui sont parfois organisées (ex. : présentation au public du film « Et si Jeudi » en septembre 2013).

R. DUBOIS : à quoi correspondent les frais de conception graphique ? A la remise en forme par la graphiste responsable du Waremme Culture, pour chaque édition de celui-ci.

Le budget 2014 est approuvé à l'unanimité.

6. Divers

V. MIGNOLET propose de revenir sur une discussion qui a eu lieu au Conseil Communal du 28/04/2014, et qui portait sur l'invitation au Centre culturel de Marc Tarabella pour une conférence-débat sur la réforme de la PAC.

R. DUBOIS : un toute-boîte a été envoyé à +/- 10.000 exemplaires à Waremme, Faimies et Oreye : on peut considérer qu'il s'agit de frais électoraux. La présence d'un membre du cabinet du ministre Di Antonio n'était mentionnée nulle part. Le point n'était pas précisé dans la présentation de la programmation du C.A. du 15/07/2013, selon le rapport de ce C.A.

V. MIGNOLET : il s'agit d'une accusation de détournement de fonds, mais le Centre culturel a prouvé qu'il était ouvert à tous les partis. C'est une attaque électoraliste à travers le Centre culturel, sur une question qui n'aurait sans doute pas été soulevée si le Centre culturel n'avait pas pour des raisons d'agenda refusé la salle à un conseiller pour l'organisation d'un débat. Quand le Waremme Culture a été envoyé (fin mars), il n'était mentionné nulle part si Marc Tarabella était candidat, et pour quel parti.

R. DUBOIS : mais personne ne l'ignorait.

T. KEMPENEERS : pour refaire l'historique du dossier, il faut savoir que cette invitation était comprise dans un programme réfléchi depuis mars 2013, tournant autour de la question de l'agriculture et de ses difficultés. J'ai très vite pensé, outre d'autres activités, à inviter Marc Tarabella, que j'avais déjà pu apprécier pour ses talents de pédagogues sur des questions difficiles et délicates, et qui en outre est le seul membre belge du parlement européen à avoir participé à la commission chargée de réaliser cette nouvelle réforme de la PAC, qui est d'application depuis quelques mois. Il est donc la personne tout indiquée pour en parler à un niveau belge, la plus compétente, et la seule qui semblait à même de pouvoir répondre aux questions des agriculteurs invités en connaissance directe des débats européens. Le 15/07 l'idée de ce programme autour de l'agriculture a été présentée, il est vrai que le rapport ne mentionne pas Marc Tarabella, il est difficile de savoir maintenant si son nom a été cité. J'en ai reparlé en début de saison avec V. MIGNOLET, qui m'a donné son accord pour contacter Marc Tarabella, lequel n'avait comme date possible qui correspondait à notre agenda que le 1^{er} avril. Ce contact date du 9 octobre. Ensuite, les syndicats, les associations agricoles, et autres, ainsi que le cabinet Di Antonio, ont été contactés, pour savoir s'ils souhaitaient être présents. Ces contacts furent principalement par téléphone. Il n'y a pas eu de retour direct. La représentante du cabinet Di Antonio a signifié sa présence quelques jours seulement avant la

conférence-débat. Celle-ci a eu lieu devant un public composé principalement d'agriculteurs, et a été fort longue, surtout par les interventions du public, qui n'a pas ménagé les intervenants. Il s'agissait d'une des actions les plus utiles du Centre culturel pour le début de l'année. Quant à la réflexion au Conseil Communal selon laquelle le Centre devrait se concentrer sur ses missions culturelles, il s'agit ici d'une des principales missions d'un centre culturel, selon l'ancien décret, mais aussi selon le nouveau décret, qui le renforce : susciter le débat, apporter des informations claires, soulever des questions de société.

R. DUBOIS : un remboursement des frais de publicité devrait être demandé à Marc Tarabella.

T. KEMPENEERS : en me penchant sur les chiffres, je peux dire que conception+impression+distribution du Wareme Culture ont coûté au total 5884€. Pour un total de 64 pages, cela fait 91,93€ pour une page, soit ce qui était occupé par Marc Tarabella. L'invitation a quant à elle été envoyée aux conseillers communaux (puisque'il s'agissait d'une matière pouvant les intéresser particulièrement) ainsi qu'à un répertoire d'agriculteurs (idem). Ces frais de timbres peuvent aussi être aisément calculés.

D. CORNET et J. MANISCALCO : faut-il élever la polémique pour 91,93€ ?

J. MOES : nierait-on que la présence de Marc Tarabella pour présenter la réforme de la PAC était intéressante ? Et que dire d'autres dépenses similaires portées par l'opposition ?

R. DUBOIS : il n'est pas question de nier l'intérêt de la conférence, mais son intérêt si proche de la campagne électorale. Et les autres dépenses portées par l'opposition ne sont pas assimilables de la même manière.

V. MIGNOLET : le plus regrettable c'est que des articles ont paru dans les journaux qui ne permettent pas d'élever le débat, et que ceux-ci sont indubitablement dommageables pour le Centre culturel, alors que tout aurait pu se régler intelligemment sans faire ce genre de vagues.

T. KEMPENEERS demande l'autorisation du Conseil d'Administration pour reprendre contact avec l'IFAPME afin d'accueillir pour la rentrée de septembre 2014 un nouveau stagiaire en régie en remplacement d'Abdel Bellabiad, qui a fini son stage en fin de saison. L'autorisation est accordée.

Le président lève la séance à 21h55.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du jeudi 5 juin 2014

Présents : Mesdames Paulette EVRARD, Maude PHILIPPE, Fabienne SIMON, Messieurs Raphaël DUBOIS, Vincent MIGNOLET, Patrick COPPENS, Thomas CLAES.

Procurations reçues de la part de Madame Sophie LEVEQUE, et Messieurs Robert MEUREAU, Joseph MANISCALCO, Denis EYCKMANS.

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h35.

1. Approbation du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 12 mai 2014

Plusieurs membres du Conseil d'Administration demandent que des points soient corrigés dans le PV de la réunion du 12 mai 2014, et particulièrement pour ce qui concerne le débat par rapport à la venue de Mr Tarabella le 1^{er} avril 2014.

Vincent MIGNOLET demande de nuancer l'accusation de « détournement de fonds » (p.5 ligne 13) : il est plus correct de signaler que les propos de Mr Henrion, relayés dans la presse, imputent au Centre culturel et à leurs instances dirigeantes le fait d'avoir utilisé des deniers publics au profit de la campagne de Mr Tarabella, et que l'on évoque même un détournement de fonds. Plus bas (p.5 ligne 33), l'accord de Vincent MIGNOLET a été donné pour non seulement Mr Tarabella, mais aussi d'autres intervenants, dont le cabinet Di Antonio.

Raphaël DUBOIS précise par ailleurs que (p.6 ligne 9), il n'a pas souhaité qu'un remboursement des frais de publicité par Mr Tarabella soit demandé, mais une explication précise et chiffrée des frais de publicité. Vincent MIGNOLET précise par ailleurs que ces frais seront imputés dans les frais de campagne de Mr Tarabella. Paulette EVRARD signale qu'il faut bien préciser que Mr Tarabella n'était pas mentionné en toutes lettres dans les documents distribués au conseil d'administration du 15 juillet 2013.

Vincent MIGNOLET signale une faute de syntaxe : « Il est regrettable que... »

Les modifications seront effectuées dans le PV du Conseil d'Administration du 12 mai 2014.

2. Présentation du comparatif des comptes de résultat 2012 et 2013

Thomas KEMPENEERS présente le travail réalisé à la demande de Raphaël DUBOIS et des autres membres du Conseil d'Administration, à savoir un document comparatif entre les comptes de résultat pour les années 2012 et 2013. Thomas KEMPENEERS signale que certains intitulés de postes ont été rassemblés, et/ou renommés pour permettre une meilleure lisibilité par les membres du Conseil d'Administration. Par ailleurs, des différences importantes interviennent dans les chiffres de postes qui n'ont pas augmenté ou diminué de manière aussi significative entre les deux exercices, tout simplement parce que des regroupements ou divisions, ou changements de postes pour frais similaires, ont été effectués par la responsable comptable et administrative, avec assentiment de la direction, afin de permettre une meilleure lisibilité et une meilleure efficacité dans la lecture des comptes au jour le jour. Ainsi, certains postes ne sont pas « dotés » en 2012 quand ils le sont en 2013, et inversement. Entre 2013 et 2014 les changements de postes seront moins nombreux.

3. Discussion sur le lancement d'une analyse partagée et retour sur la réunion du 2 juin

Avant tout, Vincent MIGNOLET signale qu'il a assisté juste avant le Conseil d'Administration à la représentation dans la Salle des Douches du spectacle de clôture du projet liant les Ateliers de la Colline, le Centre culturel, et l'école spécialisée Saint-Joseph de Geer. Il s'agit d'un projet à long terme dont l'aboutissement a révélé les progrès importants réalisés par les enfants, ce qui représente parfaitement les missions fondamentales sur lesquelles doit se concentrer le Centre culturel, fondements du nouveau décret, et pour lesquelles le Centre culturel possède déjà une très solide expérience.

Vincent MIGNOLET rappelle les bases du nouveau décret des centres culturels, pour lequel le Centre culturel de Wareme devra introduire une demande de reconnaissance. Une réunion était organisée par l'administration de la culture à la Communauté française le 2 juin 2014 à Hannut afin de présenter aux administrateurs des centres culturels, aux politiques, et autres personnes intéressées, les grands axes du décret, les étapes de la demande de reconnaissance, et le processus d'analyse partagée. L'invitation avait été transmise à tous les administrateurs du Centre culturel, et le 2 juin étaient présents Vincent MIGNOLET, Paulette EVRARD, ainsi que l'équipe du Centre culturel au complet, à la demande expresse de Thomas KEMPENEERS.

De nombreuses questions ont été posées par les participants, ce qui a permis de préciser certains points, notamment par rapport au processus de la première demande de reconnaissance. Cette première demande peut être introduite en juin 2015 ou juin 2016 (il est trop tard pour juin 2014), et amènerait alors à une reconnaissance, si le processus ne subit pas d'accrocs, pour décembre 2016 au plus tôt, ou pour décembre 2017, soit à chaque fois 18 mois de procédure. Par ailleurs, les centres culturels de niveau inférieur à 1 ne pourront pas dans cette première

demande de reconnaissance introduire de demande pour une action spécialisée, ce qui compromet le projet évoqué pour le Centre culturel de Waremme de demander une action spécialisée en éducation permanente. Par contre, nous pourrions introduire une demande de reconnaissance en action de coopération avec les autres centres culturels de Hesbaye. Il faut donc se coordonner avec ceux-ci. La plupart souhaitent rendre leur demande de reconnaissance en juin 2016.

Pour ce qui est de l'analyse partagée en elle-même, Paulette EVRARD a été frappée de constater que la présentation qui en a été faite insistait sur le fait que celle-ci ne devait pas être une collection de chiffres, mais devait capter un ressenti général de la population, par une série de méthodes de captation de cette volonté citoyenne. Il existe une volonté manifeste de tourner le dos à la recherche de résultats objectifs, pour se concentrer sur une subjectivité, laquelle si elle est correctement menée doit aboutir à une « cartographie sincère » des enjeux de Waremme. L'exemple du Centre culturel de Somme-Leuze, qui a servi de cobaye, a été cité, avec divers dispositifs de captation de la parole, et ateliers citoyens. Paulette EVRARD a ressenti un décalage important entre cette théorie au vocabulaire particulier, et la réalité du terrain, et notamment des efforts que cela représentera, et de l'investissement en temps. Il a été dit que les équipes doivent alléger leur action culturelle pour réserver du temps à l'analyse partagée, mais cela semble difficile à appliquer. Paulette EVRARD est donc dubitative sur la manière dont les choses sont menées, et n'est pas davantage fixée sur la méthode à appliquer.

Thomas KEMPENEERS s'accorde avec Paulette EVRARD pour dire que la subjectivité voulue par l'administration ne facilite pas la tâche, et surtout ne la clarifie pas, mais l'objectivité forcenée (chiffres et statistiques) n'aurait pas non plus amené de résultats clairs. Nous sommes contraints d'inventer nos propres méthodes, ce qui peut nous effrayer, mais nous en sommes capables. L'exemple de Somme-Leuze qui a été présenté s'apparente fortement aux dispositifs qui vont être lancés en 2014-2015 pour l'opération « Aux Livres Citoyens », et qui seront présentés avec le programme d'activités de la saison 14-15.

Par exemple, Thomas KEMPENEERS propose que soit lancée une opération simple et imaginée par l'équipe : qu'un groupe de personnes aille sur la braderie de la fin juin à Waremme en se présentant comme des citoyens voulant créer un centre culturel dans la ville (contraste avec le fait qu'il y en a un mais que beaucoup de gens ne le connaissent pas encore). Le but est de chercher la réaction, et de savoir pourquoi les gens souhaiteraient un centre culturel. Ils seront invités à remplir des cartons, lesquels serviront à la collection de la « parole citoyenne » et pourront alimenter les commissions. Patrick COPPENS propose que ses « Fauves qui Peut », qui ont l'expérience de ce genre d'opération, s'en chargent. Le Centre culturel imprimera aussi des flyers avec le programme des Folles Journées, pour adjoindre à ce geste un peu de publicité.

Pour l'analyse partagée, il avait été décidé que quatre commissions seraient fondées, réunissant des membres du Conseil d'Administration, du Conseil Culturel, et tout citoyen ou représentant d'association désireux de s'y joindre. L'invitation sera faite aux associations lors de l'Assemblée Générale. Un appel sera transmis à la population dans le Waremme Culture, et par les journaux toutes-boîtes. Les communes limitrophes seront aussi appelées à participer. Le Conseil d'Administration fixe la date du 6 septembre 2014 de 9h30 à 12h30 pour la première réunion de ces commissions, destinée à en fixer la méthodologie et le calendrier. L'aide de l'inspectrice sera aussi sollicitée.

4. Présentation du rapport d'activités de l'exercice 2013

T. KEMPENEERS présente le rapport d'activités de l'exercice 2013, de façon très résumée, en rappelant le schéma de ce rapport, afin que chaque administrateur puisse y retrouver les informations qu'il souhaite. Y sont consignés les statuts du Centre culturel, les coordonnées de ses instances, les coordonnées de l'équipe, les spectacles proposés (avec chiffres de fréquentation) en tout public, jeune public, scolaire, projets particuliers, les activités d'éducation permanente, les stages, les ateliers, les expositions, les aides à la création, les collaborations avec les associations et institutions locales, les aides-services, la collaboration avec les centres culturels de Hesbaye, le projet de programme pour 2014, le bilan et compte de résultat 2013, le projet de budget 2014, le rapport des vérificateurs des comptes, la revue de presse. Les principaux points à retenir pour le rapport d'activités sont les nombreuses aides à la création, dues à des demandes nombreuses et correspondant à nos plages horaires, et la conclusion de gros projets d'éducation permanente, ainsi que de nombreux spectacles scolaires. D'autres points méritent d'être approfondis, mais Thomas KEMPENEERS enverra le rapport d'activité par pdf à chaque membre du Conseil d'Administration. Les exemplaires papier seront disponibles pour consultation sur demande au Centre culturel.

Le rapport d'activités 2013 est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du projet de saison 2014-2015

T. KEMPENEERS présente le projet de programmation pour la saison 2014-2015 sous la forme d'un répertoire des dates des activités, avec le titre de l'activité et son « secteur » (scolaire, théâtre tout public, éducation permanente, etc.)

Les Folles Journées reviendront en septembre et octobre avec un programme plus riche que les autres années, marqué par le double concert de Noa Moon et d'Antoine Chance, par les spectacles « En toute Inquiétude » et « Naz », par le concert de Manu Hermia, et l'aide apportées aux associations « Catégorie Libre » et Ensemble Instrumental Waremmien.

Les conférences, qui donnent de plus en plus de satisfaction, seront poursuivies, à raison de dix pour la saison, plus peut-être quelques ajouts éventuels en fonction des opportunités.

Le programme scolaire est riche et varié pour que toutes les tranches d'âges soient représentées. Ce programme sera présenté aux écoles sous la forme d'une brochure particulière.

Le Centre culturel va présenter une nouvelle édition de « La Scène aux Ados » le 10 mai 2015. Ce festival, qui a eu lieu en 2014, n'est normalement présenté que tous les deux ans, mais le Centre culturel a proposé d'en faire une édition « off », ce qui a été approuvé par l'association responsable Promotion Théâtre, et plusieurs groupes ont déjà marqué leur intérêt.

Le 24 avril aura lieu une « Lucha Libro », match de catch littéraire, un nouveau concept unique en Belgique, à inventer selon nos propres règles.

En février les Fauves qui Peut proposeront une création au Centre culturel, qui se réjouit de pouvoir ainsi supporter un projet local.

Le plus gros projet à noter est l'implication du Centre culturel dans l'opération « Aux Livres Citoyens », en collaboration très étroite avec la Bibliothèque communale et le Peps. Le thème choisi est « Le pouvoir d'agir sur son cadre de vie ». Un grand nombre d'opérations différentes seront menées : marches exploratoires, ateliers photos, tables rondes (« Ville à la campagne, campagne à la ville ? » ; « Comment se réapproprier le centre-ville ? »), Lucha Libro, stages, création d'un « arbre à messages », parcours d'artistes, et d'autre encore, qui seront imaginées en fonction des résultats des consultations citoyennes. Cette opération est évidemment menée avec l'intention notamment qu'elle nourrisse le chantier de l'analyse partagée. L'interpellation sera sans doute aussi politique, et le conseil communal devrait s'intéresser aux résultats qui en ressortiront.

Dans ce cadre, Thomas KEMPENEERS signale qu'il aurait aimé pouvoir inviter pour une conférence-débat une personnalité politique pouvant traiter de l'évolution européenne en termes de stratégie ferroviaire, et l'implication sur le devenir des petites gares. Pour ce faire, il avait songé à Mme Isabelle Durant, qui a été membre de la commission du Parlement Européen traitant cette question. L'autorisation de l'inviter est délivrée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve le projet de saison 2014-2015.

La séance est levée à 20h50.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du mercredi 15 octobre 2014

Présents : Mesdames Paulette EVRARD, Maude PHILIPPE, Fabienne SIMON, Marie-Chantal RENSON, Messieurs Raphaël DUBOIS, Vincent MIGNOLET, Denis CORNET, Denis EYCKMANS, Thomas CLAES.

Procurations reçues de la part de Madame Sophie LEVEQUE, et Messieurs Robert MEUREAU, Georges FONTAINE.

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h35.

1. Présentation du projet War'M explor

Présentation par Thomas KEMPENEERS du projet War'M explor. Il s'agit d'un projet porté par la Bibliothèque Pierre Perret et le Centre culturel, et qui s'inscrit dans l'opération « Aux Livres Citoyens » du CAL de la Province de Liège. Le projet, qui s'étalera d'octobre 2014 à juin 2015, consiste à interroger le Waremmien et à lui permettre de s'interroger sur son cadre de vie. L'objectif général de War'M explor est d'inviter les Waremmiens à redécouvrir leur ville, à réfléchir à son passé, son présent, et à participer à la définition de son avenir. Le fil conducteur choisi est le cadre de vie, qui permet la mise en lumière de nombreuses problématiques liées au quotidien et aux aspirations des citoyens. Diverses activités (ateliers, marches exploratoires, conférences, expositions...) seront organisées, dans l'optique de cet objectif général, mais aussi selon des objectifs plus précis. Ces activités auront impérativement un lien entre elles, et s'assembleront grâce à une colonne vertébrale commune, matérialisée par le rassemblement de tous les résultats de chaque activité dans un « cabinet de curiosités ». Pour les aider dans leur tâche, le Centre culturel et la Bibliothèque ont décidé de faire appel à l'Atelier Cup, jeune atelier d'urbanisme spécialisé dans les démarches d'émergence de la parole citoyenne.

Le 6 septembre 2014, la consultation citoyenne « Quel avenir pour notre territoire » a rassemblé une vingtaine de participants pour trois ateliers de prise de parole différents. Il s'agissait d'une première amorce de débat citoyen, permise grâce à l'investissement personnel de Denis CORNET, Marie-Chantal RENSON, et Vincent MIGNOLET.

En août 2014, un « arbre à message » a été réalisé sur base de plans livrés par le Centre culturel, par un ferronnier local. Cet arbre est un dispositif permettant à chacun, par le biais d'un papier accroché aux « branches », de répondre à une question posée et affichée. L'arbre est opérationnel depuis le 6 septembre, et a été utilisé en septembre au Centre culturel dans le cadre de ses activités, et en octobre à la Bibliothèque dans le cadre de l'exposition exceptionnelle des caricaturistes.

La Maison de Jeunes l'Atel'Yé a réalisé sur base des indications fournies par le Centre culturel et la Bibliothèque, avec l'Atelier Cup, un court-métrage de type « micro-trottoirs » interrogeant dans la rue divers Waremmiens sur le thème « En trois mots, pour moi Waremmes c'est... ». Cette capsule a été diffusée sur les sites Internet et via les réseaux sociaux. Elle faisait aussi la promotion de la Balade Urbaine des 22 et 25 octobre.

Les balades urbaines des 22 et 25 octobre marquent les deux premiers événements d'envergure dans le cadre de War'M exploR. Elles consisteront en un parcours guidé via un carnet de route imprimé spécialement pour l'occasion, et permettant à chacun d'effectuer à son rythme un tour du centre de Waremmes. Neuf stands seront dressés sur le parcours pour inviter les personnes à donner leur avis sur la ville, ou à les sensibiliser à certains aspects. Tous les membres du personnel de la Bibliothèque et du Centre culturel sont mobilisés pour l'occasion, ainsi que les partenaires que sont le PCDN et le Comité Local du Geer. Thomas KEMPENEERS insiste sur le fait que la participation des administrateurs à cette balade urbaine est fondamentale, ainsi que le relais qu'ils peuvent effectuer vers leurs connaissances. Plus grande sera la participation, plus grande sera la pertinence de l'opération.

Le 18 novembre à 19h30, une conférence-débat permettra à plusieurs spécialistes invités de débattre sur le thème « Ville à la campagne, campagne à la ville ? », soit la question de savoir si la ville de Waremmes, confrontée à son extension, à la diversification de sa population, au changement de ses activités, à l'extension de son zoning, au rétrécissement des terres agricoles, est encore qualifiable de « ville à la campagne ». La remarque concernant l'importance du relais fait par les administrateurs est aussi valable.

D'autres activités vont être mises en place : ateliers photo, ateliers d'écriture, expositions, autres débats, etc. Le projet est évolutif et sera évalué début novembre, pour relancer ensuite la machine compte tenu des observations réalisées.

Bien entendu, War'M exploR revêt une importance particulière dans le cadre de l'analyse partagée nécessaire pour la confection de la demande de reconnaissance du Centre culturel dans le nouveau décret. L'opération War'M exploR est en réalité une manière d'interroger les Waremmiens et de les sensibiliser aussi dans le cadre de cette analyse partagée. Les informations et le matériel qui en ressortiront seront très enrichissants pour les commissions de réflexion. La Bibliothèque Pierre Perret et le Centre culturel y voient l'occasion rêvée de reprendre contact avec les citoyens, et de favoriser une fois pour toute le principe de

participation citoyenne, peu présent à Waremme, et qui doit être à l'avenir une des composantes essentielles de nos institutions. En cela, War'M exploR n'est pas un projet de plus, mais peut-être le projet qui sera suivi à l'avenir par les deux institutions. Il y a déjà fort à parier que l'opération sera prolongée au-delà de juin 2015.

Paulette EVRARD demande pourquoi une balade a été programmée le mercredi ? Afin de permettre aux groupes constitués (CPAS, Ecole de Devoirs, Régie de Quartiers,...), qui ont du mal à mobiliser en week-end, d'effectuer cette balade.

Denis CORNET signale qu'il manque à Waremme de lieux publics de rencontre. Un projet de War'M exploR pourrait prendre en compte cette dimension, par exemple sous la forme d'un banc public particulier. Thomas KEMPENEERS et Marie-Chantal RENSON expliquent que des idées ont été avancées, qui se rapprochent de cette idée, mais qui doivent encore être imaginées pour être concrétisées par la suite.

2. Processus d'analyse partagée, suite des travaux

Vincent MIGNOLET rappelle les fondements du travail nécessaire pour introduire une demande de reconnaissance du Centre culturel auprès de la Communauté française selon les nouveaux critères du nouveau décret des centres culturels voté en 2013. Il rappelle qu'il a été décidé précédemment au Conseil d'Administration de mettre en place quatre commissions de réflexion issues du Conseil d'Administration et du Conseil Culturel, mais ouvertes à tous. Les thèmes retenus pour ces commissions étaient : Racines ; Quotidien ; Moi et l'Autre ; Participation, Questionnement, Création.

La matinée du 6 septembre 2014 qui a été organisée au Centre culturel avait été décidée au sein du Conseil d'Administration afin de faire une première promotion auprès des citoyens de ce processus, tout en l'ancrant dans le lancement du projet War'M exploR. La réunion, animée par Marie-Chantal RENSON, Denis CORNET, et Vincent MIGNOLET, avec l'appui de Marie-Elène ALONSO et Thomas KEMPENEERS, a réuni une vingtaine de personnes, lesquelles ont pu débattre au sein de trois ateliers différents visant à leur permettre de s'exprimer librement et de faire émerger les idées contradictoires. Les résultats sont en cours de retranscription au Centre culturel, mais étant donné la charge de travail en début d'année, ils ne sont pas encore disponibles. Cela étant dit, la matinée nous permet de tirer quelques enseignements. Le nombre de participants était plus faible que pour le Forum Culturel du 25 avril 2013, peut-être le moment choisi pour la réunion était-il moins facile pour chacun. Vincent MIGNOLET a senti que les personnes ne parvenaient pas à faire abstraction de son rôle d'échevin, et qu'il était personnellement interpellé alors que le but était que les personnes s'expriment librement, mais dans l'absolu : il vaut mieux peut-être à l'avenir que Vincent ne s'expose plus en animant un atelier. La plupart des personnes qui sont venues se sont inscrites pour participer à une commission : elles marquent ainsi leur désir de poursuivre un cran plus loin leur participation.

Il s'agit maintenant de mettre en place les fameuses commissions, et pour cela il est fondamental que des « chefs » ou « coachs » motivés soient nommés à la tête de chacune d'elle. Le Centre culturel apportera de la documentation à ces commissions, mais qui sont chargées en autonomie de mener les débats et de les nourrir par l'invitation de personnes ou la rencontre de groupes particuliers. Thomas KEMPENEERS signale qu'il sera bien sûr présent pour épauler les commissions, mais qu'elles doivent jouir d'une totale liberté, tout en restant en accord avec le processus d'analyse partagée décrit par les documents fournis par la Communauté française. Denis EYCKMANS demande à quel rythme devront se réunir les commissions. Denis CORNET considère que cela doit être une fois toutes les deux semaines, d'autres parlent d'une fois par mois. Thomas KEMPENEERS signale que le travail des commissions doit être suffisamment soutenu pour pouvoir accoucher d'un document écrit remis au Conseil d'Administration à l'été 2015. Ainsi à l'automne 2015 les travaux de définition des actions futures du Centre culturel pourront démarrer, pour une remise de dossier à la Communauté française en juin 2016. Le principe de remise du dossier en juin 2016 est approuvé par le Conseil d'Administration.

Maude PHILIPPE propose de prendre en charge la commission « Quotidien ». Raphaël DUBOIS s'occupe de la commission « RACINES ». Denis CORNET prend la commission « Participation, Questionnement, Création ». Denis EYCKMANS prend la commission « Moi et l'Autre ». Ils se retrouveront, avec Thomas KEMPENEERS le lundi 27 octobre à 14h au Centre culturel pour discuter de la méthode à donner aux commissions. Paulette EVRARD et Marie-Chantal RENSON signalent qu'elles s'inscrivent dans la commission « Moi et l'Autre ».

3. Point Budgétaire

Présentation par Thomas KEMPENEERS d'un document présentant l'état des comptes du Centre culturel en matière de charges et recettes au 15/10/2014, du moins pour les dépenses et recettes encodées. Il en ressort quelques observations :

- Les cotisations des associations membres ne sont apparemment pas rentrées. Thomas KEMPENEERS signale que cette situation est présente chaque année, et qu'un rappel doit être envoyé. La demande de paiement de la cotisation a été envoyée initialement après l'Assemblée Générale. Thomas KEMPENEERS demande par ailleurs l'autorisation d'envoyer cette demande dès le début janvier 2015, afin de ne pas prendre de retard dans le recouvrement des cotisations. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité.
- Pour le moment, les rentrées des subventions APE sont conformes aux prévisions, mais qu'en sera-t-il de l'avenir ? Thomas KEMPENEERS et Vincent MIGNOLET répondent que nous n'avons pas encore reçu d'information officielle à ce sujet, bien que dans la presse on ait parlé d'une diminution de l'ordre de quelques pourcents. Comme pour le positionnement de la Communauté française pour ce qui est des subventions ordinaires et du non marchand, nous attendons une information officielle plutôt que de tirer en avance des plans sur la comète.

- D'où vient l'augmentation du coût des assurances ? En partie de l'augmentation du nombre de stages, donc cotisation en assurance plus importante pour l'année, et qui n'avait pas été prise en compte par le budget prévisionnel. Il y aura sans doute aussi un dépassement en matière de promotion, le Waremme Culture ayant coûté plus cher que prévu, mais il sera en partie compensé par la hausse de la quote-part demandée aux partenaires.
- Les frais de rémunérations et charges sociales avancés semblent indiquer qu'on assistera à un dépassement de la prévision ? Difficile à savoir, les cotisations sont payées en partie de manière trimestrielle, et les calculs réalisés par HDP sont peu lisibles. L'année dernière, ces frais avaient été parfaitement conformes aux prévisions. Raphaël DUBOIS remarque que s'il y a dépassement, ce n'est que de quelques pourcents, donc une marge acceptable.

Le Conseil d'Administration déclare avoir pris connaissance des chiffres présentés.

4. Point sur le projet de gradin amovible

T. KEMPENEERS présente le projet de gradin amovible tel qu'imaginé suite à la visite de Sébastien DEPREZ du Service des Travaux de la Ville de Waremme, et qui a pu découvrir le 30 septembre à l'occasion de son montage dans notre salle le gradin du Théâtre des Zygomars, qui doit servir de modèle au gradin voulu pour le Centre culturel de Waremme. Sébastien DEPREZ a rendu un dessin métré du gradin et a pu faire une estimation du coût des fournitures. Celles-ci se monteraient à 1252 € + 180€, sachant que le travail de montage serait effectué par les services de la Ville de Waremme. La demande du Centre culturel est que le gradin soit prêt pour le mois de mars et la représentation du spectacle « Monte-Cristo ». Le coût reste inférieur aux 2000€ d'investissements qui avaient été approuvés précédemment par le Conseil d'Administration pour le montage du gradin, malgré l'agrandissement par rapport au modèle initial, et les améliorations imaginées par Sébastien DEPREZ et Denis MARTIN. Thomas KEMPENEERS signale que l'accueil du projet par Sébastien DEPREZ a été particulièrement professionnel et chaleureux, et qu'il est agréable d'avoir un tel répondant.

Le Conseil d'Administration voudrait que le prix des ferronneries soit précisé, et qu'on privilégie du matériau solide, capable de durer dans le temps. Il approuve le budget prévisionnel et charge Thomas KEMPENEERS d'introduire une demande en son nom au Collège des échevins de la ville de Waremme pour permettre au Service des Travaux de travailler sur le montage de ce gradin.

5. Divers

Paulette EVRARD signale qu'elle n'a pas reçu le pv du dernier Conseil d'Administration. Thomas KEMPENEERS s'excuse et promet de régler cela au plus vite. Paulette EVRARD demande aussi quand seront disponibles les résultats de la

matinée du 6 septembre. Thomas KEMPENEERS répond qu'il ne peut le dire, mais que le travail en est long, et difficile en raison de l'actualité chargée du Centre depuis le début de saison.

Raphaël DUBOIS fait une proposition. Il aimerait proposer aux associations membres d'organiser lors d'évènements des commerçants de Waremme des « ateliers » de découverte à destination des enfants, dans la salle du Centre culturel. Les associations y feraient ainsi leur promotion, le Centre culturel serait visité par des personnes qui n'y entrent généralement pas, et les commerçants y gagneraient une proposition pour les parents qui préfèrent que leurs enfants soient occupés pendant qu'ils effectuent leurs courses. Les Otaires pourraient ainsi faire une première expérience avant leur spectacle du samedi 20 décembre, c'est-à-dire en période de courses de Noël.

Denis EYCKMANS et Marie-Chantal RENSON signalent que ce n'est pas le rôle des équipes d'institutions comme le Centre culturel de faire du « gardiennage » pour les commerçants. Raphaël DUBOIS signale qu'il l'entendait bien ainsi, mais qu'il s'agirait uniquement d'une mise à disposition au profit d'une association. Denis CORNET renchérit sur le fait qu'il ne doit pas s'agir d'une garderie, mais alors d'une véritable animation, pour ne pas fausser l'image et le discours habituel du Centre culturel, qui s'oppose à « l'occupationnel ». Denis EYCKMANS se demande pour quelle tranche d'âge et pour combien d'enfants une telle animation peut être proposée. Ne risque-t-on pas d'être débordé par le nombre ? Comment gérer cela. Raphaël DUBOIS propose que deux catégories d'âges soient possibles, et deux lieux : salle des Douches et salle de Danse. Ce serait aussi l'occasion de faire de la publicité pour le spectacle de Noël au Théâtre du 23/12. Thomas KEMPENEERS signale qu'il faudra surtout tenir compte des occupations de salles, et notamment pour le montage du propre spectacle des Otaires du samedi.

Raphaël DUBOIS propose de contacter personnellement les Otaires pour leur proposer, et qu'ensuite celles-ci fassent une proposition concrète.

La séance est levée à 20h15.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du mercredi 15 octobre 2014

Présents : Mesdames Paulette EVRARD, Maude PHILIPPE, Aurélie VAN KEERBERGHEN, Messieurs George FONTAINE, Joseph MANISCALCO, Marc KRAEWINKELS, Vincent MIGNOLET, Denis CORNET, Thomas CLAES.

Excusés : Mesdames Sophie LEVEQUE, Marie-Chantal RENSON et Messieurs Robert MEUREAU, Denis EYCKMANS, Raphaël DUBOIS, Frédéric DELNATTE.

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h10.

1. Fixation des jours fériés pour l'année 2015

Proposition de la liste des jours fériés octroyés au personnel du Centre culturel de Waremme, par Thomas KEMPENEERS. La liste reprend les mêmes fêtes et dates que pour l'année 2014. Le système de récupération des heures supplémentaires et des jours fériés demeure inchangé.

Approbation à l'unanimité de la liste des jours fériés pour l'année 2015.

2. Présentation des comptes de l'année 2014

Présentation par Thomas KEMPENEERS du bilan et des comptes de résultat pour l'année 2014.

Le compte de résultat est en bénéfice de 3937,83 €. Cette somme peut paraître importante, mais ne l'est pas si l'on considère qu'un subside de 5000€ a été reçu en 2014 de la Fondation Roi Baudouin, pour un projet dont l'essentiel des dépenses sera imputé à l'exercice 2015. Il est donc nécessaire de reporter cette somme en 2015. On remarque pour le poste « Rémunérations, charges sociales » que, malgré ce qui avait été craint lors de la réunion du conseil d'administration d'octobre 2014, l'on retrouve un chiffre tout à fait conforme aux estimations prévues dans le budget 2014, d'un total de 236 463,84 €, correspondant donc à environ 68% des charges totales du Centre culturel. Ces charges étant absolument incompressibles, c'est sur les 32% restants que peuvent s'effectuer les fluctuations. Et encore : dans les 32%, d'autres charges apparaissent incompressibles : amortissements, taxes, frais financiers. Notons que, même sans indexation, les charges de rémunérations

augmentent sensiblement chaque année, en raison des passages d'ancienneté. Des fluctuations apparaissent dans les chiffres du bilan par rapport aux prévisions : augmentations de recettes dues à de meilleures rentrées que ce qui était prévu du point de vue de la billetterie, augmentations diverses dans les charges dues à des augmentations de prix, et à du remplacement urgent de matériel.

Le bilan 2014 est approuvé à l'unanimité.

3. Processus d'analyse partagée : retour sur l'activité des commissions

Présentation par Thomas KEMPENEERS du processus lancé en novembre 2014 et instaurant quatre commissions chargées de réfléchir et de construire l'analyse partagée en vue de la reconnaissance dans le cadre du nouveau décret des centres culturels. Deux des « coachs » des ces commissions n'étant pas présents ce 26 janvier, il n'y aura pas de présentation complète de l'avancée de leurs travaux. Maude PHILIPPE et Denis CORNET, respectivement coachs des commissions « Quotidien » et « Questionnement, participation, création », expliquent brièvement en quoi ont consisté leurs premiers travaux, leurs premières réflexions, quelle sera la méthode poursuivie, avec quels objectifs, et quels moyens ils se sont donnés.

4. Présentation d'un projet de rénovation des fiches de poste

T. KEMPENEERS présente un projet de rénovation des fiches de poste pour le personnel du Centre culturel. Suite à une journée de coaching organisée le 2 décembre 2014, plusieurs failles et tensions sont apparues dans l'organisation interne de l'équipe du Centre culturel, qui nécessitent que l'on s'y intéresse. La révélation de ces failles n'entame pas la cohésion même de l'équipe et sa capacité à répondre aux défis du Centre culturel, mais génèrent une série de frustrations et de points d'inefficacité, à traiter donc.

Dans cette optique, l'équipe dans son ensemble a souhaité pouvoir dans un avenir plus ou moins proche poursuivre le travail de coaching, et s'équiper afin de répondre à ces failles. Au niveau de la direction, une réflexion est nécessaire pour une rénovation et une clarification des fiches de poste, devenues en partie obsolètes.

T. KEMPENEERS a dès lors entamé un travail de consultation de ses collègues afin de revoir les fiches de poste, et de pouvoir en présenter le nouveau contenu, après relecture par les membres de l'équipe concernés, au Conseil d'Administration. Denis CORNET suggère de la prudence dans ce processus, et affirme qu'il ne faut pas se précipiter, au risque de mal régler les nouvelles pistes. Il s'agit d'un chantier important, qu'il ne faut pas risquer de bâcler. Thomas KEMPENEERS reconnaît que le travail sera long et difficile, compte tenu également de la saison en cours, qui requiert toute son attention. Mais il sera nécessaire, ne serait-ce que pour rassurer ses collègues, qu'un travail soit accompli. Vincent MIGNOLET fournira à Thomas KEMPENEERS des exemples de méthodes à suivre. Le Conseil d'Administration restera attentif à ce dossier.

En raison de la trop grande charge de travail depuis janvier, il a été impossible de pouvoir présenter de nouvelles fiches de poste pour la fin du premier semestre 2015. L'aboutissement du chantier est donc remis au second semestre 2015.

5. Divers

Il est demandé de bien renvoyer chaque pv avant la réunion du conseil d'administration suivant, afin que les administrateurs aient tout le loisir de le consulter.

Deux asbl ont demandé à adhérer aux associations membres du Centre culturel en 2015 : Hesbaye Pont de l'Amitié, et l'Amicale Libre des Pensionnés de Waremme et Environs. Ces deux asbl ont bénéficié il y a peu de temps, et à titre tout à fait exceptionnel, d'une aide du Centre culturel, afin de leur présenter les quelques avantages des membres adhérents. Leur candidature sera présentée à l'Assemblée Générale de 2015. La Maison de Hesbaye a quant à elle demandé à sortir des associations membres du Centre culturel.

La séance est levée à 20h15.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2015

Mesdames et Messieurs G. FONTAINE, S. LEVEQUE, D. EYCKMANS, J. MOES, M-C. RENSON, D. CORNET, T. CLAES, M. PHILIPPE, V. MIGNOLET

Mesdames et Messieurs F. MERKELBAG, R. MEUREAU, S. KELKENEERS, P. EVRARD, F. DELNATTE, M. KRAEWINKELS, F. SIMON, J. DUBOIS sont excusés

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h30.

1. Présentation des comptes de l'année 2014

T. KEMPENEERS et V. MIGNOLET font lecture et commentaire du bilan du Centre culturel de Waremmé pour l'année 2014, ainsi que du compte de résultats. Le montant total actif/passif est de 131.034,86 €. Au niveau du compte de résultats, le chiffre des ventes et prestations est de 348.812,64 €, et celui des recettes de 352.750, 47 €, ce qui signifie un boni pour 2014 de 3937,83 €. Cette somme doit être entendue en conscience du fait qu'un subside de la Fondation Roi Baudouin relatif au projet Vidéomaton a été reçu en 2014, mais que la plupart des frais seront imputés à 2015. Cela justifie, comme nous allons le voir, le report de ce bénéfice sur l'exercice 2015.

Les dépenses en termes de rémunérations, charges sociales et pensions sont conformes aux prévisions. De manière générale, les coûts des ventes et prestations sont relativement conformes aux prévisions, nous notons cependant une hausse au niveau des prestations culturelles polyvalentes, dues au projet War'M exploR, mais qui a par ailleurs été compensée par des hausses de recettes et un subside afférent à War'M exploR.

Les administrateurs demandent que les plans de budgétisation et de compte de résultats soient effectués sur le même type, avec le même document, afin de pouvoir plus facilement donner lieu à des comparaisons.

Approbation à l'unanimité des comptes 2014.

2. Présentation du budget de l'année 2015

Présentation par Thomas KEMPENEERS du budget pour l'année 2015. Il est compté en équilibre de 11,48€, incluant le bénéfice reporté de 2014. T. KEMPENEERS attire l'attention des administrateurs sur la hausse des charges générales en termes de rémunérations et charges sociales, puisque le chiffre attendu pour 2015 est de 251.700 €. Cela signifie que l'année 2015 sera très difficile à tenir étant donné que cette hausse des rémunérations est totalement incompressible, et que par ailleurs tous les postes de charges ont été mis à contribution dans les dernières années. Le Centre culturel peut difficilement réduire sa programmation, et si cette réduction doit se faire, ce sera au détriment du citoyen, pour un résultat maigre étant donné la différence importante de part des charges entre ce poste et celui des rémunérations. 1000€ économisés sur la programmation sont un effort très important, mais 1000€ en plus dans les rémunérations ne consistent qu'un 251^e de la part totale. En conséquence, il est possible que le budget 2015 soit dépassé, et le Centre culturel doit d'urgence réfléchir au moyen d'assurer sa viabilité au Centre culturel dans les prochaines années. Cependant, la trésorerie est très saine, étant donné que le Centre culturel n'a plus connu de déficit depuis un grand nombre d'années, et que les résultats positifs ont permis, avec prudence, d'assurer son confort au Centre culturel. T. KEMPENEERS appelle les administrateurs à réfléchir avec lui à des solutions à long terme, maintenant que la situation à court terme est assurée.

Le budget 2015 est approuvé à l'unanimité.

3. Information concernant le financement du nouveau décret des centres culturels

Présentation par Thomas KEMPENEERS de la situation concernant le financement des centres culturels. Voici le compte rendu des déclarations de la Ministre de la Culture le 12 mai 2015 :

Concernant la question l'application du décret relatif aux Centres culturels, la Ministre a répondu : « *Nous permettrons aux centres culturels déjà reconnus par le précédent décret de l'être par le nouveau. Pour 2015 et 2016, leurs subventions seront inchangées. En revanche, nous n'avons pas les moyens de reconnaître de nouveaux centres culturels* ». En d'autres termes, il n'y aurait pas de moratoire sur l'application du décret et les Centres culturels ayant déposé ou souhaitant déposer un dossier en 2015 et 2016 pourraient voir leur action culturelle reconnue. Par contre, ces reconnaissances interviendraient sans augmentation budgétaire, et ce jusqu'à ce que des moyens puissent être dégagés. Il y aurait en outre un moratoire sur les reconnaissances pour de nouveaux Centres culturels (non reconnus par le D.28-07-1992).

Un projet de décret-programme intégrant les dispositions nécessaires à l'application de ces mesures devrait être soumis au vote du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles au début de l'été.

Donc il n'y a pas de moratoire sur la reconnaissance des centres culturels, mais la reconnaissance de ceux-ci se fera sans augmentation de leur budget pour les dossiers rentrés en 2015 et 2016. Peut-on s'attendre à ce que ce « gel » soit prolongé ? S. LEVEQUE affirme qu'il est trop tôt pour être catégorique, mais qu'il faut garder des raisons de l'espérer.

4. *Processus d'analyse partagée : retour sur l'activité des commissions*

T. KEMPENEERS et les coachs de commission présents font le point sur les commissions d'analyse partagée, lancées en novembre 2014, et auxquelles ont participé un certain nombre de citoyens et d'administrateurs. Ces quatre commissions ont abouti à des résultats, qui seront présentés le 27 juin, lors d'une soirée de clôture de la première phase de l'analyse partagée. Les commissions ont connu de nombreux obstacles, et leur travail n'a pas été facile, néanmoins elles ont pu fournir un travail intéressant susceptible d'orienter la deuxième phase de l'analyse partagée, grâce à des procédés divers d'interpellation du citoyen, et constituent en tant que telle un bel exemple d'exercice démocratique, tout à fait dans la ligne du nouveau décret des centres culturels. La deuxième phase d'analyse partagée sera initiée en automne 2015, mais selon une autre forme d'organisation, afin de surmonter les obstacles de la première phase : encadrement par les animateurs du Centre, thèmes plus précis, réunions régulières fixées bien à l'avance, etc.

5. *Préparation de l'Assemblée Générale*

V. MIGNOLET invite les administrateurs à rejoindre la salle des Douches où se tiendra l'Assemblée Générale, le quorum étant atteint.

La séance est levée à 20h15.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 novembre 2015

Mesdames et Messieurs G. FONTAINE, S. LEVEQUE, M. KRAEWINKELS, M-C. RENSON, F. SIMON, V. MIGNOLET, P. EVRARD

Mesdames et Messieurs F. MERKELBAG, R. MEUREAU, S. KELKENEERS, F. DELNATTE, D. EYCKMANS, D. CORNET, M. PHILIPPE, J. DUBOIS sont excusés

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h30.

1. Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 juin 2015

Présentation par V. MIGNOLET. P. EVRARD fait remarquer que son nom est cité à l'AG, mais qu'elle n'était pas présente : rectification à apporter.

Approbation à l'unanimité du PV du CA du 23 juin 2015.

2. Présentation de l'état des lieux des comptes de l'année 2015

Présentation par Thomas KEMPENEERS d'un tableau comparatif permettant de prendre la mesure de l'état du compte de résultat au 31 octobre 2015, des sommes à prévoir pour la fin 2015, et le budget prévisionnel 2015. L'analyse montre a priori une situation conforme aux prévisions en matière de coût des rémunérations, charges sociales et pensions. Les dépenses en matière de services et biens divers ont connu des dépassements sur certains postes, et le non-engagement de certains frais sur d'autres postes, ce qui tend à équilibrer la situation générale. Les recettes sont en général conformes aux prévisions, avec néanmoins des estimations à présent légèrement plus hautes pour ce qui concerne les ventes de tickets pour les spectacles scolaires et tout public, et une légère diminution des estimations pour les recettes du bar et des inscriptions aux ateliers.

T. KEMPENEERS insiste sur le fait que tout ceci relève encore d'estimations, et que les chiffres définitifs de 2015 ne sont pas encore connus. Avec les frais d'aménagements de l'outil caravane qui sera utilisé en 2016, et d'autres frais supplémentaires liés à du remplacement urgent de matériel vétuste, et à une programmation plus riche que prévu (mais compensée par une hausse des recettes sur la vente de tickets), l'année 2015 a connu quelques dépenses importantes, et pourtant aucun réel investissement, ceux-ci étant

bloqués par mesure de prudence afin de tenter de conserver l'équilibre des comptes de l'année. 2016 devra voir le retour de certains investissements, et par ailleurs la situation d'augmentation des coûts de rémunérations et charges sociales, due à l'augmentation des anciennetés, vient chaque année rendre plus difficile la mise en équilibre des comptes. Cette situation a été décrite au Conseil d'Administration depuis plusieurs années, et il est urgent de rechercher des solutions de long terme, en attendant une possible revalorisation des subsides de la Communauté française. Mais le personnel ne peut être affecté par la situation.

Il est demandé à T. KEMPENEERS de joindre le tableau comparatif à la convocation du prochain Conseil d'Administration.

3. *Débat sur l'échéance à viser pour la rentrée du dossier de reconnaissance*

Présentation par T. KEMPENEERS. Les commissions se sont reformées pour une deuxième phase de réflexion à partir de septembre 2015, et avec une méthode encadrée par les animateurs du Centre culturel, en se basant sur les données recueillies lors de la première phase de travail des commissions, et lors de l'opération War'M exploR. La nouvelle formule doit être testée dans le but de faire des commissions le lieu d'expérimentation des animations et des méthodes qui seront celles du Conseil d'Orientation.

Les travaux des commissions, leur complexité et l'ampleur de la tâche sur un territoire aussi diversifié que celui de Waremme, nous incitent à beaucoup de prudence, et à ne pas nous contenter d'analyses trop partielles. Par ailleurs, le Centre culturel de Waremme a l'opportunité de demander une reconnaissance pour une action de coopération avec les centres culturels de Braives-Burdinne, Hannut, Remicourt, et Saint-Georges. De ceux-ci, seul Remicourt, poussé par une nécessité extérieure, rentre son dossier en 2017. Nous portons donc devant le C.A. la question de l'opportunité de viser l'échéance de juin 2016 pour l'introduction du dossier de reconnaissance, alors même que cette échéance est repoussée dans la plupart des centres culturels, et que nous risquons de devoir bâcler certains points de notre analyse.

V. MIGNOLET fait remarquer qu'une coopération entre centres culturels de Hesbaye devra à un moment passer par une approbation du C.A. sur un programme précis et des objectifs. Il faut donc penser à une concertation entre les présidents de ces centres culturels, mais avec un canevas de travail pensé. T. KEMPENEERS partage entièrement la réflexion, et se propose pour dynamiser les travaux des cinq centres culturels dans ce sens. Par ailleurs, les centres culturels de Braives-Burdinne et Saint-Georges font également partie de la coordination hutoise, qui voit semble-t-il d'un mauvais œil leur double affiliation. S. LEVEQUE signale que cette double affiliation n'est pas en soi un problème en regard du décret, tant que les points d'application des actions de coopération ne sont pas similaires. V. MIGNOLET rajoute dans la réflexion le travail actuel pour la constitution d'un GAL, et auquel les directeurs des centres culturel de Waremme et Remicourt participent.

Pour ce qui est de la rentrée du dossier de reconnaissance en 2017, V. MIGNOLET fait remarquer que les augmentations de subsides sont de toute manière gelées actuellement, et que ce paramètre n'est donc plus à prendre en compte. S. LEVEQUE signale qu'il est plutôt

positif au regard de l'Administration qu'un centre culturel décide de prendre le temps de la réflexion plutôt que de se jeter dans une course impossible.

Le Conseil d'Administration donne mandat à T. KEMPENEERS pour former avec ses collègues des centres culturels de Hesbaye un canevas de travail pour la formation d'une coopération, canevas qui sera ensuite utilisé lors d'une concertation entre présidents des cinq centres culturels.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration acte l'objectif de juin 2017 pour la rentrée du dossier de reconnaissance du Centre culturel de Waremme.

4. *Congés légaux de l'année 2016*

T. KEMPENEERS présente au Conseil d'Administration la liste des congés légaux prévus pour l'année 2016. Cette liste reprend les mêmes dates que pour l'année 2015, un même système de récupération des jours fériés, et des jours compensatoires.

La liste des congés légaux pour l'année 2016 est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 19h20.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du jeudi 25 février 2016

Présents : Mesdames Paulette EVRARD, Fabienne SIMON et Messieurs Denis EYCKMANS, Vincent MIGNOLET, Georges FONTAINE, Marc KRAEWINKELS, Julien MOES

Excusés : Mesdames Sophie LEVEQUE, Marie-Chantal RENSON, Marie-Noëlle MOTTARD, Maude PHILIPPE et Messieurs Robert MEUREAU, Raphaël DUBOIS, Frédéric DELNATTE, Joseph MANISCALCO, Denis CORNET.

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h05.

Ordre du jour :

- Situation financière 2015
- Budget 2016
- Réflexion sur l'organisation interne de l'équipe du Centre culturel
- Point sur les partenariats Waremme-Oreye-Faimes et désengagement de la commune d'Oreye
- Divers

1. Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 novembre 2015

P. EVRARD remarque que N. BORREMANS, directrice de l'asbl Haut Regard ait été convoquée pour le Conseil d'Administration. T. KEMPENEERS explique que c'est le précédent directeur qui était membre du Conseil d'Administration comme représentant de son institution. Lorsqu'il a quitté l'institution, le mandat a été remis sur Mme Borremans.

P. EVRARD fait remarquer qu'elle était présente lors du dernier Conseil d'Administration, contrairement à ce qui est indiqué sur le procès verbal. L'erreur sera corrigée.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Point concernant l'organisation interne de l'équipe du Centre culturel

T. KEMPENEERS présente le processus d'accompagnement par un coach que pratique actuellement l'équipe du Centre culturel afin de moderniser son mode de fonctionnement,

et sa communication interne, mais aussi afin d'aboutir à une réflexion sur son fonctionnement vis-à-vis de l'extérieur. Ces réflexions portent leurs fruits dans une meilleure cohésion, par une modification du mode de prise de décision notamment en réunion d'équipe, et une meilleure répartition des tâches. Il est à noter que tout le processus se fait dans une excellente ambiance et avec une énergie commune, avec l'envie de toute l'équipe de pouvoir se remettre en question dans le respect de chacun, et dans l'optique d'une intégration de ces nouvelles pratiques dans la philosophie de travail prônée par le nouveau décret. Les dispositions désirées par l'équipe ne sont pas encore précises, et le processus se veut progressif, mais il est possible qu'une représentation de l'équipe par un de ses membres au Conseil d'Administration, en supplément de l'animateur-directeur (invité) soit demandée. J. MOES fait remarquer que si la conversation avec le Conseil d'Administration concerne un membre de l'équipe, il vaut mieux que seul l'animateur-directeur soit présent. Sinon l'idée est pertinente, et le processus suivi par l'équipe louable.

3. Point sur l'analyse partagée et le Conseil d'Orientation

Présentation par Thomas KEMPENEERS du processus en cours d'analyse partagée et du Conseil d'Orientation, schéma et résumé des actions réalisées et à venir à l'appui. Présentation aussi de la BD de présentation des résultats de War'M exploR qui a pu être imprimée récemment. Le Conseil d'Orientation est encore à mettre en place, mais les commissions mises en œuvre depuis novembre 2014 en consistent en quelque sorte une version expérimentale, qui a permis de mieux savoir comment devrait fonctionner cette assemblée dans le futur. Le Conseil d'Orientation doit être mis en pratique de manière officielle vers la mi-2016, sans doute à l'automne pour ne pas tomber dans les congés d'été. Des appels à candidature, larges, et plus ciblés, seront lancés prochainement. Dans le Conseil d'Orientation peuvent siéger des membres du Conseil d'Administration, mais attention : la moitié au moins du CO doit être composé de personnes non membres du personnel ou du CA !

P. EVRARD : faut-il une parité de représentation communale dans le CO comme dans le CA ? Et le lundi soir est un mauvais moment pour les conseillers communaux. T. KEMPENEERS : non, ce n'est pas obligatoire, il ne s'agit pas d'un organe de gestion. J. MOES : que faire s'il y a dissension entre CO et CA sur des points budgétaires ou des enjeux ? T. KEMPENEERS : le but des travaux du CO n'est pas d'en faire un concurrent au CA, mais un complémentaire. Cependant, si des différences de vues interviennent, il faudra réaliser une médiation. Le CA reste bel et bien maître de la gestion de l'institution, le CO est consultatif. D. EYCKMANS : il faut féliciter les commissions pour le travail accompli, et bien préparé par l'équipe du Centre culturel. Par ailleurs, la BD est un très beau travail (approbation de l'assemblée).

4. Situation financière 2015 et budget 2016

Présentation par Vincent MIGNOLET et Thomas KEMPENEERS des documents reprenant (avec comparaison des années précédentes), les comptes de l'année 2015 et le budget

prévisionnel pour l'année 2016. Plusieurs points sont importants dans la lecture des comptes. Tout d'abord, un bénéfice attendu important, qui vient de récupération de créances, mais aussi d'une prudence excessive en notre faveur réalisée lors de la conception du budget 2015, pour ce qui concerne les salaires. Cela nous permet d'espérer (la clôture des comptes n'est pas encore tout à fait effective, il reste des opérations diverses à réaliser) une situation confortable, qui permettra de revenir aux investissements nécessaires en matériel en 2016. Les recettes sur prestation ont également augmenté, suite au succès des activités du Centre culturel. Les estimations étaient restées prudentes. Au niveau du budget, plusieurs constats également. Tout d'abord, un lissage vers le bas attendu pour la subvention ordinaire de la Communauté française. Ensuite, le point le plus important, c'est la disparition de la subvention de 5000€ de la commune d'Oreye, qui a rompu son partenariat avec le Centre culturel. Puis, des recettes augmentées en spectacles à l'école suite à un réajustement à la hausse des prix d'accès aux spectacles (de 4€ à 5€), qui correspond à un ajustement sur les années précédentes (pas d'indexation des prix durant plusieurs années successives). Ensuite, des dépenses programmées en matière d'équipement et d'amélioration esthétique des lieux.

J. MOES : qui s'occupe de la conception des publications ? T. KEMPENEERS : une partie est réalisée en interne, l'autre plus professionnelle, chez une graphiste privée. J. MOES : on ne compte pas une diminution du nombre d'impressions, malgré la fin du partenariat avec Oreye ? T. KEMPENEERS : nous réfléchissons à un nouveau support Waremme Culture, et les frais de distribution pourraient de ce fait être équivalents. Ce chiffre a été laissé tel quel par mesure de prudence. J. MOES : a-t-on des nouvelles pour ce qui concerne la législation APE ? V. MIGNOLET : pas de nouvelles nouvelles, on possède peu d'informations sur ce qui se prépare. Mais la gestion devrait être répartie entre plusieurs catégories, et la nôtre serait logiquement celle du non-marchand. P. EVRARD : pourquoi une disparition des recettes sur les abonnements par rapports aux autres années ? T. KEMPENEERS : cette catégorie reprenait les recettes sur inscription aux ateliers permanents, mais dont la gestion a été renvoyée aux animateurs des ateliers eux-mêmes. D'ailleurs, leurs rémunération n'entrent plus dans les dépenses.

Approbation à l'unanimité de la situation financière 2015 et du budget prévisionnel 2016.

5. Point sur le désengagement de la commune d'Oreye

En l'absence de J. MANISCALCO, représentant de la commune d'Oreye au Conseil d'Administration, V. MIGNOLET ne souhaite pas présenter ce point en détail. La commune d'Oreye a décidé unilatéralement de se désengager du partenariat la liant au Centre culturel de Waremme, arguant d'une absence de résultats. Une réponse a été apportée détaillant les actions réalisées, dans un contexte rendu difficile par l'absence dans cette commune d'un relais actif. Nous déplorons particulièrement le manque de concertation, la mise devant le fait accompli, et l'irruption sans mise en garde de ce débat dans la presse.

6. Divers

Point par V. MIGNOLET sur le projet de GAL Hesbaye Liégeoise. Rappel des axes et des projets choisis, rappel du processus. La décision finale n'est pas attendue avant plusieurs mois. Notre engagement en tant que partenaire n'a pas d'impact financier. J. MOES : il faut être attentif à ce que le GAL ne prenne pas le pas sur le Centre culturel, et que tous les financements ne lui reviennent pas.

Demande de T. KEMPENEERS de considérer la fixation d'une somme allouée pour leurs frais de bouche aux travailleurs prestant exceptionnellement à l'extérieur : spectacles, réunions, formations. Le Conseil d'Administration rejoint la demande et s'alignera sur des propositions proches de situations existantes ou de dispositions légales.

La séance est levée à 19h30.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 mai 2016

Mesdames et Messieurs M. KRAEWINKELS, G. FONTAINE, V. MIGNOLET, F. SIMON, P. EVRARD

Mesdames et Messieurs F. MERKELBAG, S. LEVEQUE, R. MEUREAU, S. KELKENEERS, J. MANISCALCO, D. EYCKMANS, M-C. RENSON, F. DELNATTE, M. PHILIPPE, T. CLAES, R. DUBOIS sont excusés

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

Monsieur MIGNOLET, Président, ouvre la séance à 18h10.

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 25 février 2016

Pas de remarques formulées par rapport au PV de la précédente réunion du Conseil d'Administration. Il est approuvé à l'unanimité. V. MIGNOLET rappelle que lors de cette réunion, J. MANISCALCO avait été invité afin de discuter du désengagement de la commune d'Oreye de son partenariat avec le Centre culturel, mais il n'était pas présent. Le désengagement d'Oreye est confirmé, dans les circonstances fâcheuses déjà décrites, et regrettées par le Centre culturel.

Ce désengagement implique la démission automatique et de fait de la commune d'Oreye du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du Centre culturel, ainsi que celle du partenaire associatif sur Oreye, l'asbl Les Clapteurs. Ces démissions seront actées et enregistrées lors de la réunion de l'Assemblée Générale du 30 mai soit après cette présente réunion.

Cependant, J. MANISCALCO n'étant plus membre du Conseil d'Administration, celui-ci devra trouver un nouveau trésorier pour le Centre culturel. Le nouveau trésorier sera choisi lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

2. Présentation des comptes de l'année 2015

T. KEMPENEERS et V. MIGNOLET font lecture et commentaire du bilan du Centre culturel de Waremmé pour l'année 2015, ainsi que du compte de résultats. Le montant total actif/passif est de 147.201,58 €. Au niveau du compte de résultats, le chiffre des ventes et prestations

est de 353.651,77 €, et celui des recettes de 343.110,36 €, ce qui signifie un boni pour 201 de 10.501,66 €. Cette somme qui peut paraître importante doit être entendue à la lumière de deux constats. Tout d'abord, la prudence affichée par le gestionnaire T. KEMPENEERS lors de la confection des budgets prévisionnels inclut une marge de manœuvre, qui s'est révélée trop importante cette année, notamment sur les chiffres affectés aux rémunérations, qui n'ont pas été aussi coûteuses que prévu, et qui n'ont pas, étant donné la prudence générale, été contrebalancées par d'autres dépenses. Par ailleurs, et surtout, la reprise de provision sur le pécule de vacances a été bien plus importante que prévu, et bien plus importante que les années précédentes. Il est difficile pour T. KEMPENEERS d'anticiper ces montants, qui sont calculés directement par le secrétariat social, et uniquement connus à la sortie des derniers chiffres. G. FONTAINE confirme que de son expérience ces chiffres sont difficiles à prévoir, d'autant que la provision est une chose, et le solde des cotisations une autre. Cependant, T. KEMPENEERS aimerait demander au comptable comment il est possible d'évaluer au mieux le chiffre des provisions.

Les dépenses en termes de rémunérations, charges sociales et pensions sont donc légèrement inférieures aux prévisions. De manière générale, les coûts des ventes et prestations sont relativement conformes aux prévisions, nous notons cependant un glissement non prévu, mais facilement compensé par ailleurs par une baisse d'autres postes, des dépenses sur cachets d'artistes vers le poste 617000. Ce glissement est dû à une plus forte utilisation de contrats Smart, qui se retrouvent dans ce poste.

Les administrateurs se réjouissent du fait que leur demande de présenter en parallèle les comptes, le budget prévisionnel, et le budget de l'année suivante, ait été respectée.

Approbation à l'unanimité des comptes 2015.

3. Présentation du budget de l'année 2016

Présentation par Thomas KEMPENEERS du budget pour l'année 2016. Il est compté en équilibre de 51€, sans inclure le bénéfice reporté de 2015. T. KEMPENEERS attire l'attention des administrateurs sur la perte de 5000 € de subventions liées à la participation au Centre culturel de la commune d'Oreye. Cette perte a dû être compensée tout en maintenant des moyens de fonctionnement à la hauteur, et une programmation solide. Cela signifie que l'année 2016 sera comme les autres années confrontée à la hausse des charges en matière de rémunération, couplée cette fois à une baisse des subventions. Il faudra pour les prochaines années que le Conseil d'Administration prenne position pour assurer la viabilité à long terme du Centre culturel, qui reste cependant encore très sain au niveau de sa trésorerie, et ne connaît pas encore les difficultés d'autres centres culturels réduits depuis des années à un état de faillite virtuelle, et qui ont dû procéder à des licenciements. Pour l'année 2016, les 10.000 € de résultats reportés seront peut-être utilisés pour équilibrer les comptes si la nécessité s'en fait sentir. T. KEMPENEERS appelle les administrateurs à

réfléchir avec lui à des solutions à long terme, maintenant que la situation à court terme est assurée.

Une question porte sur le maintien du budget du Waremme Culture à la hauteur de 2015 alors que la nouvelle formule devrait permettre des économies. Ces économies ne se feront sentir qu'en 2017, et au contraire la première sortie de la nouvelle formule devrait être un rien plus onéreuse.

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes : plusieurs créances sont à récupérer, et il y a plusieurs points à corriger. Le travail des vérificateurs a été particulièrement fouillé cette année, ce qui a permis de déceler quelques anomalies anciennes.

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

4. *Présentation du rapport d'activités de l'année 2015*

Présentation par T. KEMPENEERS du rapport d'activités de l'année 2015. Celui-ci étant disponible pour tous, il n'est pas décrit en détail, mais T. KEMPENEERS insiste sur certains points.

Un chapitre important est consacré à la méthode utilisée pour avancer dans le travail de rentrée dans le nouveau décret des centres culturels. Dernièrement, la deuxième phase des commissions d'analyse partagée a terminé son travail, et les réunions reprendront avec le Conseil d'Orientation, dont les commissions consistaient une étape de formation, en septembre. Chacun est invité à rejoindre le Conseil d'Orientation, qui devrait compter une quinzaine de membres une fois définitivement formé. Le CO devra terminer le travail d'auto-évaluation du Centre culturel, travailler sur la définition des enjeux, puis sur les hypothèses d'action, pour enfin permettre à l'équipe de rédiger le dossier qui doit être présenté au CA et à l'AG avant d'être remis à la Fédération Wallonie-Bruxelles en juin 2017. En prévision de ce travail, et pour tenir la Fédération au courant, toutes les étapes de ce long travail sont explicitées.

Un autre chapitre reprend la totalité des actions menées avec ou sur les communes de Faimies et Oreye. Ces actions vont de l'offre de services à l'organisation d'événements, et présentent un panel complet d'interventions en fonction des demandes arrivées au Centre culturel. Il est nécessaire que les communes associées puissent se rendre compte de la quantité de travail réalisée, qui dépasse largement la somme qu'elles investissent dans le Centre culturel, si l'on compte les heures de travail passées par les travailleurs du Centre culturel.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

5. Information sur le bulletin annuel et sur le bulletin de liaison

Le Centre culturel de Waremmé produit trois fois par ans le magazine « Waremmé Culture » qui reprend les activités du Centre culturel, de l'Académie, de la Bibliothèque Pierre Perret, et de la Maison de Jeunes, ainsi que des associations membres.

Il a été proposé pour la saison prochaine de passer sur un mode différent, afin de résoudre les problèmes d'identification de chaque institution qui étaient souvent dénoncés, et afin de mettre en valeur de manière plus optimale les activités. Le Waremmé Culture comptera désormais un bulletin annuel à paraître en septembre, ainsi que deux bulletins de liaison (rappel des informations déjà données, et nouvelles informations) en novembre et en mars. A terme, ce système permettra également d'économiser sur le coût du Waremmé Culture.

P. EVRARD signale qu'il existe un bulletin d'information à Faimés, qui peut aussi être utilisé. Les newsletters du Centre culturel sont aussi très utiles.

La nouvelle formule est adoptée à l'unanimité.

6. Préparation de l'Assemblée Générale

V. MIGNOLET invite les administrateurs à rejoindre le local des Loisirs où se tiendra l'Assemblée Générale, le quorum étant atteint.

La séance est levée à 19h50.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 17 novembre 2016

Présents : Mesdames et Messieurs D. EYCKMANS, V. MIGNOLET, F. SIMON, P. EVRARD

Mesdames et Messieurs M. KRAEWINKELS, R. DUBOIS, M-C. RENSON, sont excusés

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

La séance est ouverte à 18h40.

Le quorum n'est pas atteint, la réunion n'a donc qu'un rôle consultatif. Cependant, en accord avec les statuts, V. MIGNOLET propose d'envoyer un récapitulatif des décisions prises afin de les faire approuver par les administrateurs par voie de mail.

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 30 mai 2016

Pas de remarques formulées par rapport au PV de la précédente réunion du Conseil d'Administration. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Choix d'un nouveau trésorier

Suite à la démission de J. MANISCALCO, il est nécessaire de trouver un nouveau trésorier pour le Centre culturel. Légalement, ce n'est pas obligatoire, mais cela est rendu nécessaire par les statuts du Centre culturel. Des demandes de candidature ont été envoyées dans ce sens par V. MIGNOLET aux administrateurs. V. MIGNOLET rappelle que la fonction de trésorier n'est pas très lourde statutairement, mais devrait pour un souci de contrôle démocratique recouvrir : le contrôle des comptes annuels, l'élaboration (conjointe avec le directeur) du budget annuel, l'exécution électronique des paiements.

F. SIMON pose sa candidature au poste de trésorière. Les administrateurs présents proposent qu'un mail soit envoyé aux administrateurs absents pour leur demander s'ils s'opposent à cette candidature. Dans le cas contraire, la candidature de F. SIMON sera acceptée. T. KEMPENEERS proposent une rencontre début 2017 pour prendre ensemble les comptes en main.

3. Proposition de revente du gradin de cirque

Présentation par Thomas KEMPENEERS du projet de revente du gradin de cirque, qui n'est plus utilisé depuis plusieurs années, et est prêté à diverses institutions. Ce gradin était utile pour le festival d'art de rue mais ne l'est plus depuis que celui-ci n'est plus organisé. Il encombre l'espace de rangement qui n'est pas très grand, et depuis qu'un nouveau gradin plus intéressant pour la programmation effective du Centre a été construit, il est clairement devenu inintéressant.

Une proposition de revente au Centre culturel d'Engis pour 2500€ avait été émise suite à un avis positif du président, cependant le Centre culturel d'Engis souhaite voir ce prix baisser. Il est demandé au Conseil d'Administration si un prix de 2000€, légèrement inférieur aux estimations, peut être avancé.

Le Conseil d'Administration s'accorde pour une baisse jusqu'à 2000€, mais estime que le gradin ne doit pas non plus être bradé. T. KEMPENEERS signale que d'autres associations pourraient être intéressées, ce qui pourrait permettre de négocier.

4. Point sur les compensations financières accordées aux bénévoles

T. KEMPENEERS signale que Martine Fagnart, bénévole au Centre culturel depuis plusieurs années, et active deux après midi par semaine plus des soirées, souhaite une revalorisation de la compensation financière octroyée dans le cadre de ses prestations. T. KEMPENEERS défend le fait que Martine Fagnart doit assumer de plus en plus de tâches physiques (de plus en plus d'affichage notamment) dues au redéploiement de la promotion. Par ailleurs, elle assume régulièrement des heures en décalé de ses après-midis habituelles. Jacques Pirlet, l'autre bénévole régulier (5 matinées par semaine), ne sera pas éternel, et il semble important de préparer l'avenir.

Il est proposé d'aligner la compensation financière de Martine sur celle de Jacques (700€) en tenant compte de la pénibilité de ses tâches et des heures supplémentaires, tout en faisant un geste sans grande conséquence financière pour le Centre culturel : $418€ + 282€ = 700€$ annuels. La proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration signale par ailleurs qu'il serait important de demander à Jacques Pirlet s'il compte arrêter à un moment son bénévolat, et quand, afin que le Centre culturel puisse s'y préparer. Il serait intéressant aussi de prévoir une valorisation des bénévoles via par exemple un repas offert ou autre invitation.

5. Point sur le processus d'entrée dans le nouveau décret

T. KEMPENEERS fait le point sur le processus en cours d'entrée dans le nouveau décret des centres culturels. Le Conseil d'Orientation a été réuni début septembre et compte comme membres : Geneviève Steffens, Denis Eyckmans, Marie-Chantal Renson, Alexandre Pirson, Anna Chakir, Nicole Renier, Renaud Gavroy, Anne Doguet, Pierre Zwaenepoel, Céline Busin, Emilien Baglio, Elisabeth Stassen, Stéphane Hauwaert, Aristide Koudaya, Jeanine Dubois, Robert Masset, Christophe Evrard, Marc Kraewinkels, Fabrice Deboit, et Boudli El Khattouti, ainsi que les membres de l'équipe du Centre culturel (composition approuvée).

Le premier travail a porté en septembre sur l'auto-évaluation partagée, puis depuis novembre c'est le travail sur les enjeux, en se basant directement sur les résultats des enquêtes de l'analyse partagée, qui est en cours. L'objectif est de terminer le travail sur les enjeux en janvier, et de travailler sur les hypothèses d'action en janvier et février. Le Conseil d'Orientation se réunit par petits groupes en fonctions des disponibilités de chacun, afin de ne pas les épuiser. L'équipe du Centre culturel travaille beaucoup en parallèle à la préparation et à la remise en forme. D. EYCKMANS : il faut vraiment faire attention à ne pas essouffler les membres, mais en tout cas les réunions se déroulent fort bien, et sont très actives. Ce travail doit il être fait tous les 5 ans ? T. KEMPENEERS : oui, mais pour la prochaine nous l'étalerons sur 5 ans, ici il était nécessaire de le faire dans un délai court en réinventant toute une méthode, ce qui représente un très gros travail.

Au niveau des délais, il faut passer dans des commissions communales avant de rendre le dossier au mois de juin 2018. Pour ne pas se faire coincer, il serait bon de posséder un texte sur lequel le Conseil d'Administration pourrait se prononcer pour le mois de mars. Il est proposé qu'une réunion du CA ait lieu début mars pour se prononcer sur les enjeux et hypothèses d'action choisis. Ensuite le dossier complet serait à rendre pour fin avril. Il est proposé aussi de prendre en compte des données déjà connues et publiées, comme les sondages et études réalisés par le conseil des élus Huy-Waremme et par le GAL.

Pour la revendication d'une coopération entre centres culturels avec Braives-Burdinne, Hannut, Remicourt, et Saint-Georges, nous sommes tenus au fait que Braives-Burdinne et Saint-Georges doivent suivre la coordination hutoise et rendre leur dossier en 2018. Comme le porteur de la coopération doit être un des derniers à rendre son dossier, cela doit nécessairement être un de ces deux centres culturels, et ne peut être Waremme, comme cela était généralement imaginé. Le Conseil d'Administration ne voit pas de problème à ce que la coopération soit portée par un autre, étant donné qu'il ne s'agit pas pour autant que ce centre culturel ait une « préséance » sur les autres, la coopération de Hesbaye étant conçue pour donner à chacun un même pied d'égalité.

Le processus est adopté à l'unanimité.

6. Présentation du projet de vade-mecum pour les aides aux associations

T. KEMPENEERS présente le projet de vade-mecum et de nouvelles conventions pour les aides et collaborations avec les associations. Ces documents ont été réfléchis et conçus notamment lors des séances de coaching de l'équipe, et on donné lieu à de nombreux débats internes. Il est prévu de distinguer nettement partenariat de réciprocité (co-construction de projet) et partenariat d'aide-service (service offert par le Centre culturel à une association, sans co-construction). Par ailleurs, la proposition est de supprimer à la fois la nécessité de faire partie de l'Assemblée Générale pour une association souhaitant bénéficier des aides-services du Centre culturel, et la cotisation aux associations membres (qui devenaient automatiquement membres de l'AG). Cela permettrait peut-être de conserver à l'AG des membres dynamiques, et pas ceux qui en étaient uniquement pour bénéficier des services (qu'ils conserveraient toutefois). Par ailleurs, un « droit d'usage », très léger paiement demandé pour l'utilisation d'un bien matériel ou logistique, serait demandé. Il reste de nombreux paramètres à régler (gratuité pour certains partenaires « historiques » ? Mais quid de la justice vis-à-vis des autres ? Composition de l'AG ? etc.).

D. EYCKMANS remarque qu'actuellement les champs libres dans l'utilisation des salles sont étroits et qu'il est donc difficile de profiter du Centre culturel comme association sans planifier des mois à l'avance. Or tout n'est pas possible à planifier à l'avance. Ce sentiment est renforcé par le fait qu'on publie à présent un programme annuel. T. KEMPENEERS dit comprendre le problème, mais le programme annuel ne fait que matérialiser ce qui était déjà le cas : la saison artistique doit être bouclée un an à l'avance, et les partenaires réguliers que sont l'Académie, la Maison de Jeunes, et Catégorie Libre, réservent également leurs dates en avance pour être sûrs de ne pas être oubliés. Il leur a été demandé de limiter leurs dates pour laisser du champ aux autres, mais les demandes sont très nombreuses.

P. EVRARD signale qu'il serait intéressant de profiter de la commission d'examen du dossier d'entrée dans le nouveau décret pour bétonner une fois pour toute le caractère culturel de la salle, bien que ce caractère soit déjà fermement défini dans les documents précédents. Il faudrait aussi dans les nouvelles conventions prévoir des cas de force majeure pour ne pas payer les droits d'usage lorsqu'il y a annulation, et se demander si le prix demandé est le même pour une utilisation durant 1h ou durant 12h.

Le document doit être débattu au prochain Conseil d'Administration, et clarifié.

La séance est levée à 20h05.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 mars 2017

Présents : Mesdames et Messieurs T. CLAES, R. DUBOIS, P. EVRARD, D. EYCKMANS, J. FONTAINE, M. KRAEWINKELS, V. MIGNOLET, J. MOES, M. PHILIPPE, M-J. ROBYNS, F. SIMON

Mesdames et Messieurs F. DELNATTE, J. GIHOUSSE, M-C. RENSON, sont excusés

Invité : Monsieur Thomas KEMPENEERS, Directeur

La séance est ouverte à 19h05.

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 17 novembre 2016

V. MIGNOLET rappelle que la réunion du 17 novembre 2016 n'avait pas atteint le quorum, mais qu'elle a tout de même eu lieu et que les conclusions ont été envoyées par mail aux administrateurs pour approbation. Les points ayant été approuvés par mail par les administrateurs, les décisions prises lors de la réunion du 17 novembre 2016 sont actées.

Le PV de la réunion du 17 novembre 2016 est approuvé.

2. Accueil de la nouvelle trésorière

Suite à la démission de J. MANISCALCO, il était nécessaire de trouver un nouveau trésorier pour le Centre culturel.

F. SIMON a posé sa candidature au poste de trésorière. Un mail a été envoyé aux administrateurs absents pour leur demander s'ils s'opposaient à cette candidature. La décision ayant été actée par mail, il convient de remercier et de féliciter F. SIMON pour sa nomination.

F. SIMON est directrice chez Alternatives Formations, et très active au sein du Conseil d'Administration du Centre culturel. La gestion de la trésorerie n'est pas du ressort exclusif de la trésorière mais se fait en dialogue avec l'animateur-directeur et le président. T. KEMPENEERS a déjà rencontré F. SIMON pour lui expliquer les ressorts de la gestion financière du Centre culturel.

3. Présentation des comptes 2016 et du budget 2017 du Centre culturel

Présentation par Thomas KEMPENEERS des comptes 2016 et du budget 2017 du Centre culturel. Le compte de résultat affiche un bénéfice de 19.866,38 €, qui peut s'expliquer en grande partie d'une part par la récupération d'un grand nombre de créances (en grande partie grâce au travail des vérificateurs aux comptes en 2016), et par la maîtrise des dépenses conjuguée à une augmentation des recettes. Cette bonne nouvelle ne doit pas occulter le fait qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle qui ne reflète en rien ce que sera l'avenir budgétaire du Centre, appelé à se serrer la ceinture dans les prochaines années. Cette manne en trésorerie sera utile pour des investissements et pour la sécurité trésorière de l'institution. Les administrateurs souhaitent que la plus grande part soit affectée à la sécurité future de l'institution.

Le budget 2017 est calculé en équilibre, mais il demandera aussi une grande maîtrise des dépenses.

R. DUBOIS souligne la facilité de lecture offerte par la lecture des comptes en parallèle sur plusieurs années, qui donne une bonne visibilité à l'ensemble. Il note qu'à l'avenir il sera plus judicieux d'augmenter les recettes que de diminuer les dépenses. Par ailleurs, les frais de bouches, assez importants, concernent-ils aussi les spectacles scolaires ? T. KEMPENEERS : oui, il s'agit de tous les frais de bouches d'accueils d'artistes, et aussi les frais de bouches annexes. D. EYCKMANS constate avec satisfaction que les écoles secondaires ont bien répondu à la programmation du Centre culturel en 2016, grâce au travail qui a été mené vers elles depuis plusieurs années, et notamment grâce à la Coordination Prévention Jeunesse dans laquelle s'est impliqué le Centre culturel.

Les comptes 2016 et le budget 2017 sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation du processus de choix des enjeux et des hypothèses d'action dans le cadre de l'entrée dans le nouveau décret, et validation des enjeux et hypothèses d'action choisis par le Conseil d'Orientation

T. KEMPENEERS résume, document à l'appui, le processus mené par le Centre culturel pour l'entrée dans le nouveau décret de novembre 2013. Ce processus a été mené avec les étapes suivantes :

- Définition de la méthode
- Formations et coaching de l'équipe
- Elaboration d'actions de récoltes de « vécus » pour l'analyse partagée
- Travail de réflexion et de récolte de « vécus » mené avec les 1^{ères} puis 2^{èmes} commissions d'analyse partagée
- Synthèse des résultats
- Réunion du Conseil d'Orientation
- Réalisation de l'autoévaluation du dernier contrat-programme

- Définition des enjeux du territoire
- Sélection des enjeux pour le Centre culturel
- Définition des hypothèses d'action et actions concrètes sur base des enjeux

Reste à parcourir :

- Projection budgétaire 2019-2023
- Modification des statuts conformément au nouveau décret
- Rédaction de la demande de reconnaissance
- Approbation de la demande de reconnaissance par les conseils communaux de Waremme et Faimés
- Approbation de la demande de reconnaissance par l'assemblée générale
- Dépôt de la demande de reconnaissance (fin juin 2017)

V. MIGNOLET signale que le présent processus ainsi que les enjeux et hypothèses d'action doivent être approuvés par le Conseil d'Administration afin que l'on puisse rédiger la demande de reconnaissance qu'il transmettra au conseil communal de Waremme. Le Centre culturel est dans les temps pour rendre sa demande, mais il reste encore pas mal de travail, de synthèse et de rédaction.

T. KEMPENEERS présente les enjeux choisis par le Conseil d'Orientation en l'état (ils pourront être modifiés dans la forme et non le fond) :

1) Initiative et Participation :

On constate que la participation citoyenne est souvent initiée et soutenue par les mêmes personnes, ce qui entraîne un manque de renouveau des idées et un essoufflement des porteurs de projet. De plus, la plupart des citoyens sont davantage participants que meneurs.

L'enjeu serait de sensibiliser les citoyens à se transformer en acteurs des changements de société, d'encourager et de valoriser les porteurs de projet, et enfin de remettre au centre de l'action la notion de plaisir chez les organisateurs comme chez les participants.

2) Enfance et Jeunesse

On constate chez les enfants et les jeunes un manque de temps réservé au rêve et à l'imagination, à l'expérimentation.

L'enjeu serait d'offrir à chaque enfant et chaque jeune la possibilité de redécouvrir et de s'approprier les portes qui mènent au rêve, aux relations interpersonnelles, à la liberté, au questionnement, à la curiosité, à l'envie.

Le troisième enjeu n'est pas sélectionné directement, mais doit servir de « méthode » et d'appui pour la menée des deux autres enjeux.

On constate un déficit de relations et des non-dits entre différentes personnes ou différents groupes au sein de la population (jeune/vieux, riche/pauvre, nouveaux habitants/anciens habitants, belge/étranger,..).

L'enjeu serait d'encourager la culture du débat et du conflit démocratique autour des divergences d'opinions afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de s'exprimer et d'être écouté, ainsi que de se mettre en contact avec la diversité des positions et points de vue.

R. DUBOIS constate qu'il s'agit d'enjeux très ambitieux, d'une saine utopie.

D. EYCKMANS, qui a participé dès les 1ères commissions jusqu'au Conseil d'Orientation, souligne le travail colossal mené tant par l'équipe que par les membres du Conseil d'Orientation. Ce travail et le sérieux avec lequel a été mené le choix des enjeux consolide ceux-ci.

J. MOES remarque que l'on peut aussi souligner le manque de lieux d'expression pour les Waremmiens, manque que les enjeux pourraient contribuer à combler.

Les administrateurs félicitent le Conseil d'Orientation pour le travail mené, et approuvent les enjeux et hypothèses d'action à l'unanimité.

Présentation du projet de vade-mecum pour les aides aux associations

T. KEMPENEERS présente rapidement le projet de vade-mecum et de nouvelles conventions pour les aides et collaborations avec les associations, mais ce projet mériterait un débat au sein du Conseil d'Administration, et il ne reste pas suffisamment de temps lors de cette séance-ci.

Le document doit être débattu au prochain Conseil d'Administration, et clarifié.

La séance est levée à 20h35.

Marielle LEJEUNE
Secrétaire

Vincent MIGNOLET
Président

9. Composition et méthode du Conseil d'Orientation

QUI FAIT VIVRE LA CULTURE À WAREMME ? PEUT-ÊTRE VOUS !

APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ORIENTATION DU CENTRE CULTUREL

Le Conseil d'Orientation est une nouvelle instance du Centre culturel, chargé de définir et d'évaluer la politique culturelle sur le territoire de Waremmes pour les années à venir. Quels enjeux pour le Centre culturel ? Comment et avec qui les aborder ? Quels sont les atouts du territoire de Waremmes ? Sur base du travail développé depuis 2014 par des commissions de réflexion sur le territoire de Waremmes, le Conseil d'Orientation sera l'organe central de consultation et d'avis pour le développement de la culture dans notre commune.

Et pourquoi pas moi ?

Vous êtes un citoyen intéressé par la vie associative et culturelle de sa commune ? Vous souhaitez prendre part aux décisions concernant l'avenir de la culture ? Vous brûlez d'envie de vous investir dans un groupe dynamique et engagé ? Nous avons besoin de vous ! Les réunions du Conseil d'Orientation se tiendront avec régularité durant l'année (maximum 10 séances par an). Il s'agit d'une occasion unique de prendre part à la vie du Centre culturel, et de construire un projet dans une perspective de long terme.

Alors, n'hésitez plus ! Envoyez-nous à l'adresse mail ci-dessous votre candidature, ainsi que vos motivations à entrer dans le Conseil d'Orientation, pour le **15 septembre 2016 au plus tard**.

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je suis (représentant d'une association, artiste, citoyen, autre) :

Mes motivations pour entrer dans le Conseil d'Orientation (dix lignes maximum) :

Adresse d'envoi :

Place de l'Ecole Moyenne 9, 4300 Waremmes ou thomas.kempeneers@waremmeculture.be

(Le nombre de places étant limité, les candidatures seront examinées au regard des motivations indiquées)

QUI FAIT VIVRE LA CULTURE À WAREMME ? PEUT-ÊTRE VOUS !

**Appel à candidatures
pour le Conseil d'Orientation
du Centre culturel**

Le Conseil d'Orientation est une nouvelle instance du Centre culturel, chargé de définir et d'évaluer la politique culturelle sur le territoire de Waremmes pour les années à venir. Quels enjeux pour le Centre culturel ? Comment et avec qui les aborder ? Quels sont les atouts du territoire de Waremmes ? Sur base du travail développé depuis 2014 par des commissions de réflexion sur le territoire de Waremmes, le Conseil d'Orientation sera l'organe central de consultation et d'avis pour le développement de la culture dans notre commune.

ET POURQUOI PAS MOI ?

Vous êtes un citoyen intéressé par la vie associative et culturelle de sa commune ? Vous souhaitez prendre part aux décisions concernant l'avenir de la culture ? Vous brûlez d'envie de vous investir dans un groupe dynamique et engagé ? Nous avons besoin de vous ! Les réunions du Conseil d'Orientation se tiendront avec régularité durant l'année (maximum 10 séances par an). Il s'agit d'une occasion unique de prendre part à la vie du Centre culturel, et de construire un projet dans une perspective de long terme.

Alors, n'hésitez plus ! Envoyez-nous à l'adresse mail ci-dessous votre candidature, ainsi que vos motivations à entrer dans le Conseil d'Orientation, pour le **17 avril 2016 au plus tard**.

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Je suis (représentant d'une association, artiste, citoyen, autre) :
Mes motivations pour entrer dans le Conseil d'Orientation (dix lignes maximum) :

Adresse d'envoi :
place de l'Ecole Moyenne 9, 4300 Waremmes ou thomas.kempeneers@waremmeculture.be

*(Le nombre de places étant limité, les candidatures seront examinées
au regard des motivations indiquées)*

Projection de documentaire, intervention de professionnels en la matière, trucs et astuces au quotidien pour améliorer sa consommation, etc. Il y en a pour tous les goûts !
Prochaine séance le 7 avril 2016 : La débrouille pour sortir de la crise : Trucs et astuces de nos anciens.

Plus d'infos et réservation vivement souhaitée auprès de Duchesne Justine : antenne-huy2@viefemine.be ou auprès de Delsaute Patricia 019/52.30.57

Amicale libre des pensionnés de Waremmes et environs

PREMIÈRES ACTIVITÉS DE 2016 :

- Le 26 avril : départ en car pour Bouillon. Visite du château - repas pris en commun - P.M. visite guidée de la ferme des fêtes.
- Jeudi 16 juin : à partir de 13h30, goûter estival gratuit à la maison du village à Bleret + tombola et Lotto-quine.

Renseignements et inscriptions :

0497.20.23.47 (Jo Albert) ou René RENARD au 0473 61 78 72

Ecole d'art et de créativité

EXPOSITION DE PEINTURES

Du 13 Mai au 1er Juin 2016
Bibliothèque Pierre Perret • Entrée libre
Exposition de peintures et de dessins réalisés pour les élèves des ateliers de l'école d'Arts et de Créativité.

Contact : Patricia Deppe au 0497/40.80.44

FAIMES

Comité Viemme et vous

BROCANTE EXTÉRIEURE

Dimanche 10 Avril 2016 • De 7h00 à 17h00
Rue Saint-Georges à Viemme

Réservation des emplacements au 0476/26.17.09 ou vienne.et.vous@gmail.com

Cercle Horticole

« Les Jardins Fleuris de Faimes »

CONFÉRENCE : LE GÉRANIUM

Vendredi 08 Avril 2016 • 20h00 Salle Patria,
rue du Presbytère 2 à Les Waleffes
Entrée gratuite

FOIRE AU PLANTES

Samedi 07 Mai 2016 • De 9h00 à 16h00
Salle du Cortil, rue Cortil Jonet 3 à Borlez
Entrée gratuite

CONFÉRENCE : JARDINER AVEC LA LUNE

Vendredi 13 Mai 2016 • 20h00
Salle du Cortil, rue Cortil Jonet 3 à Borlez
Entrée gratuite

CONFÉRENCE : UN FRAISIÈRE PRODUCTIVE

Vendredi 03 Juin 2016 • 20h00
Salle du Cortil, rue Cortil Jonet 3 à Borlez
Entrée gratuite

Infos : Céleste Materne au 019/56.67.84

Comité des artisans de Faimes

MARCHÉ DES ARTISANS

Weekend des 16 et 17 Avril 2016
Rue des Fermes à Viemme
16 avril : Spectacle pour enfants à 14h30
17 avril : 4^{ème} édition du Marché des artisans
Mise en valeur des créateurs locaux et autres dans des domaines très diversifiés ; animations diverses et didactiques, petite restauration, dans une ambiance musicale conviviale.
Grande tombola, tous les lots sont gagnants, au profit de la Recherche médicale de l'ULG.
Spectacle du samedi payant.

Entrée gratuite pour les visiteurs du marché.
Réservations obligatoires pour les artisans avant le 20 mars 2016.

Contact : Philippe Légèise : 0475/55.99.88 ou zachleg@skynet.be et M-Claire Binet : 019/56.68.47 ou mcbinet@gmail.com

QUI FAIT VIVRE LA CULTURE À WAREMME ? PEUT-ÊTRE VOUS !

APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ORIENTATION DU CENTRE CULTUREL

Le **Conseil d'Orientation** est une nouvelle instance du Centre culturel, chargé de définir et d'évaluer la **politique culturelle sur le territoire de Waremme pour les années à venir**. Quels enjeux pour le Centre culturel ? Comment et avec qui les aborder ? Quels sont les atouts du territoire de Waremme ? Sur base du travail développé depuis 2014 par des commissions de réflexion sur le territoire de Waremme, le Conseil d'Orientation sera l'organe central de consultation et d'avis pour le développement de la culture dans notre commune.

Et pourquoi pas moi ?

Vous êtes un citoyen intéressé par la vie associative et culturelle de sa commune ? Vous souhaitez prendre part aux décisions concernant l'avenir de la culture ? Vous brûlez d'envie de vous investir dans un groupe dynamique et engagé ? **Nous avons besoin de vous !** Les réunions du Conseil d'Orientation se tiendront avec régularité durant l'année (maximum 10 séances par an). Il s'agit d'une occasion unique de prendre part à la vie du Centre culturel, et de construire un projet dans une perspective de long terme.

Alors, n'hésitez plus ! Envoyez-nous à l'adresse mail ci-dessous votre **candidature**, ainsi que vos **motivations** à entrer dans le Conseil d'Orientation.

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je suis (représentant d'une association, artiste, citoyen, autre) :

Mes motivations pour entrer dans le Conseil d'Orientation (dix lignes maximum) :

Adresse d'envoi : place de l'Ecole Moyenne, n°9, 4300 Waremme ou
thomas.kempeneers@waremmeculture.be

(Le nombre de places étant limité, les candidatures seront examinées au regard des motivations indiquées)

Lundi 27/06/2016

Première réunion d'équipe de préparation pour le Conseil d'Orientation

Denis, Thomas, Marie et Julie

Thomas :

A. Trois choses auxquelles ont doit parvenir avec le C.O. :

1. L'autoévaluation

Elle doit être participative et y faire coller tout le travail de l'analyse partagée. Il faut donc aller plus loin que ce qui a été fait par l'équipe avec la boussole. Ce sera une analyse plus pointue : puisque ce qu'on va y déceler sera les objectifs atteints et ceux à atteindre.

➔ On cible quels étaient déjà les enjeux en cours de travail et les actions menées.

- Il faudra cibler les événements/spots/projets : ex. la marche exploratoire
- Notre volonté : avoir des gens dans le CO qui n'ont pas participé à cet événement pour avoir un regard neuf sur ces événements.
- Outils : La boussole – la grille Mangot, qui reste un outil tout à fait valable – Créer un outil.

Quels événements évaluer ? :

- La marche exploratoire – OK
- Le festival d'art de rue ? : Il remonte tout de même à plus de 10 ans et ne fait pas partie du dernier contrat-programme. C'est vraiment lointain même si ça a rythmé fondamentalement la vie du Centre culturel pendant des années, mais n'a plus de réel impact actuellement.
- Le défilé de mode ? Le film et si jeudi ?
- Doit-on choisir nous-mêmes les projets à évaluer ? Oui, il faut qu'on puisse les cibler et en être les moteurs. Ces événements doivent être débattus en réunion d'équipe :

Propositions :

- War'M Explor : cabinet de curiosité/marche exploratoire adulte
- Projet mon corps et alors ? : Le défilé de mode
- Et si jeudi
- Projet scolaire ado autour : Sensibilisation aux Addictions
- Lucha Libro
- La scène aux ados
- Gros concerts
- Cycle théâtre
- Cycle de conférences/débats
- Cycle scolaire

- Spectacles décentralisés
- Aides à la création
- Exposition
- Travail avec catégorie libre.
- Aide aux associations

2. La définition des enjeux

Se fait après l'autoévaluation, puisque se base sur ses données.

3. Déterminer les hypothèses d'actions.

Ces hypothèses seraient formulées, dans l'idéal à partir de janvier.

B. Canevas de la remise de dossier:

Un premier projet sera formulé, puis relu en interne et par un regard extérieur. Suite à l'accord, le texte est passé aux instances du CCW. Cassé et refondu pour le présenter aux instances.

C. le rythme des rencontres :

On n'a pas besoin de prendre 10 exemples d'évènements à évaluer.

Nous n'aurons pas de réunions chaque semaine.

D. Craintes :

Rester dans l'action et non pas dans l'enjeu

Délais très court

Lassitude du groupe de travail

Faire seulement acte de présence

E. Marche à suivre :

Création de deux sous-groupes pour chaque réunion : donc on double les temps et questionnement. Il faut juste penser la mise en commun.

Le timing : on peut se baser sur l'agenda tenu par le CCRemicourt : réunions : 1 plénière – 2 réunions d'évaluations d'activité par sous groupe (ce qui fait 4 en tout) – 1 plénière : enjeux.

F. Qui au Conseil d'Orientation?

10 candidatures déjà reçues :

- Robert Masset
- Geneviève Steffens (Bibliothèque libre)
- Denis Eyckmans (AMO)
- Marie-Chantal Renson (Bibliothèque communale)
- Patrick Coppens/Alex Pirson (Catégorie Libre)

- Anna Shakir (Pont de l'Amitié)
- Marc Kraewinkels
- Jeanine Dubois (ENEO)
- Rencontre photographique d'Oleye (ASBL)
- Christophe Evrard (PAC)
- Anne Doguet (FRW)

Idée :

Refaire un appel à candidature plus court et attractif : accepter que les gens viennent peut-être nombreux au début, puis s'étiolent.

Expliquer de manière très claire que le rythme sera assez soutenu dans le premier trimestre, ensuite plus léger.

Communiquer sur les modes d'animations : lorsqu'on sort de nos murs, les moments plus créatifs.

F. Planning

Préparation de la plénière ENJEUX : 1 et 2 septembre : 9h30 et 16h30 : Equipe

Mardi 25/10 : Journée de travail en équipe : ENJEUX : 9h30 et 16h00

Jedi 3/11 : journée de travail en équipe : Hypothèse d'actions

1ere plénière auto évaluation : 8/09 : Barbecue : 18h00 à 20h00: EQUIPE

Auto évaluation Lundi 19/09 à 18h00 à 20h00 : Marie et Thomas (responsable)

Auto évaluation Vendredi 23/09 à 10h00 à 12h00 : Denis (responsable) et Julie

Auto évaluation Mercredi 28/09 à 18h00 à 20h00 : Julie (responsable) et ??

Auto évaluation Vendredi 30/09 de 10h00 à 12h00 : Marie (responsable) et ???

Plénière Enjeux : le 10/10 de 18h00 à 20h00 : EQUIPE

Mardi 18/10 : 14h30 à 16h30 : Réunion prépa enjeux – Marie (Responsable) : EQUIPE

Jedi 20/10 : 18h00 à 20h00 : Julie (Responsable) : EQUIPE

Vendredi 21/10 : 10h00 à 12h00 : Thomas (Responsable) : EQUIPE

Lundi 24/10 : 18h00 à 20h00 : Denis responsable : EQUIPE

Jedi 10/11 : réunion plénière : décision sur les enjeux : 18h00 à 20h00: EQUIPE

Jedi 1/12 : Super CO au Centre culturel de Saint-Georges : 18h00 à 20h00 : EQUIPE

Hypothèses d'actions :

Mardi 10/01 à 18h00 : hypothèses d'actions

G. Thématique des enjeux :

Racine / ruralité : transversal (éliminé)

Mobilité : éliminé

Environnement : Geer, espaces verts

Jeunesse / Vieillesse

Sécurité

Rencontre (la créativité est un outil)

Esthétique de la Ville et des villages

Respect et tolérance

Procès verbal – Plénière d'ouverture – Conseil d'Orientation du 8 septembre 2016

18h20. Ouverture de la séance par Thomas

Explication de la démarche et présentation de la soirée.

Explication de l'utilité de Conseil d'Orientation – Parallèle avec War'm Explor et le travail des commissions.

Présentation du schéma.

3 tâches principales pour le CO :

- Auto-évaluation partagée : analyse d'actions menées par le Centre culturel ces dernières années afin de définir leur pertinence.

- Travail sur les enjeux : prioriser les défis à relever par le Centre culturel en rapport avec les désirs de la population waremmienne.

- Travail sur les hypothèses d'actions : Que faire pour relever ces défis, définir les projets du nouveau contrat programme

Le CO n'a pas de questions.

17 personnes composent actuellement dans le CO qui seront réparties dans des groupes de travail. Le CO a déjà reçu les dates pour les travaux sur l'Auto-évaluation et les enjeux.

Thomas invite le CO à s'inscrire selon les dates qui conviennent le mieux.

18h32. Présentation de la méthode d'Auto-évaluation par Bénédicte et Marie-Hélène

Exercice : analyse du concert de Grandgeorge.

1ère étape : La méthode de la boussole des potentialités citoyennes (Bénédicte)

Anna expérimente en premier la boussole.

Participation possible au plus grand nombre, reliance via le fait que ce grand nombre de gens communiquent entre eux. Pas de capacité critique, expérimentation peu présente également.

Marie-Hélène explique le principe de la démocratie culturelle en prenant l'exemple de Waremmiens qui viennent aider bénévolement au bon déroulement du concert.

La question de l'accessibilité « à tous » se pose concernant le concert de Grandgeorge. Le CO comprend que l'ensemble de la saison doit être dirigé vers tous les publics et non des spectacles ponctuels.

2ème étape : La cible des réussites (Marie-Hélène)

Lecture des consignes avec le CO et explication des critères.

Public :

Anne commence l'exercice avec le point du public : jeune et/ou familial.

Elisabeth pense que Grandgeorge peut amener un public nouveau de jeunes adultes qui n'a pas l'habitude de venir au Centre culturel. L'annonce du fait que le concert est à public debout devrait se faire avant le concert.

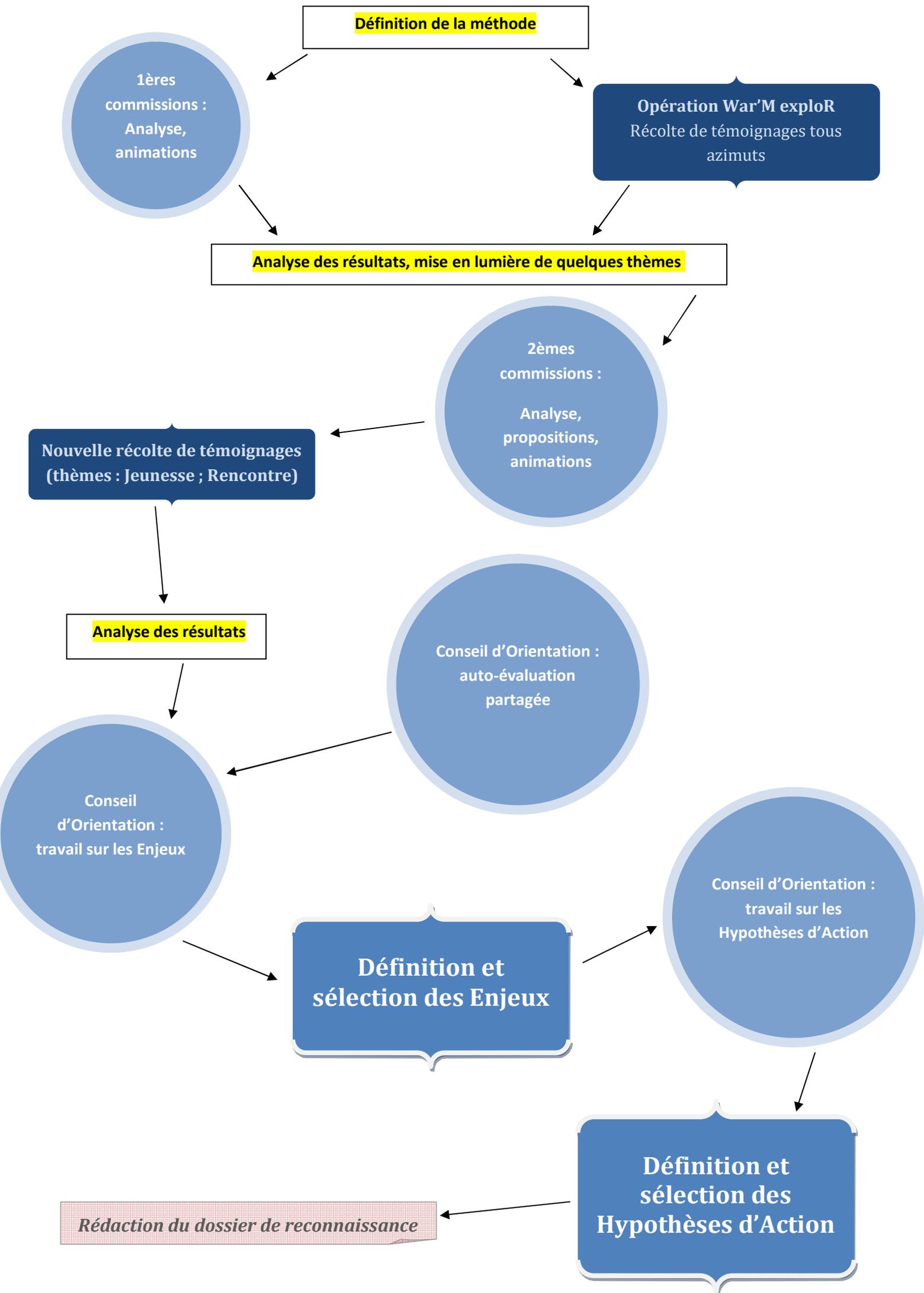
Luc pense qu'un public beaucoup plus mixte participera à l'évènement.

Image :

Anna pense que l'image n'est pas la plus importante dans ce type d'évènement.

L'image du Centre culturel est accrue car le spectacle amène un public différent qui n'a pas l'habitude de venir au Centre culturel.

19h13. Clôture de l'exercice et barbecue d'accueil !

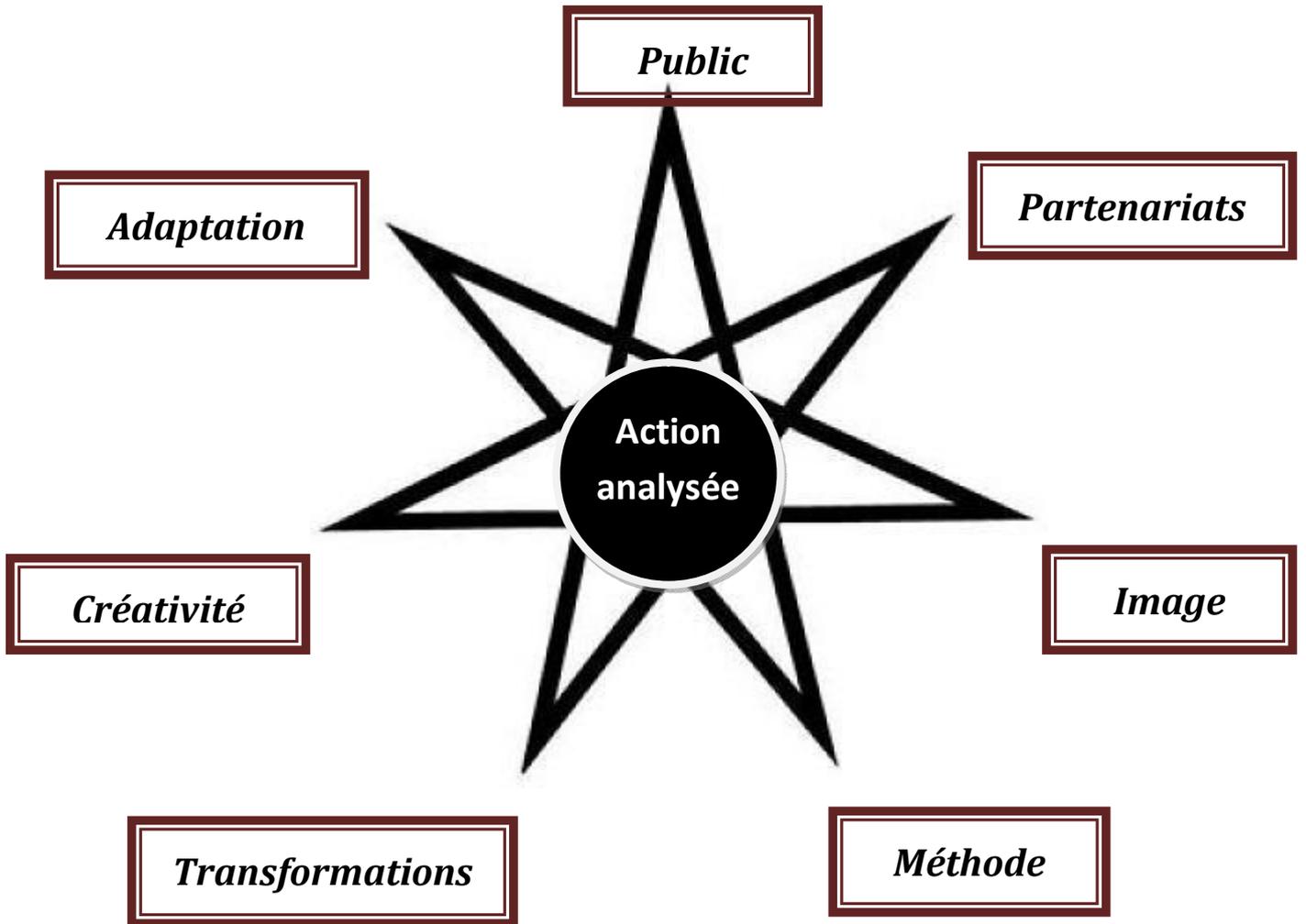


10. Autoévaluation des actions du Centre culturel de Waremme

Préparation d'une méthode d'animation pour l'auto-évaluation

Réunion d'équipe du 27 août 2016

- Faire jouer un rôle aux membres du CO (jeu de rôle) à l'image du « conseil communal »
 - Illustrer/supporter par des objets, des photos, des sons...
 - Interroger sur leur réception personnelle de l'activité
 - Méthode d'évaluation avec des codes couleur
 - Attention : pas par secteur : plutôt par projets, collaborations, ? donc aide service devient
 - Communiquer pendant l'auto évaluation pour savoir si on est en train de se planter ou pas
 - Utiliser des méthodes différentes selon les actions analysées
 - Indicateur de contradiction dans les partenariats à rajouter pas dans la cible mais dans notre synthèse de ses résultats ; idem pour l'activation du réseau socio-culturel
-
- « Partenariats » dans la cible : quelles peuvent être les plus-values, les difficultés rencontrées ?
-
- « Le public » : « « qui est venu ? » pour Ed perm ; « quelle a été la motivation ? » pour Aide service, « public déjà acquis ou nouveau public ? »
-
- « Transformations » : « est-ce que mon regard sur le monde a changé ? » ; « le public a-t-il appris quelque chose ? » ; « initiatives nouvelles ou démarches de participation suite à l'action ? »
-
- « Adaptation au public » : était-ce adapté au public ?
-
- « Méthode » : « des actions de médiation ? » ; « le public a-t-il participé à l'élaboration et à l'évaluation de l'action » ; « comment concrètement (réunions, questionnaires, photolangage, débat, forum, agora,... ? »
-
- « Communication-image » : « le public a-t-il perçu le rôle et les enjeux du CC ? » ; « impact sur l'image du CC »
-
- « Créativité » : « A-t-on inventé ou osé quelque chose de nouveau ? » ; « cette créativité a-t-elle entraîné des résultats durables ? »



Méthode commune d'animation pour l'auto-évaluation

1) Modalités de l'évaluation

Participants :

- **Equipe : 6 personnes**
 - Thomas Kempeneers
 - Bénédicte Jeanbaptiste
 - Marie-Hélène Alonso
 - Julie Van Henden
 - Denis Martin
 - Geoffrey Mornard

- **Conseil d'Orientation : 17 personnes**
 - Geneviève Steffens (Bibliothèque publique libre de Hesbaye)
 - Denis Eyckmans (AMO A l'écoute des jeunes)
 - Marie-Chantal Renson (Bibliothèque communale Pierre Perret)
 - Patrick Coppens (ASBL Catégorie Libre)
 - Boudli El Khattouti (ASBL Hesbaye Pont de l'Amitié)
 - Nicole Renier
 - Renaud Gavroy
 - Anne Doguet (Fondation Rurale de Wallonie et ADL Berloz-Geer-Faimes-Donceel)
 - Pierre Zwaenepoel
 - Céline Busin (Maison de Jeunes l'Atel'Yé)
 - Elizabeth Stassen-Sumkay
 - Stéphane Hauwaert (CAL Province de Liège)
 - Aristide Koudaya (ASBL Zone Grise et Rencontres Photographiques d'Oleye)
 - Marc Kraewinkels
 - Jeanine Dubois (Enéo)
 - Robert Masset (Comité Hubert Krains de Faimes)
 - Christophe Evrard (PAC Huy-Waremme)

Rythme :

- Jeudi 8/09 à 18h : plénière de reprise (explication de la méthode, activité de mise en jambe... et barbecue d'accueil !)
- Lundi 19/09 à 18h00 à 20h00 : travail sur l'auto évaluation
- Vendredi 23/09 à 10h00 à 12h00 : travail sur l'auto évaluation
- Mercredi 28/09 à 18h00 à 20h00 : travail sur l'auto évaluation
- Vendredi 30/09 de 10h00 à 12h00 : travail sur l'auto évaluation
- Lundi 10/10 de 18h00 à 20h00 : plénière de synthèse de l'auto évaluation et préparation du travail sur les enjeux

Lieu :

Centre culturel de Waremme, place de l'École Moyenne, 9 à 4300 Waremme.

Décentralisation si nécessaire : Atel'Yé, Maison communale, lieu neutre.

2) Objectifs de l'auto-évaluation :

L'auto-évaluation des activités du Centre culturel doit permettre de « photographier » et d'analyser en profondeur les actions observées.

Les données recueillies seront de type objectif ou subjectif, mais toujours appuyées par une méthodologie propre et solide.

- **Typologie de chaque action :**
 - Date(s) et saison de référence
 - Lieu de l'activité
 - Titre, dénomination
 - Type d'activité
 - Nombre et type de publics
 - Conditions d'accès (prix d'entrée,...)
 - Récurrence
 - Insertion dans un programme complet

La typologie de chaque action analysée en Conseil d'Orientation est réalisée par un membre de l'équipe du Centre culturel et transmise au CO, avec toutes les documentations nécessaires à sa connaissance du dossier.

- **Adéquation par rapport aux objectifs d'exercice du droit à la culture**
 - Liberté artistique
 - Promotion et conservation des patrimoines et des cultures
 - Accès à la culture
 - Participation à la culture
 - Liberté de choix en matière culturelle
 - Participation à la prise de décision

Il ne s'agit pas de répondre pour chaque action aux 6 objectifs, mais de déterminer à la suite de l'auto-évaluation des actions si et comment le Centre culturel a répondu à ces objectifs.

- Cet objectif a-t-il été rencontré ?
- A travers quel projet ?
- Quelles sont les améliorations à apporter ?
- Quelles améliorations doivent-elles constituer des priorités dans le futur (réussites à prolonger) ?

- Evaluation sur un « thermomètre » de la pertinence du Centre culturel pour cet objectif.
- **Adéquation par rapport aux objectifs du précédent contrat-programme**

Le précédent contrat-programme a défini un certain nombre d'objectifs par secteurs, regroupés autour de la préoccupation commune de « rencontre des publics ».

Il ne s'agit pas de répondre pour chaque action à tous les objectifs, mais de déterminer à la suite de l'auto-évaluation des actions et du fonctionnement général du Centre culturel si et comment l'institution a répondu à ces objectifs.

- Cet objectif a-t-il été rencontré ?
- A travers quel projet/quelle amélioration du fonctionnement du Centre culturel ?
- Quelles sont les améliorations à apporter ?
- Quelles améliorations doivent-elles constituer des priorités dans le futur ?
- Evaluation sur un « thermomètre » de la pertinence du Centre culturel pour cet objectif.

3) Travail préparatoire en équipe

2 sélections :

- **Pour le Conseil d'Orientation :** actions à analyser en groupe élargi, en raison de leur importance particulière dans l'histoire et la progression du Centre culturel, ou de leur complexité entraînant la nécessité de les soumettre à de nombreux regards.
- **Pour l'équipe :** actions à analyser en groupe restreint, avec pour objectif de compléter le regard porté par le Conseil d'Orientation sur les actions qui lui ont été soumises, en adjoignant une série d'actions considérées comme moins importantes ou moins complexes, mais néanmoins structurantes pour le Centre culturel.

Sélection générale des actions observées :

Effectuée sur base d'un choix large de l'équipe

- « War'M ExploR » : cabinet de curiosité/marche exploratoire adulte
- Projet « Mon corps et alors ? » : Le défilé de mode
- Film « Et si jeudi »
- Projet scolaire dans le cadre de la CPJ Sensibilisation aux Addictions
- Lucha Libro
- La Scène aux Ados
- Gros concerts de rentrée
- Cycle théâtre 15/16
- Cycles de rencontres/débats
- Cycles de théâtre et musique pour le public scolaire
- Spectacles décentralisés (Faimés, Oreye, Lantremange, etc.)
- Aides à la création
- Cycles d'expositions
- Travail avec l'asbl Catégorie Libre.
- Aide aux associations

La sélection ne doit bien entendu pas être exhaustive mais doit pouvoir rendre compte des diverses facettes du travail du Centre culturel.

!!!!!!! Selon les critères de la FWB, il est préférable d'analyser des actions et des projets plutôt que des secteurs. Ex : on n'analyse pas « théâtre scolaire » mais « projet assuétudes » qui par recoupements (voir méthode plus loin) et parallélisme, en vient à faire parler du secteur.

Cette sélection peut encore s'étoffer lors d'une séance de travail en équipe.

- 1) Préparation du travail : « épiluchage » des rapports d'activité depuis 2010 afin de retrouver l'ensemble des actions et de les classer (dans les catégories sélectionnées ci-dessus ou dans de nouvelles catégories à créer)
- 2) Envoi de la liste ci-dessus à l'équipe
- 3) Présentation de cette préparation à l'équipe
- 4) Tour de table en équipe pour l'ajout éventuel de l'une ou l'autre action dans la liste

Lors de cette même séance de travail, l'équipe détermine ensuite quelles seront les actions observées en CO.

Sélection pour le Conseil d'Orientation :

Sélection réalisée par l'équipe et soumise au Conseil d'Orientation pour approbation puis travail. Les actions sélectionnées seront sans doute les plus denses, les moins ponctuelles (ex. : aide aux associations, cycles culturels pour le public scolaire...) : il n'est donc pas nécessaire, et il est même dangereux d'en soumettre trop au Conseil d'Orientation.

Nous préconisons une grande action par moment de travail en CO (temps de réunion limité à 2h), assorti d'une petite action à faire analyser s'il reste du temps (et qui sera dans le cas contraire reversée dans le pot de l'équipe).

- 1) Processus d'élection sans candidat pour la proposition des quatre actions (10 minutes de réflexion pour chacun pour effectuer son choix et le justifier)
Les critères de choix de l'action sont basés sur :
 - Actions dont nous sommes fiers. Pourquoi ?
 - Importance dans l'histoire du Centre culturel
 - Facteur de progression : enseignements positifs ou négatifs cruciaux
 - Valeur d'exemple pour un certain nombre d'autres actions
 - Diversité (complexité) de l'action, en rapport avec la boussole
- 2) Lorsque le consentement est obtenu, rédiger la justification générale du choix
- 3) Choix ensuite moins « contraint » pour les quatre petites actions annexes éventuelles

Sélection pour l'équipe :

Le reste des actions sont versées dans le pot de l'équipe. Ces actions seront analysées dans ce cercle restreint lors de séances de travail particulières.

Prise de connaissance de la méthode de travail avec le Conseil d'Orientation :

L'équipe prend connaissance de la méthode proposée (boussole, cible) pour le travail d'auto-évaluation avec le CO.

Commentaires, ajouts et modifications sont faits lors d'un tour de table pour répondre aux questions et/ou bonifier la méthode.

Des méthodes techniques de prise de note et de rendu en direct de ces notes sont proposées :

- Sténo sur ordinateur avec projection en direct (quel programme informatique ?)

- Sténo sur tableau (feuilles ? magnétique ?) par un animateur, complétée par une sténo fine par l'autre animateur

Expérience d'analyse :

L'équipe sélectionne une de ses actions et en réalise l'analyse, comme « expérience » en vue du travail similaire à animer pour le Conseil d'Orientation. Ainsi la méthode est éprouvée et comprise par tous, voire modifiée si nécessaire.

Typologie des actions :

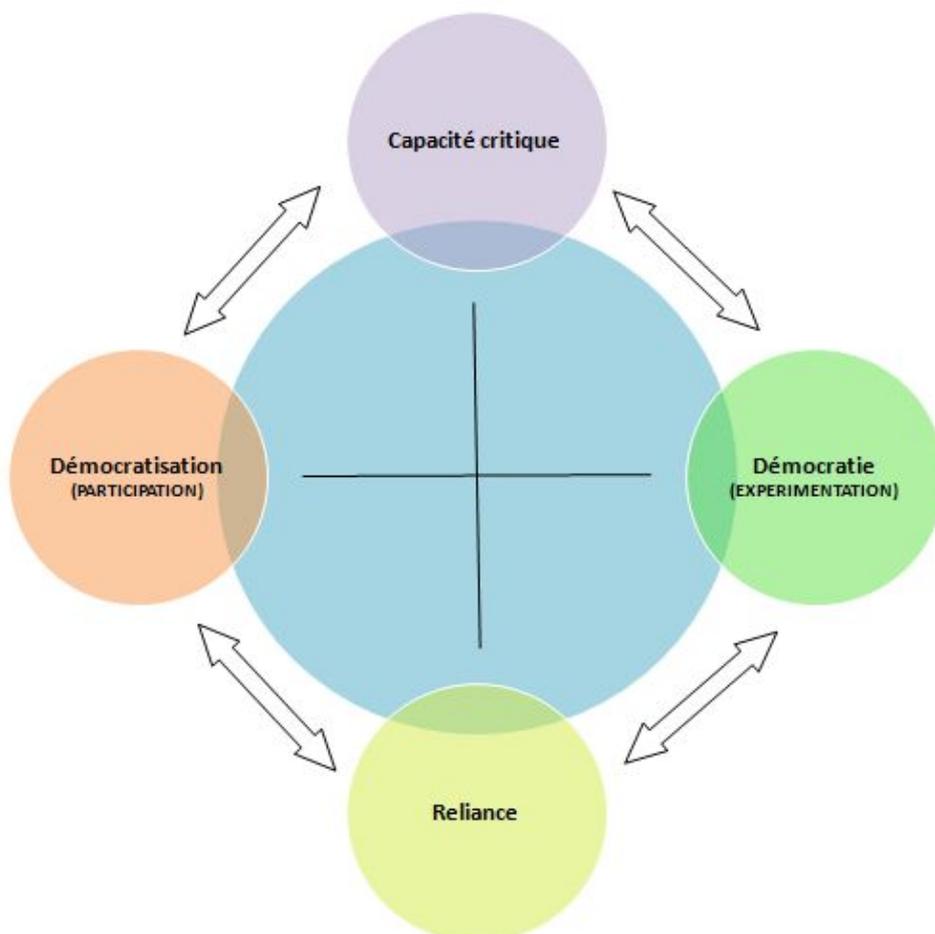
La typologie (date(s), lieu(x), titre, etc.) de chaque action devra être complétée, et transmise au plus vite au Conseil d'Orientation, ainsi qu'un résumé (extrait de promotion par exemple, ou rédactionnel plus dense) du contenu de chaque action.

Travail à répartir entre plusieurs membres de l'équipe.

4) Méthode d'analyse avec le Conseil d'Orientation

La boussole des potentialités citoyennes

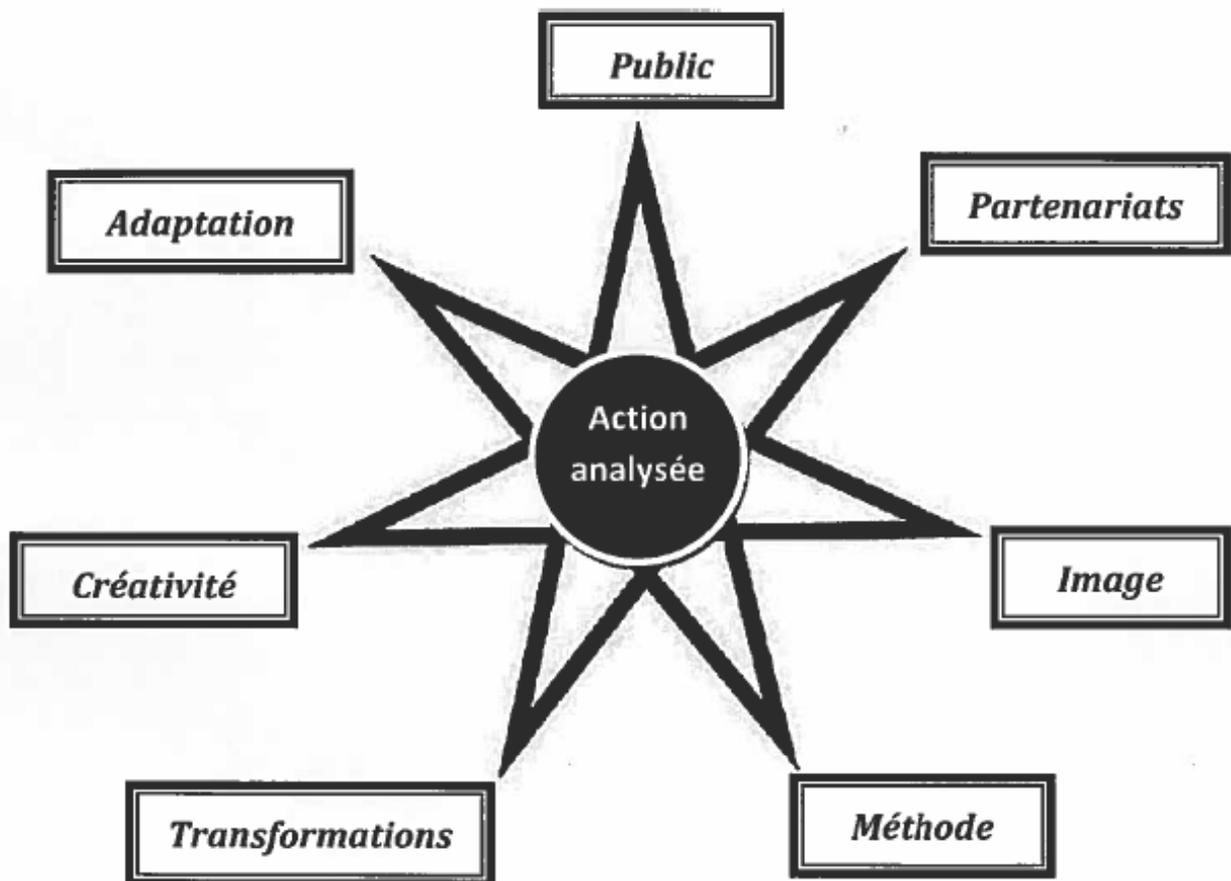
Placer chaque action ou ses composantes sur la boussole.



Permet de :

- Positionner chaque action ou ses différentes composantes par rapport à son impact
- Amorcer la réflexion sur chaque action par un questionnement sur sa réception réelle (en opposition à son impact voulu ou supposé)
- Définir immédiatement le potentiel (passé ou futur) de l'action par rapport aux missions fondamentales du Centre culturel

La cible des réussites



« **Partenariats** » : « quelles peuvent être les plus-values, les difficultés rencontrées ? »

« **Public** » : « « qui est venu ? » ; « quelle a été la motivation ? » ; « public déjà acquis ou nouveau public ? » »

« **Transformations** » : « est-ce que mon regard sur le monde a changé ? » ; « le public a-t-il appris quelque chose ? » ; « initiatives nouvelles ou démarches de participation suite à l'action ? »

« **Adaptation au public** » : « était-ce adapté au public ? » ; « au milieu d'implantation du Centre culturel ? » ; « à l'époque ? »

« **Méthode** » : « des actions de médiation ? » ; « le public a-t-il participé à l'élaboration et à l'évaluation de l'action » ; « comment concrètement (réunions, questionnaires, photolangage, débat, forum, agora,... ? »

« **Image-communication** » : « le public a-t-il perçu le rôle et les enjeux du CC ? » ; « impact sur l'image du CC »

« **Créativité** » : « A-t-on inventé ou osé quelque chose de nouveau ? » ; « cette créativité a-t-elle entraîné des résultats durables ? »

Permet de :

- **Répondre à des questions précises concernant chaque action**
- **Aborder de manière concrète des points pourtant subjectifs**
- **Répondre à la plupart des questions portant sur les objectifs de l'exercice du droit à la culture**
- **Travailler sur les comparaisons entre actions : similarités et oppositions**
- **Partir d'une action pour ouvrir sur un secteur ou un pôle commun**
- **Dégager des points prioritaires d'intérêt pour le futur**

➤ Pour chaque question, un schéma de réflexion est à suivre :

- Réponse
- Exemple similaire ; exemple opposé
- Éléments de similarité et d'opposition dans chacun des exemples ; atouts-faiblesses
- Conclusion sur base de la comparaison de ces exemples
- Atouts-faiblesses dégagés par la conclusion

Ex. : analyse de l'action identifiée « projet Assuétudes avec la Coordination Prévention Jeunesse »

**Action analysée : projet
« Assuétudes » avec la
Commission Prévention
Jeunesse**

Public

**Autre
question
?**

Qui est venu ?

Quelle a été la motivation ?

**Public déjà acquis ou
nouveau public ?**

**Exemple d'action avec
conclusion similaire
Comparaison atouts-
faiblesses**

**Exemple d'action avec
conclusion opposée
Comparaison atouts-
faiblesses**

**Atouts à poursuivre
prioritairement**

**Faiblesses à améliorer
prioritairement**

**Conclusion sur base de
ces comparaisons**

**Questions non résolues à
poser en externe**

Auto évaluation : Séance de travail en équipe le 02/09/2016

1. Modalités de l'évaluation

Quelques infos

Une partie en équipe et l'autre en CO (17 personnes pour l'instant)

L'équipe est membre à part entière du CO

Le Co doit encore être avalisée par le CA,

Rythme : 8/09 pour l'accueil

4 réunions de travail en groupes restreints

Puis suivi du canevas

2. Objectifs de l'auto-évaluation :

- a. Faire la typologie des actions, compris comme sa fiche d'identité : prévu pour la fin de la journée. Ce sont des **données objectives** qui doivent sortir.
Attention, il ne faut pas y donner d'opinions pour ne pas « tuer » les réflexions du CO.

- b. 2 groupes de **données subjectives** :

- A. L'adéquation des actions par rapport aux droits à la culture (6)
Ce sont des droits démocratiques d'usage et d'accès à la culture.
- Liberté artistique
- Promotion et conservation des patrimoines et des cultures
- Accès à la culture
- Participation à la culture
- Liberté de choix en matière culturelle
- Participation à la prise de décision

- B. L'adéquation des actions par rapport au précédent contrat-programme (2011-2015) : cfr la liste

Pour le précédent contrat-programme il est important de savoir s'ils ont été rencontrés oui/non ou pas.

- Objectif a-t-il été rencontré ?
- A travers quel projet/amélioration du fonctionnement du CC
- Améliorations à apporter ?
- Améliorations prioritaires dans le futur

- Evaluation sur un « thermomètre »

Toutes nos actions ne doivent pas être analysées (comme demandé précédemment), il faut surtout analyser certains projets.

3. Travail de préparation en équipe :

Il est important de bien cibler les actions qui nous serviront ensuite dans notre travail quotidien ou dans la détermination des futures actions du CC.

Remarque : les animateurs seront en position neutre pendant l'auto évaluation

- ⇒ Sélections dans les actions du CC : Une fois analysée et équipe et une autre fois en CO. Pourquoi ? : On veut sortir un regard subjectif de la part du CO (un rêve) VS le vécu de l'animateur. De l'imagination du CO pourrait déjà tendre du contenu nécessaire à la formulation des futurs enjeux.

Remarque : il faut que l'action puisse être comprise par le CO, même s'ils n'ont pas participé à celle-ci.

4. Méthode :

Deux outils : La boussole et la cible des réussites (revue et corrigée).

Ex. projet Lucha Libro :

LA BOUSSOLE

Capacité critique : repenser, revoir le monde

Reliance : création de sociabilisation

Démocratisation : participation

Démocratie : expérimentation de la culture

Chacun des participants aura reçu la description de l'action – Ils ont un post-it pour positionner leur nom sur la boussole.

Ce moment n'est pas débriefé en groupe, puisqu'il se sera à la fin.

LA CIBLE DES REUSSITES :

Public : qui est venu ? Quelle a été la motivation, public acquis ou nouveau ?

Les partenariats : leur plus-value et les difficultés rencontrées

Image : le public a-t-il perçu le rôle et les enjeux du CC ?

Méthode : Actions de médiations ? Le public y a-t-il participé ?

Transformations : est-ce que mon regard a changé sur le monde parès l'action ? Le public a-t-il appris quelque chose ? Des démarches par la suite sont-elles nées ?

Créativité : chez nous, dans le public, etc. ; est-ce que cette créativité amenée des résultats durables ?

Adaptation : Était-elle adaptée au public ? Au milieu d'implantation du CC, et à l'époque ?

Remarque : Est-ce que les réponses arriveront –elles de toute part du groupe.

Attention : sur ces cibles, nous devons grader finalement la réussite de chaque branche : le plus proche du centre est le plus réussi

Idée : mettre cette cible au propre et aussi leur en donner une propre.

ATOUT/FAIBLESSE :

Quels sont, selon eux, les atouts et les faiblesses de l'action : ce qui leur semble prioritaires, l'enseignement, etc.

Ils pourront aussi imaginer des questions par rapport à ce qu'à soulevé l'actions : EX. : nous avons des faiblesses dans nos relations avec l'école : nous pouvons rencontrer des experts : directions, inspections, etc.

BOUSSOLE :

On clôture en refaisant la boussole :

1° Est-ce que votre positionnement a changé à la suite de la discussion ?

2° A votre avis, dans l'avenir où pourrait-on la faire se positionner ?

BUT : de cette auto évaluation, on va pouvoir nourrir nos réflexions sur les enjeux et les hypothèses d'actions futures.

5. Critères de sélections des actions :

Des actions dont nous sommes fiers

L'importance de l'action dans l'histoire du CC

Les facteurs de progression

La valeur d'exemple pour d'autres actions

La diversité et la complexité de l'action dans la boussole.

Les actions ne doivent pas être toutes dans un même domaine d'action (exemple en éducation permanente)

Les actions ne doivent pas toujours être dans un secteur, il faut avoir une vision plus globale. (ex : cycle théâtre : OK - cycle diffusion : NON)

Les actions réfléchies :

Dans la sélection y-a-t-il des choses à impérativement choisir :

Ajouter :

Le cycle de conférences

Travail avec l'académie

ALC : en chantier – les différences H/F

YPDL

Le Comité spectateur

Le projet élection

Atelier/stage (déjà évalué en équipe avec l'arrête de poisson)

Marie :

Cycle théâtre : pcq j'en suis fière

L'aide aux associations : pour l'importance dans l'histoire du CC

Projet scolaire : facteur de progression

Diversité de l'action par rapport avec la boussole : War'm explor

Denis :

L'histoire du CC : War'm explor et aide aux assoc

Facteur de progression : cycle de rencontre/débat : plutôt ascendant à mon sens

Valeur d'exemple : aide à la création en général

Julie :

Lucha libro

Et si jeudi

Projet de sensibilisation aux addictions

La scène aux ados

Béné :

Par rapport à l'avenir : War'm explor

Mon corps et alors : dans la démocratisation culturelle /démocratie y sont complètement

La scène aux ados : à encore améliorer

Les décentralisations dans les petits villages voisins par rapport aux perspectives futures du CC

Geoffrey :

Fonctionne par échantillons

War'm Explor

Lucha Libro

Théâtre et musique pour le scolaire en général

Catégorie Libre : pour la diversité de ce qu'ils proposent

Thomas :

Catégorie libre : dans le sens aide aux associations et d'aide à la création

Le cycle de conférences : grosse importance sur l'histoire du CC et peut encore progresser

Le projet addiction : un secteur prééminent qu'est le scolaire et les partenariats

War'm Explor

Sont gardés :

Et si jeudi

Précisons aide aux associations : **Catégorie Libre** : facile à expliquer? **MJ** : intéressant pour nous ? Académie (pas très excitant)?

Nous allons évaluer donc : MJ et Catégorie Libre en équipe et Catégorie libre en CO

Lucha Libro

La scène aux ados

Test Auto Evaluation en équipe : Aide aux associations Lucha libro :

Réunion du 6/09/2016

1. Typologie

Dates :

24 avril 2015 à 20h (2014-2015)

16 octobre 2015 à 20h (2015-2016)

15 avril 206 à 20h (2015-2016)

Lieu :

Centre culturel de Waremme – Salle des Douches

Titre :

Lucha Libro – Tournoi de catch littéraire

Type d'activité :

Performance d'improvisation littéraire mise en scène

Conditions d'accès :

Participants : inscription gratuite. Libre pour les deux premières éditions, sur recrutement par les capitaines désignés pour la troisième.

Public : au chapeau pour la première édition, 5€ tarif fixe pour les deux suivantes.

Récurrence :

Bisannuelle pour les deux premières, annuelle ensuite.

Insertion dans un programme complet :

Promu comme un spectacle de la saison. Pas d'insertion dans un cycle.

Description :

La Lucha libro est née à partir d'un projet ALC basé sur l'appropriation des livres, la lecture et l'écriture.

Ce concept a été travaillé par l'asbl liégeoise La Zone

La Lucha Libro trouve son origine en Amérique Latine, où le catch, ou « Lucha Libre », est un sport-spectacle de grande audience, et très ancré dans la culture. L'idée originale est de transférer la pratique des lettres, par essence solitaire, sur une scène, de la « spectaculariser » comme l'est la lutte dans le catch latino-américain. Les concurrents sont déguisés et doivent se « fabriquer » un personnage. Ils incarnent ce personnage durant toute la soirée, et peuvent en jouer, pour renforcer la continuité du show. L'anonymat est essentiel.

Ils sont soumis à des épreuves d'écriture « en temps réel » de textes, en fonction de paramètres définis par le public et l'équipe, et avec un temps d'écriture limité à 3 minutes. Pour chaque match, deux joueurs sont appelés sur la scène, et disposent d'un ordinateur. Ce qu'ils écrivent est projeté sur deux écrans situés derrière

eux : tout le public participe donc, et peut réagir à ce qui est réalisé. Après lecture de chacun des textes, les gagnants sont désignés par le public. N'importe qui peut s'inscrire. Il s'agit vraiment d'un spectacle « festif », avec animateur de salle (donne le véritable rythme à la soirée, et son ambiance conviviale), DJ, technicien lumières, lecteur de textes, technicien informatique, compteurs de votes. Par ailleurs, pour la première édition, l'asbl Catégorie Libre avait prévu une animation d'entre-actes sur le thème du catch.

La troisième édition s'est jouée par équipe. L'inscription n'était donc pas libre : des capitaines ont été choisis par le Centre culturel, et chargés de former leur team.

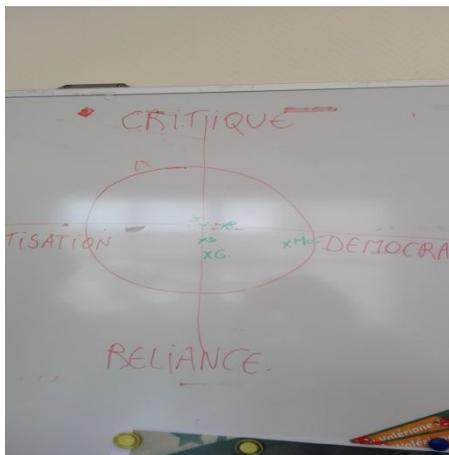
Les joueurs reçoivent des consignes pour leur match. Avant chaque match est tiré d'un chapeau soit une thématique, soit un genre littéraire. Les thématiques sont sélectionnées au préalable par l'équipe en fonction de l'actualité culturelle.

L'habillage musical réalisé par le DJ permet de souligner les différents moments de la soirée. Idem pour l'habillage lumière.

L'objectif de départ était de privilégier l'ambiance conviviale à l'ambiance compétitive.

2. La boussole

Ex. : l'inauguration du cabinet de curiosité : reliance est créée pcq les gens se rassemblent sous le chapiteau...



3. La cible des réussites

- Le public

Qui est venu ?

- Le public a changé d'une LL à l'autre : le premier : supporters liés aux Otas, puis plus vraiment par la suite. La grosse majorité sont des gens qui connaissent le CC.
- Public là par rapport aux candidats essentiellement. Le public et les candidats peut-être partiellement acquis car de Waremme. On n'a pas attiré un public extérieur à la participation.

- Nos proches et ceux des participants.
- Les connaissances des participants et de toutes les tranches d'âge assez mélangé.
- Accompagnants et quelques curieux, certains sont revenus aux trois.

Quelle a été la motivation du public ?

- La curiosité de savoir ce que c'était et comment ça fonctionnait. Pour les deux autres : l'amusement. La troisième : nouvelles personnes venant soutenir des gens.
- Le soutien aux candidats.
- Soutenir les candidats et la curiosité.
- Supporter les joueurs.
- Supporter et passer un bon moment.

Public acquis ou nouveau ?

- Des personnes proches du CC et qui connaissent les activités du CC, peut-être quelques nouveaux.
- Gravite autour des candidats, donc pas forcément nouveau.
- Public pas acquis encore, surtout si les participants en viennent pas.
- Un peu de public acquis juste pour ça, et pas forcément pour les autres activités.
- Une partie du public est acquis

But : que le public vienne de loin, soit moins fluctuant.

- Partenariats

Plus-values et difficultés rencontrées ? Y-a-t-il une opportunité à ouvrir à un nouveau partenariat ?

- Le public de La Zone n'a pas suivi, alors que je pensais que le reste de l'association suivrait. Nous avons finalement surtout travaillé avec le coordinateur de l'asbl.
- La plus-value de l'animateur mais qui a un agenda très chargé

- Image

Impact sur l'image du CC ? Le public a-t-il senti le rôle et les enjeux du CC ?

- Le public n'a pas perçu nos missions.
- Ça a eu un impact positif sur l'image, mais tout petit.
- Le public retient quelque chose par rapport à notre capacité à créer quelque chose.
- C'est une activité pendant laquelle nous sommes très actifs, ce qui donne une image dynamique et cool d'investissement de l'équipe.
- Le côté créatif et novateur ainsi que le fait que l'on voit que l'on s'amuse.
- L'image dynamique et originale.
 - ⇒ Attention, peut-être que ça reste difficile aux gens de venir pcq on a un côté pompeux, littéraire. Attention également au fait qu'on ne perçoit pas vraiment les missions du CC puisque c'est tout de même une forme de diffusion, même éloignée.

- Méthode

Des actions de médiation – le public a-t-il participé à l'évaluation de l'action

Sans objet.

- Transformation

Le public a-t-il appris quelque chose ? le regard sur le monde a changé ? Nouvelles initiatives ou démarches de participation suite à l'action ?

- Le projet a été exporté ailleurs
- Le public a spontanément fait des propositions d'adaptation de l'action.
- Le public a appris qu'on pouvait s'amuser avec les mots et des choses qui peuvent sembler pompantes de l'extérieur, a appris qu'il pouvait participer à ce genre de choses
- La transformation du regard du public sur l'écriture
- Des gens qui sont montés pour la première fois sur la scène, ils ont donc appris quelque chose sur eux-mêmes.

- Créativité

- On a osé quelque chose de nouveau
- Résultat durable suite aux rééditions
- Nouveau dans le mode de participation
- Renouveau dans la création de l'action

- Adaptation

- Nous n'avons pas réellement attiré de foule
- Si le public c'est l'environnement de la personne qui participe, nous l'avons réussi à choyer ce public familial
- Ce projet n'est pas adapté à Waremme en 2016
- Que faire du public qui ne sait ni lire, ni écrire.
- Faire encore fonctionner le bouche à oreille
- Manque de collaboration avec la bibliothèque et d'autres partenaires évidents.
- C'est beaucoup plus adapté de le faire à Bruxelles et à Liège, plutôt qu'à Waremme.

4. Atout/faiblesse

C'est global, c'est une synthèse :

Pour moi l'atout principal est la créativité, on a encore un potentiel immense dans cette catégorie. On n'a pas peur de le faire évoluer, on n'est coincé par rien du tout, on a une liberté totale sur ce projet.

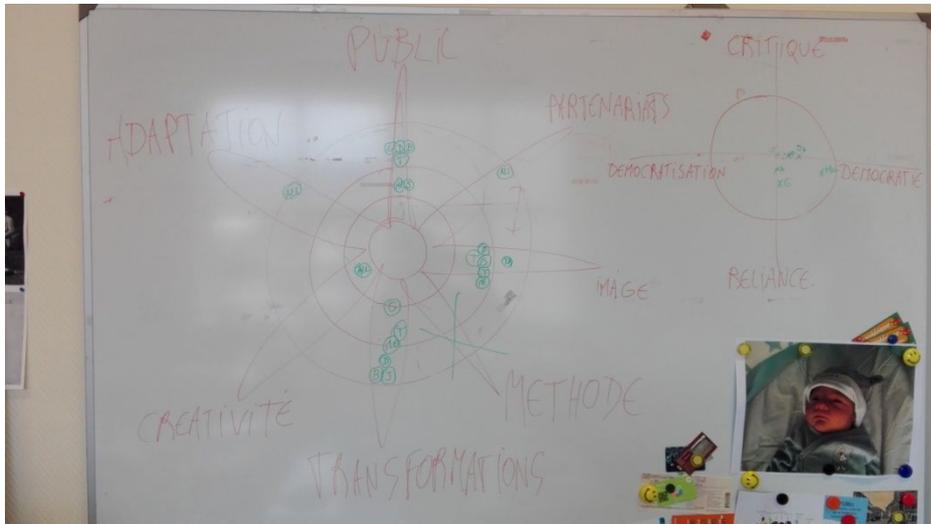
L'adaptation est un atout. On ne s'adapte pas à ce que les gens veulent qu'on fasse, il faut continuer à surprendre les gens.

Notre motivation est un atout, on a encore envie de le faire malgré la baisse de public.

La faiblesse principale : plutôt au niveau du public, même si c'est également le cas pour les partenariats. On peut se dire qu'au bout de trois fois, les gens ne viennent pas plus. Or, le partenariat actuel n'est pas ne mesure de nous aider, donc on peut compter sur nous et sur notre créativité.

Qui du partenariat local ? Pas de manifestations de la part des clubs d'impro locaux, bibliothèque.

Attention à la lassitude du public pour ce projet.



5. La boussole

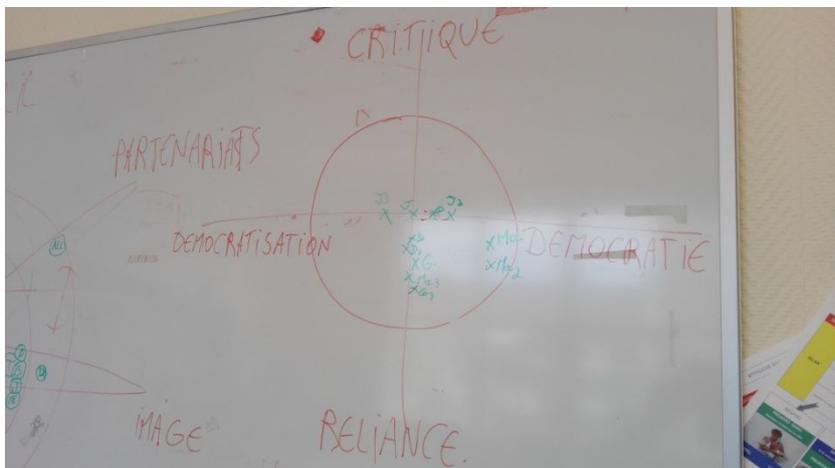
Changeriez-vous la place sur la boussole ?

Le fait d'augmenter la reliance, va augmenter tout le reste,

L'investissement est pas mal pq il ne faudrait pas que l'on ait plus de gens dans le public et plus personne qui ne veut participer aux matchs

On a de la critique dans cet exercice puisqu'on lit, on compare les textes. Si on veut réellement en amener, c'est peut-être en amont, via des ateliers.

La lucha libro doit plutôt tendre vers la reliance et pas forcément la démocratisation.



Bénédicte :

- Moins de démocratisation

Julie :

- Plus de reliance que d'esprit critique

Marie :

- Tend vers la critique

Thomas :

- Plus de critique et de démocratie

Cible des Réussites :

Remarque : nous allons plutôt travailler sur le travail réalisé



Le PUBLIC :

Denis :

- Comment cela s'est mis sur pied ? Etaient-ils motivés ? Le public reste une réussite même si nous pourrions penser que 50 comédiens aurait été une plus grande réussite.

Les 4 comédiens étaient bien mais pour sortir les gens de l'isolement, le projet aurait du toucher plus de monde.

Geoffrey :

- Pour la motivation, il y a eu une démarche de reconnaissance de qui ils étaient en temps que citoyen. Nous ne serions pas allés chercher à priori ce public pour faire un film. Le public était déjà acquis. Le nombre n'est pas important comparé à Denis. Plus de centralisation.

Bénédicte

- Trouve que le public participant était suffisant pour être porte parole du thème du film.

Marie

- Public acquis (SIS, CPAS) avec une grande motivation (confère : la typologie – journée de rencontre et explication) – c'est une réussite si on considère que la participation à long terme du public n'est pas simple à acquérir

Julie

- Ils sont restés impliqués jusqu'au bout, motivation constante, impact = réussite => plus proche du cercle

Thomas :

- Nos objectifs ont clairement été atteints.

Les PARTENARIATS

Denis :

- Article 27, top – MJ, travail de Ben – Bibliothèque : il s'interroge

Marie

- Trois partenaires – nous, Article 27 et le SIS= le meilleur des partenariats : au niveau du fonctionnement et surtout partenariat égalitaire

Julie

- Article 27 : excellent pour le partenariat. Attention, au niveau personnel quelques remarques et quelques dysfonctionnements. Il y a donc eu quelques difficultés qu'il ne faut pas nier. Catherine pour le SIS = positif. Partenariat de réciprocité. Attention : par la suite, le SIS n'a pas prolongé l'expérience et son décret nous a amené à poser des balises, et Lecture et Culture n'intervient plus de la même manière .

Geoffrey

- De l'extérieur, cela a plutôt bien fonctionné. Cela semblait plus facile que d'habitude. Mais je n'irai pas trop loin sans connaître exactement le dossier.

Thomas

- La durabilité est le souci. Nous avons gardé le contact avec Article 27 mais, par rapport aux autres, cela tenait plus à la personne de Catherine. La méthode ne s'est dans ce cas pas poursuivie.

Chez L&C : idem avec Véronique.

Le projet était excellent avec les partenaires avec cependant ce regret de durabilité.

Il n'a pas donné des petits.

Conclusion : le partenariat n'a pas été prolongé.

L'image

Denis :

- Le public (le SIS) a du percevoir le rôle du CCW. Le film a été présenté par la suite à Namur et à Sprimont donc c'est positif. Si les partenariats ont bien fonctionnés, notre image a été redorée. Le public aurait pu venir voir le film (on parle ici du grand public) d'où film est finalement passé inaperçu. Si on se base sur le public du SIS, on centre.

Bénédicte

*

Julie

- Des gens qui ont participé comme Malou ont poursuivi leur chemin vers nous. Il y a eu une désacralisation. On n'aurait pas pu les pousser plus loin. Nous (l'équipe), nous sommes devenus accessibles pour ses personnes.

Geoffrey

- Geoffrey est d'accord avec ce qui a été dit jusqu'ici. C'est réussi.

Marie

- Comme Julie, on remarque qu'ils ont bien ressenti les enjeux. De plus, les gens du quartier de la Haute-Wegge sont venus. Le CCW est initiateur de projet, c'est une image qui reste. Aujourd'hui, ces gens nous disent que l'on ne fait plus tout cela depuis que Catherine n'est plus là.

Thomas

- Il n'est pas d'accord, ils sont venus, les gens nous ont reconnus ok mais ce n'est pas le principal. Les gens en ont parlé mais pour qu'il y ait un impact fondamental, durable sur le CC, il aurait fallu

que les partenariats perdurent.

Belle réussite certes mais en conclusion on constate que les enjeux reconnus à l'époque n'ont pas été poursuivis.

La Méthode

Tous :

- De A à Z = tous d'accord pour positionner à 95 %

LA TRANSFORMATION

Denis :

- Oui, leur regard a changé par rapport à ce qu'à pu nous dire Julie

Marie

- Leur regard sur la solitude a énormément changé. A tous les niveaux : même s'ils sont sortis du SIS, ils ont continué d'évoluer. La dynamique était totalement positive. Chacun à son niveau a vécu une transformation

Julie

- Les participants ont changé positivement : participation à d'autres associations, recherche de travail, ouverture personnelle, etc. Par ailleurs, nous avons eu un nouveau regard sur des partenaires potentiels et leurs compétences, ce qui a permis de futurs projets.

LA CREATIVITE

Marie

- Une grande nouveauté pour nous, pour Waremme. Mais sur la question de la durabilité ? Était-ce que nous demandions ?
Le jeu, par exemple, était peut être une étape de trop.
Notons que nous n'avons jamais envisagé la durabilité.
Nous avons sauté sur une occasion.

Denis

- Un film pour sortir les gens de l'isolement, ce n'est pas novateur

Julie

- La question de la créativité : au départ une pièce, puis une capsule de 2 minutes. Julie trouve que nous avons été extrêmement créatifs. L'idée a été exploitée de multiples façons.

Bénédicte

- Démarche créative top

Thomas

-

L'ADAPTATION

Marie

- Nous avons été à fond dans l'adaptation. Il a fallu s'adapter à la réalité des participants et des partenaires. Tout a été pensé en fonction des participants.

Julie

- Il a fallu répondre à des besoins qui n'étaient pas eux-mêmes exprimés par les participants : proactivité et beaucoup d'attention portée aux personnes.

Repositionnement sur la cible

Suite au travail, Julie revoit son positionnement.

Geoffrey revoit également son positionnement vers la démocratie

Marie se rapproche de Thomas ainsi que Denis.

Bénédicte et Thomas campent sur leur position.

Nous souhaiterions aller vers plus de la reliance,

Denis vers plus de démocratie (les amener à plus intervenir : caméra, maquillage, voix,...)

Marie, elle irait vers plus de durabilité. Selon Denis, le fait de les faire participer plus aurait permis plus de durabilité.

Thomas : la capacité critique est tellement importante que cela permet des réflexes durables.

La Scène aux ados :

Boussole :



Boussole Scène aux Ados Noir 1 Rouge 2

Marie : Pour moi entre reliance et démocratie principalement

Denis : OK, mais aussi plus vers la critique de part la critique des jeunes : ils étudient des textes et adaptent leurs jeux

Béné : JMS vécu - Les personnes qui y sont analysent aussi le jeu des autres troupes le jour-même, d'où un peu plus de critique

Geoffrey : JMS vécu – comme Béné

Thomas : ok entre reliance et démocratie et un peu de critique. C'est surtout le cadre de démocratie culturelle qui s'exprime plus.

Marie

- On a pensé à l'ouvrir pour que le groupe soit pris en main par les Otas. Si on les a intégrés c'est donc dans un objectif d'ouverture aux Waremmiens.
- Les familles des comédiens viennent soutenir leurs enfants
- C'est un public non acquis, mais pas à qui on s'adresse, mais ce n'est pas grave.
- Peut-être faut-il réfléchir à se dire « voudrait-on plus de Waremmiens à ce genre d'activités ? »
- Donc, pour moi, c'est déjà pas mal.

Thomas

- Public de parents Otage. Les jeunes sont captifs dans les ateliers.
- Je ne pense pas qu'on aura le Waremmien, mais je souhaiterais qu'on touche d'autres potentiels, d'autres écoles. C'est, pour moi, une solution de facilité.
- C'est toujours rempli, mais est-ce que la salle est remplie avec « qualité », les autres groupes y assistant, c'est une petite réussite.

Les PARTENARIATS

Denis :

- Le partenariat fonctionne bien avec promotion théâtre, le seul frein qu'on a rencontré c'est l'argent. Au début, il y avait 1000€ à la clé sans conditions, puis plus de subsides du tout. C'est la seule évolution négative. Nous sommes maintenant le pourvoyeur de fonds.
- Avec catégorie libre, c'est un vrai bon en avant, ça a créé une dynamique au sein de la journée.
- Souligne le fait d'avoir planté l'évènement du OFF sans clarté, sans respect.

Bénédicte

- Négatif : le fait de stopper les subsides.
- C'est à nouveau catégorie libre qui le mène, donc pour moi ce n'est pas vraiment un partenariat nouveau.

Julie

- Riche parce que touche à des ados, que nous avons beaucoup de mal à toucher.
- Ouvrir à d'autres partenaires ?

Geoffrey

- Le choix du partenaire est pour moi judicieux.
- Pourquoi ouvrir /ou pas le partenariat ? A se poser

Marie

- C'est un partenariat obligé de toute façon, on a essayé de sortir du projet « promotion théâtre » avec du OFF et ça raté. Ce partenaire à l'air assez proactif.

- La plus-value : le partenariat avec catégorie libre en proposant des journées d'ateliers avec les jeunes
- Difficultés : il y a en certainement, mais ce n'est pas ce qui ressort le plus de ces événements.

Thomas

- Je ne suis pas totalement content du partenariat, à cause du fait qu'ils ont planté l'évènement du OFF, sans formes, ni prise de responsabilité, ni excuse.

L'image

Denis :

- Promotion Théâtre insiste sur le rôle des CC. De l'importance du relais et de ce que l'on amène. J'ai du discuter avec certain groupe avant qu'ils ne montent sur scène, pour les rassurer quant à nos missions. C'est un vrai travail de médiateur.
- On est les plus anciens partenaires de promo théâtre et on a ce rôle de leader et d'exemple auprès des autres organisateurs.

Bénédicte

- Tous ces jeunes se disent peut-être que le CCW est l'endroit où ils doivent être pour cet événement. Ils se disent peut-être que nos enjeux se rencontrent dans ce projet (des jeunes et nous). L'impact serait dans le fait que justement ils aient rencontré leurs attentes chez nous.
- Se sentir accueilli et attendu, est en soi un de nos enjeux.

Julie

- Ok par rapport au rôle de Denis et à l'image du CCW, dans lequel ils rentrent.

Geoffrey

- Pas forcément compris le rôle et les enjeux. Ils doivent percevoir le fait qu'ils ont une opportunité à être ici. C'est une de nos missions. Si on les fait venir, alors ils peuvent comprendre que c'est notre mission.
- Sont-ils amateurs ou pas ?

Marie

- On fait de la promo pour l'évènement, on travaille avec des ados, l'image est assez bonne du CCW. Je ne suis pas certaine que ce soit important que les jeunes sachent nos rôles et nos enjeux. Nous, dans l'équipe, on est plutôt les petites mains et c'est surtout le rôle de Denis qui est ici mis en avant.

Thomas

- Pendant cette journée, on a l'occasion de voir « longtemps » des jeunes. Mais faire transparaître le fait que le CCW n'est pas qu'une salle de spectacle, c'est une vraie mission.
- Ce n'est pas l'image extérieure qui va nous amener une belle vitrine, mais c'est une image plus fine et chouette à vivre, c'est de l'ordre de la bonne réputation.

La Méthode

Denis :

- Ok avec tous

Bénédicte

- Dans cette méthode, le rôle de Denis entre aussi en compte, dans l'organisation du projet.

Julie

- Ok avec tous

Geoffrey

- Je n'en n'ai aucune idée. Après, est-ce que les groupes sont conviés par la suite pour un débriefing ? Oui →

Marie

- Par rapport à la médiation, il y en a, puisqu'on rend le théâtre accessible à ces jeunes, c'est de la médiation culturelle ; Le public, participe à l'élaboration : oui parce qu'il participe à l'entièreté du projet : il est sur scène ok, mais y travaille également pendant toute l'année. On le fait également avec les ateliers organisés le jour-J. On est donc clairement dans la médiation.

Thomas

- Le public n'évalue pas forcément les actions, mais les responsables d'ateliers sont présents pendant le débriefing.
Denis fait de la médiation culturelle, quand il demande aux groupes, ce qu'ils ont comme décor etc, mais qu'il propose des solutions adaptées à leurs demandes.

LA TRANSFORMATION

tous:

- Ok dans la rencontre avec les autres : ça désinhibe des peurs
- OK dans le fait de monter sur scène, aller au out d'un projet,
- Sur les suites ? peut-être parce qu'on les revoit 2 ans parès, mais on n'a pas vraiment d'échos.

LA CREATIVITE

Tous

- Oui, de par les ateliers, de par le fait de mélanger les groupes ;
- De par la création lumière, technique

L'ADAPTATION

Tous :

- Ou i parce qu'on répond complètement à la demande ;
- Nous on suit le mouvement à l'initiative de promotion théâtre.

Boussole :

Changements : /

Evolutions :

Plus de démocratisation : d'autres groupes waremmiens qui prennent part au projet.

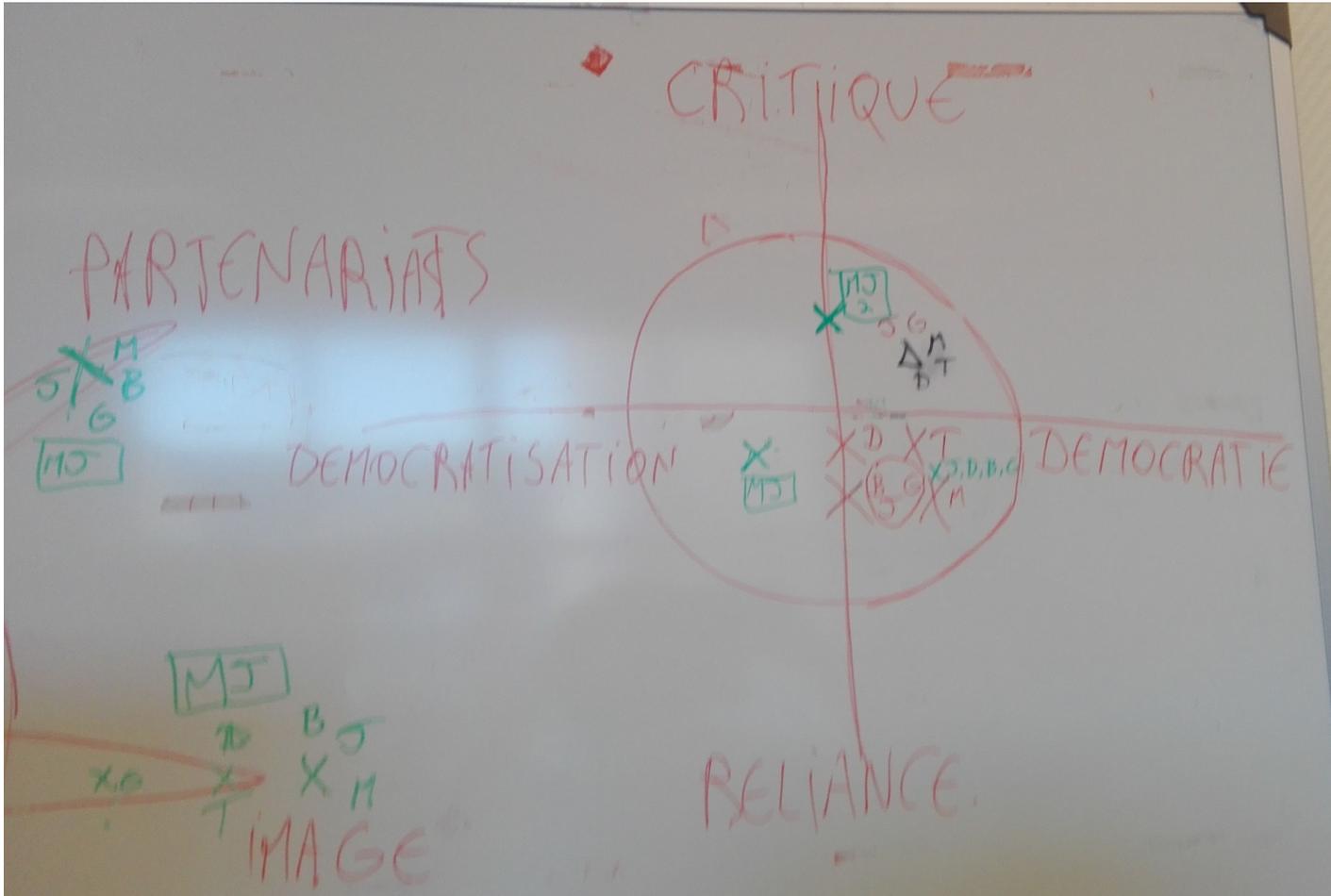
Plus de prise en main dans le projet ? Animer les groupes, participer à l'organisation de la journée.

Les éveiller au sens critique : ce serait un idéal, mais en un jour c'est compliqué et nous n'avons pas de main mise là-dessus.

Réunion d'équipe de préparation de l'autoévaluation : Aide aux associations avec l'exemple de Catégorie Libre (et Atel'Yé)

16 septembre 2016

1. **Boussole des potentialités citoyennes** (en rouge Catégorie libre, en vert Maison de jeunes)

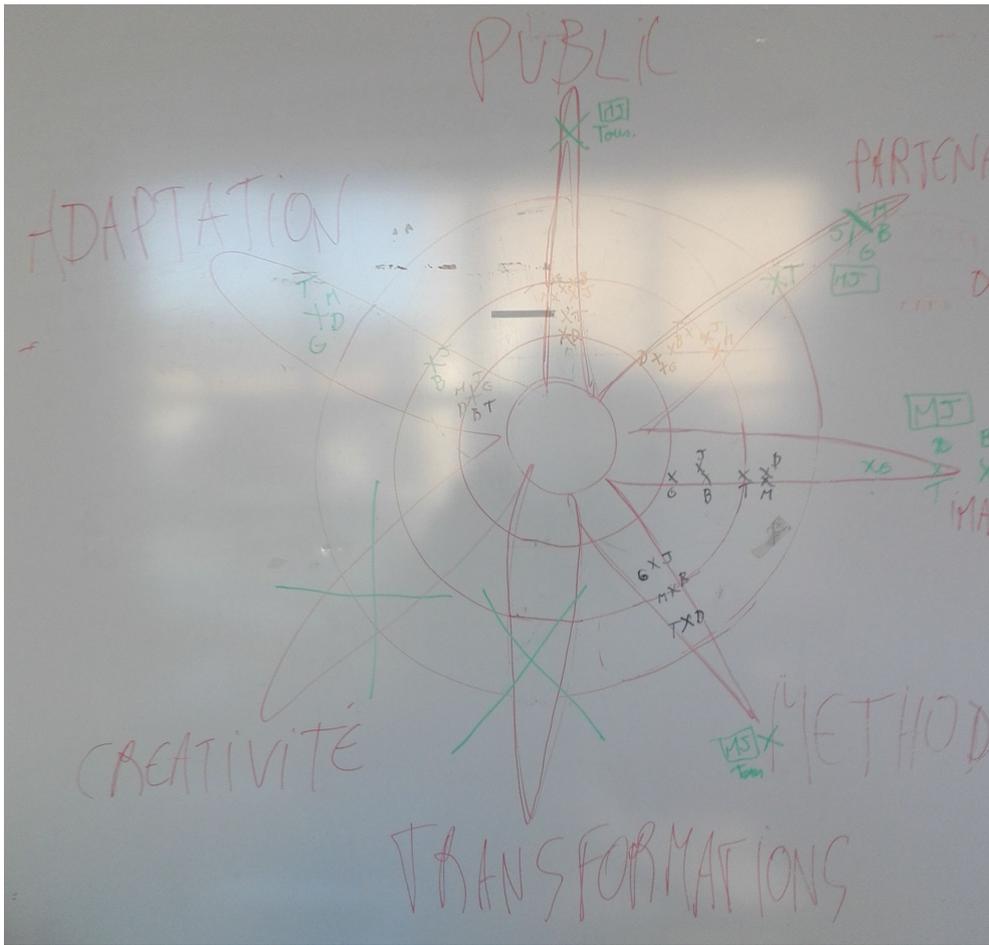


Bénédicte, Julie et Geoffrey : On ne se situe pas dans l'esprit critique mais plus dans de la reliance. On le situerait sur la ligne de la reliance, entre démocratie et démocratisation.

Denis : Le public a néanmoins un esprit critique lors des matchs d'impro. Je le remontrerais sur l'axe critique et reliance.

Marie et Thomas : La démocratie a son importance car les gens sont participatifs dans les matchs d'impro. On le rapprocherait de la démocratie.

2. La cible des réussites



Public

Denis : jeunes adultes sensibles à l'impro. Ils viennent car ils connaissent les troupes ou parce qu'ils connaissent des pots dans les troupes. C'est un public acquis et non acquis. C'est une réussite pour le Centre culturel car des jeunes viennent dans notre lieu.

Julie : Public nombreux, jeune, métissé. Ils viennent car ils connaissent l'impro ou ils ont des connaissances dans les troupes. Ce critère est une réussite car on fait venir des gens peu sensibles au centre culturel dans notre salle mais malheureusement, nous n'arrivons pas encore à les toucher pour d'autres activités.

Bénédicte : C'est un public qu'on pourrait faire venir à la Lucha libro mais malheureusement, ils ne viennent pas. Il faut qu'on fasse quelque chose pour remédier à ça.

Geoffrey, Marie : il y a du monde, des jeunes, des groupes de pots en sortie festive. Malheureusement, on ne retrouve pas ce public chez nous après.

Thomas : Sensible au fait que n'avons pas encore ce public. L'important, c'est que des gens se sont rassemblés à Waremme, à la salle des Douches pour partager quelque chose.

Public Maison de jeunes L'Atel'yé

Ils n'ont pas de public..... autant pour faire des animations que des projets. Il y a néanmoins des jeunes aux ateliers de musique mais nous ne savons pas combien.

Geoffrey : moi je vais à leurs activités un peu par charité

Partenariat

Denis : le partenariat est complet et réussi. On peut faire appel à leurs compétences et c'est réciproque. Ils s'investissent d'ailleurs à différents niveaux au Centre culturel en participant à ce qu'on peut mettre en place comme le conseil d'orientation.

Geoffrey et Bénédicte : Ils ont mieux compris ce dans quoi ils sont avec le Centre culturel et sont ouverts à la discussion et à l'échange. Ils ne sont pas dans la consommation d'aides services.

Julie : Dans les faits, leur implication au Centre culturel est fort liée à une seule et même personne. Le partenariat peut encore être amélioré. C'est perfectible. Ils sont peu présents à nos activités.

Marie : Ce n'est pas un vrai échange réciproque de compétences. Ca reste ponctuel, limité à certaines activités ou projets. Ils ne sont pas présents à nos activités.

Thomas : Le dialogue est facile avec eux alors que ce n'est pas une association institutionnelle. Même si le partenariat est déjà bien j'ai néanmoins une frustration sur ce dernier car on pourrait faire d'autres choses. En lien avec notre nouveau Vade Mecum et en fonction de leurs objectifs, on pourrait faire des coconstructions de projet. Tout repose aussi sur les épaules d'une seule personne.

Partenariat Maison de jeunes L'Atel'yé

Il n'y a pas vraiment de partenariat. C'est un partenaire obligé par le coté institutionnel des choses. Mais ce n'est pas faute d'essayer. Quand on essaye, ça fait plouf !
C'est juste de la mise à disposition ou de l'aide service réciproque.

Image

Geoffrey : C'est une réussite. Le public ne perçoit pas de partenariat ni d'aide service. Il ne vient pas pour ça. Le point positif pour nous est d'avoir une salle remplie de gens.

Bénédicte et Julie : La salle est remplie et c'est ici. Ca donne une bonne image de nous.

Denis : C'est leur image qui est touchée pas la nôtre. Il n'y a pas de lien. L'image de Catégorie libre ne sert pas au Centre culturel. Au niveau du public, on remarque encore ce clivage entre gauchiste et pas gauchiste.

Thomas et Marie : Ça agit sur l'image de la salle des douches et non pas sur celle du Centre culturel. C'est un impact positif car la salle est occupée.

Image Maison de jeunes L'Atel'yé

Bénédicte : Une image négative car la personne lambda voit une salle vide lors de leurs concerts.

Geoffrey : S'il n'y a pas beaucoup de monde à leurs activités qui se déroulent dans notre salle, ça donne une image négative au Centre culturel. Si c'est rempli, ça donne une image positive à l'organisateur qui est la MJ.

Denis : il faut relativiser. Un « Just like music » fonctionne mais c'est lié à une seule personne, leur animateur.

Julie : En dehors de la cible. La perception qu'ils ont de nos enjeux n'est pas la même.

Marie : La Maison de jeunes n'a pas d'existence pour une bonne part de la population. Quand ils font des activités chez nous, c'est comme si c'était nous qui les faisons et quand ça ne se passe pas bien, c'est notre image qui est touchée et non celle de la maison de jeunes.

Denis : L'image est fort liée au Centre culturel et non à la maison de jeunes.

Méthode

Denis : Il existe de vraies discussions autour de leurs activités, qu'il s'agisse des ateliers ou du théâtre. Si on a un besoin de méthode, on peut en trouver car il y a des échanges. Mais on ne construit pas encore de vrais événements ensemble.

Julie et Geoffrey : Curieux de voir comment ça va évoluer avec le Vade Mecum. On va certainement migrer vers des partenariats de réciprocité.

Bénédicte : la méthode se met en place et ne peut qu'évoluer.

Thomas : Il y a eu des volontés mais ça manque de méthode. Le conseil d'orientation leur convient mieux qu'une place au Conseil d'administration. Il va falloir nourrir une méthode et le Vade Mecum va nous aider.

Méthode Maison de jeunes L'Atel'yé

Tous : C'est un fonctionnement du type : on propose, on dispose.

Le partenariat de réciprocité nécessite une méthode or il n'y a pas de partenariat.

Transformations (sans objet)

Créativité (sans objet) : Nous n'avons rien inventé. C'est eux.

Adaptation

Bénédicte et Geoffrey : C'est adapté car on désire aller vers un public plus jeune. C'est dans l'air du temps et adapté à notre lieu.

Julie : On épaulé une initiative citoyenne et c'est notre travail. Ils sont en tant qu'association les plus positionnés dans une action citoyenne.

Thomas : On répond à leur besoin

Adaptation Maison de jeunes L'Atel'yé

Julie : nous faisons preuve de beaucoup d'adaptation. Nous avons une démarche très proactive qui ne cherche qu'à s'adapter.

Denis : Au vu du peu de résultat de leurs activités, est-ce toujours adapté de leur fournir une salle et autres aides ? On leur fait plaisir, c'est tout.

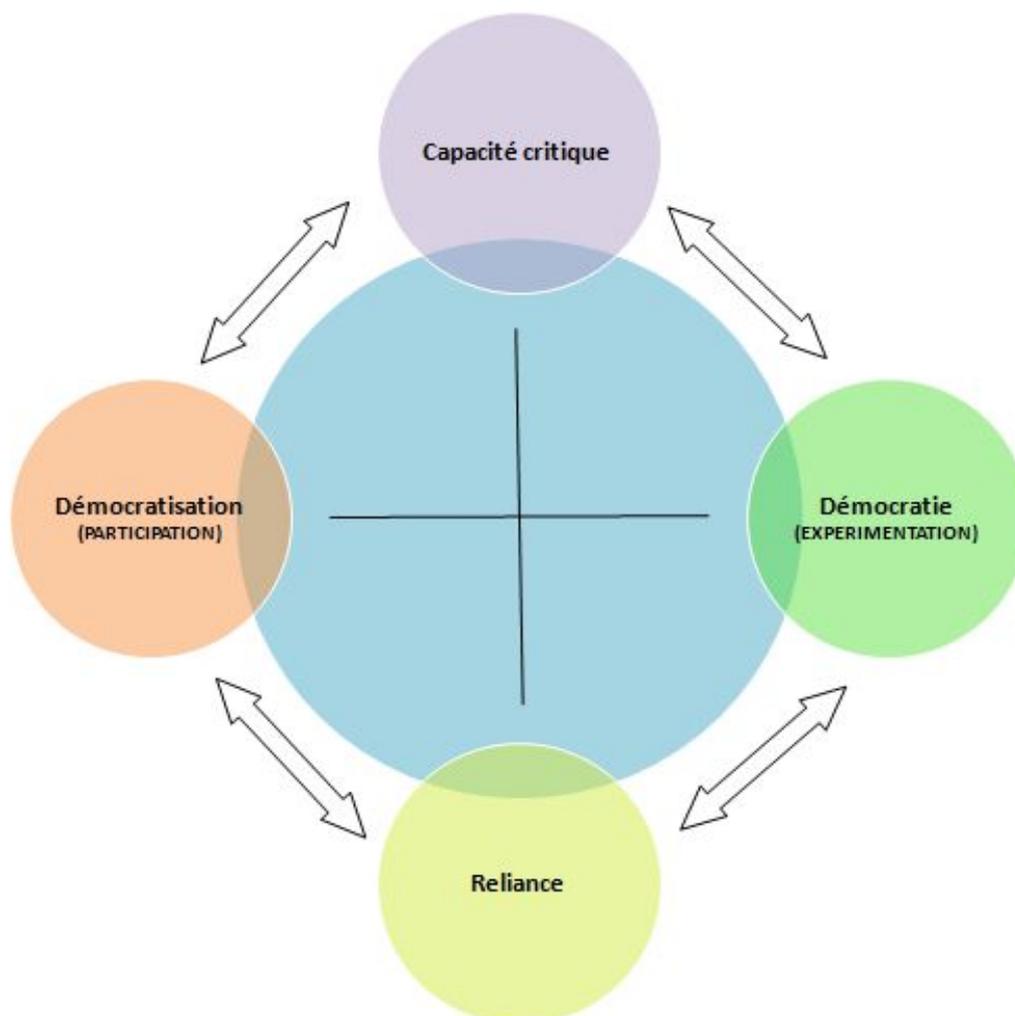
Thomas : Ce n'est pas adapté. L'action n'est pas adaptée.

Marie : je le situerais au milieu. L'action est adaptée à la maison de jeunes par rapport à ce qu'ils nous demandent.

3. **Boussole du futur** (en noir : Catégorie libre ; en vert : Maison de jeunes)

Document de travail pour le Conseil d'Orientation : Auto-évaluation

1. LA BOUSSELE DES POTENTIALITÉS CITOYENNES



Consigne : Au moyen d'un post it sur lequel votre nom est écrit, nous vous invitons à venir placer l'action à évaluer sur la boussole.

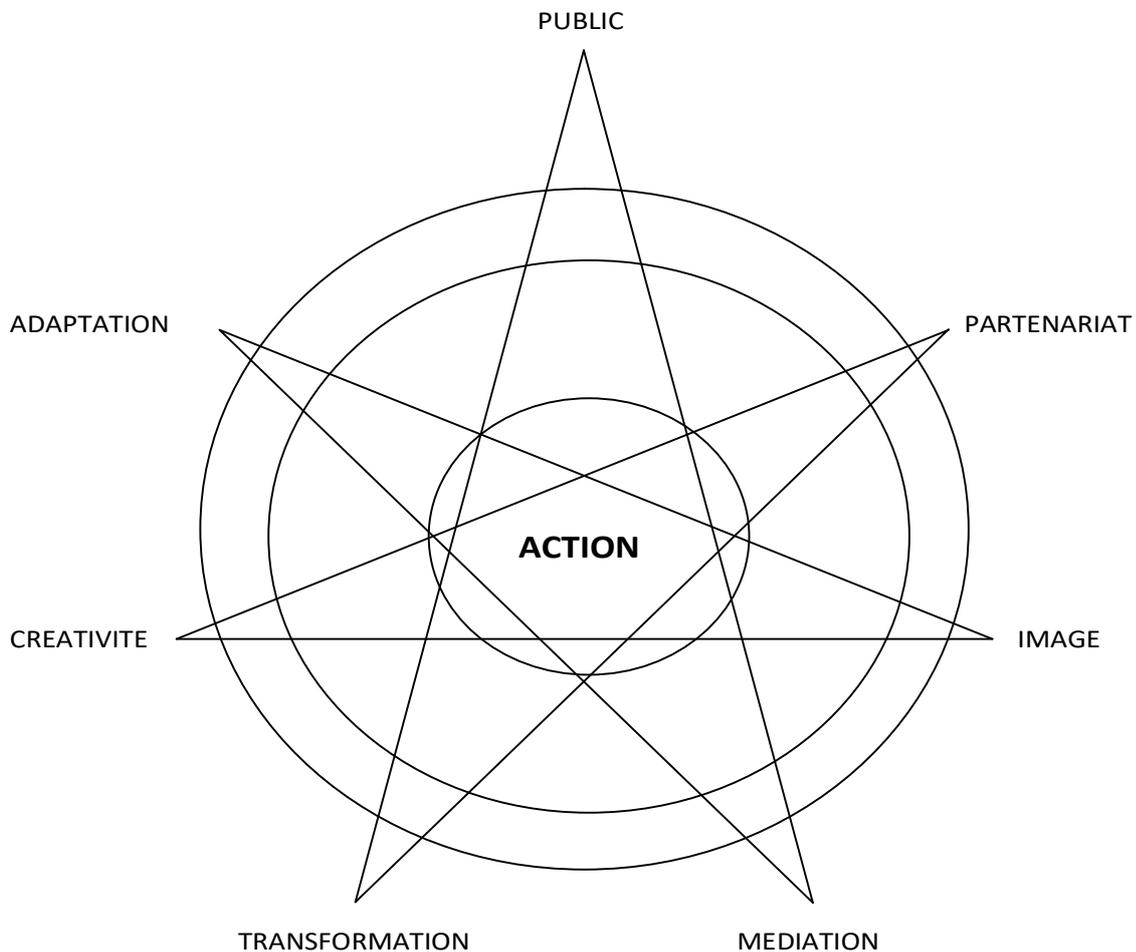
Capacité critique : Impertinence ; repenser, réinventer le monde ; déconstruire les codes ; être capable de sortir des modèles sociaux

Reliance : création de sociabilisation ; rencontre ; partager des lieux, des espaces

Démocratisation : Pour les citoyens : Accéder à des biens symboliques ; s'initier à des pratiques artistiques, aux savoirs, langages, réflexions et analyses

Démocratie : Par les citoyens : Dire – expressions, productions de savoirs ; Création – initiatives novatrices ; Etre acteur – affirmer ses pouvoirs de citoyens

2. LA CIBLE DES REUSSITES



Consigne :

Vous allez recevoir une cible sur laquelle chaque branche de l'étoile est attribuée à un critère. Au centre se trouve l'action. Vous pouvez y inscrire vos réponses.

Nous allons analyser l'action en fonction de chaque critère de la cible. Pour ce faire, nous vous invitons à réfléchir individuellement à l'action en fonction des questions posées pour chaque critère.

Nous vous demandons également pour chaque critère de grader sa réussite sur la cible par une croix. Plus la croix est proche de l'action, plus ce critère est une réussite.

Nous ferons à chaque fois un tour de table.

Même si vous n'avez pas participé à l'activité, vous allez imaginer la manière dont l'action s'est déroulée.

Critères de la cible des réussites :

Public : qui est venu ? Quelle a été sa motivation, public acquis ou nouveau ?

Partenariats : leur plus-value et les difficultés rencontrées

Image : le public a-t-il perçu le rôle et les enjeux du CC ?

Médiation : Y-a-t-il eu des actions de médiations ? Y-a-t-il eu une co-construction ?

(Médiation : favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre tout en veillant à ce qu'une véritable relation sur le long terme s'installe entre le public et la culture)

Transformations : est-ce que le regard du public a changé sur le monde après l'action ? Le public a-t-il appris quelque chose ? Des démarches de participation, des initiatives nouvelles sont-elles nées par la suite ?

Créativité : (chez nous, dans le public, etc.) A-t-on inventé ou osé quelque chose de nouveau ? Est-ce que cette créativité a amené des résultats durables ?

Adaptation : Était-elle adaptée au public ? Au milieu d'implantation du CC, et à l'époque ?

3. LA BOUSSOLE DES POTENTIALITÉS CITOYENNE

Votre avis a-t-il changé ?

4. LA BOUSSOLE DES POTENTIALITÉS CITOYENNES

Comment pourrait évoluer l'activité dans le futur ?

Typologie d'action : Aide à l'association Catégorie Libre

Description

Troupe d'improvisation active depuis 2002, les Otaries sont devenus un acteur incontournable de la vie culturelle waremienne, grâce à leurs nombreux matchs organisés et leurs autres activités. Au fil des années la troupe s'est aguerrie, pour prétendre aujourd'hui au meilleur niveau au niveau belge, ce qui a valu à Waremme d'accueillir à plusieurs reprises des équipes provenant d'autres pays.

L'asbl Catégorie Libre regroupe à présent cette troupe, mais aussi les Fauves qui Peut et d'autres projets durant toute l'année. La troupe s'est ainsi lancée dans le théâtre et a proposé en 2015 sa première pièce au Centre culturel. Catégorie Libre encourage également une jeune formation d'impro à Waremme par l'intermédiaire de ses ateliers.

Catégorie Libre apporte régulièrement ses compétence aux projets du CCW : la Scène aux Ados (ateliers d'impro), Et si Jeudi (initiation au jeu théâtral), Lucha Libro (animations), etc.

Saison/Date : 03 Octobre 2015 - Saison 2015-2016

Lieu: Salle des Douches

Titre: Otaries VS Poneys de Bain

Type d'activité: Match d'impro

Conditions d'accès: 5 Euros en prévente - 6 Euros sur place

Récurrence: 1 ou 2 par saison

Insertion de l'activité dans le programme du CCW: OUI

mad salle oui

technique oui

promo oui

billetterie non

sortie de matos non



Les Otarires ont clôturé la saison 2014-2015 en remportant le Festival Improgégeois et en rencontrant La Ligue d'Impro à la Caserne Fonck de Liège, devant une salle comble.

C'est cependant sur leurs terres que les joueurs hesbignons ont décidé de reprendre la saison 2015-2016.

Leur adversaire du soir ? La sympathique et tonifiante équipe des Poneys de Bains. Cette troupe d'impro qui nous vient tout droit de la capitale est une équipe indéfectible de la FBIA. Les Poneys ont atteint les demi-finales de leur championnat durant les cinq dernières saisons et ont une expérience de la patinoire qui a depuis longtemps fait ses preuves.

SAMEDI 03 OCTOBRE 2015 - 20H
Salle des Douches
Prévente : 5 € • Sur place : 6 €

C'est donc une affiche d'impro de très haute qualité qui ouvrira la saison avec un spectacle plein de rires, d'émotions et d'évasion. Le tout pour la modique somme de 5,00 € sur réservation, prix exceptionnel pour ce type d'événement.

Venez nombreux !

Renseignements et réservations :
www.categorie libre.be

12



Saison/Date : 19 Décembre 2015 - Saison 2015-2016

Lieu: Salle des Douches

Titre: Otartistes

Type d'activité: Spectacle d'impro

Conditions d'accès: 5 Euros en prévente - 6 Euros sur place

Réccurrence: Annuelle

Insertion dans un programme complet: OUI

Mise à disposition de la salle oui

Technique oui

Promo oui

Billetterie non

Sortie de matériel non



Après une rentrée tonitruante devant une salle comble, les Otarires reviennent avec un nouveau spectacle d'impro original. Quatre joueurs de l'équipe hesbignonne devront relever le défi de prêter sans interruption durant deux mi-temps qui s'annoncent haletante, avec un maître de cérémonie déjanté. De l'improvisation comme vous n'en avez pas encore vue, des prises de risques, du rire, des sentiments : tout y passera.

Avant vos fêtes de fin d'année, venez passez une soirée familiale dans la bonne humeur avec nos joueurs locaux, le tout pour un prix démocratique. Vous serez surpris et certainement pas déçus.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2015 · 20H
Salle des Douches
 Prévente : 5 € - Sur place : 6 €

Renseignements et réservations :
www.categorie.libre.be



Saison/Date : 11-12-13 Mars 2016 - Saison 2015-2016

Lieu: Salle des Douches

Titre: Ladie's Night

Type d'activité: Théâtre

Conditions d'accès: 7 Euros en prévente - 8 Euros sur place

Récurrance: Annuelle

Insertion dans un programme complet: OUI

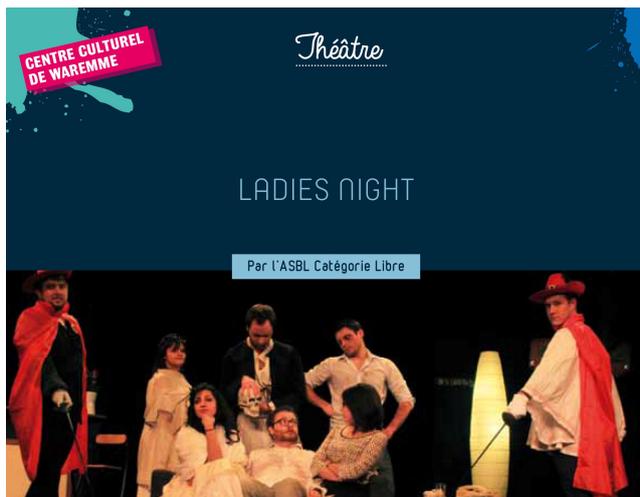
Mad salle oui

Technique oui

Promo oui

Billetterie non

Sortie de matos non



La troupe d'impro des *Fauves qui Peut* avait enchanté le Centre culturel au printemps 2015 avec deux représentations théâtrales de «La Cuite». Cette année, les joueurs des deux équipes de l'ASBL Catégorie Libre, les *Otarines* et *Les Fauves Qui Peut*, se mettent dans la peau d'un seul personnage le temps d'une pièce.

La pièce : Dans une petite ville du Nord, une bande de copains, six chômeurs en fin de droit, se lancent un défi: faire un strip-tease, comme les Chippendales, pour «gagner de la tune», épater les filles et se prouver qu'ils sont encore capables d'exister au-delà de leur détresse sociale, familiale et morale.

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 MARS 2016 · 20H ET 15H
Salle des Douches
Prévente : 7 € · Sur place : 8 €

Drôle, émouvante, sans détour, Ladies Night traite de sujets d'actualité : la crise économique, les difficultés financières, les familles recomposées... sous un angle qui fait rire et nous touche inévitablement.

Connue au cinéma sous le titre « Full Monty », ce spectacle fera monter la température et ne laissera personne indifférent !

Renseignements et réservations :
www.categorielibre.be

30



Saison/Date: Tous les lundis - Saison 2015-2016

Lieu: Salle de village de Bleret

Titre: Atelier d'improvisation

Type d'activité: Atelier

Conditions d'accès: Abonnement 5 séances pour 30 Euros

Récurrence: Annuelle

Insertion dans un programme complet: OUI

Mad salle oui

Technique non

Promo oui

Billetterie non

Sortie de matos non

Animé par l'asbl Catégorie Libre



L'improvisation théâtrale a trouvé à Waremmé une terre d'accueil idéale. Grâce au dynamisme des équipes des Otaries et des Fauves-Qui-Peut, et à l'organisation de nombreux spectacles et matches tout au long de l'année, cette discipline si particulière a plus que jamais le vent en poupe dans la capitale de la Hesbaye.

Vous aussi, venez participer à ce mouvement ! Venez apprendre à utiliser les techniques de l'improvisation, à construire une histoire, des personnages, à lancer vos répliques du tac au tac, dans une atmosphère ludique et enjouée !

**TOUS LES LUNDIS
DE 20H00 A 22H00**
Salle de village de Bleret
Abonnement 5 séances
pour 30 €

L'asbl Catégorie Libre propose avec le Centre culturel ce tout nouveau atelier d'improvisation dans votre région, pour tous les joueurs en herbe à partir de 16 ans.
L'essayer c'est l'adopter !

Renseignements et inscriptions :
Patrick Coppens 0473 527 603
patcoppens@msn.com

Typologie d'une action : Et si Jeudi

Dates :

Projet qui a débuté en 2012 pour se clôturer en 2013

Lieu :

Waremmes pour le tournage

Centre culturel de Waremmes – Salle des Douches

Titre :

« Et si jeudi »

Type d'activité :

Réalisation d'un film dans le cadre d'un partenariat d'éducation permanente

Nombre de participants :

Participant aux films (hors figurants) : 8

Nombre de spectateurs :

Lors de la projection : 200 (environ)

Type de spectateurs :

Un grand nombre de Waremmiens, des figurants, et des travailleurs socio-culturels

Conditions d'accès :

Participants : liés au service SIS du CPAS

Public : gratuit

Réurrence :

C'est un projet unique

Insertion dans un programme complet :

La soirée de projection du film est promue comme un spectacle de la saison.

Description :

Le SIS du CPAS – Article 27 Liège – MJ Waremmes Atel'Yé – Asbl Lecture et Culture – Les Otaires

Description :

En 2012, le SIS du CPAS, Article 27 et le Centre culturel, ont décidé de lancer un projet avec le groupe des bénéficiaires du SIS.

C'est vers la réalisation d'une capsule vidéo que nous nous sommes tournés, formule jugée plus « sécurisante » pour ce public parfois fragile (stress de l'instant, texte à retenir, etc.). La vidéo présente par ailleurs l'intérêt de mettre en valeur le travail déjà réalisé autour de la connaissance des arts de la scène, tout en permettant de découvrir d'autres techniques, et différents métiers (comédien, mais aussi scénariste, habilleur, maquilleur, cameraman, monteur...). Le cœur du projet était d'encourager la participation active et régulière, contre une participation passive et sporadique : favoriser la prise de conscience de ses propres compétences, sortir de l'isolement social, s'autonomiser, s'activer au sein d'un groupe, et créer des liens entre les participants.

Une première journée de sensibilisation a été organisée le 1^{er} octobre 2012. Les différents ateliers (jeu d'acteur, écriture, et vidéo), ont été réalisés avec le concours de l'asbl Lecture et Culture, et des Otaires. Ils ont permis aux participants de découvrir différentes facettes de la production d'un film, et de se diriger vers le secteur auquel ils préféraient participer.

Le scénario du film a été écrit au fil de plusieurs séances tenues au Centre culturel, avec l'aide précieuse d'une animatrice de Lecture et Culture. Les thèmes se sont radicalement écartés d'une mise en forme « documentaire » des situations d'isolement, pour tenter de mettre en lumière par des processus narratifs originaux le rôle joué par la culture dans l'autonomisation et la remise en route de personnes socialement fragiles.

Le tournage proprement dit de la vidéo a eu lieu en mars et en juin 2013, tout le personnel du Centre culturel a participé, en tant que figurants, et pour diverses aides. Le montage, et l'ajout de voix et de musique, ont eu lieu entre juin et août 2013. Un « reportage photo » réalisé par un animateur de l'Atel'Yé durant le tournage a fourni le matériel pour une petite exposition. Le titre du film « Et si Jeudi » a été trouvé par les participants au tournage lors de réunions de travail spécifiques, et une promotion spéciale a été conçue.

Le film a été présenté le vendredi 6 septembre 2013 en ouverture de saison. La soirée s'est clôturée avec un concert du groupe Duo''z et le verre de l'amitié. En parallèle, l'exposition des photos prises durant le tournage a été inaugurée dans le Foyer, et est restée visible du 6 septembre au 11 octobre.

Le film a été présenté à plusieurs occasions, au conseil communal, à d'autres occasions professionnelles, mais surtout lors du Festival du Film d'Action Sociale de Sprimont. Des participants au projet ont pu, à cette occasion, participer à une journée de rencontre avec d'autres équipes de tournage. Par ailleurs, plusieurs groupes, ainsi que des professeurs, ont demandé à pouvoir disposer du film, et des dvd ont été gravés. Cependant, comme il semblait nécessaire d'accompagner le film d'animations, Marie-Elène Alonso et Julie Van Henden, avec Lecture et Culture et Article 27, ont réalisé un jeu de société participatif sorti en 2014 et sert de support pour des animations autour du visionnage du film.

Typologie d'une action : Lucha Libro

Dates :

24 avril 2015 à 20h (2014-2015)

16 octobre 2015 à 20h (2015-2016)

15 avril 206 à 20h (2015-2016)

Lieu :

Centre culturel de Waremmes – Salle des Douches

Titre :

Lucha Libro – Tournoi de catch littéraire

Type d'activité :

Performance d'improvisation littéraire mise en scène

Conditions d'accès :

Participants : inscription gratuite. Libre pour les deux premières éditions, sur recrutement par les capitaines désignés pour la troisième.

Public : au chapeau pour la première édition, 5€ tarif fixe pour les deux suivantes.

Récurrence :

Bisannuelle pour les deux premières, annuelle ensuite.

Insertion dans un programme complet :

Promu comme un spectacle de la saison. Pas d'insertion dans un cycle.

Description :

La Lucha Libro trouve son origine en Amérique Latine, où le catch, ou « Lucha Libre », est un sport-spectacle de grande audience, et très ancré dans la culture. L'idée originale est de transférer la pratique des lettres, par essence solitaire, sur une scène, de la « spectaculariser » comme l'est la lutte dans le catch latino-américain. Les concurrents sont déguisés et doivent se « fabriquer » un personnage. Ils incarnent ce personnage durant toute la soirée, et peuvent en jouer, pour renforcer la continuité de show. L'anonymat est essentiel.

Ils sont soumis à des épreuves d'écriture « en temps réel » de textes, en fonction de paramètres définis par le public et l'équipe, et avec un temps d'écriture limité à 3 minutes. Pour chaque match, deux joueurs sont appelés sur la scène, et disposent d'un ordinateur. Ce qu'ils écrivent est projeté sur deux écrans situés derrière eux : tout le public participe donc, et peut réagir à ce qui est réalisé. Après lecture de chacun des textes, les gagnants sont désignés par le public. N'importe qui peut s'inscrire. Il s'agit vraiment d'un spectacle « festif », avec animateur de salle (donne le véritable rythme à la soirée, et son ambiance conviviale), DJ, technicien lumières, lecteur de textes, technicien informatique, compteurs de votes. Par ailleurs, pour la première édition, l'asbl Catégorie Libre avait prévu une animation d'entre-actes sur le thème du catch.

La troisième édition s'est jouée par équipe. L'inscription n'était donc pas libre : des capitaines ont été choisis par le Centre culturel, et chargés de former leur team.

Les joueurs reçoivent des consignes pour leur match. Avant chaque match est tiré d'un chapeau soit une thématique, soit un genre littéraire. Les thématiques sont sélectionnées au préalable par l'équipe en fonction de l'actualité culturelle.

L'habillage musical réalisé par le DJ permet de souligner les différents moments de la soirée. Idem pour l'habillage lumière.

L'objectif de départ était de privilégier l'ambiance conviviale à l'ambiance compétitive.

Typologie d'une action : La Scène aux Ados

Dates :

28 avril 2012

26 avril 2014

10 mai 2015 (en Off) – Annulé

24 avril 2016

Lieu :

Centre culturel de Waremme – Salle des Douches

Titre :

La Scène aux Ados

Type d'activité :

Festival – Ateliers théâtres jeunes

Conditions d'accès :

Participants : inscription gratuite. Sur base d'inscription d'un atelier au programme général du festival. La répartition entre les différents lieux de diffusion s'effectue ensuite, en fonction des intérêts et des possibilités de chaque groupe (déplacements, dates).

Public : 5€ tarif fixe.

Récurrence :

Biennale, selon le rythme du festival La Scène aux Ados organisé par Promotion Théâtre. En 2015, tentative d'organisation du festival « en off », annulée.

Insertion dans un programme complet :

Promu comme un spectacle de la saison. Insertion dans le festival La Scène aux Ados organisé par l'asbl Promotion Théâtre.

Description :

Promotion Théâtre, en partenariat avec des centres culturels et des théâtres, offre à de nombreux jeunes la possibilité de montrer des textes écrits spécialement pour eux (adaptés

à leur âge, à leur nombre, jouables en environ 30 minutes...) et de les présenter dans des conditions professionnelles.

Les classes et ateliers de théâtre participants travaillent les textes durant l'année scolaire, en compagnie de leur animateur et professeur. Promotion Théâtre leur donne la possibilité de rencontrer les auteurs des textes.

Lors du festival, ils sont appelés à se produire sur des scènes proches de leur établissement, ou plus lointaines, et sont donc confrontés à une scène de théâtre et à un public plus large que le traditionnel cercle familial ou amical.

Cette opération est une occasion unique pour les adolescents de sortir des habitudes de leur atelier, de découvrir les productions d'autres groupes et de s'apercevoir que de nombreux autres jeunes passent, eux aussi, par les moments de joie, de doute, de recherche, de travail harassant, de solidarité... propres à toutes les aventures théâtrales.

Tous les deux ans le festival est programmé au Centre culturel de Waremmé. La soirée de présentation des pièces, ouverte au public, est précédée d'une après midi d'ateliers thématiques autour du jeu théâtral (en partenariat avec l'asbl Catégorie Libre) avec pour objectif de croiser les différents groupes, de les amener à se connaître, et à élargir leur spectre d'approche du théâtre. Un accompagnement est aussi proposé lors des répétitions : œil extérieur sur le jeu et la mise en scène, et travail sur la technique lumière.

En 2015 le Centre culturel a voulu organiser un « off » pour permettre aux groupes de théâtre de développer un projet et de le montrer lors des années sans festival. Plusieurs groupes ont été intéressés, mais ils ont annulé leur participation peu avant la date choisie.

Lien utile :

<http://www.promotion-theatre.org/?rub=14>

Réunion de travail du Conseil d'Orientation – 19 septembre 2016

Autoévaluation : partenariat du Centre culturel avec l'asbl Catégorie Libre

Présents : Boudli El Khattouti, Nicole Renier, Jeanine Dubois, Elisabeth Stassen, Marc Kraewinkels, Pierre Zwaenepoel.

Rappel de la méthode et lecture de la typologie

L'asbl Catégorie Libre est connue par plusieurs participants, mais de manière parcellaire (matches d'impro ou théâtre). Les autres n'en ont jamais entendu parler.

Questions :

- Juste pour les jeunes au collège Saint-Louis ? Non, aussi d'autres activités, même si la base reste leurs ateliers d'impro au collège.
- Une troupe d'impro ou des instructeurs d'impro ? Qu'est-ce qui nous intéresse le plus ? Quelle est la position par rapport au Centre culturel ?
- Où se réunissent-ils ? Parfois ici, mais surtout au collège.

Boussole : 1^{er} passage

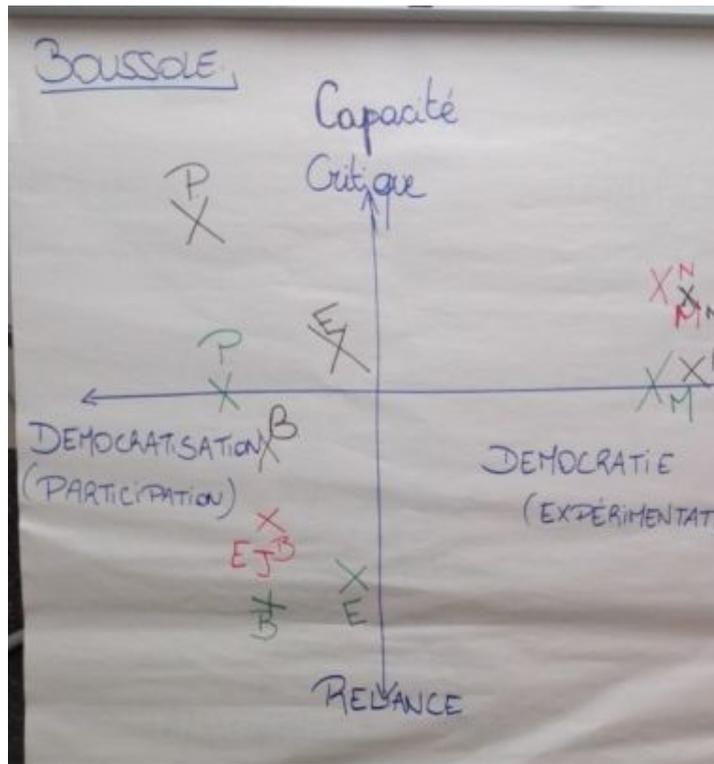
Jeanine : le plus important pour le Centre culturel dans ce partenariat, ce sont les représentations. C'est ça qui attire le public. **Pile entre démocratisation et reliance.**

Elisabeth : fort dans la démocratisation, ce sont les représentations qui font le point de contact avec le Centre culturel, puisqu'ils y viennent surtout pour ça. **Pile entre démocratisation et reliance.**

Nicole : est-ce le public qu'il faut placer, ou Catégorie Libre ? **Place entre démocratie et capacité critique, fort en démocratie, pas trop loin de la ligne vers la reliance.**

Boudli : **pile à la moitié entre démocratisation et reliance.**

Marc : comme Nicole, **entre démocratie et capacité critique.** L'improvisation permet de se débarrasser des carcans du texte et de se réinventer.



Cible des réussites

Public

Marc :

C'est un nouveau public jeune en majorité – leur motivation est au départ de passer une bonne soirée plutôt ludique. En pensant à leurs spectacles et non la troupe.

Boudli

Des gens qui les connaissent, famille, amis, jeunes et moins jeunes. Les gens connaissent l'impro et s'y intéressent. Ce n'est pas un public spécial en général. Tout le monde est visé au premier abord mais parce qu'on est à Wareme, les gens sont plutôt dans leur train-train quotidien. Ceux qui aiment rire.

Je pense que le négatif ne vient que de part l'emploi du temps des gens, qui sont très occupés de manière générale.

Elizabeth

Ça n'a rien à voir avec l'Académie ? Au vu de ce que Nicole vient de dire, je ne pense pas que ce soit une totale réussite (à cause de la faible mixité). Mais c'est une réussite au niveau des gens qui viennent d'en dehors de Wareme, cfr l'international, c'est une belle réussite (!!! à l'image).

Nicole

Sans connaître la composition des gens qui participent, je me questionne sur le fait que les participants viennent également d'autres écoles. On peut donc se questionner sur la mixité de la

composition de la troupe et du public drainé. C'est pourtant une réussite, mais je sais que c'est difficile de changer de groupe social.

Jeanine

C'est un public jeune, de la famille, des amis, la classe qui suit. Il y a beaucoup de monde qui y va. Par rapport aux objectifs du CC, c'est une réussite.

Partenariat

Marc

Les plus-values pour le CC : faire venir un public peut-être jamais venu, qui n'a pas l'habitude. Mais est-il vraiment conscient de ce partenariat ? Ou pense-t-il que c'est une location de simple ? Autre plus-value : ils s'occupent de l'animation de l'atelier impro : Relation Win Win. Ça fait vire le centre culturel.

Boudli

Pour moi c'est un partenariat gagnant/gagnant. Nouveau public qui redécouvre les lieux

Je ne vois pas a priori de faiblesse, c'est un partenariat assez simple, sans forcément qu'il y ait d'entorses.

Elizabeth

Le partenariat est valide mais il y en a une qui est au service de l'autre. Je pense qu'ils nous(CC) utilisent, nous ne choisissons rien des contenus (théâtre, impro). Donc vous n'avez pas de prise sur le contenu des impros. Le partenariat est donc déséquilibré et nous n'avons pas de moyens de contrôle. Le CC cautionne donc, et pourrait apparaître diminué, ou impacté par un événement contraire ;

Nicole

Quand je suis venue voir la pièce de théâtre de « Ladie's Night », il n'y avait pas de personnes du CC, du coup je m'interroge sur la notion de partenariat ? Faut-il qu'il y ait qq1 du CC pour que ce soit un partenariat ? Notre régisseur y était.

Il doit parfois y avoir des problèmes de choix pour le partenariat pour le CC, comment cela se passe pour choisir les partenaires.

Le p est donc plutôt réussi.

Jeanine

Au collège, viennent des gens qui ne sont pas de Waremme, donc si les parents viennent, ils voient aussi le CC et peuvent donc demander à faire/envisager un autre partenariat. Si Alex explique comment le partenariat se joue et donner envie à d'autres de l'imiter, de le solliciter.

Image

Marc :

Deux niveaux : au niveau du public du spectacle : pas conscience du des missions du Centre culturel, par contre plus lors de leurs ateliers. Mais les ateliers touchent beaucoup moins de gens, donc, moins d'image.

Boudli

Les troupes qui viennent ont-elles conscience du partenariat auquel elles-ont droit ? Pour moi l'image transparait positivement.

Elizabeth

Je suis ok avec le nouveau public.

Nicole

Ça fat venir du public donc Bon. Mais par rapport à des gens qui ne savent pas qui est le CC, c'est une réussite. Ce sont donc des gens qui pourraient venir au CC sans le savoir, et de nouveaux Waremmiens aussi. Donc c'est un partenariat positif donc.

Jeanine

L'image du centre culturel est ici questionnée ? Beaucoup de gens ne savent pas où se situe le Centre culturel, donc l'image en elle-même du centre culturel n'est pas encore bien. Donc je pense que l'image du CC est donc améliorée.

Pierre

Par rapport à ce que l'association propose ça ne peut pas faire du mal au CC d'avoir ce public en plus.

Médiation

Marc

Au niveau des spectacles j'ai l'impression qu'ils sont fort autonomes, moins peut-être pour les ateliers.

Boudli

Pour moi rien n'est construit a priori, Ok c construit dans l'organisation des évènements avec eux, pas forcément construit dans le spectacle lui-même.

Elizabeth

Pcq je relie ça avec e partenariat : e contenu n'entraîne pas forcément d'effets sur le CC. On a parlé de la pauvre mixité scolaire de ces évènements, donc je pense que le CC n'a pas vraiment de prise là-dessus. Donc Moyens pour la médiation.

Nicole

Idem Elizabeth : à cause du contenu des spectacles.

Jeanine

Si on ne fait pas les affiches, qui y travaille ? la gestion administrative ? La création technique ? Idem Boudli.

Pierre

Ont-ils accès librement à la salle ? S'ils sont fort indépendants techniquement en plus, alors, je pense qu'il n'y a pas vraiment de médiation.

Transformation

Marc :

Ça apprend à parler, à avoir de l'assurance et aussi à écouter pour rebondir, et ça c'est une transformation en soi.

Boudli

Comme Pierre, c'est une transformation en soi de travailler pour d'autres activités que les leurs. Puis il y a aussi la transformation de la troupe, des comédiens, sur scène.

Elizabeth

Je pense, que l'activité théâtrale devrait être accessible à tous les jeunes, car ça leur amène du positif. Et comme on l'a remarqué il y a une transformation de par leurs aide à d'autres évènements (Lucha libro, etc.)

Nicole

La dernière phrase me questionne par rapport à son apport de compétences. Ces choses-là sont-elles des actions du CC ? Ils aident donc à les réaliser ? Sans doute sont-ils transformés. Le fait de rire toute une soirée nous transforme.

Jeanine

Public : La première fois que je m'y suis rendue, c'était fort agréable, j'ai vu que les jeunes se donnaient bcp de mal pour arriver à ça. Changement de regard par rapport aux jeunes et j'ai appris quelque chose, en tant que public.

Troupe : Puis pour les jeunes, ça les aide par la suite, l'impro les aide dans leurs études etc.

Pierre

Il y a forcément quelque chose qui ressort pour eux de cela, sinon ils ne le feraient pas. Quant à parler de transformation... Un partenariat avec le CC, donne une nouvelle image à l'asbl : plus sérieuse, plus de contacts. Donc réussi.

Créativité

Marc :

Ok pour les mêmes arguments ;

Boudli

OK pour les mêmes idées.

Elizabeth

OK pour les mêmes idées.

Nicole

Idem

Jeanine

Il y a toujours de la créativité, alors que l'association n'est plus toute jeune. Selon moi, ça se renouvelle, je suppose qu'ils réinventent quelque chose. Ce n'est plus la même chose qu'au début de l'association.

Pierre

Les résultats durables : Oui, vu les échanges, et les collaborations. Ça porte ses fruits et ça peut perdurer et ouvrir à de nouvelles choses.

Adaptation

Marc :

Je suppose qu'elle est adaptée puisqu'ils restent partenaires. Donc c'est que c'est bon pour les deux partenaires. Y-a-t-il eu beaucoup de modifications dans le partenariat depuis ses débuts ? Mais je pense que chacun s'est adapté à l'autre.

Boudli

Comme les jeunes sont très connectés, ils sont adaptés à leur public, mais ne pourront jamais être totalement avec les tous les jeunes.

Elizabeth

L'association est créée en 2002. Est-ce que ce sont toujours les mêmes responsables ? Oui – donc pour moi, comme ce n'est pas toujours le même interlocuteur, pour moi c'est qu'ils se sont bien adaptés.

Nicole

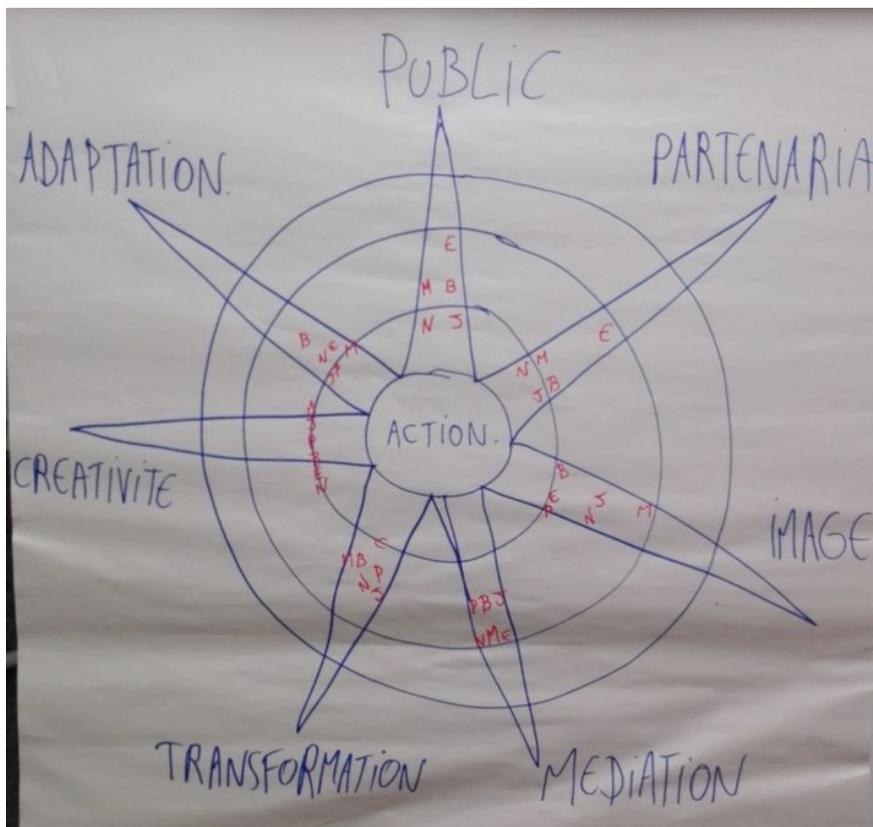
Oui c'est adapté. Pour les mêmes arguments que E.

Jeanine

Elle est adaptée au public, puisqu'il est là et est pratiquement toujours le même. Ok aussi par rapport à notre époque et à la Ville.

Pierre

Pareil pour l'adaptation à leur public, jeune et qui fait du bien qu'il soit là. Ils proposent des activités plus jeunes pour le CC. Donc c'est bien !



Boussole : 2^e passage

Changements sur la boussole :

Elisabeth : un peu plus vers la démocratie, sans passer la barre, et un rien plus vers la reliance.

Pierre : sur la barre entre reliance et critique, du côté démocratisation.

Boudli : plus vers la reliance, mais toujours au même niveau de démocratisation.

Marc : plus vers la reliance, mais toujours en démocratie.

Jeanine et Nicole restent au même endroit.

Pour le futur :

Pierre : vers plus de capacité critique, toujours plus. Mais toujours sur l'angle de la démocratisation. C'est bien le divertissement, mais c'est encore mieux si c'est de manière intelligente en exerçant à la critique, et ce n'est pas incompatible avec l'impro.

Elisabeth : remonter aussi vers la capacité critique, pour les mêmes raisons.

Nicole : un peu plus de reliance, mais tout en restant du côté de la capacité critique.

Jeanine : reste sur ses positions.

Boudli : plus de capacité critique, surtout pour les jeunes, mais ce sera difficile de les faire participer à ces démarches, et il faut vraiment bien garder la capacité de reliance. Trop d'énergie si l'on veut pratiquer la critique avec tous.

Marc : plus d'esprit critique

Atouts – faiblesses

Elisabeth :

Atouts : l'impro est une discipline porteuse, encore dans l'air du temps.

Faiblesses : public peu diversifié (provient du collège), pas tellement d'ouverture vers de nouveaux publics, peu de renouvellement. Mais le Centre culturel pallie un peu cette faiblesse par ses projets (ateliers, Scène aux Ados, etc.). Il faudrait faire des ateliers d'impro centrés sur des mixités sociales, etc.

Nicole :

Mêmes constats qu'Elisabeth.

Jeanine :

Mêmes constats qu'Elisabeth.

Pierre :

Mêmes constats.

Boudli :

Mêmes constats.

Marc :

Mêmes constats.

Réunion de travail du Conseil d'Orientation – 23 septembre 2016

Autoévaluation : La Scène aux Ados

Présents : Anna Chakir, Geneviève Steffens, Stéphane Hauwaert

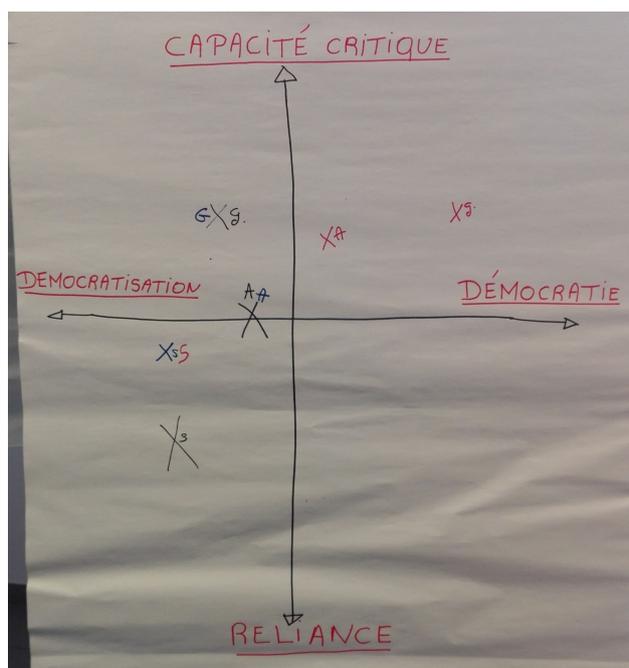
Rappel de la méthode et lecture de la typologie

Les participants n'ont jamais entendu parler de cette activité.

Questions :

- Que voulez-vous dire par version off ?

Boussole : 1^{er} passage (noir)

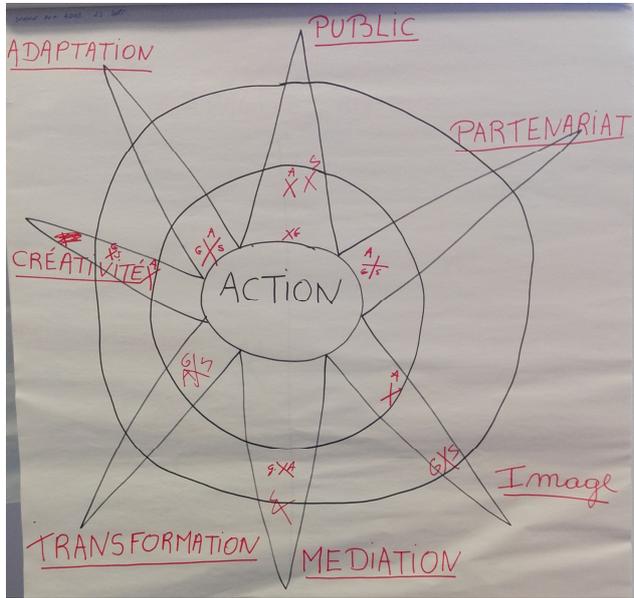


Stéphane : L'action lui semble peu développée en capacité critique car le texte est écrit pour eux. Il n'y a donc pas de réflexion autour de l'écriture. On est dans de la reliance car il y a des rencontres, des échanges. On est dans de la démocratisation car ils reproduisent quelque chose d'écrit. Il situe l'activité entre démocratisation et reliance.

Anna : Il y a de la capacité critique. Qu'est-ce que cette expérience va leur apporter dans la vie ? On est dans la reliance vu la rencontre avec les autres participants, les profs, le centre culturel. Ils sont moins acteurs donc plus dans la démocratisation. Elle situe l'activité entre démocratisation et reliance

Geneviève : Il y a de la reliance, il y a une envie d'unir des jeunes dans un projet. C'est une activité qui éveille leur sens critique par rapport à eux-mêmes : leur image, leur rapport aux autres,... Elle situe l'activité entre démocratisation et capacité critique.

Cible des réussites



Public

Stéphane : Le public présent est constitué de familles et d'amis des adolescents participants. Je ne crois pas qu'il y a eu des Waremmiens à l'activité. C'est moyennement réussi.

Anna : le public présent rassemble des gens extérieurs à Waremmes. Ce sont les familles et amis des participants. Il y a peu de Waremmiens mais à la longue les choses pourraient changer. Ce n'est pas totalement réussi.

Geneviève : C'est une réussite. Il y a une vraie culture théâtrale à Waremmes. Les gens vont au théâtre et se déplacent à l'extérieur de Waremmes pour y assister, que ce soit à Huy ou ailleurs. Il y a aussi une vraie tradition de l'impro. Le public est constitué de jeunes de 15 à 25 ans et de jeunes adultes en provenance de la région hesbignonne.

Partenariat

Stéphane : Mais ce projet est déjà un partenariat.

Stéphane et Geneviève : Puisqu'il existe depuis 2002, c'est que le partenariat fonctionne bien. On a réuni des partenaires qui ont pignon sur rue dans le théâtre.

Geneviève : Ce serait intéressant de l'améliorer en associant les écoles de Waremmes sachant qu'au Collège, il y a une section théâtre ainsi que des cours d'impro. On éviterait les « off » foireux.

Image

Anna : l'image du Centre culturel s'exporte à l'extérieur car les jeunes ne sont pas tous de Waremme. C'est bon pour le centre

Stéphane et Geneviève : Le public ne voit pas les rôles et enjeux du Centre culturel mais est-ce important qu'ils perçoivent ça ? Non. L'essentiel est qu'il se soit passé quelque chose au Centre culturel. D'ailleurs, y-a-t-il un projet qui définisse le Centre culturel de Waremme ?

Médiation

Stéphane : ce n'est pas un public qui va revenir au Centre puisqu'il est extérieur. L'activité a certainement éveillé ou éveillé des passions mais sans plus.

Geneviève : C'est un critère réussi. Le centre a joué son rôle de médiateur entre le théâtre et les participants.

Anna : Pour moi, l'activité est coconstruite avec les participants. En plus, il y a une répétition de l'activité dans le temps.

Transformation

Stéphane : C'est réussi. C'est un projet qui peut amener une dynamique différente, un changement de regard sur le théâtre, sur l'écriture.

Geneviève et Anna : Vu que les pièces sont actuelles, le public a certainement un autre regard sur le monde. Les sujets des pièces amènent quelque chose, de la discussion, de la capacité critique. C'est très réussi.

Créativité

Anna : il y a de la créativité car vous avez quand même créé le festival « off » même si ça n'a pas fonctionné.

Stéphane : Pour moi, c'est un projet cadré, un projet de mise en forme de quelque chose. Ce n'est donc pas très créatif. Il y a quand même un impact sur le long terme donc ça a certainement évolué.

Geneviève : c'est un projet créatif au départ qui peut évoluer dans sa créativité de part ce que le centre culturel offre

Adaptation

Geneviève : C'est adapté. Vu le succès de l'action qui se répète depuis 2002, je pense qu'il faudrait améliorer la salle pour pouvoir avoir un local mieux adapté pour ce genre d'activité. Idem pour les loges.

Anna : c'est adapté surtout maintenant avec toutes ces émissions de télé-réalité où on montre aux jeunes qu'on peut devenir chanteur si facilement. C'est très positif de montrer et d'expérimenter le travail de comédien, de metteur en scène, de régisseur. C'est réel.

Stéphane : C'est adapté. Avec ce genre d'activité, ce n'est pas du bling bling qu'on vend à des ados. C'est une réalité qui entoure le théâtre : écriture, jeu, répétition,... A l'heure actuel, les gens veulent être célèbres, pas artistes et c'est complètement irréel.

Boussole : 2^e passage (bleu)

Changements sur la boussole :

Stéphane : il remonte vers plus de capacité critique

Geneviève : ne change pas d'avis

Anna : remonterait légèrement vers plus de sens critique.

Pour le futur (rouge)

Geneviève : l'action doit évoluer vers plus de démocratie. Il manque de la création de texte. On pourrait imaginer des ateliers qui créent tout de a à z : les décors, costumes, textes,... Tout le monde pourrait ainsi trouver sa place dans le projet.

Anna : l'action doit évoluer pour que les participants soient plus acteurs. Il faut développer encore plus le sens critique des jeunes.

Stéphane : il faudrait leur donner la possibilité d'accéder à l'écriture. Il faut développer l'infrastructure pour leur donner des conditions professionnelles meilleures que ce qu'on leur offre déjà aujourd'hui. Je ne bouge pas

Réunion de travail du Conseil d'Orientation – 28 septembre 2016

Autoévaluation : Projet « Et si jeudi »

Présents : Alex Pirson – Anne Doguet – Nicole Renier – Geneviève Steffens – Pierre Zwaenepoel

Rappel de la méthode et lecture de la typologie

Les participants n'ont jamais entendu parler de cette activité.

Boussole : 1^{er} passage (noir)

Nicole : La reliance est intéressante mais ne sent pas la capacité critique. Elle y voit le côté rassembleur comme l'élément le plus important.

Anne : Elle place sa croix au centre. Le projet répond à tous les critères. Capacité critique : pour les spectateurs et actrices, réflexion sur le monde, les mises en situations et montrer que des personnes en difficultés peuvent être créatives. Reliance complète car belle sociabilisation et mise en commun des gens. Démocratie : peu pour les spectateurs mais belle initiation pour les personnes présentes à l'atelier. Démocratisation : secouer les idées reçues dans la tête des spectateurs qui ont vu le film. Ouvre des portes aux personnes qui ne connaissent pas le SIS.

Alex : Démocratisation et démocratie sont rencontrés de manière presque égale. Les acteurs sont concernés au premier plan par l'esprit créatif. Le public atteint par la diffusion de la vidéo était un public concerné qui connaissait déjà la problématique. Il voudrait une diffusion plus large vers un public moins initié.

Geneviève : Ne voit pas trop la capacité critique. Elle y voit plutôt un essai de sociabilisation. Dommage que le film ne soit pas sorti du cadre de l'action sociale.

Pierre : Rejoint l'avis d'Alex. Aurait préféré une diffusion plus large vers le grand public (YouTube?)

Cible des réussites

Public

Nicole : Est-ce que notre public de conférences serait venu lors de la soirée de présentation ? Mais est consciente que les publics se mélangent peu. Une certaine tranche de la société est visée.

Anne : Le public est constitué de personnes de la Commune qui étaient au courant de la situation. Beaucoup de famille des acteurs et participants ainsi que des travailleurs du milieu social. Faiblesse de ne pas avoir attiré de personnes complètement extérieures.

Alex : On n'est pas dans un public hyper restreint, il y a eu des demandes pour visionner le film. Une plus-value pour le Centre culturel car on montre la médiation apportée. Mise en avant du travail d'éducation permanente.

Geneviève : Pense que ça s'adressait à un public complètement différent.

Pierre : Manque de diffusion au point de vue du film.

Partenariat

Nicole : Les objectifs ont été atteints car le projet a été mené jusqu'au bout. Souligne le fait que les dynamiques de groupes en projets s'épuisent souvent. Il faut réussir à garder les gens investis jusqu'au bout.

Anne : Impliquer Mr et Mme tout le monde est une plus value pour le projet. Selon elle les partenariats entre institutions ne sont de toute façon jamais simples. S'étonne de ne pas voir le PCS dans la liste des partenaires. Dommage que ça reste dans le réseau local liégeois.

Alex : Rejoint les avis précédents. Grande réussite grâce à l'implication de partenaires comme Lecture & Culture. Souligne le fait qu'il ne s'agit pas d'un documentaire conventionnel mais d'un vrai film.

Geneviève : Réussite par rapport au nombre de partenaires, gage de motivation. Peut-être un problème pour garder les bénéficiaires du SIS sur la longueur ? Plus value sur le fait d'aller à la rencontre de personnes en difficulté. Ne sait pas juger Article 27 car elle ne connaît pas. Article 27 aurait pu amener et rapprocher les bénéficiaires de la culture.

Pierre : Se joint à l'avis général. Remarque de Geneviève : parfois trop de partenaires tue les partenaires.

Image

Nicole : Pas convaincue que les gens se sont rendus compte du rôle du Centre culturel dans le projet. Pense que du point de vue des bénéficiaires il n'y a pas vraiment eu de suite au projet.

Anne : Elle a perçu les enjeux. Le fait que le film ait été terminé et d'avoir mis les gens autour de la table était une réussite.

Alex : Rejoint l'avis de Geneviève. Les activités d'inclusion sociale par la culture sont rarement mises en avant. Le fait de diffuser le film permet la rencontre entre les acteurs et les participants. Via ce film on diffuse une nouvelle vision du Centre culturel.

Geneviève : Le public a découvert une mission inconnue d'un Centre culturel. Il a tendance à croire que notre travail se limite à proposer des spectacles et des conférences. Ils en découvrent le côté social grâce au film.

Pierre : Pense qu'il est difficile de voir dans un film qui a fait quoi. Un public extérieur qui n'a pas été impliqué dans le projet ne saisira pas l'implication d'un Centre culturel.

Médiation

Nicole : Rejoint le groupe sur les arguments.

Anne : N'a pas senti la co-construction du point de vue du public. Le public n'a plus reçu aucune information une fois le film diffusé. On se rapprocherait du sens si on se met du point de vue des bénéficiaires du SIS.

Alex : Le fait que ce soit un support vidéo laisse le public passif. Par contre le message d'introduction permet au spectateur de comprendre le contexte du film. L'expo photo et le jeu de société sont de plus qui permettent d'accompagner le film.

Geneviève : Le Centre culturel est l'initiateur du projet et a été trouver le SIS. Pas de co-construction. Les autres acteurs sont venus se greffer après.

Pierre : Se positionne avec Alex car il met l'accent sur les activités précédant la diffusion du film.

Transformation

Nicole : Pas d'ajout.

Anne : Réussite car les bénéficiaires ont découvert qu'eux aussi pouvaient participer à la création d'une vidéo de qualité. Ils se sont sentis valorisés.

Alex : S'aligne sur l'avis de Geneviève. Beaucoup plus d'impact sur les bénéficiaires que sur le public.

Geneviève : Par rapport aux bénéficiaires il y a forcément eu du changement car on évolue tout au long du projet. Peu de monde par contre ne s'est posé de questions au niveau du public de la projection. Difficile d'avoir un retour du public qui oublie tout une fois sorti de la salle.

Pierre : Rien à ajouter.

Créativité

Nicole : Voilà.

Anne : Même raisons et insiste sur la prise de risque qui était audacieuse. La vidéo est un support durable.

Alex : Tout a été fait entre partenaires sans « sous-traitance ». Tout est artisanal et avec des acteurs locaux. La vidéo est un support long terme qui peut encore être utilisée pendant des années afin de toucher un nouveau public.

Geneviève : Projet novateur car créé en 2012 quand la vidéo n'était pas à la mode. Le fait de créer un jeu pousse encore plus loin la créativité. Le Centre culturel est capable de créer quelque chose lui même.

Pierre : Projet longue durée et novateur, proposer quelque chose de nouveau aux participants.

Adaptation

Nicole : Le projet était adapté mais il a tout son sens dans n'importe quelle ville car le problème n'est pas que waremmien. Mais peut être plus difficile dans une grande ville.

Anne : Rejoint l'avis de Nicole concernant le lieu, plus difficile dans une grande ville. Echelle parfaite grâce au coté rural.

Alex : IDEM

Geneviève : IDEM

Pierre : Pense que ca serait plus adapté à une grande ville car c'est d'autant plus important de faire ce genre de projet dans une grande ville afin de sensibiliser plus de personnes.

Boussole : 2^e passage (bleu)

Changements sur la boussole : PAS DE CHANGEMENTS

Pour le futur (rouge)

Nicole : Plus d'expérimentation ! Les gens qui ont participé prennent de nouvelles initiatives d'eux même.

Anne : Privilégie la reliance grâce au partage avec un autre public. L'impact doit être beaucoup plus fort en touchant un public (spectateurs) plus varié.

Alex : L'objet du projet permet de remplir les objectifs de capacité critique, de démocratisation et de démocratie. Plus de reliance permet de mieux diffuser le travail du Centre culturel.

Geneviève : Aller plus vers la capacité critique. Plus d'impertinence.

Pierre : Idem que Nicole

Réunion de travail – CO – vendredi 30 septembre 2016

Autoévaluation : Lucha libro

Présents : Anna Chakir - Anne Doguet - Denis Eyckmans – Céline Busin – Christophe Evrard

Rappel de la méthode et lecture de la typologie

Pas de question

Boussole : 1er passage (noir)

Anna : On peut se rapprocher de la capacité critique car en fonction des thèmes d'écriture, on peut avoir cet aspect présent. La reliance est importante car c'est une soirée conviviale. On a aussi de la démocratisation : le public est acteur du spectacle car il peut choisir des thèmes.

Céline : on passe par de la démocratie car il y a de la participation et de la création de la part des participants. Il y a de la capacité critique car le public peut être interpellé par les thèmes abordés. Le côté social est mis en avant par le type de soirée conviviale mais je préfère dans mon positionnement accentuer l'aspect capacité critique de l'activité.

Anne : Ce n'est pas une activité qui favorise la capacité critique. C'est une franche rigolade parfois sarcastique. On est plus dans la sociabilisation et le partage. Les gens rigolaient et s'amusaient. Il y a néanmoins un aspect « création ».

Christophe : Je me situe sur le camembert du bas à droite car on demande au public d'agir, d'être actif au cours d'une soirée conviviale. Il n'y a pas de critique citoyenne mais plutôt une critique ludique.

La cible des réussites

Présentation de la méthode de travail par Marie.

PUBLIC

- Anna
 - Événement intellectuel puisque faisant appel à l'écriture et donc accessible uniquement aux personnes qui savent lire et écrire
 - Le public doit être jeune puisqu'il s'agit d'un événement amusant
 - Jeunes participants
 - Public dans la salle jeune
 - Je pense à un public particulier, c'est-à-dire ciblé puisque l'événement n'est pas accessible à tout le monde.
 - Positionnement dans le cœur de la cible : action

- Anne
 - L'événement visait : tout le monde
 - En fonction des trois séances :
 - La première édition : sont venus les connaissances des participants et les curieux
 - Deuxième édition : le public s'est étendu (il y avait des enfants également)
 - Car les gens savaient que c'était drôle et accessible
 - Le public était large mais aurait pu l'être d'avantage
 - Le public aurait pu être tout le monde mais attention pour le public fragilisé.
 - D'autre part, du côté des participants : seuls ceux qui ont osé ont participé
 - Anne se positionne à la limite de l'action
- Céline
 - Il s'agit d'un public ciblé impro, théâtre et leurs entourage
 - Il devait y avoir des curieux car c'est innovant
 - Pour tout public mais sans inclure les publics défavorisés
 - Céline se positionne proche de l'action car bien représenté dans sa diversité sauf les défavorisés
- Denis
 - Le public n'est pas large
 - Il le deviendra sous l'effet boule de neige
 - 1^{ère} démarche : se dire que ce n'est pas pour « nous » ensuite grâce au bouche à oreille accéder au programme
 - AMO : les bénéficiaires ne penseraient jamais s'inscrire
 - Denis se positionne cependant proche de l'action
- Christophe
 - Envisageons l'événement au travers d'un double prisme :
 - Littérature
 - Participatif
 - Cela doit faire peur au public
 - C'est un bel effort du CCW
 - Selon les infos de Thomas, cela semblait plus large et ouvert au public malgré ce qui avait été dit (grâce à l'aspect ludique).
 - Christophe positionne l'événement près de l'action

PARTENARIAT

- Anne
 - Pense à un partenariat avec les gens qui ont participé et se souvient de la prestation de Catégorie Libre lors de la première édition.
 - Selon Anne, ce n'est pas un élément important du projet.
- Anna
 - Pas de partenariat car ce n'est pas important
 - Même positionnement qu'Anne D
- Denis

- Cela pourrait intéresser la MJ et les jeunes : créer un groupe de jeunes au départ de la MJ et leur permettre de s'exprimer (idem avec les institutions proche de la jeunesse = il faut capitaliser là-dessus)
- Notons la différence entre être acteurs et être dans le public
- On pourrait aussi réfléchir à un genre d'atelier avant le spectacle
- Même si aujourd'hui, on ne pense pas à un partenariat, il y a des pistes à exploiter pour une prochaine édition
- Céline
 - Réponse à Denis : la MJ n'impose rien à ses jeunes. On propose l'événement et on voit s'il y a une réponse positive ou pas. Dans le cas de la Lucha Libro, ils n'ont manifesté aucun enthousiasme.
 - Céline a le sentiment que les personnes ressource participent pleinement.
 - L'implication d'autre personne dans le partenariat n'a pas vraiment d'importance.
 - Céline rappelle cependant le rôle de Benjamin de la MJ lors de la première édition. Il avait filmé pour monter un teaser pour les éditions suivantes.
 - Il faut poursuivre avec les personnes ressource, avec les participants, le bon investissement du CCW
- Christophe
 - C'est un événement qui selon lui a été mis sur pied pour marquer l'identité du CCW
 - Cela ne demandait pas de partenaire
 - Suite à une demande de Thomas, il avait cependant relayé l'information chez les écrivains publics. Sont-ils venus ? Christophe n'était pas présent.
 - L'attention vis-à-vis du public défavorisé ne doit cependant pas diminuer l'attention vis-à-vis du grand public
 - Les associations doivent relayer l'info

IMAGE

- Anne
 - Non, le public n'a pas du cerner les enjeux du CCW
 - Mais il y a une image de la culture via la lecture et l'animation
 - Cet événement fait partie de la diffusion
 - D'ailleurs, les gens ce soir là, ne doivent pas s'interroger sur les enjeux du CC
 - Conclusion, nous ne sortons pas de la cible mais nous restons dans le premier cercle
- Céline
 - Ce type d'action doit être pris comme tout autre spectacle
 - Non, les gens présents ne s'interrogent pas
 - Donc, positionnement qui ne sort pas de la cible mais qui est à la limite
- Christophe
 - C'est une initiative originale avec des risques
 - Stratégiquement, c'est là pour marquer quelque chose dans l'histoire du CC
 - C'est osé et culoté et donc positionnement dans le cercle n°2
- Anna
 - C'est très participatif comme événement.

- On voit bien ce que le CCW a mis en place
- Denis
 - Quand Denis a reçu les renseignements, il a de suite senti qu'il y avait une implication « politique » (le spectacle est originaire d'Amérique latine)
 - Cela enlève clairement le côté lisse du CCW puisqu'il s'agit ici d'un événement totalement novateur
 - Cet événement pourrait permettre de remettre la parole sur la place publique (le citoyen de Waremme s'exprime)
 - Cela renforce l'image du CCW (dans la lignée de ce qui a été fait précédemment)
 - Denis se positionne comme Anna et Christophe

MEDIATION

- Anne
 - Elle ne pense pas qu'il y ait médiation
 - La pub a été envoyée et relayée mais la médiation n'est pas au cœur de la démarche donc pas un objectif
 - Il a eu une médiation avec les participants à partir du moment où ils ont été coachés avant leur passage sur scène
 - Anne souligne que selon elle, il n'y a rien de politique dans le programme
 - Anne pense que nous briefons les participants afin d'éviter les dérapages (d'insultes politiques,...)
 - Anne se positionne entre le deuxième et le troisième cercle (extérieur)
- Anna
 - Belle participation des participants et du public, c'est une réussite. La médiation a été bonne et nous nous rapprochons du centre et de l'action.
- Denis
 - Positionnement sur le côté extérieur
 - Il n'a pas trouvé de médiation autour de cette activité
 - Il se place directement dans le troisième cercle
- Céline
 - Elle garde une cohérence entre son positionnement de partenariat et de médiation c'est-à-dire sur le deuxième cercle
 - Elle se projette et imagine que si 10 jeunes de la MJ avaient voulu participer alors suite à une médiation avec Thomas le prix des places auraient sans doute pu être revu à la baisse.
 - Médiation possible
- Christophe
 - La médiation se trouve au niveau interne de l'action c'est-à-dire qu'il y a eu une participation active dans le jeu
 - Cependant, de manière externe : pas de co construction
 - D'où, placement dans le cercle extérieur

TRANSFORMATION

- Christophe
 - La transformation rejoint le pôle critique de la boussole
 - Il ne pense pas qu'il y ait eu transformation
 - On est plus dans la démarche participative et ludique
 - La démarche devrait amener plus de participation
 - On place donc la transformation entre le deuxième et le troisième cercle
- Anna
 - Elle place la transformation au milieu
 - Le regard a pu changer la façon de voir le côté littéraire
 - Les thématiques soulevées peuvent aider à changer les idées
 - Positionnement dans le deuxième cercle
- Anne
 - On ne change pas le monde avec cet événement
 - Cela a un impact sur la manière de voir l'écriture car on se rend compte que ce n'est pas que pour les intellos
 - Les nièces (enfants) d'Anne ont d'ailleurs bien compris que la littérature était ouverte à tous
 - On peut même apprendre des choses sur soi même mais l'impact est moins important pour cet argument
 - De nouvelles initiatives peuvent être initiées. Cela pourrait être une motivation pour créer un groupe de personnes (par exemple ; création d'un club de Lucha Libro).
 - C'est une action qui a un impact d'où positionnement proche de l'action
- Denis
 - Inévitablement, ça a un impact mais minime au départ, et qui peut grandir petit à petit
 - Les professeurs (français, philosophie, morale, ...) auront peut-être envie de refaire l'exercice avec leurs classes
 - Cela prend avec le temps
- Céline
 - Objectif de départ : ce n'est pas un apprentissage
 - mais il y a découverte et sensibilisation
 - on ne sort pas du cercle cependant

CREATIVITE

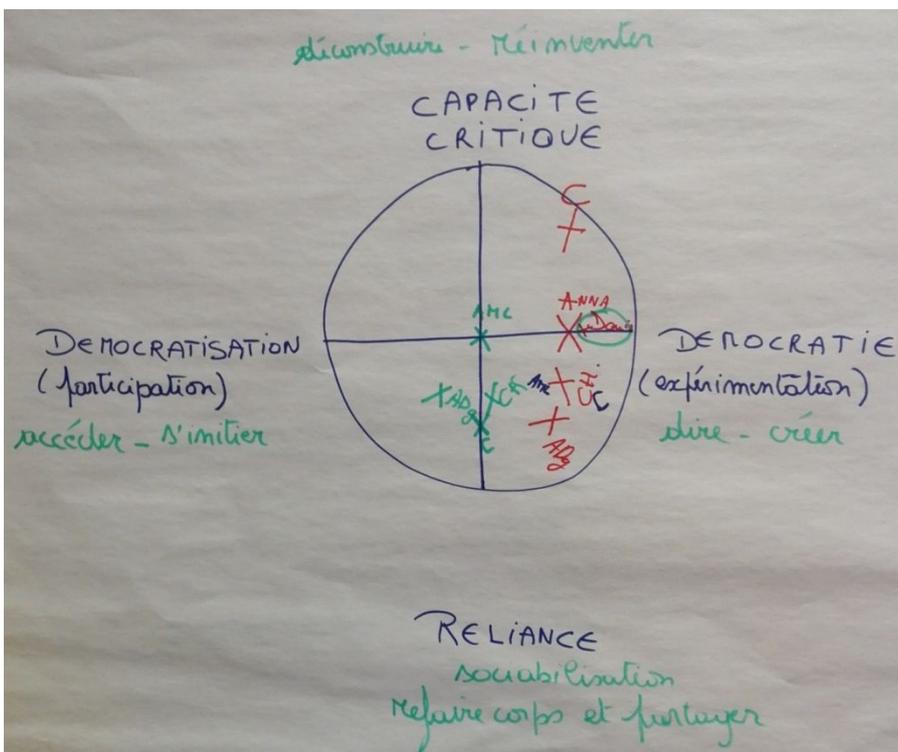
- Anna
 - C'est une nouvelle façon d'ouvrir la porte à la littérature
 - C'est très innovant
 - Cette soirée a du plaisir
 - L'implication des gens sur scène donne quelque chose de créatif
- Céline
 - C'est le critère phare, c'est innovant, pas habituel et cela se renouvelle

- Nous sommes en plein dans l'action
- Denis
 - C'est la surprise du CCW
 - On attend ce genre de surprises de la part d'un centre culturel
- Anne
 - Nous sommes en plein dans l'action, au cœur de la cible dans l'action
 - Il y a eu une prise de risque (les participants seront-ils à la hauteur ?)
 - C'est nouveau
 - On fait confiance aux participants et on ne savait pas ce que le public allait penser
 - Plus qu'un jeu, il y a la créativité, la convivialité, cela sort de ce qu'on s'imagine dans un CC
- Christophe
 - C'est créatif pour le CCW, pour les participants et pour le public
 - Positionnons-nous au cœur de l'action

ADAPTATION

- Anne
 - Oui pour tous
 - C'est pour tout le monde : des primaires à l'université, les jeunes et les vieux mais cependant à adapter pour les publics fragilisés avec un accompagnement
- Céline
 - Elle est quasi d'accord avec Anne
 - Elle ne positionne cependant pas dans le cœur de l'action car des adaptations doivent être faites pour améliorer encore le programme
 - Position aux abords du premier cercle
- Anna
 - 1^{er} cercle puisqu'une adaptation est possible
 - Nous serons bientôt dans le cœur de cible
- Christophe
 - Il reste le problème de savoir ce qui fait bouger les gens sur Waremme
 - Oui il a une bonne adaptation
 - Nous nous plaçons en lisière du premier cercle
 - Comment titiller le public waremzien ?
 - Au niveau socio-économique : ok
 - Au niveau participatif : il faut franchir le cap de la timidité
 - Nous devons consolider l'adaptation grâce à certains travaux, en co-construisant avec des partenaires
- Denis
 - Il positionne plus vers l'extérieur
 - Basons-nous sur la consommation d'aujourd'hui (Benjamin Maréchal, les forums de presse, etc.)
 - Sommes-nous adaptés à ce monde là ? Voulons-nous nous adapter à des stéréotypes qui ont le vent en poupe
 - Si nous nous basons sur le courant actuel, ce n'est pas le produit le plus adapté.

- Anne
 - Nous devons développer le côté démocratisation
 - Par contre, si nous allons plus vers la critique nous perdons en convivialité
 - Nous pourrions, pour la créativité, partir sur des challenges qui durent plus longtemps que trois minutes
 - Une bd dont les bulles sont vides
 - Un extrait de film sans le son, sur lequel nous devons poser des paroles
 - Implication plus importante du public au niveau des thèmes donnés,...
 - Nous pourrions expliquer la démarche à d'autres publics qui pourraient développer leur propre atelier (faire naître des initiatives ailleurs)
 - Pourquoi ne pas arriver à ce qu'il y ait des battles entre les centres culturels
- Céline
 - Il faut rester dans la partie sud de la boussole
 - Au niveau du public :
 - Il faut relancer la demande de manière à améliorer la participation
 - Nous pourrions ouvrir à un autre type d'art ? et donc ouvrir un potentiel public
- Christophe
 - Avons-nous rejoint notre objectif public ?
 - A priori nous avons besoin d'une ouverture
- Anna
 - Nous pourrions développer le côté artistique avec d'autres supports
 - Anna maintient sa volonté de pouvoir positionner cet événement plus vers la capacité critique
 - Elle centre la Lucha Libro
 - Anna pense que nous pourrions profiter de cette manifestation pour faire passer des messages
- Denis
 - Il faut à la fois de la critique, de la reliance et de la démocratisation



Auto évaluation du contrat programme 2011-2015

Il est évidemment que nous repartons d'une page blanche pour le nouveau décret mais nous devons tirer les enseignements de notre fonctionnement dans le précédent contrat-programme => ces enseignements nous serviront pour l'identification d'hypothèses d'action avec le CO

Méthode : prendre le document détaillé et reprendre 1 après l'autre les données : voir si accompli / pas accompli / pourquoi / priorité / pourquoi non / ...

Constat : le leitmotiv était : rencontre des publics par rapport aux différents secteurs.

A. Education permanente – lien social – identité – jeunesse

- Favoriser la participation active des jeunes et des aînés à la société
 - Travail amorcé pour la participation active
 - Pour les aînés : situation connaissant de hauts et des bas
 - Pour les jeunes :
 - la Coordination Prévention Jeunesse
 - les écoles
 - le projet sur le décrochage scolaire
 - l'Art à l'école avec les Chavilles
 - Nous sommes tous des Aliens
 - Pour les aînés :
 - Le café des âges – une amorce de dialogue entre jeunes et personnes âgées de Faimet et Waremmes
 - La participation active des aînés dans la réalisation du programme des conférences.
 - Conclusion : au niveau scolaire : beaucoup de travail accompli
- Induire des projets autour des problématiques environnementales
 - Selon Marie, rien n'a été fait
 - Notons cependant le partenariat très satisfaisant avec l'équipe du Contrat du Geer pendant l'édition Warm' Kids
 - Les contacts ont été établis pour le futur
 - Il y a eu des animations du PCDN
 - Pas de réel projet du Centre culturel, quelques partenariats
- Programmer chaque année une action thématique citoyenne
 - Accompli
 - Pour le scolaire : surtout en primaire, c'est moins marquant en secondaire
- Poursuivre la collaboration avec le conseil consultatif des aînés
 - Approfondissement de cette collaboration autour des conférences, et succès estimable avec le partenariat rejoint par Enéo

- Sensibiliser un public défavorisé à la culture, à la pratique et à la découverte de disciplines artistiques
 - Et si Jeudi
 - Travail en collaboration avec le SIS
 - Les expositions diverses dans le foyer du CCW
 - Art à l'école aux Chavilles
 - Les Explorateurs de culture (notons qu'il n'y a pas eu de suivi : expérience à relancer)
- Faciliter l'ouverture aux cultures
 - Nous n'avons pas eu de projet
 - Les amorces sont aujourd'hui lancées
 - Les contacts ont été pris (asbl Ponts de l'Amitié – partenariats initiés)
 - Quelques concerts sont prévus
- Réaliser une création collective
 - L'objectif était beaucoup plus large que ce qui a été fait avec « Et si Jeudi », « Mon Corps, et alors ! » puisque, dans ces cas précis, les groupes étaient restreints
- Poursuivre les projets « Culture à l'Ecole »
 - Il y en a eu mais toujours à la demande des écoles : bonne méthode
 - Participation de la compagnie des Ateliers de la Coline
 - « Enfant Mouche » sur le décrochage scolaire
 - 2 projets sur l'immigration
- Sensibiliser les jeunes sur des thèmes de société
 - Via la programmation et toujours dans le cadre « scolaire »
 - « Tous des Aliens »
 - Travail avec le Cpaje
 - Culture à l'école
 - Les Comités spectateurs des Enfants – « les Explorateur de Culture » même si on peut parler d'un partenariat « déficient » : projet à relancer avec d'autres partenaires
- Faire preuve de créativité et de mobilité pour atteindre un public peu touché par les projets menés dans ce secteur
 - Notons quand même que des spectacles ont pu être délocalisés dans les classes
 - Emplacement sur le marché hebdomadaire pour l'animation « Les Elections »
 - Nous avons participé aux Journées du Patrimoine et donc touché un nouveau public
 - Bref, quelques initiatives au sens large
- Organiser des séances de formation et d'information dont les sujets et les thématiques sont proches des réalités des associations
 - Non, rien n'a été fait
 - Une idée de formation de « secourisme » a été émise mais pas suivie par les associations
 - Une formation « régie de spectacle » mais plutôt « pratique » a été dispensée
 - Nous n'avons aucune demande des associations partenaires du CCW
 - Mission importante : à relancer, séduire nos partenaires

Les actions envisagées

- Quinzaine de sensibilisation à la découverte d'autres cultures
 - Action prise en charge par la Ville de Waremme

- Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait ?
 - Au départ, idée d'une soirée espagnole
 - À l'arrivée, seulement une Fête des Associations : objectif détourné, faute de volontés extérieures
- 5% de l'objectif a été réalisé
- Cela pourrait encore venir avec le temps (notamment en collaboration avec l'asbl Ponts de l'Amitié)
- Mais nous constatons que nous sommes encore « seuls »
- Animations scolaires sur des sujets de société
 - Oui
- Création collective
 - Oui cela a été réalisé mais... ce n'est pas ce qu'on voulait au départ : à réfléchir et relancer

B. Diffusion

- Revenir sur la place publique avec la Culture
 - Inauguration des Cabinets de Curiosités sur la Place de Waremme
 - Animations sur le marché hebdomadaire
 - Marches exploratoires
 - A poursuivre et diversifier
- Poursuivre une politique tarifaire démocratique
 - Etant donné le montant peu élevé des quotas attribués par Théâtre à l'Ecole, des demandes de subsides supplémentaires ont été envoyées
 - Nous pratiquons des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires du CPAS grâce au partenariat avec Article 27 asbl
- Poursuivre des sponsorings sur des spectacles de diffusion « tout public »
 - Une porte s'ouvre

Les actions envisagées

- Organisation d'un festival d'art de rue
 - Non par simple choix budgétaire
- Offrir une scène aux artistes locaux en première partie d'artistes confirmés
 - Oui
 - Académie
 - Festival d'humour avec Quentin Sentès
 - En conclusion : quand une opportunité s'offre à nous
- Proposer une soirée / matinée apéro-musical
 - À faire, à suivre,...
- Proposer des scènes ouvertes ou des soirées jam session
 - C'est compliqué à lancer car il faut s'assurer la présence chaque mois de musiciens et d'une base de musiciens (d'où la nécessité un budget conséquent)

- Pas nécessairement de public pour ce genre de proposition : rester prudent
- Accueillir un festival de théâtre pour les jeunes en collaboration avec les écoles secondaires de Waremme
 - Non
- Proposer au moins un spectacle familial dans les quartiers ou village de l'entité
 - Non : seulement quelques initiatives, pas beaucoup de demandes émanant du terrain

C. Créativité – Expression – Aide à la création

- Une Fête des Ateliers a été organisée puis plus rien
 - Car départs des directeurs successifs
 - C'était une bonne après-midi mais le constat est qu'il ne s'agissait pas d'une vitrine. Nous n'en avons tiré aucune inscription
- Utiliser d'autres salles sur le territoire pour l'aide à la création
 - Dans le cadre de collaborations, oui
 - Atelier d'impro dans la salle de Bleret
- Apporter des soutiens techniques, d'organisation et de programmation pour les groupes issus des ateliers créatifs
 - Atelier photo : fait
 - Atelier floral : l'idée était de lui faire faire, avec ses participants, des centres de tables pour Noël au théâtre. La démarche de l'animatrice est beaucoup plus commerciale et les personnes présentes font leur décoration personnelle.
 - Souvenons-nous de la Danse orientale (ancienne version)

D. Les Arts plastiques

- Y'a pas de lézard
- Rencontres photographiques d'Oreye
- Collaboration avec le PAC de Faimés
- Actions beaucoup plus développées que précédemment

Actions envisagées

- Exposition d'artistes locaux prêts à traquer leurs créations (Troc'Art)
 - À faire, à suivre
- Mise à jour du listing d'artistes
 - Supplément – dans le site internet après rénovation
- Découverte de la ville à travers un parcours d'artistes
 - C'est en cours
- Focus sur un artiste local dans le bulletin culturel
 - Une fois pour Monday Morning – Patricia Deppe
 - C'est une bonne idée à exploiter
 - A Bruxelles, ils travaillent sous forme d'interview

E. Aides-services

- L'émancipation des associations dans l'organisation de leur activité
 - Académie
 - D'autres de manière générale
 - Avant, il y avait beaucoup plus de « clés sur porte » : nous sommes plus dans l'accompagnement et la co-construction
- Informer les associations à propos des aides-services
 - Même si cela n'est pas encore parfait, nous avons maintenant le Vade Mecum : améliorations sensibles
- Poursuivre les conventions écrites qui règlementent le cadre des aides-services afin de responsabiliser les associations
 - Cela va encore évoluer

Actions envisagées

- Ecriture d'une charte avec les associations pour définir les relations d'aide service
 - Des lettres annuelles
 - Au moment des AG
 - Ce travail se conclut avec le Vade Mecum

F. Promotion

- Rencontrer les publics sur les lieux de vie
 - Oui nous avons tenté de nous rapprocher du public (sur le Marché hebdomadaire au moment des élections, sur le Beach Volley pour la distribution de flyers,...)
- Définir les différents publics ciblés : oui avec enthousiasme
- Rendre le site internet efficace, convivial et attractif pour qu'il soit mieux utilisé, consulté et apprécié du public
 - Oui, belle évolution sur 6 années
 - Le problème ultime est que nous devons travailler avec les autres
- Elargir géographiquement l'affichage
 - Nous envoyons épisodiquement aux écoles
 - Quelques fois nous nous déplaçons
 - Conclusion réaliste : non
- Développer des relais promotionnels avec d'autres associations de la Commune
 - Ce serait très bien
 - Mais en parlent-ils avec leur public quand ils ont reçu l'info
 - La bibliothèque ne fait par exemple pas son travail de relais
 - Le Conseil d'Orientation devrait être plus présent là-dessus mais notons qu'ils n'ont aucune obligation
- Reconduire des partenariats promotionnels et rechercher une présence plus importante dans ces médias
 - Partenariat avec Vers l'Avenir

- Notons que ce qui nous ramène du public, c'est plutôt la presse gratuite, toutes boîtes
- Nostalgie pour la radio
- Acquérir des équipements pour renforcer l'efficacité de la communication
 - Nous avons investi (photo, caméra, etc..)
 - Actuellement Geoffrey se charge de prendre des photos et de les faire parvenir aux artistes
- Travailler sur la cohérence graphique de notre communication
 - Oui, très belle amélioration

Actions à envisager

- Engagement d'une personne chargée de la communication des activités
 - Geoffrey Mornard
- Panneaux d'affichage communication – promotion dans des lieux choisis
 - Nous avons travaillé sur ce projet mais c'est plutôt un flop
- Conférence de presse de début de saison
 - Nous avons tenté de présenter la saison via le biais de la télévision (RTC), c'est beaucoup plus porteur
 - Une conférence de presse serait une perte de temps : expériences successives vécues

Autoévaluation : synthèse pour le Conseil d'Orientation

Catégorie Libre

Atouts :

- Permet de toucher un public relativement jeune et ados → reliance
- Amène dans la Salle des Douches des gens qui ne fréquentent pas habituellement le Centre culturel
- Apports positifs du partenariat : apport de compétences, impact sur l'image
- Asbl autonome et fiable
- Le partenariat permet une transformation du public (l'impro transforme les participants aux ateliers) mais aussi de l'asbl (image plus sérieuse, professionnalisme)
- Partenaire ouvert au dialogue, ce qui pourra permettre à l'avenir de compléter et de corriger le partenariat

Faiblesses :

- Public surtout composé de connaissances des gens de Catégorie Libre et du Collège Saint-Louis (pas tellement de mixité du public)
- Le public de Catégorie Libre ne vient pas aux autres activités du Centre culturel
- C'est surtout la Salle des Douches qui bénéficie de l'impact positif sur l'image, moins le Centre culturel
- Le partenariat tourne surtout autour d'une personne, pas beaucoup d'échanges avec les autres membres de l'asbl : peut fragiliser le partenariat
- Les échanges de compétences sont très ponctuels, il n'y a pas de réelle co-construction de projet

CO :

- Pas de contrôle du Centre culturel sur le contenu
- Partenariat déséquilibré en faveur de Catégorie Libre : un vrai partenariat ou juste une aide-service ?

Priorités pour l'avenir :

- Amener le public de Catégorie Libre à fréquenter aussi les activités du Centre culturel
- Envisager de travailler sur la mixité du public
- Envisager le développement de l'accès à la capacité critique du public
- Envisager avec Catégorie Libre l'opportunité de co-construction de projets

- Le partenariat est suffisamment positif pour envisager des développements et transformations à l'avenir

Et si Jeudi

Atouts :

- Grande créativité démontrée par le Centre culturel et par les partenaires du projet
- Expérimentation par le Centre culturel d'une nouvelle forme de partenariat, et de nouvelles techniques créatives
- Découvertes de nouveaux partenaires
- Partenariat solide et égalitaire du début à la fin, ce qui a eu un impact très positif sur la qualité du projet, de la co-construction, et du rendu final
- Grande confiance entre les participants au projet et les initiateurs
- Impact positif sur l'image des participants, leur confiance en soi, généré par le souci constant de qualité du projet et de son rendu final
- Appropriation du projet et de son rendu final par les participants
- Compréhension par les participants du rôle et des missions du Centre culturel
- Technique créative adaptée aux participants et à notre époque

Faiblesses :

- Pas de durabilité du projet, pas de prolongements
- Au niveau des partenaires locaux, la dynamique positive impulsée par le projet ne s'est pas retrouvée dans les projets suivants
- Solidité du partenariat très liée aux personnes impliquées
- Trop faible diffusion du résultat final et de ses déclinaisons malgré leurs potentialités
- Faible compréhension par le spectateur du rôle et des missions du Centre culturel
- Certains partenaires qui semblent évidents (du territoire ou plus large) n'ont pas fait partie du projet
- On aurait pu accentuer l'accès des participants à la capacité critique
- Davantage d'impertinence aurait été positif

Priorités pour l'avenir :

- Augmenter la mixité des personnes ayant accès au résultat du projet
- Accentuer l'accès des spectateurs à la capacité critique
- Augmenter encore l'expérimentation des participants
- Retenir l'expérience, avec de nouveaux participants, de nouveaux partenaires, de nouveaux outils

La Scène aux Ados

Atouts :

- Bonne fréquentation de la salle
- Les jeunes ados sont touchés dans leurs moments de loisirs, et non en tant que public scolaire « captif »
- Les jeunes ont la possibilité de monter sur scène avec un accompagnement et des conditions professionnelles
- Travail de médiation très positif
- Partenariats très positifs et fiables lors des éditions « on »
- Organisation très adaptée aux participants
- Projet adapté à notre époque, et loin du bling-bling, de la starification, du cliché de facilité de l'acte artistique véhiculé par la télévision

Faiblesses :

- Pas de mixité du public : connaissances de jeunes qui sont sur scène
- Difficultés liées aux infrastructures : manque de loges, de locaux adaptés
- Les jeunes ne se croisent que durant une journée
- L'édition « off » est tombée à l'eau en raison de la faiblesse du partenariat lorsque Promotion Théâtre n'est pas impliqué : révélateur de nos faiblesses internes et territoriales

Priorités pour l'avenir :

- Ouvrir le partenariat à d'autres écoles de Waremme
- Croiser davantage les groupes participants
- Ouvrir davantage à la créativité des jeunes : création des affiches, création des textes, des décors, des costumes, etc.
- Le projet est suffisamment durable et solide pour nous permettre d'envisager de nouveaux développements créatifs

Lucha Libro

Atouts :

- Les compétences créatives du Centre culturel sont démontrées par l'organisation de cet évènement
- Les compétences créatives des participants sont largement mises en valeurs, et participent de la créativité générale du projet
- Evènement accessible à tous les types de publics
- Liberté d'expression totale pour les participants

- Le côté innovant, surprenant, de l'activité ôte au Centre culturel une partie de son image un peu « lisse »
- Impact positif pour l'image de l'acte d'écrire et de son accessibilité à tous
- Exportation possible du modèle : des intérêts se sont déjà manifestés
- Evènement permettant la participation du public
- Flexibilité du concept permettant de nombreuses innovations
- Participation de l'ensemble de l'équipe, ce qui lui donne une image soudée et dynamique

Faiblesses :

- Trop peu de public, nous ne parvenons pas encore à convaincre les Waremmiens de l'intérêt de l'évènement
- Image trop « intellectuelle » ou « barbante » pour ceux qui n'y ont jamais participé
- Encore trop peu de moyens pour le public de participer directement
- Pas de participation de partenaires (bibliothèques, etc.) qui pourraient apporter leur aide autour du projet
- Ambiance très liée à la personnalité du chauffeur de salle
- Difficulté à trouver des participants

Priorités pour l'avenir :

- Multiplier le public, trouver davantage de participants
- Modifier l'image extérieure de l'évènement
- Proposer à certains publics des ateliers permettant de préparer l'évènement en amont
- Développer l'interactivité avec le public
- Développer différents dispositifs créatifs complémentaires avec l'écriture
- Exporter le modèle dans d'autres centres culturels

AUTO-EVALUATION : ANALYSE DE QUATRE ACTIONS « REVELATRICES »

1. PARTENARIAT AVEC L'ASBL « CATÉGORIE LIBRE »



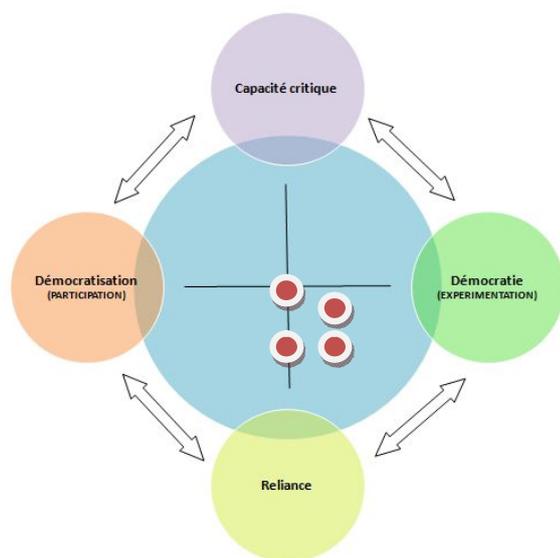
L'équipe a souhaité analyser en profondeur le travail de partenariat avec Catégorie Libre, en raison de son caractère exemplatif vis-à-vis des **différents partenariats** menés par le Centre culturel, et de ses **rapports de travail avec les associations**.

Troupe d'improvisation active depuis 2002, les Otaires sont devenus un acteur incontournable de la vie culturelle waremienne, grâce à leurs nombreux matchs organisés et leurs autres activités. Au fil des années la troupe s'est aguerrie, pour prétendre aujourd'hui au meilleur niveau au niveau belge, ce qui a valu à Waremme d'accueillir à plusieurs reprises des équipes provenant d'autres pays.

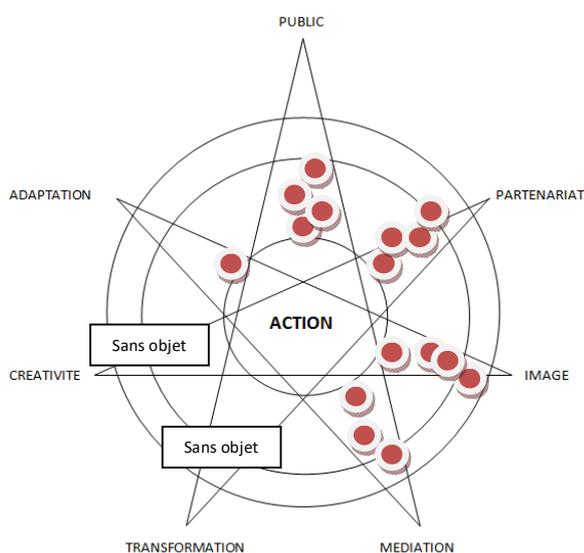
L'asbl Catégorie Libre regroupe à présent cette troupe, mais aussi les Fauves qui Peut et d'autres projets durant toute l'année. La troupe s'est ainsi lancée dans le théâtre et a proposé en 2015 sa première pièce au Centre culturel. Catégorie Libre encourage également une jeune formation d'impro à Waremme par l'intermédiaire de ses ateliers.

Catégorie Libre apporte régulièrement ses compétences aux projets du Centre culturel de Waremme : la Scène aux Ados (ateliers d'impro), Et si Jeudi (initiation au jeu théâtral), Lucha Libro (animations), etc. La plupart de ses projets d'impro et projets théâtraux sont réalisés au Centre culturel avec l'appui de celui-ci, et un atelier d'impro pour adultes a été ouvert en 2015 grâce à une collaboration entre les deux parties.

Analyse en équipe : boussole et cible des réussites



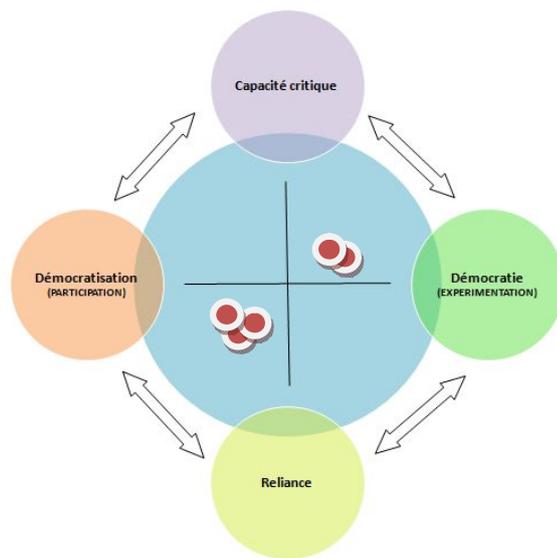
L'action de Catégorie Libre est jugée comme principalement orientée entre démocratie et démocratisation culturelle, avec une tendance plus nette vers la démocratie par l'exercice de l'improvisation réalisée par les groupes. La reliance est privilégiée, avec un public nombreux, mais des ouvertures vers la capacité critique sont constatées dans la participation du public.



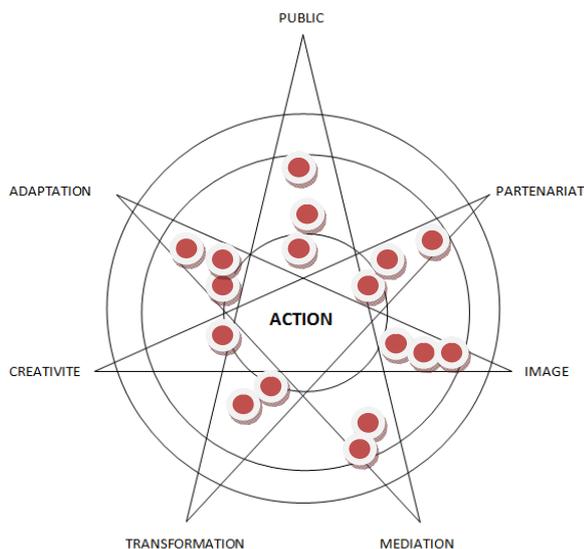
La cible montre une grande adéquation de la proposition avec un public cible jeune, mais tous les publics ne sont pas rencontrés. Le partenariat est jugé comme stable et fiable, et pourrait toutefois être amélioré par des projets davantage co-construits et orientés vers différents objectifs. L'image

apportée par le partenariat est positive pour le Centre culturel, par contre les retombées ne sont pas si nombreuses, le public n'étant pas toujours au courant du partenariat avec l'asbl. La méthode poursuivie par le partenariat bénéficie de bonnes bases, cependant nous sommes encore souvent dans des schémas connus, et des innovations sont souhaitables. La transformation des publics ou de l'asbl, et la créativité du Centre culturel sont jugés par l'équipe sans objet dans cette analyse.

Analyse en Conseil d'Orientation : boussole et cible des réussites



Avis divergents pour la boussole : certains voient principalement les fonctions de démocratisation culturelle et de reliance remplies par les spectacles d'impro, tandis que d'autres mettent l'accent sur la démocratie culturelle par la créativité du groupe, et l'activation de capacité critique amenée par cette discipline particulière et participative qu'est l'improvisation.



Le public jeune et nombreux de Catégorie Libre est plutôt une réussite pour l'asbl et pour le Centre culturel. Cependant, l'absence de mixité dans ce public en âge et provenance sociale est vue comme un bémol. Le partenariat est jugé gagnant/gagnant, mais on constate que c'est surtout le Centre culturel qui est « au service » de l'asbl. L'image du Centre culturel bénéficie de ce partenariat, mais le public ne saisit pas ni ses missions ni l'ampleur de ses actions, il reste dans l'activité de l'asbl. Au niveau de la méthode-médiation, l'asbl est vécue comme fort autonome, et les interactions entre elle et le Centre culturel sont limitées, ce qui peut être regrettable. La transformation des publics et de Catégorie Libre est évidente pour le Conseil d'Orientation : image de sérieux et de solidité pour l'asbl, découverte pour les publics, assurance et compétences pour les comédiens... Le Conseil d'Orientation est aussi unanime sur le grand potentiel de créativité du partenariat pour le Centre culturel, et la réinvention perpétuelle de l'asbl. Quant à l'adaptation du partenariat pour les partenaires, elle semble réelle du fait de sa longévité et de ses réussites, bien que tous les publics ne soient pas touchés.

Conclusion

Atouts

Le partenariat :

- Permet de toucher un public relativement jeune et ados → reliance
- Amène dans la Salle des Douches des gens qui ne fréquentent pas habituellement le Centre culturel
- Permet un apport de compétences, un impact positif sur l'image
- Nous met en relation avec un asbl autonome et fiable
- Permet une transformation du public (l'impro transforme les participants aux ateliers) mais aussi de l'asbl (image plus sérieuse, professionnalisme)
- Nous met en relation avec un partenaire ouvert au dialogue, ce qui pourra permettre à l'avenir de compléter et de corriger le partenariat

Faiblesses

- Public surtout composé de connaissances des gens de Catégorie Libre et du Collège Saint-Louis (pas tellement de mixité du public)
- Le public de Catégorie Libre ne vient pas aux autres activités du Centre culturel
- C'est surtout la Salle des Douches qui bénéficie de l'impact positif sur l'image, moins le Centre culturel
- Le partenariat tourne surtout autour d'une personne, pas beaucoup d'échanges avec les autres membres de l'asbl : peut fragiliser le partenariat
- Les échanges de compétences sont très ponctuels, il n'y a pas de réelle co-construction de projet

Priorités pour l'avenir

- Amener le public de Catégorie Libre à **fréquenter aussi les activités du Centre culturel**
- Envisager de travailler sur la **mixité du public**
- Envisager le développement de **l'accès à la capacité critique du public**
- Envisager avec Catégorie Libre l'opportunité de **co-construction de projets**
- Le partenariat est suffisamment positif pour envisager des développements et **transformations à l'avenir**

2. « ET SI JEUDI »

Commentaire [D1]: Affiche et si jeudi

En 2012, le SIS du CPAS, Article 27 et le Centre culturel, ont décidé de lancer un projet avec le **groupe** des bénéficiaires du SIS.

C'est vers la réalisation d'une capsule vidéo que nous nous sommes tournés, formule jugée plus « sécurisante » pour ce public parfois fragile (stress de l'instant, texte à retenir, etc.). La vidéo présente par ailleurs l'intérêt de mettre en valeur le travail déjà réalisé autour de la connaissance des arts de la scène, tout en permettant de découvrir d'autres techniques et différents métiers (comédien, mais aussi scénariste, habilleur, maquilleur, cameraman, monteur...). Le cœur du projet était d'encourager la participation active et régulière, contre une participation passive et sporadique : favoriser la prise de conscience de ses propres compétences, sortir de l'isolement social, s'autonomiser, s'activer au sein d'un groupe, et créer des liens entre les participants.

Commentaire [D2]: Attention poliiiiiiiice !

Une première journée de sensibilisation a été organisée le 1^{er} octobre 2012. Les différents ateliers (jeu d'acteur, écriture, et vidéo), ont été réalisés avec le concours de l'asbl Lecture et Culture, et de l'asbl Catégorie Libre. Ils ont permis aux participants de découvrir différentes

facettes de la production d'un film, et de se diriger vers le secteur auquel ils préféreraient participer.

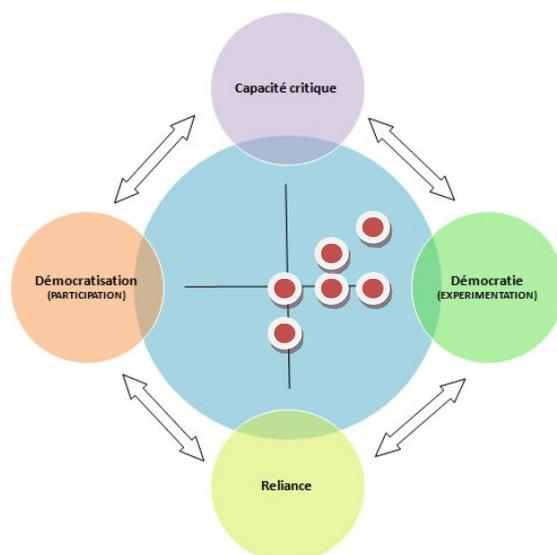
Le scénario du film a été écrit au fil de plusieurs séances tenues au Centre culturel, avec l'aide précieuse d'une animatrice de Lecture et Culture. Les thèmes se sont radicalement écartés d'une mise en forme « documentaire » des situations d'isolement, pour tenter de mettre en lumière par des processus narratifs originaux le rôle joué par la culture dans l'autonomisation et la remise en route de personnes socialement fragiles.

Le tournage proprement dit de la vidéo a eu lieu en mars et en juin 2013, tout le personnel du Centre culturel a participé, en tant que figurants, et pour diverses aides. Le montage, et l'ajout de voix et de musique, ont eu lieu entre juin et août 2013. Un « reportage photo » réalisé par un animateur de l'Atel'Yé durant le tournage a fourni le matériel pour une petite exposition. Le titre du film « Et si Jeudi » a été trouvé par les participants au tournage lors de réunions de travail spécifiques, et une promotion spéciale a été conçue.

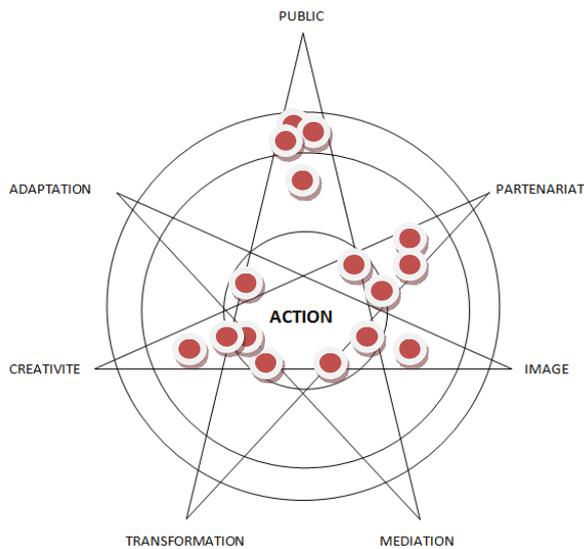
Le film a été présenté le vendredi 6 septembre 2013 en ouverture de saison. La soirée s'est clôturée avec un concert du groupe Duo''z et le verre de l'amitié. En parallèle, l'exposition des photos prises durant le tournage a été inaugurée dans le Foyer, et est restée visible du 6 septembre au 11 octobre.

Le film a été présenté au conseil communal, à d'autres occasions professionnelles, mais surtout lors du Festival du Film d'Action Sociale de Sprimont. Des participants au projet ont pu, à cette occasion, participer à une journée de rencontre avec d'autres équipes de tournage. Par ailleurs, plusieurs groupes, ainsi que des professeurs, ont demandé à pouvoir disposer du film, et des dvd ont été gravés. Cependant, comme il semblait nécessaire d'accompagner le film d'animations, Marie-Elène Alonso et Julie Van Henden, avec Article 27, ont réalisé un jeu de société participatif sorti en 2014 et sert de support pour des animations autour du visionnage du film.

Analyse en équipe : boussole et cible des réussites

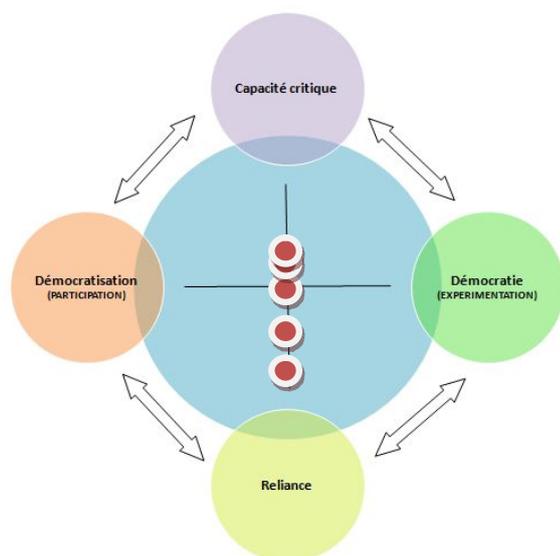


Avis contrastés : si le mouvement général semble tendre vers la démocratie culturelle (réalisation de A à Z par les membres du groupe), certains n'oublient pas le potentiel de démocratisation (apprentissage de techniques, diffusion du film). Les avis sont encore plus partagés entre capacité critique (regard des participants sur leur vie, sur la société) et reliance (création d'un véritable esprit de groupe). Cela traduit principalement le fait que cette opération a tendu à répondre, par des branches différentes, aux quatre pôles de la boussole.

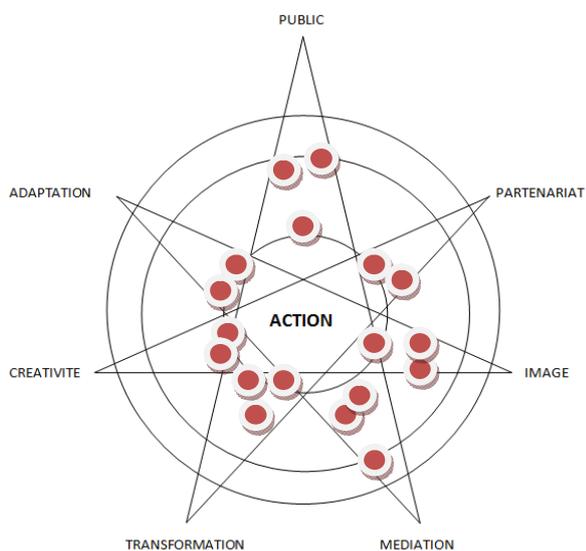


Au niveau du public, les objectifs (public cible) sont acquis, même si l'on aurait aimé encore plus de participants ! Mais ce chiffre n'a pas de réelle importance. Les partenariats mis en place ont été de grande qualité, on peut juste déplorer le fait qu'ils ne se soient pas « naturellement » poursuivis par la suite : c'est le Centre culturel qui a dû être à la relance. L'impact sur l'image du Centre culturel a été très positif, par le fait que ses missions essentielles ont pu être directement transmises et assimilées. Cependant, cette image aurait gagné à la poursuite des partenariats. La méthode poursuivie durant le projet a été presque irréprochable, avec une mention pour l'implication de tous. C'est un exemple très formateur pour les projets suivants. La transformation des publics était un des objectifs du projet. Leur regard sur eux-mêmes et sur leur place dans la société a changé, certains se sont révélés suite au film. Pour la créativité, le support film n'est pas en lui-même novateur, mais son utilisation au Centre culturel était une première, et beaucoup de choses ont dû être créées pour l'occasion. Enfin, l'adaptation du projet au public du SIS était une condition sine qua non, et une gageure. Elle a été réévaluée continuellement avec le public, et modifiée en conséquence.

Analyse en Conseil d'Orientation : boussole et cible des réussites



Les membres du Conseil d’Orientation placent l’opération pile entre démocratisation et démocratie culturelle. Par contre, certains perçoivent davantage le potentiel de reliance (création et unité du groupe) et d’autre celui de capacité critique (regard critique sur la société).



Le public est jugé satisfaisant par certains, car il s’agissait d’un public cible. Tous déplorent de ne pas avoir pu toucher encore plus de monde. Le partenariat a réuni de nombreux acteurs intéressants et a tenu sur la longueur. Pour l’image, les avis sont contrastés : certains pensent que l’image du Centre

culturel n'a pas tellement changé, d'autres considèrent surtout que des missions mal connues du Centre culturel ont pu être mises en valeur et mieux comprises. Le Conseil d'Orientation considère en majorité que si les acteurs ont eu accès à une bonne méthode et médiation, le public du film en a finalement eu fort peu, et les différentes étapes de travail n'apparaissent pas dans le produit fini. Le jeu de société complémentaire au film (avec animations) permet cependant de corriger cela. La co-construction est peu évidente pour certains : il leur semble qu'il s'agit d'un projet du Centre culturel sur lequel les autres partenaires sont venus se greffer. La transformation des participants au projet semble évidente pour tous, avec un nouveau regard posé sur le monde, et l'apprentissage de techniques. La transformation du public n'est par contre pas tellement atteinte (mais pourrait-elle l'être ?). La créativité du projet est saluée, avec un support novateur et utilisable à long terme. Tous soulignent la qualité du produit fini, réalisé en interne et sans sous-traitance. L'excellente adaptation du projet au public cible et au milieu rural est également évoquée.

Conclusion

Atouts

- Grande créativité démontrée par le Centre culturel et par les partenaires du projet
- Expérimentation par le Centre culturel d'une nouvelle forme de partenariat, et de nouvelles techniques créatives
- Découverte de nouveaux partenaires
- Partenariat solide et égalitaire du début à la fin, ce qui a eu un impact très positif sur la qualité du projet, de la co-construction, et du rendu final
- Grande confiance entre les participants au projet et les initiateurs
- Impact positif sur l'image des participants, leur confiance en soi, généré par le souci constant de qualité du projet et de son rendu final
- Appropriation du projet et de son rendu final par les participants
- Compréhension par les participants du rôle et des missions du Centre culturel
- Technique créative adaptée aux participants et à notre époque

Faiblesses

- Pas de durabilité du projet, pas de prolongements
- Au niveau des partenaires locaux, la dynamique positive impulsée par le projet ne s'est pas retrouvée dans les projets suivants
- Solidité du partenariat très liée aux personnes impliquées
- Trop faible diffusion du résultat final et de ses déclinaisons malgré leurs potentialités
- Faible compréhension par le spectateur du rôle et des missions du Centre culturel
- Certains partenaires qui semblent évidents (du territoire ou plus large) n'ont pas fait partie du projet
- On aurait pu accentuer l'accès des participants à la capacité critique
- Davantage d'impertinence aurait été positif

Priorités pour l'avenir

- Augmenter la **mixité** des personnes ayant accès au résultat du projet
- Accentuer l'accès des spectateurs à la **capacité critique**
- Augmenter encore l'**expérimentation** des participants
- **Retenir l'expérience**, avec de nouveaux participants, de nouveaux partenaires, de nouveaux outils

3. LA SCÈNE AUX ADOS



Promotion Théâtre, en partenariat avec des centres culturels et des théâtres, offre à de nombreux jeunes la possibilité de montrer des textes écrits spécialement pour eux (adaptés à leur âge, à leur nombre, jouables en environ 30 minutes...) et de les présenter dans des conditions professionnelles.

Les classes et ateliers de théâtre participants travaillent les textes durant l'année scolaire, en compagnie de leur animateur et professeur. Promotion Théâtre leur donne aussi la possibilité de rencontrer les auteurs des textes.

Lors du festival, ils sont appelés à se produire sur des scènes proches de leur établissement, ou plus lointaines, et sont donc confrontés à une scène de théâtre et à un public plus large que le traditionnel cercle familial ou amical.

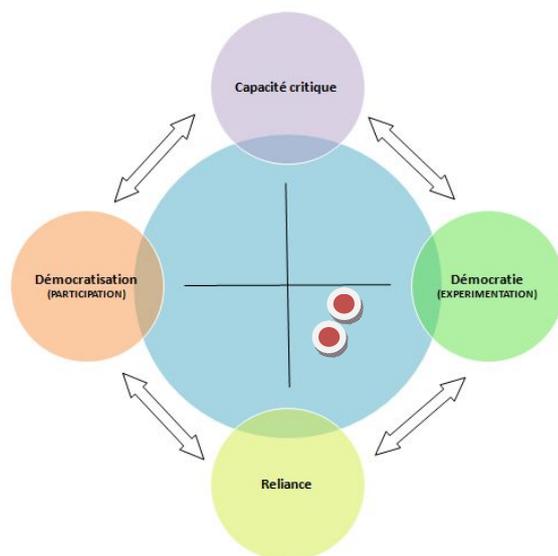
Cette opération est une occasion unique pour les adolescents de sortir des habitudes de leur atelier, de découvrir les productions d'autres groupes et de s'apercevoir que de nombreux autres jeunes passent, eux aussi, par les moments de joie, de doute, de recherche, de travail harassant, de solidarité... propres à toutes les aventures théâtrales.

Tous les deux ans le festival est programmé au Centre culturel de Waremme. La soirée de présentation des pièces, ouverte au public, est précédée d'une après midi d'ateliers thématiques autour du jeu théâtral (en partenariat avec l'asbl Catégorie Libre) avec pour objectif de croiser les

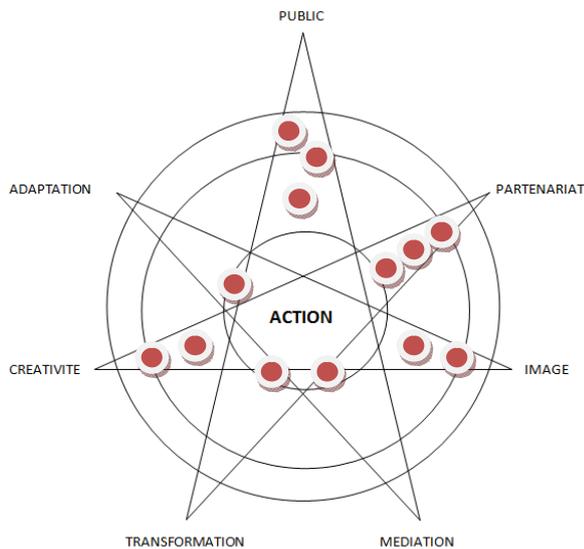
différents groupes, de les amener à se connaître, et à élargir leur spectre d'approche du théâtre. Un accompagnement est aussi proposé lors des répétitions : œil extérieur sur le jeu et la mise en scène, et travail sur la technique lumière.

En 2015 le Centre culturel a voulu organiser un « off » pour permettre aux groupes de théâtre de développer un projet et de le montrer lors des années sans festival. Plusieurs groupes ont été intéressés, mais ils ont annulé leur participation peu avant la date choisie.

Analyse en équipe : boussole et cible des réussites



Un membre de l'équipe s'exprime pour un positionnement pile entre démocratie culturelle (construction d'un projet théâtral par les ados) et reliance (mise en valeur et en action du groupe), mais les autres soulignent aussi l'expression de la capacité critique par l'analyse du jeu et la réadaptation continue de chacun.

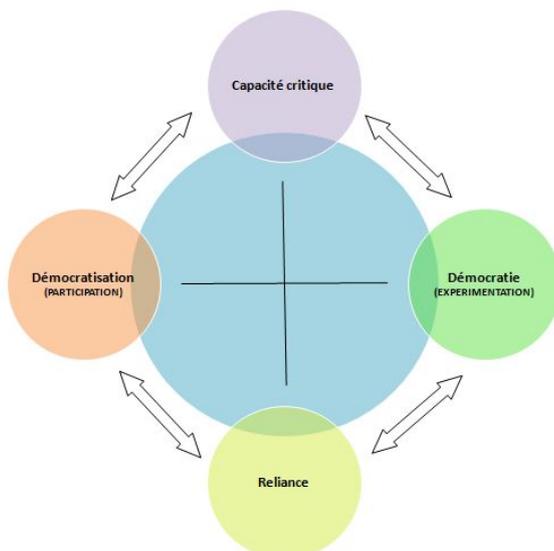


Le public présent pour les spectacles est jugé acquis et captif. C'est le public cible, mais tous déplorent que le public extérieur ne soit pas plus touché. Le partenariat :

- avec Promotion Théâtre est solide et clair, mais les subsides ont été coupés. Sans eux, pas de festival, puisque le « off » n'a pas réussi.
- avec Catégorie Libre apporte un vrai plus lors des éditions officielles, mais les difficultés rencontrées lors du « off » ont entraîné son annulation.

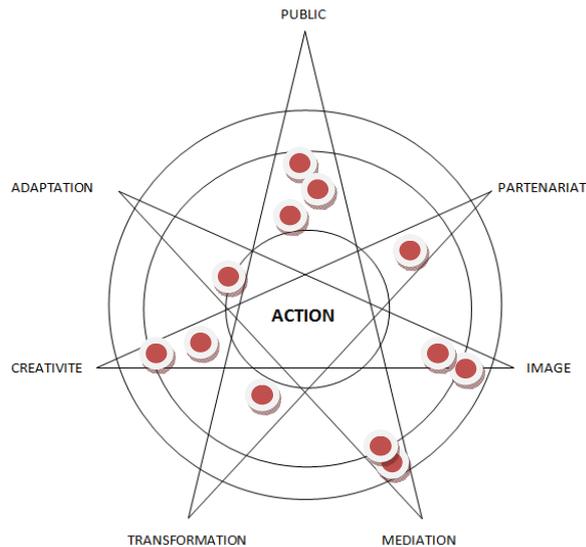
Si les missions du Centre culturel ne sont pas entièrement comprises par les jeunes comédiens, elles sont tout de même bien illustrées par les opportunités qui leurs sont offertes. Promotion Théâtre, dont nous sommes le plus ancien partenaire, donne du Centre culturel l'image de l'exemple à suivre. La méthode ainsi que la médiation vis-à-vis des jeunes et des partenaires sont évaluées comme très bonnes et bien suivies. La transformation des jeunes par le jeu, leur réflexion sur les textes, est évidente. La créativité est adaptative en fonction des besoins de groupes (lumières, décors), et soutenue par les ateliers avant les spectacles. Enfin, l'adaptation de notre travail aux besoins des jeunes et du partenariat est jugée excellente.

Analyse en
boussole et



Conseil
d'Orientation :
cible des réussites

Les membres du Conseil d'Orientation placent l'activité davantage dans la démocratisation (découverte de textes, de techniques). Certains voient davantage la reliance par les rencontres et les échanges dans les groupes, d'autres le travail sur la capacité critique par la réflexion sur son image et le rapport aux autres.



Le public est captif et peu diversifié, ce n'est donc pas complètement une réussite malgré le nombre de spectateurs. Le fait d'attirer des jeunes est cependant souligné. Le partenariat est solide, mais pourrait être complété par un travail avec les autres écoles secondaires. Le public ne peut percevoir les missions du Centre culturel, mais le projet donne malgré tout une bonne image de l'institution. La médiation entre le Centre culturel et les participants est bonne, mais il n'y a pas réellement de travail avec le public. Il y a réellement une transformation des participants par un regard porté sur le théâtre, mais aussi transformation du public par les thèmes abordés dans les textes des pièces. Le projet est créatif au départ, cependant y a-t-il aujourd'hui encore de la créativité de la part du Centre culturel. Elle aurait pu être exprimée via le « off ». L'activité est adaptée à son public. Elle permet aussi d'apporter d'autres considérations sur les métiers du spectacle à l'heure des télé-réalités. Les locaux pourraient, par contre, être mieux adaptés.

Conclusions

Atouts

- Bonne fréquentation de la salle
- Les jeunes ados sont touchés dans leurs moments de loisirs, et non en tant que public scolaire « captif »

- Les jeunes ont la possibilité de monter sur scène avec un accompagnement et des conditions professionnelles
- Travail de médiation très positif
- Partenariats très positifs et fiables lors des éditions « on »
- Organisation très adaptée aux participants
- Projet adapté à notre époque, et loin du bling-bling, de la starification, du cliché de facilité de l'acte artistique véhiculé par la télévision

Faiblesses

- Pas de mixité du public : connaissances de jeunes qui sont sur scène
- Difficultés liées aux infrastructures : manque de loges, de locaux adaptés
- Les jeunes ne se croisent que durant une journée
- L'édition « off » est tombée à l'eau en raison de la faiblesse du partenariat lorsque Promotion Théâtre n'est pas impliqué : révélateur de nos faiblesses internes et territoriales

Priorités pour l'avenir

- Ouvrir le partenariat à d'autres **écoles de Waremmé**
- **Croiser davantage** les groupes participants
- Ouvrir davantage à la **créativité des jeunes** : création des affiches, création des textes, des décors, des costumes, etc.
- Le projet est suffisamment durable et solide pour nous permettre **d'envisager de nouveaux développements** créatifs

4. LUCHA LIBRO



La Lucha Libro trouve son origine en Amérique Latine, où le catch, ou « Lucha Libre », est un sport-spectacle de grande audience, très ancré dans la culture. L'idée originale est de transférer la pratique de l'écriture, par essence solitaire, sur une scène, de la « spectaculariser » comme l'est le catch latino-américain. Les concurrents sont déguisés et doivent se créer un personnage. Ils incarnent ce personnage durant toute la soirée, et peuvent en jouer, pour renforcer la continuité de show. L'anonymat est essentiel.

Ils sont soumis à des épreuves de rédaction « en temps réel » de textes, en fonction de paramètres définis par le public et l'équipe, et avec un temps d'écriture limité à 3 minutes. Pour chaque match, deux joueurs sont appelés sur la scène, et disposent d'un ordinateur. Ce qu'ils écrivent est projeté

sur deux écrans géants situés derrière eux : tout le public participe donc, et peut réagir à ce qui est réalisé. Après lecture de chacun des textes, les gagnants sont désignés par le public. N'importe qui peut s'inscrire. Il s'agit vraiment d'un spectacle « festif », avec animateur de salle (donne le véritable rythme à la soirée, et son ambiance conviviale), DJ, technicien lumières, lecteur de textes, technicien informatique, compteurs de votes. Par ailleurs, pour la première édition, l'asbl Catégorie Libre avait prévu une animation d'entre-actes sur le thème du catch.

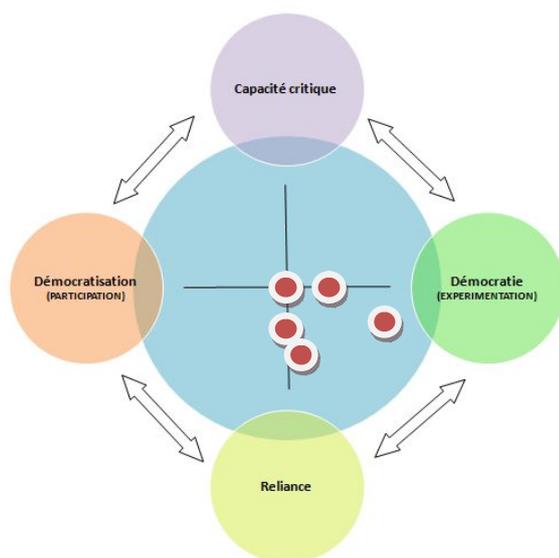
La troisième édition s'est jouée par équipes. L'inscription n'était donc pas libre : des capitaines ont été choisis par le Centre culturel, et chargés de former leur team.

Les joueurs reçoivent des consignes claires. Avant chaque match est tiré d'un chapeau soit une thématique, soit un genre littéraire. Les thématiques sont sélectionnées au préalable par l'équipe en fonction de l'actualité culturelle.

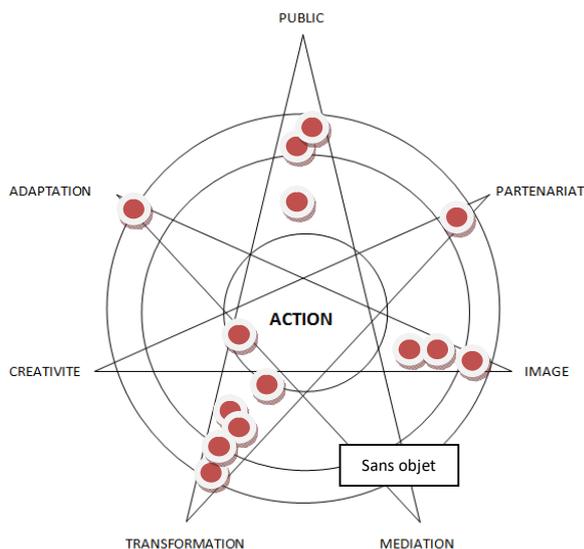
L'habillage musical réalisé par le DJ permet de souligner les différents moments de la soirée. Idem pour l'habillage lumière.

L'objectif de départ était de privilégier l'ambiance conviviale à l'ambiance compétitive.

Analyse en équipe : boussole et cible des réussites

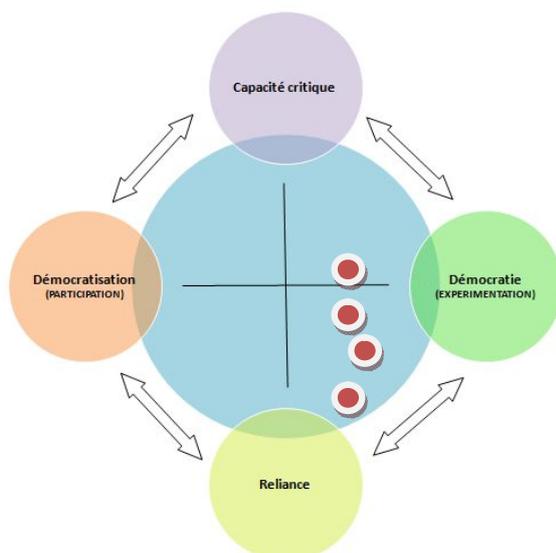


C'est plutôt dans la reliance que se trouve la Lucha Libro, et dans la démocratie culturelle (opportunité de création pour des non-professionnels). La démocratisation est cependant présente par la mise en contact directe du public avec le processus d'écriture, et une ouverture vers la capacité critique existe grâce à l'interactivité avec le public et le regard porté sur le processus de création.

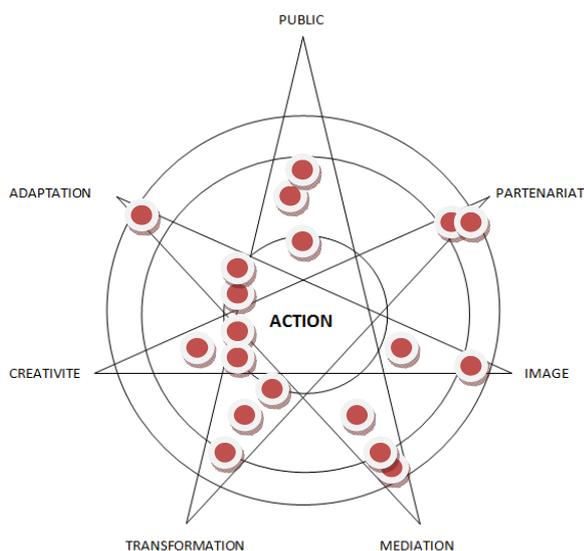


Le public est principalement composé de proches des participants et de contacts du Centre culturel : encore peu de curieux, bien que certains soient devenus fidèles au rendez-vous. Les partenariats semblent limités, mais y-a-t-il opportunité d'en ouvrir d'autres ? L'impact sur l'image du Centre culturel est par contre bon, bien que limité. Le fait d'avoir une activité aussi festive et créative, et toute l'équipe impliquée, est très positif pour l'image dynamique du Centre culturel. La médiation est jugée sans objet réel dans cette évaluation. Le regard du public sur l'écriture a été transformé, et les participants ont appris quelque chose sur eux-mêmes, c'est donc positif. La créativité du Centre culturel est le gros point fort : expérience inédite, totalement nouvelle, qui a fait appel à toutes nos compétences et continue à les stimuler. Le projet semble par contre mal adapté à Waremme aujourd'hui : il serait davantage adapté à un milieu urbain et alternatif. Mais cela signifie-t-il qu'il faut l'éliminer ? Nous avons aussi le devoir de créer des ovnis.

Analyse en Conseil d'Orientation : boussole et cible des réussites



La démocratie culturelle est clairement identifiée par tous les membres du Conseil d'Orientation. Ensuite, si la plupart soulignent que la reliance (ambiance festive, esprit de groupe entre les participants) est prégnante, certains souhaitent tout de même noter que la capacité critique s'exprime par les thèmes abordés dans les textes. Après l'analyse, des membres du Conseil d'Orientation se repositionnent vers la démocratisation culturelle.



L'évènement est ouvert à tous ceux qui savent lire et écrire, et le côté festif pourrait concerner un public large, mais en réalité le public est encore assez ciblé. L'originalité de l'évènement peut décourager certaines personnes : il faut espérer que le bouche-à-oreilles désamorcera cela avec le temps. Les partenariats semblent moins forts dans ce projet que dans d'autres, mais les membres du Conseil d'Orientation n'y accordent que peu d'importance. L'impact sur l'image est contrasté : les spectateurs ne saisissent sans doute pas lors de cet évènement les missions du Centre culturel, mais ce n'est pas le but de la soirée. Par contre, l'image dynamique de celui-ci est renforcée, et ce type d'évènement lui donne un côté moins « lisse ». La médiation a eu lieu avec les participants, mais pas avec le public, ce pourrait être travaillé. Ce n'est pas avec cet évènement seul qu'on va changer le monde et le public (il faudrait davantage d'actions sur le thème, construites dans le temps), cependant il y a tout de même un effet sur l'opinion des participants par rapport à eux-mêmes. La prise de risque du Centre culturel et sa créativité sont soulignées : c'est à cela que l'on doit s'attendre de la part d'une telle institution. L'originalité et l'innovation sont vraiment les points forts de la Lucha Libro. Pour l'adaptation, certains considèrent que tous les publics peuvent être touchés, donc l'évènement est adapté au milieu, il reste à créer l'engouement. Par contre, par rapport au monde actuel, à ses stéréotypes, à ses modes « industriels » de consommation culturelle, de critique

sans réflexion, la Lucha Libro n'est pas adaptée. Et heureusement qu'elle ne l'est pas ! C'est une de ses grandes qualités.

Conclusions

Atouts

- Les compétences créatives du Centre culturel sont démontrées par l'organisation de cet évènement
- Les compétences créatives des participants sont largement mises en valeurs, et participent à la créativité générale du projet
- Evènement accessible à tous les types de publics
- Liberté d'expression totale pour les participants
- Le côté innovant, surprenant, de l'activité ôte au Centre culturel une partie de son image un peu « lisse »
- Impact positif pour l'image de l'acte d'écrire et de son accessibilité à tous
- Exportation possible du modèle : des intérêts se sont déjà manifestés
- Evènement permettant la participation du public
- Flexibilité du concept permettant de nombreuses innovations
- Participation de l'ensemble de l'équipe, ce qui lui donne une image soudée et dynamique

Faiblesses

- Trop peu de public, nous ne parvenons pas encore à convaincre les Waremmiens de l'intérêt de l'évènement
- Image trop « intellectuelle » ou « barbante » pour ceux qui n'y ont jamais participé
- Encore trop peu de moyens pour le public de participer directement
- Pas de participation de partenaires (bibliothèques, etc.) qui pourraient apporter leur aide autour du projet
- Ambiance très liée à la personnalité du chauffeur de salle
- Difficulté à trouver des participants

Priorités pour l'avenir

- Multiplier le public, trouver davantage de participants
- Modifier l'image extérieure de l'évènement
- Proposer à certains publics des ateliers permettant de préparer l'évènement en amont
- Développer l'interactivité avec le public
- Développer différents dispositifs créatifs complémentaires avec l'écriture
- Exporter le modèle dans d'autres centres culturels

11. Déroulement de l'analyse partagée et travail d'analyse des résultats

Description des principales actions de l'analyse partagée

Centre culturel de Waremme 2014-2017

Opération « War'M exploR »

Le Centre culturel participe tous les deux ans, conjointement avec la Bibliothèque Pierre Perret, à l'opération « Aux Livres Citoyens » organisée par le CAL de la Province de Liège, et qui vise à développer des thématiques choisies pour leur capacité à illustrer le combat pour une émancipation individuelle et collective par le biais de l'écrit. L'opération regroupe un grand nombre de bibliothèques et de centres culturels de la Province, et pour l'édition 2014-2015 le thème était « Art et Pouvoir ». Le Centre culturel et la Bibliothèque ont décidé de profiter de l'occasion pour lancer un vaste projet sur Waremme, qui serait une déclinaison de « Art et Pouvoir » dans le sens du « pouvoir d'agir en tant que citoyen sur son cadre de vie. Ainsi est née l'opération « War'M exploR ».

L'objectif général de War'M exploR était d'inviter les Waremmiens à redécouvrir leur ville, à réfléchir à son passé, son présent, et à participer à la définition de son avenir. Le fil conducteur choisi était le cadre de vie, qui permet la mise en lumière de nombreuses problématiques liées au quotidien et aux aspirations des citoyens. Les objectifs particuliers en découlant étaient :

- Le travail dans Waremme avec les Waremmiens
- Le travail avec un réseau de partenaires motivés
- La rencontre et l'échange avec les citoyens
- La mise à disposition d'une information de qualité
- L'expression de la parole citoyenne
- L'utilisation de différents modes d'expression
- L'émergence d'un débat citoyen
- La diffusion de la parole et du débat citoyen
- La construction d'un projet citoyen
- La mise en place de réalisations concrètes

La volonté du Centre culturel de développer un vaste projet sur le thème du cadre de vie, en partant de la parole et du débat citoyens, n'est bien entendu pas anodine. Il s'agit bien de s'intégrer dans le processus de réflexion visant à la préparation de l'entrée dans le nouveau décret des centres culturels, et plus particulièrement la phase d'analyse partagée, qui doit précéder la définition des enjeux, et des actions culturelles. C'est bien dans ce but qu'a été imaginé « War'M exploR », malgré le fait que l'opération, sans la perspective de l'analyse partagée, était bien sûr tout à fait intéressante du point de vue de l'éducation permanente.

« War'M exploR » s'entend sur le long terme, et il ne s'agit donc pas uniquement d'un projet pour 2014, ni d'un projet pour 2014-15, mais bien de la naissance d'une pratique culturelle, d'une pratique au sein du Centre culturel, d'une prise d'expérience, afin que, à travers différentes phases, cette opération traverse l'ensemble des actions du centre culturel. La programmation, les stages, les expositions, les débats, etc., peuvent être concernés par les actions lancées par War'M exploR. Le projet demandait aussi un financement particulier, qui a pu être obtenu grâce à

la ville de Waremme, et grâce à son intégration dans le cadre de l'organisation « Aux Livres Citoyens ». Il demandait également des compétences particulières qui ne se retrouvent pas dans les bibliothèques ou dans les centres culturels. C'est pourquoi nous avons fait appel à un bureau d'architectes urbanistes, l'Atelier Cup, qui a la particularité de faire émerger ses projets directement de la parole et de l'expression citoyennes. C'est grâce à leurs compétences et à leur expérience que nous avons pu mettre en place des opérations, que nous pourrions ensuite renouveler si besoin est, ayant à présent assimilé un certain savoir-faire.

- 1) L'Atelier Cup a commencé son travail par la réalisation d'un **pré-diagnostic de la ville**, réalisé grâce à leurs visites, leurs rencontres dans la **fin du 1^{er} semestre 2014**. Le document ainsi produit a servi de base aux réflexions qui ont conduit à la réalisation des actions de 2014 et 2015 de War'M exploR.
- 2) Durant **l'été 2014**, le Centre culturel a fait construire par un ferronnier de Faimies un « **arbre à messages** », sorte de structure en métal munie de branches, chacune terminée par une pince, sur laquelle tout un chacun peut venir accrocher un petit papier portant sa réponse à une question posée. Ce dispositif de captation de parole, simple, accessible, esthétiquement attractif, et anonyme, a été utilisé dans la plupart des actions réalisées pour War'M exploR, et même en dehors lors d'activités du Centre culturel et de la Bibliothèque. Il était prévu que cet arbre puisse aussi être déposé dans des lieux de passages comme l'administration communale, une école, un hôpital, etc. Le Conseil des Enfants de Waremme a participé activement à l'une des animations autour de cet arbre à messages, dont l'activité ne s'est jamais arrêtée. Il a même été prêté à des associations. Le matériel récolté pour l'analyse partagé fut très diversifié et nombreux. Le tri était nécessaire, mais l'opération fut sans conteste réussie, avec des moyens minimes.
- 3) En **septembre 2014**, la Maison de Jeunes, guidée par le Centre culturel, a réalisé un teaser vidéo de quelques minutes sous forme d'interview de Waremmiens avec la question simple : « **En trois mots, pour moi Waremme c'est... ?** ». Cette vidéo a été largement diffusée sur les réseaux sociaux, et a servi d'amorce et d'annonce pour la suite des actions.
- 4) La première action destinée au grand public dans le cadre de War'M exploR fut l'organisation de la **marche exploratoire « Regard neuf sur ma ville »**. La note d'intention était simple : qui prend encore le temps de connaître sa propre ville ? D'y flâner, le nez en l'air, sans but particulier ? Bien sûr, nous le faisons à l'étranger, en voyage, mais rarement chez nous. Et pourtant... En nous penchant sur cet environnement que nous croyons connaître par cœur, nous irions de surprise en surprise. Plus qu'une simple promenade, « Regards neufs sur ma ville » était une véritable (re)découverte, appuyée par des témoignages, photographies, jeux, etc. Un parcours était défini dans la ville, avec un point de départ au Centre culturel et un point d'arrivée à la Bibliothèque, et différents arrêts « stands ». Les participants pouvaient effectuer ce parcours selon leur propre rythme, en groupe ou de manière particulière. Des activités les attendaient aux arrêts pour les faire réfléchir sur la ville, à travers la réalisation d'une carte interactive (souvenirs, définition de « bons plans », rencontres particulières à Waremme), d'une carte participative (définition des différentes zones de la ville, des points de passages, de frontières, etc.), l'expression d'idées pour la ville, une interview radiophonique avec photos, un jeu sur Waremme avant-après, un collage « ma ville idéale », des stands d'information sur la nature en ville (par le Plan Communal de Développement Rural) ou sur l'état du Geer (Comité Local du Geer), ou sur l'histoire de Waremme. Les **mercredi 22**

et samedi 25 octobre 2014 donc, les citoyens ont déambulé dans Waremme, guidés par leurs carnets de route. Nous pouvons compter plus de 120 participants, et cela malgré un temps maussade. Cette organisation, qui avait demandé de longues heures de préparation, et la mobilisation de l'entièreté du personnel des deux partenaires, a été presque irréprochable, et s'est révélé être un grand succès.

Suite au succès des marches exploratoires d'octobre, nous avons voulu, pressés par la demande de Waremmiens, les proposer à nouveau, mais dans une version modifiée, le **31 mai 2015**. Nous comptons sur un meilleur climat (ce qui ne fut pas le cas : encore une fois de la pluie), et peut-être une participation différente. Cette marche exploratoire fut de nouveau parfaitement organisée, et intéressante au niveau des résultats, mais nous voyons que l'affluence n'a pas été meilleure. Nous pouvons sans peine nous contenter des affluences aux trois marches exploratoires que nous avons organisées (près de 170 personnes en tout).

- 5) « **Waremme, ville à la campagne** »... le slogan est bien connu ! Mais sera-t-il encore valable à l'avenir ? Face à l'appétit des promoteurs immobiliers, à l'extension de son zoning, à la réduction de son voisinage agricole, et à tant d'autres défis, force est de constater que Waremme vit une période de bouleversements intenses... qui n'est pas près de s'arrêter ! En Wallonie et ailleurs, d'autres pôles urbains sont confrontés à des changements et à des enjeux similaires. Comment y font-ils face ? Quelle est la spécificité de Waremme ? Comment conserver à l'avenir l'équilibre entre urbanité et ruralité qui fait la richesse de nos petites villes ? Quel sera le nouveau visage de Waremme dans vingt ans ?

Toutes ces questions ont été posées lors de la **rencontre-débat du 18 novembre 2014** à des invités de qualité selon la formule de rencontre-débat déjà expérimentée au Centre culturel. Ont participé Erik Cuypers alias Erik Sven (président du RIAL et membre de Culturalités), l'Atelier Cup (atelier d'architectes paysagistes urbanistes), et Marie Muselle (sociologue à l'Ulg et à l'Institut d'Urbanisme de Paris). Etait montrée une **exposition de Fabrice Deboit**, photographe local, qui avait réalisé un travail de reportage, ayant duré plusieurs mois, sur **l'érection d'un nouveau quartier d'habitations** à Waremme, le quartier d'Hartenge. Nous étions donc bien dans le débat de l'urbanisation de la campagne de Waremme, la prolifération des 4 façades, l'impact sur la mobilité, etc.

- 6) Un certain nombre de personnes du public du **Service d'Insertion Sociale** avaient lors de la précédente édition de l'opération « Aux Livres Citoyens » émis le désir de travailler sur la question du logement, réflexion qui a en partie orienté le choix de « WareM exploR » pour l'édition 2014-15. Un **atelier de photographie spécifique** a donc été organisé par le SIS à destination de son public afin de porter par ce biais à la fois documentaire et artistique les questionnements à propos de la recherche et de la qualité du logement à Waremme. Quels sont les typologies des quartiers ? Quels sont les quartiers de logements sociaux ? Quelle est leur qualité ? Quel lien ont-ils avec la ville ? C'est un regard citoyen qui a été porté, un regard intime et très personnel sur une situation présente, qui touche nécessairement le public concerné. Cet atelier devait débiter en octobre 2014, mais en raison de l'absence de l'animatrice du SIS responsable, son ouverture a été reportée. Grâce à l'appui de la Bibliothèque et du Centre culturel, il a pu se relancer en décembre, et a battu son plein durant le **1^{er} semestre 2015**... puis ne s'est jamais réellement arrêté, les participants en demandant toujours plus ! Les clichés pris ont ensuite été incorporés aux cabinets de curiosités, et valorisés depuis (ainsi que la continuité de ce travail) au travers de **trois expositions au Centre culturel** en 2016, 2017, et 2018.
- 7) Afin de rendre compte de l'avancement des travaux, et de rendre publiques les réalisations, les résultats des ateliers, débats, etc., il a été imaginé de les exposer, comme une petite **exposition permanente évolutive** à l'accueil de la Bibliothèque Pierre Perret et dans le Foyer du Centre culturel. Les passants pourraient ainsi être mis au courant du processus en cours, et être appelés à réagir à ce qu'ils découvriraient. Cette volonté est à la base de la naissance des « **cabinets de curiosité** », dispositif évolutif

d'exposition destiné à rendre public le résultat de « War'M exploR ». D'anciens meubles ont été récupérés, et patiemment rénovés par une travailleuse active au Centre culturel et à la Bibliothèque, qui a ajouté sa magnifique patte artistique au travail pour donner aux cabinets de curiosité ce cachet tout particulier. Le matériel exposé consiste en : photos, collages, peintures, bricolages, comptes-rendus de réunions, comptes-rendus de débats, etc. Différents supports qu'il a fallu, par des moyens à disposition, intégrer. L'aspect fourre-tout est voulu, il s'agit d'une « salle aux trésors » où chacun peut piocher ce qui l'intéresse. Les cabinets de curiosités grandissent au fur et à mesure du projet, et se vident de certains contenus pour en accueillir d'autres plus récents. Ces cabinets constituèrent la base d'une partie de l'exposition qui fut **présentée en juin 2015** à la Cité Miroir de Liège dans le cadre de l'opération « Aux Livres Citoyens ». La présence de ce mobilier étrange, débordant de photographies, petits mots, et cartes, et de bouteilles proposant des messages diversifiés, a été très remarquée, et nous pouvons être fiers de la présence du Centre culturel de Waremme dans cette exposition dans un des lieux les plus prestigieux de Liège.

Les cabinets de curiosité ont été inaugurés lors de **deux journées festives** organisées les **21 et 25 mars 2015**. Nous désirions rendre compte du travail effectué jusqu'ici, de la dynamique imprimée, et de tous les témoignages reçus et compulsés : audio, photo, dessin, écriture, peinture, etc. Ces journées, programmées sous chapiteau sur la place principale de Waremme, étaient ouvertes à tous, et nous voulions capter le tout-venant, le simple curieux comme le participant aux activités du centre-ville. Notre communication portait sur un audacieux affichage d'invitations sur les trottoirs de Waremme, qui ont sans peine attiré l'attention du chaland. Dans le cadre du nouveau décret, le retour à la population est une composante essentielle du travail de l'analyse partagée, mais nous ne pouvions nous permettre de ne faire ce retour qu'à la toute fin de notre processus, d'autant que l'idée était de profiter de l'occasion pour réunir de nouveaux témoignages, grâce au travail des commissions d'analyse partagée, qui présentaient des animations. A côté de cela, nous avons les **cabinets de curiosité** eux-mêmes, bien entendu, une exposition de la **bande dessinée « War'M exploR »** qui était alors en cours d'élaboration, des jeux en bois qui ont fait le bonheur des enfants, la présentation du travail de l'atelier de peinture du SIS, l'arbre à messages, un goûter, et un double concert des Anchoises. Le bilan de ces deux journées, malgré le temps fort pluvieux, est plutôt satisfaisant. Les membres des groupes touchés (SIS, Maison de Jeunes, Conseil des Enfants, Ecole de Devoirs, etc.) se sont déplacés et ont participé activement (jeu de massacre des idées reçues proposé par l'Ecole des Devoirs). Nous avons aussi touché des personnes que nous ne connaissions pas, dont certaines ont posé un bon nombre de questions. Quelques personnes se sont d'ailleurs engagées à suivre notre travail, et nous en avons retrouvé dans les deuxièmes commissions d'analyse partagée. Les **animations des commissions** ont plutôt bien fonctionné, et principalement l'atelier « photo-phyllactère » qui a apporté de riches enseignements. Il est difficile de comptabiliser la participation pour ces deux journées, mais nous pouvons estimer que deux centaines de personnes sont passées par notre chapiteau.

- 8) La **bande dessinée « War'M exploR »** est l'autre volet de diffusion de notre travail et de ses résultats vers la population. Ce format de la bande dessinée a été choisi suite à une proposition de l'**Atelier Cup**, qui l'a ensuite réalisée, à part quelques ajouts et corrections réalisés en interne. Il s'agit en réalité d'une bd-roman photo, d'un design enjoué et d'une grande clarté, qui reprend le scénario de la marche exploratoire d'octobre, et en décline les enjeux et la méthode. Elle ne rend donc pas compte de tout le travail de War'M exploR, mais les enjeux prioritaires qui sont ensuite identifiés sont ceux qui ont été le plus souvent répertoriés par toutes les actions menées. Elle est une excellente porte d'entrée dans notre travail, et un bon complément au blog War'M exploR. Les budgets nécessaires à son impression ont pu être débloqués en **2016**, et la bd a été distribuée aux élus, autorités, services de la ville, participants au processus de rénovation urbaine, groupes

de réflexion du PCDR, etc. Elle continue encore à l'être aujourd'hui, en fonction des opportunités

Le **processus de rénovation urbaine** a débuté à la mi-2015, et une étude a été confiée à un bureau d'urbanistes qui devait rendre ses conclusions fin 2016. Le choix d'un bureau qui se base sur le ressenti des populations, et non uniquement sur des calculs et tracés sur des plans, a été largement inspiré à certains élus locaux par le succès de nos méthodes de marches exploratoires. Nous avons eu l'occasion de rencontrer les urbanistes, qui se sont servis du matériel que nous avons pu récolter, et en rendre compte dans les réunions qu'ils organisaient avec les citoyens. Nous pouvons donc prétendre avoir contribué à initier un nouveau mouvement dans l'approche de leur ville par les Waremmiens.

- 9) Nous avons organisé en **septembre 2015** des **marches exploratoires spécifiquement dédiées aux écoles de Waremmes**. Une enseignante avait participé à une marche exploratoire d'octobre, et en avait fait la demande. L'idée nous a paru excellente, et un parcours adapté, mais aussi des animations remodelées, et un tout nouveau carnet-guide, servant aussi de dossier pédagogique, a été réalisé en interne, grâce à la présence au Centre culturel d'une stagiaire. C'est ainsi qu'est né « **War'M exploR Kids** ». La préparation de cet évènement n'a pas été une mince affaire, mais nous avons pu aboutir dans les temps, et en septembre des dizaines d'enfants ont participé à notre visite de leur ville. Ils avaient par ailleurs préparé le parcours avec leurs professeurs, et nous retenons de ces journées d'animations de nombreux enseignements pour de prochaines expériences, et de très nombreux témoignages d'un public que nous avons encore assez peu touché dans le cadre de War'M exploR et de l'analyse partagée.

Les **cartes imaginaires dessinées de « Waremmes du futur »** réalisées en classe ont d'ailleurs été utilisées lors du travail avec les 2èmes commissions d'analyse partagée. Deux animatrices ont **rencontré de nouveau les enfants** de toutes les classes en **avril-mai 2016**, et nous avons proposé à un **illustrateur** de les accompagner afin de refondre les cartes des enfants en une grande illustration, qui contiendrait leurs ressentis sur leur ville, leurs espoirs, leurs inquiétudes, leurs désirs. Un vrai travail critique et une formidable opportunité de mieux savoir ce que sont les enfants de Waremmes et ce qu'ils pensent. Le matériel récolté lors de ces rencontres avec les enfants fut nombreux, riche, et de très grande qualité évocatrice et dynamique. Ce travail de « War'M exploR Kids » nous a permis d'ouvrir ainsi de nombreuses portes !

- 10) Plusieurs **rencontres-débats** ont encore eu lieu dans le cadre de War'M exploR. Il s'agit de : « **Comment retrouver un centre-ville dynamique** » (10/02/2015), « **Black-out or not black-out ?** » (26/02/2015), « **Vivre sans voitures en Hesbaye, c'est possible ?** » (17/11/2015).

Les récoltes de vécus des commissions d'analyse partagée

Les **commissions d'analyse partagée** ont proposé plusieurs mécanismes d'interpellation et de récolte de vécus pour alimenter leur travail. Ces méthodes ont été imaginées en interne, puis montées avec le concours de l'équipe du Centre culturel. Elles ont été utilisées entre janvier et juin 2015.

- 1) L'animation « **phylactères** » consistait à faire écrire par chaque Waremmien ou passant son ressenti par rapport à la commune de Waremmes sur un grand phylactère, qu'il tenait

ensuite au-dessus de sa tête pour se faire prendre en photo. Beaucoup de ces phylactères ont permis aux personnes **d'affirmer leur identité ou leur attachement au territoire**, et c'est en filigrane que des informations très utiles sur les raisons de l'attachement ou la typologie des populations ont pu être analysées. Cette animation a principalement eu lieu lors de l'inauguration des cabinets de curiosité, et a été portée et proposée par la commission « Moi et l'Autre ».

- 2) L'animation « **sets de tables** » était proposée par la commission « Racines ». Le principe en était simple : des sets de tables étaient proposés gratuitement lors de diverses fêtes et banquets d'associations dans les villages et la ville de Waremme. Sur chacun des sets de table, une question : « quel est le lieu, le bâtiment, l'évènement qui vous rattache à votre commune ». Les participants avaient le droit soit de dessiner, soit de citer les lieux. Beaucoup de gens se sont pris au jeu, et la commission « Racine » a ainsi pu mesurer **la connaissance de leur patrimoine par les Waremmiens, mais aussi leur attachement à des lieux ou des moments de vie insolites ou conviviaux**.
La commission « Racines » a également proposé un jeu de reconnaissance de lieux de Waremme lors de l'inauguration des cabinets de curiosité, afin de mesurer la connaissance de leur territoire par les habitants, et d'amorcer la conversation sur ce sujet.
- 3) La commission « Quotidien » s'est concentrée sur la publication en ligne d'un **sondage sur le commerce et l'animation au centre-ville**. Bien que cette forme de récolte de vécu ne soit pas à privilégier dans toutes les circonstances, elle a ici permis de récolter nombre d'informations intéressantes et de **vécus par rapport à la façon dont les Waremmiens vivent leur ville**. Ces informations forment un complément très intéressant aux autres données récoltées par des moyens d'animation. Un très grand nombre de Waremmiens ont participé à ce sondage
- 4) La commission « Questionnement, Participation, Création » a quant à elle rencontré des **personnes ressources** avec des dispositifs d'animation de discussion. La principale rencontre fut celle qui fut organisée avec le **Conseil Communal des Enfants**. Cette première approche a permis de récolter des **visions du monde** de ces pré-ados, et leurs **rêves et utopies**.

Le Café des Ages

Le **Café des Ages** est une expérimentation imaginée par les deuxièmes commissions d'analyse partagée du Centre culturel de Waremme dans le but de récolter du matériel supplémentaire et spécifique, des « **vécus croisés** » **entre deux générations : jeunes et aînés**. Les analyses réalisées avec les commissions avaient révélé la méconnaissance de ces groupes de populations, principalement les jeunes, et surtout la méconnaissance des relations qu'ils entretenaient entre eux. La première édition s'est tenue le **8 mai 2016**.

Le Café des Ages est une sorte de **café philosophique** formé de **quatre tables de conversation** chacune gérée par un animateur centré sur une thématique particulière de réflexion, et qui fait tourner les participants entre les tables. Les questions identifiées par les commissions lors de séances de travail de préparation avaient pour objectif de mieux cerner les opinions véhiculées entre jeunes et adultes, et leurs manières différentes ou similaires d'appréhender le territoire et la société.

Les Conseils des Enfants de Waremme et de Faimies, et les Conseils Consultatifs des Aînés de ces deux même communes, ont été sollicités afin de participer à cet évènement. Participation très satisfaisante puisqu'une quarantaine d'enfants et de seniors étaient rassemblés à la Salle

des Douches, répartis dans les tables de manière équitable. Il était important aussi de veiller à ce que certaines personnes ou certains groupes n'accaparent pas la parole. C'était un des défis les plus importants à relever pour les animateurs des tables, qui étaient passionnés mais non professionnels, puisqu'issus de nos groupes de travail des commissions. Ils se sont acquittés à merveille de leur tâche, et le matériel collecté a été d'une grande aide pour mesurer les différences de comportements et de vision du monde, et les regards parfois caricaturaux, parfois profonds, portés par les aînés sur les jeunes, et vice-versa.

La formule a rencontré un succès parmi le public, et les groupes nous ont demandé de veiller à retenter l'expérience avec d'autres questionnements, d'autres publics. Nous tenons là un nouveau type d'animation à décliner de mille manières, et à essaimer.

Synthèse des réunions du 19 et du 26/09/2016

Constats : Initiatives citoyennes et Lien social

➤ A prendre nouvellement en compte

Nous remarquons qu'il existe une volonté de participation à la prise de décisions pour le territoire ; et d'intervention directe des citoyens dans celui-ci.

Nous constatons le besoin chez les citoyens de lieux et de moments lors desquels se noue le lien social.

➤ A maintenir pour l'améliorer et l'amplifier

Nous constatons que les citoyens ont conscience du dynamisme associatif du territoire mais ils n'ont pas le désir de s'y impliquer.

Nous constatons que les citoyens souhaitent se rencontrer pour créer.

➤ Changer et réinventer

Nous constatons une volonté de la part des citoyens de réinventer et amplifier les activités et festivités pour le territoire.

Nous constatons un désir de réinventer les occasions de rencontre entre générations, classes sociales, anciens et nouveaux habitants, personnes d'origines diverses, quartier riches et pauvres.

Nous constatons une volonté de repenser la place et la participation des enfants et des jeunes à la vie du territoire.

Au niveau du lien social, on constate l'envie de faire évoluer les types d'échanges vers quelque chose de plus spontané et de moins superficiel.

Nous constatons que le peu d'alternatives à la voiture ne facilite pas la rencontre des personnes.

Remarque : différents verbes ressortent de notre analyse :

Participer

S'unir

Tolérance

Humour

Amour

Ouverture

Liberté

Constats : Nature et Ruralité

On constate chez les citoyens l'envie d'espaces verts sur le territoire.

Nous constatons qu'il y a chez les citoyens la nostalgie d'une ruralité et d'une agriculture d'antan.

Nous constatons le besoin de pratiquer des activités collectives ainsi que de nouvelles expériences au travers de la nature.

Ce qu'il ne faut pas oublier de tenir à l'œil :

- ⇒ Comment se débarrasser des clichés du monde rural.
- ⇒ Reprendre conscience de ton territoire.

Constats : Patrimoine et Culture

Les citoyens ont peu de références patrimoniales concernant leur territoire. Mais ils ont la volonté de l'enrichir par de nouvelles réalisations.

Ils ont conscience des différentes institutions culturelles que leur offre leur territoire et souhaitent que leur activité prenne plus d'ampleur, dans de meilleures conditions.

Certains citoyens souhaitent de nouvelles formes de gouvernance et une philosophie ouverte sur le territoire, contrastées par un certain repli sur soi et un esprit conservateur.

Constats : Urbanisme

Nous constatons chez les citoyens une dualité entre Ville et campagne et Ville et village.

La ville de Waremme est vue par les citoyens comme étant grise, sans couleur et morne. Ils ont le souhait que s'exprime, dans l'urbanisme de leur ville, plus d'originalité, de folie et de créativité.

Nous constatons que des citoyens désirent donner un nouveau rôle, une nouvelle fonction à certains lieux déjà existant sur le territoire.

Réunion du Conseil d'Orientation : 20 octobre 2016

Détermination des enjeux : bulle Centre culturel

Présents : Pierre Zwaenepoel, Marie-Hélène Alonso, Thomas Kempeneers, Julie Van Henden, Elisabeth Stassen, Boudli El Khattouti

1) Introduction

Rappel par M-H Alonso de la méthode utilisée lors de l'exercice proposé le 10 octobre pour le travail sur la composition des enjeux.

Le travail consistait, à partir de l'ensemble des témoignages et ressentis citoyens issus de l'analyse partagée et concernant une « bulle » thématique (ici, le Centre culturel), d'en sélectionner un en particulier (ici : « Si ça se passe à Waremmme, ben c'est que c'est pas top »).

De ce ressenti, il fallait essayer de dégager tous les aspects positifs, et négatifs tournant autour de cette proposition et de ce que veulent en retenir les membres du Conseil d'Orientation. Pourquoi a-t-on exprimé ce ressenti ? Cela vous semble-t-il juste ?

Ensuite, noter ceux qui se relient, ou sont en contradiction. Enfin des phrases ont été formulées pour rassembler ces oppositions.

2) Travail à poursuivre

A partir de ce travail réalisé sur la bulle « Centre culturel », il s'agit à présent de développer des « défis ».

Les oppositions dégagées sont tout d'abord alimentées par des exemples et faits concrets issus du vécu et de la pratique.

Ex. :

« Bien que le Centre culturel soit identifié dans la Ville, les gens n'y viennent pas parce qu'il n'y a pas une scène et des fauteuils, il ne correspond pas à l'idée que l'on se fait d'une salle de spectacle moderne et confortable ».

Vécus concrets :

- Lors du spectacle « Un homme debout », nous avons besoin d'un gradin, et celui que nous avons pu placer était tellement inconfortable que plusieurs personnes se sont plaintes et ont véhiculé une mauvaise image du Centre culturel
- Lors d'un spectacle jeune public, des enfants ont dû s'installer dans l'allée centrale car la disposition scène surélevée-parterre ne leur donnait pas de visibilité

- Le public regrette régulièrement l'accès sombre au Centre culturel, ce couloir d'accès glauque et mal éclairé, insécurisant
- L'ancien gradin était relativement confortable bien que sommaire, mais il a fallu s'en débarrasser car il n'était plus aux normes

Défi :

« Comment tirer avantage de l'espace Salle des Douches tout en continuant à l'améliorer pour que les gens viennent au Centre culturel ? »

3) Travail sur les vécus et les défis

Quelques vécus :

- Opposition : les Bruxellois (et d'autres) qui viennent à Waremme trouvent généralement la ville accueillante
- Par contre, exemple de gens qui venaient à Waremme et sont partis à Huy qu'ils trouvent plus accueillante
- Elisabeth a surtout été frappée par la population très peu diversifiée : peut-être cela est-il la cause ou la conséquence de ce manque d'accueil, ou l'image de la ville rebute-t-elle les autres populations
- Les gens ne viennent pas spécialement au spectacle à Waremme en groupes d'amis, pour se rencontrer : ce sont plutôt des personnes seules ou des couples. Par contre, pour d'autres manifestations comme les conférences, cet esprit de rassemblement est plus fort
- On pourra dire qu'il y a un réflexe culturel à Waremme quand les Waremmiens viendront voir un spectacle inconnu et très contemporain, voire trash

Défis :

« Comment le Centre culturel peut-il être actif pour rendre Waremme plus accueillante »

« Comment le Centre culturel peut-il être actif pour provoquer la rencontre entre les personnes ? »

« Comment les habitants de Waremme peuvent-ils améliorer l'image d'accueil de leur ville ? »

« Comment les habitants de Waremme peuvent-ils changer l'image ringarde de leur ville ? »

« Comment améliorer de façon significative la visibilité du Centre culturel ? »

« Comment les associations présentes sur le territoire peuvent-elles favoriser la rencontre entre les gens ? »

« Comment rendre les Waremmiens fiers de leur ville ? »

« Comment susciter chez les Waremmiens un sentiment d'appartenance ? »

- « Comment amener les Waremmiens à sortir de leur zone de confort culturel ? »
- « Comment amener les Waremmiens à dépasser un état d'esprit négatif par rapport à leur ville pour qu'ils viennent voir ce qui les intéresse chez eux plutôt qu'ailleurs ? »
- « Comment susciter la curiosité chez les Waremmiens ? »
- « Comment donner une image positive et intéressante de la culture aux Waremmiens ? »
- « Comment amener la culture aux Waremmiens ? »
- « Comment adapter les différents défis du Centre culturel à toutes les classes d'âge ? »
- « Comment attirer au Centre culturel des personnes extérieures à Waremme ? »
- « Comment avoir sur Waremme une offre culturelle suffisante pour qu'ils n'aillent pas la chercher ailleurs ? »
- « Comment informer les Waremmiens de l'offre culturelle de leur Ville ? »
- « Comment faire naître chez les plus jeunes un sentiment d'appartenance et de fierté vis-à-vis de leur ville ? »
- « Comment communiquer les valeurs du Centre culturel auprès des Waremmiens ? »
- « Comment connecter les villages à la vie culturelle de Waremme ? »
- « Comment ouvrir l'offre culturelle aux villages ? »
- « Comment sortir Waremme de son image de commune-dortoir où l'on ne vit pas et où l'on ne sort pas ? »
- « Comment sortir le Centre culturel de son image d'institution destinée aux vieux ? »
- « Comment axer le Centre culturel davantage vers les jeunes ? »
- « Comment rendre l'image et le nom du Centre culturel plus sexy, plus funky ? »

Formulation des enjeux en équipe

Denis – Marie – Tomas – Julie / le 3/11/2016

On remarque qu'il y a une catégorisation entre l'image et la rencontre ;

3 Groupes :

1^{er} groupement

« Comment susciter la curiosité chez les Waremmiens ? »

« Comment donner une image positive et intéressante de la culture aux Waremmiens ? »

« Comment amener la culture aux Waremmiens ? »

« Comment amener les Waremmiens à sortir de leur zone de confort culturel ? »

Enjeux :

On constate une difficulté pour les Waremmiens à fréquenter les lieux culturels de la Commune. L'enjeu serait de susciter la curiosité chez eux, de retravailler, de redéfinir l'image de la culture.

On constate qu'il y a très peu de médiation culturelle. L'enjeu serait de susciter la rencontre entre les Waremmiens, le Centre culturel et leurs cultures.

2^{ème} groupement

« Comment connecter les villages à la vie culturelle de Waremme ? »

« Comment ouvrir l'offre culturelle aux villages ? »

« Comment sortir Waremme de son image de commune-dortoir où l'on ne vit pas et où l'on ne sort pas ? »

« Comment sortir le Centre culturel de son image d'institution destinée aux vieux ? »

« Comment axer le Centre culturel davantage vers les jeunes ? »

« Comment adapter les différents défis du Centre culturel à toutes les classes d'âge ? »

« Comment les associations présentes sur le territoire peuvent-elles favoriser la rencontre entre les gens ? »

« Comment le Centre culturel peut-il être actif pour provoquer la rencontre entre les personnes ? »

Enjeux :

Certains ont une mauvaise image de Waremme. L'enjeu serait d'identifier le « positif » à Waremme pour modifier la perception négative qu'ils ont de la ville.

On constate le peu de relations entre les différentes populations de Waremme : villageois/citadins, jeune/aîné, riches/pauvres, etc. L'enjeu serait de proposer à ces publics de se rencontrer, des espaces et des moments de rencontre.

On constate qu'il y a un essoufflement des comités de village. L'enjeu serait de redynamiser la vie dans les villages, l'activité villageoise.

On constate un manque d'ouverture des associations entre elles, elles sont repliées sur leur secteur.
L'enjeu est de favoriser les rencontres inter associatives, les échanges entre celles-ci.

Réunion d'équipe : 26 octobre 2016

Détermination des enjeux : bulle créativité

Présents : Marie-Hélène, Thomas, Julie, Bénédicte, Denis, Geoffrey

1) Bulle à travailler

NB : En gras, les phrases qui ont été choisies par l'équipe comme introduction à la réflexion.

Bulle créativité :

- Aristide Koudaya avec qui j'apprends la photo
- Artistes et ateliers d'art
- Le carnaval de Waremme
- Waremmien de par la photographie, avec mes amis photographes
- Waremme, une ville où la musique peut s'éveiller...
- Les statues, il y en a beaucoup et elles me parlent.
- Les coiffeurs : à leur façon, ce sont des artistes qui embellissent la ville. On s'y rencontre. Il y a plus de coiffeurs à Waremme que de cafés.
- Si les statues disparaissent, ce ne sera plus Waremme, elles ont pris une place importante dans le paysage urbain. La plupart n'étaient pourtant pas là il y a à peine 15 ans. Important aussi : les citoyens ont pu en choisir certaines.
- Les sculptures de la ville sont importantes et très appréciées, ainsi que la galerie d'art.
- **Les statues sont un lien dans la ville, et marquent comme des « totems » différents lieux. Les Waremmiens y sont semble-t-il très attachés, surtout à celles qu'ils ont pu choisir.**

- Ressentis suite à l'animation autour de la question Rencontre et créativité :
Ça me rappelle ce que je faisais en maternelles, c'est drôle, c'est agréable.
Je n'ai plus fait ça depuis la maternelle, je me sens 10 ans plus jeune !
Je pensais qu'on devait créer une silhouette, qu'on devait l'imaginer en traçant des formes.
Je trouve que notre fresque ressemble à du Miro, comme lui, on mêle les formes.
Ça manque de couleur, on devrait changer les consignes !
Je ne m'attendais pas du tout à ça.
Notre fresque c'est le cœur de la Hesbaye et la botte de Père Noël.
Je me suis bien amusé, c'était une soirée agréable. On s'aperçoit au fil de la rencontre que l'on fait de l'art. Pour moi nous nous sommes rencontrés pour créer.

Je me sens bien et détendue, pour moi la rencontre et la création ont toutes deux coexistées ce soir.

J'étais très stressée en arrivant à cause de la peinture, et maintenant, après l'animation je me sens bien. Pour moi, nous nous sommes plutôt rencontrés pour créer, déjà rien que dans le fait de tracer le contour de nos corps. Ce soir ça a été plus un moment de partage, de rapprochement qu'une création.

Je me sens sale (rires), j'ai l'impression d'avoir fait quelque chose de constructif. On a créé pour mieux se rencontrer ce soir. On a pu s'observer les uns les autres, on s'est rencontré au service de la création

De mon point de vue, la création est prétexte à la rencontre. Il y a le souci de créer qui nous rassemble. L'activité, la création nous a permis de retenir les prénoms de chacun et on voit bien que chacun a pris une photo, d'où la preuve de l'attachement du groupe à la fresque. Nous avons vécu une rencontre créative.

- Une machine à faire taire les mauvaises langues.
- A Waremme, il n'y a pas grand-chose pour amuser les enfants. On a donc imaginé des choses sur notre carte.
- Dans le futur, il faudra plus d'endroits où les gens se voient et se parlent.
- Il y aura un skatepark situé près de la piscine de Waremme, tout le monde pourra y aller. On aura une autre rampe à côté pour que tous (même les handicapés) puissent s'y exercer avant de monter sur la grande rampe. Il faudrait plus de zones de loisirs pour les enfants
- **Il y aura une statue : elle représentera tous les Waremmiens (une sorte de Frankenstein)**
- **On pourrait choisir la couleur des immeubles. Ils ne seraient pas gris, mais plutôt bleu turquoise ou profond (un peu comme à New York), ou encore mauve ou noir mat. Chacun choisirait la couleur de son étage et ça donnerait des immeubles multicolores. On pourrait par exemple avoir des murs bleus et un toit vert.**
- Il y aurait une école des artistes, même s'il y a l'académie, ce serait une école qui forme les artistes de cinéma, de théâtre, etc. Une école de l'art.
- Il y aurait une machine à remonter le temps pour voir les bêtises que mes parents faisaient.
- Dans le futur, il y aura une heure de cours en plus à l'école : soit on apprendra en s'amusant pendant cette heure-là, on aura une heure de musique, on sortira plus pour observer notre environnement/rencontrer des fermiers, boulangers, etc., une heure pendant laquelle on pourra lire. Une heure où on pourra rester dehors ou faire du sport. Ou encore, une heure d'internet pour les enfants.
- Il y aura des arbres ascenseurs. On pourra monter tout en haut pour avoir une belle vue sur la ville. On y habiterait pas forcément, on y monterait juste pour la vue. L'ascenseur pourrait aussi fonctionner pour les animaux. Il y aura beaucoup plus

d'arbres fins à Waremme, comme des pommiers, etc. Il y aura aussi plus de fleurs, de fruits, de légumes qui pousseront.

- Si j'étais bourgmestre, je mettrai certaines rues aux noms des gens que j'aime bien.
- Je créerais une urne où les habitants viennent déposer leurs idées.
- Tout le monde se déplacera en bateau parce qu'on aura remplacé les routes par des canaux.
- Il y aura un chef de rue élu par les autres habitants dans tous les quartiers. Il s'occupera entre autres de décider de la couleur des maisons, de la fête des voisins, du nom de la nouvelle rue créée. Dans le futur, on pourra choisir la couleur des maisons.
- **J'aimerais que dans le futur, il n'y ai plus de technologies, plus de voitures, plus de routes. Parce que j'aurai peur que les robots prennent notre place et je voudrais pouvoir venir à pied à l'école.**
- On fera une fête une fois par an, où on pourra donner nos idées pour faire une statue à Waremme
- On créera une statue, une œuvre collective de tous les habitants de Waremme.
- Il y aura une machine qui réalisera ce qu'on pense
- On aura de nouveaux sports : du foot dans une sorte de bulle, de l'équitennis....On construira un stade à l'extérieur de la ville.
- Création d'une spécialité culinaire : chaque restaurant /boulangerie, mettra en valeur le patrimoine de Waremme. Une élection du meilleur plat comme la spécialité de Waremme par les habitants !
- Pas de vision à long terme de l'art urbain, pas de vision artistique.

Exercice :

Choisir une seule phrase :

- **Les statues sont un lien dans la ville, et marquent comme des « totems » différents lieux. Les Waremmiens y sont semble-t-il très attachés, surtout à celles qu'ils ont pu choisir.**

En donner tous les aspects positifs et négatifs, tout en faisant appel à ses valeurs, son vécu et les autres phrases récoltées.

2) Aspects positif

- Il existe un lien dans la ville.
- Les statues sont-elles l'âme de Waremme ?
- Il existe un attachement des Waremmiens à l'art, à leur ville.
- Il y a, à Waremme, des moments de rassemblement.
- On identifie les lieux via les statues.
- Il y a une volonté de mettre de l'art dans les villages, et dans ce contexte, le Centre culturel est consulté. EX : Lantremange.

- L'appropriation des statues par les gens.
- En 15 ans (d'installation des statues dans la Ville) on a essayé de permettre aux gens de s'approprier l'art urbain.
- L'intégration de la statue de Lison au quotidien des gens.
- Il y aura bientôt une vision artistique de Waremmme.
- Volonté de faire des fresques/graffiti dans le tunnel de la gare.
- L'homme bulle, initié par la Ville et la Province a été une bonne expérience.
- L'arrivée dy projet de tricot urbain.
- Le projet Y'a pas d'Lézarts.
- Les statues ne sont pas suffisantes pour rassembler les gens, mais c'est un début.

3) Aspects négatifs

- On ne demande pas assez l'avis des gens à Waremmme.
- La créativité, l'art n'est jamais qu'exprimée par un artiste : créativité = artiste.
- Il n'y a pas de démarche artistique spontanée chez les gens.
- A Waremmme, il n'y a pas assez de place pour les publics différents (enfants, handicapés, défavorisés, ...)
- Il y a peu de place laissée à l'initiative.
- Les gens ont peur de se lancer pour créer.
- Il n'y a pas vraiment d'occasion pour les gens de se rencontrer pour créer quelque chose.
- Les artistes sont les amis des échevins.
- Waremmme est trop figée : les statues, une fois qu'elles sont installées, elles y restent des plombes et ne sont pas remplacées.
- Sur quel mode a-t-on proposé le choix des statues aux habitants ? Qui a voté ?
- D'où viennent les subsides et qui supporte les coûts de l'art urbains ?
- Y-a-t-il eu une initiation à l'art ?
- Les œuvres d'art sont toujours installées dans le Centre ville.
- Les statues ne sont pas posées dans des lieux stratégiques à Waremmme.
- Les statues prennent beaucoup de place, elles occupent trop d'espace.
- La ville limite l'art urbain aux statues syndrome du socle.
- À Waremmme, l'art est fade, pas original.
- Il y a peu d'entretien des statues : manque d'aboutissement.
- Certaines statues ne sont pas valorisées.
- Il a fallut des photos pour donner une image à Waremmme.
- Y-a-t-il des artistes Waremmmiens exposés ?
- Y-a-t-il une identité Waremmmienne ?
- Où sont les traces du passé à Waremmme ?
- Les matières utilisées pour les statues sont fades.
- Waremmme a un côté vieillot.

- Il y a une force d'inertie à Waremme.
- Les statues sont une fierté pour les aînés.
- Le projet IN Situ a capoté.
- L'immobilisme des Waremmiens.
- Il n'y a pas d'évènements autour de la statue.
- Il n'y a pas d'impertinence urbanistique.
- Il n'y a pas de folklore, ou peu (sauf Matiloé).
- Il n'y a pas de stimulation créative. Exemple, on voit du beau, donc on en a l'habitude et on le recherche (exemple : grandes villes).
- Waremme n'est pas réellement une ville dynamique. Les statues sont à son image.

4) Tensions :

Formuler des tensions à partir des ces deux aspects opposés :

Bien que les statues soient connues et appréciées par les Waremmiens, le Centre culturel les trouve froides et peu originales.

Bien qu'il y ait un plan de rénovation urbaine à Waremme, il n'y a pas de vision de l'art urbain.

Bien qu'il y ait des statues à Waremme, il n'y a pas d'ambition artistique.

Bien que les statues soient connues et appréciées des Waremmiens, elles ne sont pas suffisantes pour rassembler les gens. Il n'y a pas de folklore, ni d'évènements autour des statues.

Bien que les statues identifient les lieux, ces lieux manquent d'identité.

Bien que les statues soient une fierté pour les aînés, elles apportent à la ville un côté vieillot.

Bien qu'il y ait des statues dans la Ville, on note un certain immobilisme des citoyens et associations. La créativité se résume à l'artiste.

Bien que certains projets du centre culturel soient tombés à l'eau, le centre culturel doit continuer à innover, notamment via le tricot urbain.

Malgré le peu d'occasion de se rencontrer pour créer, le tricot urbain et le CO apportent un nouveau dynamisme pour et dans la Ville.

Même si les Waremmiens aiment ou n'aiment pas leurs statues, ils se contentent de ça, ne sont pas à l'initiative.

Un Hutois sera fier de la Bassinia, un Waremmien sera fier de quoi ?

Bien qu'il y ait des vestiges patrimoniaux dans la Ville, ils ne sont pas mis en valeur. Il n'y a pas de traces visibles du passé.

Bien qu'il y ait eu des expériences d'art originales et novatrices (l'home bulle, etc.), la plupart des statues sont un côté froid et inerte.

Bien qu'il existe des artistes à Waremme, on ne les connaît pas.

Alors que les Waremmiens ont un espace public, une liberté, comment stimuler leur créativité ?

5) Vécus

- Pour In Situ, un intérêt conjoint des assoc's partenaires pour l'art contemporain, mais pas de suivi de la part de la ville
- Mr Coumont et d'autres reviennent systématiquement sur les statues, leur envie de les mettre en valeur
- Lison a déjà été utilisée avec des accessoires : chaussettes, fleur sur son livre, bonnet...
- Certains Waremmiens ne savent même pas où est la statue « De l'aube au crépuscule », elle passe totalement inaperçue
- « L'homme bulle » avait été bien utilisé, bien rempli, et pas trop d'insultes. Il était devant le commissariat. L'installation n'a pas été facile, la ville avait mal évalué les contraintes techniques
- Stage graffiti à la Maison de Jeunes, et quelques semaines plus tard des graffitis fleurissent dans la ville et la commune fait pression sur la MJ pour qu'elle lui donne les noms des participants au stage
- Un mur où la ville demande à la MJ de faire une fresque s'avère être privé : la MJ a dû trouver un mur de substitution en catastrophe
- Très bonnes expériences d'art dans la ville dans le cadre de « Y a pas d'Lézarts » : sous forme de photos. La ville a toujours bien collaboré. Quelques difficultés avec les riverains
- Chouette inauguration du cabinet de curiosité
- Bons succès de nos expositions

6) Défis

- Comment le Centre culturel peut-il contribuer à une meilleure compréhension de ce qu'est l'art urbain pour les décideurs de la commune ?

- Comment le Centre culturel peut-il contribuer à une meilleure compréhension de ce qu'est l'art urbain pour la population ?
- Comment faire naître une réelle ambition artistique à long terme dans la ville ?
- Comment développer une ouverture d'esprit à l'art chez les décideurs ?
- Comment permettre aux Waremmiens de s'approprier leur ville à travers l'art urbain (et inversement) ?
- Comment apporter une image plus dynamique de la ville grâce à l'art ?
- Comment stimuler et épauler la créativité chez les Waremmiens ?
- Comment utiliser l'art pour révéler un attachement à la Ville pour relier les gens à la ville?
- Comment sortir l'art et la créativité d'une institutionnalisation (Académie...) systématique pour offrir des alternatives et une continuité ?
- Comment garder la mémoire des expositions et comment faire vivre les projets après décrochage ?
- Comment rencontrer les artistes waremmiens ?
- Comment mettre en place un CEC ?
- Comment créer un lieu de rencontre et d'échange autour des arts et de la créativité ?
- Comment permettre à Waremme d'avoir les moyens financiers nécessaires à une politique artistique ambitieuse ?
- Comment rassembler toutes les initiatives artistiques à Waremme pour les faire connaître et les faire dialoguer ?
- Comment casser les monopoles de certaines institutions sur certaines pratiques artistiques pour laisser la place à de nouvelles alternatives ?

7) Enjeux :

- On constate un manque de vision artistique de la Ville. L'enjeu serait de sensibiliser Pouvoir et Citoyens à l'art urbain dans toutes ses facettes créatives, dans une construction ambitieuse à long terme.
- On peut porter son attention sur la présence d'artistes et d'initiatives artistiques sur la commune, mais qui restent méconnus et mal mis en valeur. L'enjeu serait de susciter la rencontre des artistes (question : avec qui ?) et de faire connaître les initiatives artistiques ; tout en stimulant, épaulant la créativité sur la Commune.
- On constate une image peu dynamique de Waremme et un manque d'attachement des Waremmiens à leur Ville. L'enjeu serait de relier les habitants à leur Ville via l'art.

PV de la réunion du Conseil d'Orientation du Jeudi 10 novembre

2016 : Bulle Jeunesse

Animateurs : Denis, Marie, Julie

Participants : Pierre, Nicole, Alex / Excusée : Anna

1. Lecture de la bulle à haute voix.

Bulle jeunesse :

- La jeunesse et sa créativité sont à soutenir.
- A Waremme, il manque de plaines de jeux.
- **A Waremme, il manque d'alternatives à la voiture pour les jeunes, de liaisons ville/village pour les jeunes. Problématique du déplacement des jeunes.**
- A Waremme, il manque d'accompagnement des jeunes pour les aider dans la recherche d'un emploi.
- **A Waremme, il manque d'activités qui rassemblent les jeunes et d'associations pour faire bouger les jeunes.**
- Les jeunes et les enfants partent de Waremme après leurs études secondaires.
- A Waremme, il manque de visites guidées pour faire découvrir la Ville aux écoles.
- La place des jeunes à Waremme est à questionner.
- Dans le futur, on construira un espace calme pour les enfants qui doivent étudier, avec différents coins (histoire, français, géo,...) où des adultes aideront les enfants pour les leçons. Le parc aurait plein de bancs.
Il y aura aussi un grand parc pour s'amuser, discuter et étudier entre amis.
- Le scoutisme.
- Déclin de la fréquentation jeune public dans les associations waremmiennes.
- Nos principaux concurrents sont les loisirs de masse : tv, cinéma, axés sur la communication passive.
- Si je devais me réveiller pendant la nuit ce serait pour lire, ou manger une pastèque dans le frigo. Je ne voudrai pas sortir de mon lit.

- Une bonne expérience :
Quand j'ai appris que j'allais être marraine au restaurant,
Quand on part en vacances, quand on va à Pairi Daiza, quand je cuisine avec ma grand-mère ;
Quand je jardine, quand j'ai appris que j'allais être parrain alors que j'étais en classe de neige ;
Un séjour en Alsace avec mes grands-parents. C'était chouette ;
J'ai bien aimé partir en Côte d'Opale avec mes grands-parents ;
J'aime passer une journée chez ma grand-mère ;
La visite de ma Grand-mère à Noël. Je ne vois pas souvent ma Grand-mère alors ça me fait très plaisir ;
Avec mes voisins, nous avons lancé mon papa dans la piscine. C'était drôle (pour nous) (à l'origine, mon papa m'avait mis la tête dans de la pâte à gaufre) ;
Faire de la confiture avec ma grand-mère ;

Regarder mamy faire de la trottinette ;

- Une moins bonne expérience :
Une dispute avec mon meilleur ami. C'était la première fois que je me disputais avec quelqu'un ;
Au monde sauvage d'Aywaille, on était perdu et il pleuvait. Tout le monde était énervé ;
La mort de mon arrière grand-mère, la mort du parrain de mon frère ;
La directrice de l'école, elle crie tout le temps ;
Les gens qui ne disent pas bonjour, les adultes qui nous dépassent dans les files, une de nos voisines qui se cache pour ne pas nous dire bonjour. Elle est très bizarre ;
Les voisins qu'on ne connaît pas. Des voisins qui ne disent pas bonjour, des voisins qu'on ne voit jamais ; Il y a une de nos voisines qui ne dit jamais bonjour... on l'appelle « sœur bonjour ». Ce n'est vraiment pas agréable alors que nous on lui dit ;
A la Champanette, il y a des enfants grossiers qui ne respectent pas les règles ;
Quand j'étais petit je suis tombé dans un aquarium au restaurant. Mon papa a sauté pour me sauver.

- Est-ce que les adultes sont trop stricts ? Non, nous avons conscience de notre « chance » et on pense qu'il ne faut pas tout avoir.
- Avec vos copains de quoi parlez-vous ? pour les filles : les garçons, le chant, la danse, les amoureux. Pour les garçons : les jeux sur pc et applications, le sport et plus particulièrement le foot et la télé. Pour tous : l'actualité, les profs, les réseaux sociaux, les tenues vestimentaires, se donner des secrets et les activités scolaires.
- Avez-vous des sujets de conversation avec les adultes ? Les thèmes abordés le sont principalement avec les grands-parents mais les sujets sont différents de l'école. Ils bavardent au sujet des jeux, du sport, des activités scolaires et villageoises, du futur et de la journée. Ils abordent avec parcimonie des secrets et exposent leurs problèmes (rapport parents-copains). Ils ont l'impression que les parents ne les écoutent pas mais souvent autour de la table les débats sont lancés.
- De quoi aimeriez-vous parler avec les adultes ? Ils aimeraient que les adultes leur confient des secrets d'avant leur naissance et de pouvoir intéresser ceux-ci à l'informatique. Les enfants ont une réticence à exprimer à leurs parents leurs désirs tels que : visite au parc d'attraction, partir en vacances, le peu de présence parentale marque les enfants.
- Parmi tous les adultes cités, avec lequel êtes-vous le plus à l'aise ? Les grands-parents avec une nette préférence pour les mamies pour les différents apprentissages transmis et elles sont toujours à l'écoute. Ensuite, les parents car c'est la cellule familiale principalement. Ils évitent la hiérarchie (professeurs, coach, etc....).
- Pour vous les jeunes, qu'est-ce qu'un adulte ? Une personne de plus de 18 ans, une grande personne, une personne qui prend soin des enfants, une personne plus âgée, une personne libre, une personne qui transmet le savoir, une personne qui accompagne et protège les enfants.
- Qu'appréciez-vous dans vos relations avec les adultes ? Qu'est-ce que cela vous apporte ? Le partage de bons moments (fêtes, rires, communication) : Joie, bonne humeur, rire ; le partage d'activités quotidiennes (achats, devoirs, trajets, jeux) : gentillesse, bien être ;

partage d'activités culturelles (cinéma, concert,...) : sentir qu'on se préoccupe de nous ;
Partage de savoirs : savoir-vivre, apprendre la vie, connaissance, sécurité.

- Quel est votre meilleur souvenir de partage ? les cadeaux d'anniversaire, les promenades et découvertes, les voyages.
- **Il faut donner la parole aux jeunes en difficulté, à la jeunesse en particulier. Cette jeunesse est la base de l'âme future de Waremme. Si on n'en prend pas soin, on perdra cette âme.**
- La nécessité de s'appuyer sur la jeunesse, qui forme l'âme de Waremme, et qui est le véritable dynamisme de cette ville. Rôle des écoles, de différentes associations, notamment vers les jeunes en difficultés.
- L'âme de Waremme : Les enfants, la vivacité. S'il n'y avait pas d'enfants à Waremme, ce serait mortel. Les écoliers sont souvent issus d'autres villages.
- **Waremme : terre d'aventure ?**
- Les jeunes doivent-ils avoir peur de l'avenir ?
- En quoi la jeunesse de 2016 diffère-t-elle de celle de 1986 ? (ou pas) ?
- Les jeunes n'ont plus le temps de s'embêter.
- Les nouvelles technologies chez les jeunes les isolent du contact relationnel familial et personnel.
- Les dangers des technologies de l'information et de la communication (les TICS) immédiats et globaux (manque de filtre).
- Les jeunes ont besoin de se sentir intégrés à un groupe : Lequel et pourquoi ?
- Les jeunes sont hyper branchés et se coupent de communication directe, notamment familiale.
- Les jeunes subissent trop l'influence des médias.
- La jeunesse a peur de l'avenir, de grandir, d'entrer dans un monde fait d'incertitude et de violence.
- Les jeunes et leurs parents ne connaissent pas la maison des jeunes de Waremme. Le bouche-à-oreille ne fonctionne pas.
- Le conseil des enfants, parce que c'est bien d'initier les jeunes à la vie démocratique!

- Dans le Futur :
J'ai écrit la loi du futur. Les adultes décident trop pour les enfants. Dans le futur les enfants seront les chefs. Tout le monde pourra diriger. Ma première décision sera de punir les adultes de trop décider pour nous.

Dans l'école, ce sera un robot qui donnera cours, on pourra le régler en mode rigolo, sérieux, pas de devoirs. Il y aurait dans la classe un squelette pour le cours de sciences. Dans la cour d'école, il y aura des poubelles à la lave (dans un matériau spécial) et ça désintègrera directement les déchets (attention de ne pas y jeter l'argent). Dans la ville, il y aura une prison, toute petite et s'il faut plus de place, on agrandira en ajoutant un étage. Un skatepark, une piscine, un terrain de rugby.

Il y aura un skatepark situé près de la piscine de Waremme, tout le monde pourrait y aller. On aura une autre rampe à côté pour que tous (même les handicapés) puissent s'y exercer avant de monter sur la grande rampe. Il faudrait plus de zones de loisirs pour les enfants.

Les choses seront plus simples.

Il y aura des gens qui viendront visiter Waremme. Waremme sera la ville la plus géniale.

Il y aura des champs aussi, mais peut-être moins ou plus du tout s'il y a beaucoup plus d'habitants : Attention s'il n'y a plus de champs, il n'y aura plus de patates, et donc plus de frites, et plus de Mac DO. Plus d'oxygène non plus...

On aura des armes pour se défendre, parce que même si on se sent en sécurité à Waremme, certains essaieraient d'avoir le pouvoir. On aurait tous des épées.

Ils pourront se réunir dans de petits endroits pour parler ensemble. Ces endroits seront des cabanes dans les arbres, dont on descend d'un toboggan. Les adultes ont aussi des cabanes pour parler. Il y en aurait un peu partout dans Waremme.

Les enfants recevront des professeurs à domicile. Ils apprendraient mieux à leur rythme et ça leur permettrait de se retrouver après les cours, sur de grands, très grands espaces de rencontre. Comme un très grand jardin par exemple.

On donne plus de droits aux hommes : l'argent disparaîtrait, on pourrait remplacer l'argent par le troc. Par exemple, j'échange ma poule contre ta chaise.

On apprendrait plus à se connaître, on sera plus polit et donc, moins de place pour les GSM et les nouvelles technologies. Mais on pourrait quand même téléphoner aux gens qui habitent très loin.

Il y aura plus de convivialité et de solidarité.

On fera un côté pour les enfants et un autre pour les adultes avec une frontière imaginaire. Le côté enfant, ce sera un espace dans la ville rien que pour les enfants avec une école, une plein de jeux, des parcs d'attraction ; bref, un endroit où les enfants peuvent se détendre et être insouciant. Ça s'appellerait Centre culturel. Les adultes viendraient y déposer leurs enfants jusqu'à 18 ans. Il faut un endroit où on ne pourra pas nous dire ce qu'on doit faire.

Il y aura un bourgmestre enfant élu par les autres, il pourrait avoir la tête de Saint Nicolas. On fera de la politique, on voudrait bien être élu bourgmestre. D'ailleurs, il y aurait des élections tous les 5 ans. On aurait aussi plus d'infos concernant les personnes qu'on élit (on les connaît).

Une devise : « Ensemble pour réussir ! », « S'unir !!! », « Rien est impossible ! », « S'entendre », « Protéger la nature », « Pour un avenir meilleur », « Se socialiser/Participer », « La ville à la campagne ».

À Waremme, il n'y a pas grand-chose pour amuser les jeunes. On a donc imaginé des choses sur notre carte.

Ce seront des enfants qui seront les représentants des autres enfants car les enfants ont plus d'imagination, d'idées. Les enfants ne gèreraient pas l'argent. Il y aura quand même un

adulte dans une maison blanche qui gèrera l'argent. Ce serait comme une banque. Les profs seraient des robots.

2. Choix collectif de la phrase clé.

"A Waremme, il manque d'activités qui rassemblent les jeunes et d'associations pour faire bouger les jeunes. "

Pourquoi cette phrase ? Argumentation des participants.

Alex pense en premier lieu, et en rapport avec un Centre culturel, à la phrase liée à la jeunesse en précarité ; mais son avis est contre balancé par Denis qui lui dit qu'il faut ouvrir la réflexion à la jeunesse en général et pas seulement aux jeunes en position de précarité ou aux publics proches du Centre culturel.

Nicole pense à celle qui souligne le manque d'activités et associations chez les jeunes, pcq je ne sais pas très bien ce qui existe pour les jeunes... l'impro, les écoles, les scouts, et le reste... je ne sais pas.

Pierre se rallie à l'avis de Nicole.

3. Sur une feuille de papier, les participants notent les aspects négatifs et les aspects positifs que leur inspire cette bulle. 5 minutes de préparation.

Timing : à la fin de ce stade, il est 19h00.

- Aspects positifs :

Les jeunes veulent sortir, il existe une demande de leur part.

Il y a des cercles de jeunes actifs dans les villages : pour la pétanque, etc. Notamment à Haneffe, au café le Vieux-Haneffe. Surtout pour des sportifs, etc.

Il y a des initiatives locales : Ouverture récente d'une salle de spectacle : Salle Le Can à Jeneffe, salle d'expo, avec organisations de jeux, à Omal.

Il y a parfois des spectacles sur la grand place, mais ça diminue beaucoup. Il y a une foire.

Il y a beaucoup de jeunes qui ont des activités récurrentes sur la commune : Académie, impro, sports.

Il y a un succès de certaines initiatives issues d'asbl bénévoles. Comme le cinéma : attractif au niveau financier, pour la mobilité, et bonne programmation. Ainsi que les matchs d'impro. Quand il y a une initiative de ce type là, on remarque un bel élan. Pareil pour le volley, il y a beaucoup de jeunes qui y participent. => il existe des offres associatives qui ont leur succès.

L'encadrement bénévoles des activités est important, efficace : c'est ce qui permet le bouche-à-oreille et aussi de proposer des tarifs réduits.

Grande culture sportive à Waremme.

Importante culture de l'impro à Waremme, avec pas mal de jeunes impliqués.

Il y a la Maison de Jeunes, les sports, l'impro, l'Académie, la maison de Hesbaye, la Bibliothèque. Il existe donc beaucoup de choses finalement.

Les associations présentes pour les jeunes sont présentes, bien que renfermées, cloisonnées.

Un regain d'attractivité du scoutisme pour les jeunes.

- Aspects négatifs :

Quoi? Parce que la ville nocturne de Waremme n'est pas développée ==> pas grand chose à faire en soirée.

Waremme n'a pas la même image que Liège et quand on veut sortir avec des amis, on va sur Liège, ce qui est négatif pour Waremme

Même les adultes ne sortent pas à Waremme.

On ne connaît pas les endroits où sortent les jeunes.

Est-ce que les initiatives locales vont tenir?

Il n'y a pas grand-chose pour les jeunes à Waremme, à part le hall sportif.

On constate le déclin de certaines activités initiées il y a plusieurs années (capital rock, miouzik)...

J'ai l'impression qu'il y a de plus en plus une divergence entre le public qui vient à l'école à Waremme et les jeunes Waremmiens. Il y a donc de moins en moins de jeunes qui viennent à l'école à Waremme qui sont intéressés par les activités proposées sur la commune. Ils sont moins consommateurs ou acteurs sur la région. Donc tout ce qui est relayé en classe par rapport aux activités locales n'a pas d'impact.

Le jeune Waremmien a une tendance à développer ses sorties culturelles sur Liège, à 18 ans et même avant.

Le noyau familial est moins fort actuellement ; donc le jeune a moins envie de rentrer tôt chez lui ; j'ai l'impression que les noyaux associatifs sont très fermés : il n'y a pas d'ouverture des groupes vers les jeunes.

Où les jeunes peuvent-ils se poser? Il y a un problème d'aménagement des espaces publics. Il n'y a pas/peu d'espaces ouverts, ex: des skateparks. Où puis-je sortir sans la moindre contrainte, en toute liberté ?

On ne peut pas se rassembler /pas de culture de rassemblement.

Manque d'ouverture des associations pour les nouveaux arrivants. Ce n'est pas visible que l'on est le bienvenu. Ex.: on dit : ce sont les jeunes de l'Académie, ce sont les jeunes de l'impro : comme une fiche d'identification.

Il n'y a pas beaucoup de jeunes qui vont à Hannut ou en viennent ; Où les jeunes de Huy et Hannut sortent-ils?

La difficulté d'accès des villes/de mobilité des jeunes.

Il manque d'infrastructures sur la Commune pour accueillir les jeunes (scouts, autres groupes).

Les investissements sont inadéquats ou inexistant de la Commune : ex. la commune a investi dans un terrain synthétique alors qu'il en existe déjà et les jeunes scouts n'avaient pas de locaux.

4. Marquer ensemble les oppositions : Bien que... Alors que... Malgré le fait que...

Timing : 15 minutes.

Ex : Bien qu'il y ait un nouveau plan d'urbanisme pour Waremme, il n'y a pas de vision de l'art urbain à long terme.

Bien que les jeunes veulent sortir, il n'y a pas de vie nocturne à Waremme.

Bien qu'il y ait des activités variées sur la Commune, certaines d'entre elles sont sur la fin, sur le déclin.

Malgré le nombre d'initiatives locales, les jeunes envisagent d'abord de sortir à Liège.

Alors que les jeunes veulent sortir, ils éprouvent des difficultés pour se déplacer.

Bien que les jeunes fréquentent des associations, ils restent cloisonnés au sein de celles-ci et ne se croisent pas.

Malgré l'offre associative assez vaste, il n'y a pas de culture de rassemblement.

Même si on ne connaît pas les lieux de sorties aux alentours de Waremme, il y a des comités de jeunes qui organisent des activités.

5. Formuler des comment afin de dépasser les oppositions, prendre de la hauteur.

EX : Comment faire naître une ambition artistique à Waremme ?

EX : Comment le CCW peut-il mieux faire comprendre l'art urbain aux décideurs ?

Comment aider les décideurs à aménager des espaces publics adaptés aux jeunes à Waremme?

Comment créer un cercle de jeunes actifs sur Waremme?

Comment amener les étudiants à participer à la vie de Waremme? (assoc, culturelle, politique, environnement...)?

Comment attirer les jeunes à Waremme afin qu'il envisage de sortir à Waremme?

Comment susciter l'envie de sortir à Waremme?

Comment aider les associations à proposer des activités en soirée aux jeunes/adaptées?

Comment rendre attrayantes les activités proposées par les associations?

Comment inclure les jeunes dans les préoccupations politiques de la commune?

Comment inclure les jeunes dans le vivre ensemble?

Comment épauler les jeunes dans leurs initiatives ou leurs envies de faire quelque chose?

Comment sensibiliser les jeunes à la culture et aux arts?

Comment décloisonner la vie associative à Waremme?

Comment améliorer la mobilité des jeunes sur la Commune?

Comment donner du poids à la parole/idées des jeunes?

Comment inclure les 15-25 ans dans les décisions politiques, urbanistiques (implantations des locaux), leurs choix, leurs réflexions?

Comment sortir du cliché : rassemblement de jeunes vs sécurité?

Comment faire de Waremme une commune jeunes admis?

Comment faire de Waremme une commune d'aventure, d'expérience, d'impertinence?

Comment maintenir le contact entre la jeunesse et Waremme?

Comment choisir le meilleur canal d'information pour toucher les jeunes?

Comment mettre autour de la table les jeunes et les citoyens, les associations?

Comment aller chercher la parole des jeunes, leurs envies, leurs difficultés, leur colère?

Comment développer la vie nocturne, extra scolaire à Waremme?

Comment organiser les synergies entre associations waremmiennes?

Comment aider les jeunes à devenir un citoyen actif (dans la vie locale associative de quartiers...)?

Comment envisager avec les jeunes la désobéissance civile? Comment les aider à se mobiliser pour défendre leurs droits?

Comment trouver une alternative aux interdictions liées aux jeunes?

6. Ressentis

Nicole a trouvé que ce procédé est intéressant. Alex pense qu'avec ce procédé, la réflexion personnelle est plus profonde. On se penche sur la problématique à plusieurs.

La réflexion est aussi le témoin de qui nous sommes autour de la table ; s'il y avait de jeunes parents ici, on aurait un aperçu sur le vécu d'un jeune de 0 à 12 ans.

Pierre : je préfère être aiguillé sur une phrase plutôt que de partir dans tous les sens.

Réunion d'équipe : 10 novembre 2016

Détermination des enjeux : bulle « intergénérationnel »

Présents : G. Mornard, T. Kempeneers, B. Jeanbaptiste, B. El Khattouti, E. Stassen, G. Zwaenepoel

1) Sélection des phrases

NB : En gras, les phrases qui ont été choisies par l'équipe comme introduction à la réflexion.

Bulle intergénérationnel :

Le cadre de vie de Waremmes pourrait être amélioré par des activités comme celle-ci (marche exploratoire) où on rencontre des gens. C'est super mieux qu'une marche ADEPS.

Il faut plus d'activités intergénérationnelles (couture, musique,...) comme au CWAC.

Un potager collectif.

Passer l'après-midi avec sa maman.

Les activités pour retraités proposées par ENEO.

La piscine : j'aime faire des longueurs avec ma maman.

Jouer au scrabble avec ma maman.

Waremmes est pour moi une ville pour y grandir...une ville à dimension humaine, où l'on croise facilement des connaissances et où l'on en fait facilement d'autres.

Waremmes, une ville de rencontre.

Rencontrer les sportifs, les supporters au hall Omnisport, au foot, à la piscine.

Les gens sont sympathiques et faciles à connaître.

Tous les mercredis je viens chez Baba et Nono.

J'aime bien venir dormir chez mamy et faire des bricolages. J'aime bien la fête à Waremmes.

Avec de plus en plus de lotissements et d'immeubles, il va falloir faire attention à intégrer les nouveaux habitants et leur partager la vision de Waremmes. Au fait, quelle vision ?

Moins de ghettos, plus de mélange des cultures et du social : une ville où il fait bon vivre : solidarité et bienveillance entre les habitants.

Il faut améliorer les pistes cyclables et les parcours pédestres pour les promenades en famille.

Trouver un intermédiaire entre le conseil des enfants et le conseil communal afin de filtrer et compléter les idées des enfants.

Jacqueline pratique le vélo avec sa maman. Il y a beaucoup de contacts parents-enfants dans sa famille.

Adrien pratique les jeux de table et les jeux de cartes avec ses parents. La satisfaction est réciproque.

Elise a des contacts fréquents avec les parents et les voisins : passage avec la maison voisine.

Sam apprend le jardinage avec son papy. Il lui donne des conseils pour utiliser l'ordinateur mais il constate qu'il n'a pas l'habitude.

Chloé adore les visites avec sa famille : balades en Belgique, Côte d'Opale...On apprend beaucoup.

Pauline apprend l'informatique à ses parents et ses grands parents.

Marie Thérèse joue à des jeux de société avec sa famille et au foot avec son papa.

Les jeunes ont d'abord des contacts avec les parents, suivi ensuite par le corps professoral et enfin par le voisinage dans une moindre mesure.

Les adultes ont d'abord des contacts avec les enfants et petits enfants. En fonction du lieu, du quartier où ils vivent....ils ont aussi des contacts avec les amis des activités extrascolaires, les voisins, les copains, copines de l'école ou de la crèche.

Les mamys en premier et les parents ensuite apprennent des choses aux enfants. Les mamys sont toujours à l'écoute.

Les adultes transmettent aux jeunes des secrets d'antan, des actus, des techniques,...

Les adultes n'aident pas assez aux études.

Parents et enfants osent à peine parler autour d'une table. Ils ne savent plus parler que par médias interposés.

Pas assez de manifestations, d'activités où la famille (enfant, parents, grands parents,....) peut être réunie autour d'une rencontre culturelle, sportive, sociale,....

Absence de lieux de rencontre pour des activités qui seraient créées par la simple volonté du citoyen.

Est-il encore possible que jeunesse et vieillesse se rencontrent pour partager leurs plaisirs dans la sérénité ?

Les jeunes et moins jeunes se rencontrent dans le cercle familial, dans les lieux culturels et sportifs, en promenade et lors des fêtes scolaires.

Les jeunes aiment partager de bons moments avec les adultes (fêtes, rires,...).

Les jeunes aiment partager des activités quotidiennes avec les adultes (courses, trajets, jeux, devoirs,...).

Les jeunes aiment partager des activités culturelles avec les adultes. Ils sentent qu'on se préoccupe d'eux.

Les jeunes aiment partager des savoirs avec les adultes (savoirs, connaissances, sécurité,...)

Dans un monde où le partage intergénérationnel serait présent, il y aurait :

- des échanges entre écoles et homes ;
- des journées familiales à vélo ;
- des camps de vacances avec cuisines collectives ;
- un lieu de rencontre intergénérationnel ;
- des pique-niques dans la nature ;
- des excursions organisées pour les seniors ouvertes aux jeunes.

La sédentarité due aux nouvelles technologies freine le jeune à avoir des contacts avec d'autres personnes.

Les grands parents sont plus cool et font plus d'activités de loisirs avec les petits enfants.

Les grands parents aiment garder les petits enfants et les accompagner à diverses activités comme les matchs de foot,....

Jeunes et moins jeunes aiment se balader, jardiner et cuisiner ensemble.

Les jeunes et les personnes âgées se rencontreront dans les parcs, les rues. Il y aura aussi des bâtiments où il y aura des activités pour jeunes et moins jeunes. On obligerait les gens à se mélanger pour qu'ils fassent connaissance.

Les adultes et les jeunes pourront parler ensemble dans des cabanes situées dans les arbres dont on descend par un toboggan. Il y en aurait partout dans Waremmé.

Il y aura plein d'espaces conviviaux pour se rassembler : potager communautaire, sable, espaces pour faire du sport, les bords du Geer aménagés pour se retrouver.

On croiserait les personnes plus âgées (80 -90 ans) au Gériatrique parc, un endroit près du Geer ou près de l'étang. Une sorte de home.

On rencontrerait aussi les personnes âgées dans la grande entreprise au milieu de Waremmé. Ils y seraient ainsi que les enfants, les écoles, le travail,...Soit ils nettoieront le bâtiment soit ce sont les jeunes qui viendraient nettoyer chez eux pour les aider et pour qu'ils se reposent.

Les jeunes pourraient réapprendre aux personnes âgées à rouler à vélo.

Les jeunes joueraient au bowling ou à la pétanque avec les personnes plus âgées.

Les jeunes apprendraient aux plus âgés la joie de vivre des ados, comme quand on est un enfant.

Il y aurait à Waremmé une machine à remonter le temps pour voir les bêtises que mes parents faisaient.

Dans le futur, les gens se retrouveraient dans les parcs mais aussi comme dans les cafés des âges. Il faudrait un lieu de rencontre dans un parc.

Les jeunes verraient les personnes plus âgées à la piscine pour s'y amuser ensemble.

L'échange entre les jeunes de Waremmé et les aînés semble inexistant.

Les nouvelles technologies isolent les contacts relationnels familiaux et personnels.

Il faut réinventer le vivre ensemble.

Exercice :

Choisir une seule phrase :

- **Les jeunes aiment partager des savoirs avec les adultes**

En donner tous les aspects positifs et négatifs, tout en faisant appel à ses valeurs, son vécu et les autres phrases récoltées.

2) Aspects positif

- Il existe une « envie de partage ».
- Convivialité
- Expériences à partager
- Permet de sortir de chez soi et de s'ouvrir aux autres
- Une source d'associations existe
- Les jeunes aiment partager (Café des âges)
- Beaucoup d'écoles = Beaucoup de jeunes

3) Aspects négatifs

- Manque de partage de savoir sur la sexualité.
- Lacunes dans le programme scolaire qui ne prend pas en compte la politique et la citoyenneté.
- Où partager?
- Difficultés horaires pour mettre des projets en place car emplois du temps trop différents.
- Manque d'originalité
- Manque de lieux et de moyens
- On ne trouve pas l'information
- Les associations ne font rien
- Les adultes ne laissent pas les jeunes s'exprimer
- Les écoles se recentrent sur elles-mêmes
- Les médias stigmatisent les jeunes
- Les différentes générations ne se comprennent pas

4) Tensions :

Formuler des tensions à partir des ces deux aspects opposés :

Exemple de Thomas : Bien qu'il y ait une envie de partage entre les générations, celles-ci ne se comprennent pas.

Bien qu'il y ait pléthore d'associations sur le terrain, celles-ci ne font presque rien au niveau intergénérationnel.

Bien que l'envie de partager soit là, les adultes ne laissent pas souvent les jeunes s'exprimer.

Bien que le savoir puisse être une source de plaisir, les écoles se recentrent sur elles-mêmes.

Bien que l'envie de s'ouvrir aux autres existe, les médias stigmatisent les jeunes.

Bien que le partage entre générations puisse être une source de convivialité, il n'existe pas de lieux pour le pratiquer.

Malgré la présence d'expériences à partager, on manque de lieux et de moyens.

Bien que de nombreuses expériences de partage existent, il reste néanmoins beaucoup de sujets inabordés.

Bien que l'information existe (sexualité, sujets tabous...) et qu'on nous la sert en permanence, les échanges ne suivent pas.

Bien qu'il y ait nombre d'associations, il manque toujours d'originalité.

Bien que l'envie de partager soit là, les rythmes de vie ne coïncident pas.

5) Vécus

- Concernant la sexualité, Elisabeth a donné des cours d'éducation sexuelle dans les écoles. Difficulté d'en parler même à ses propres enfants, surtout du côté mère-fils. Bénédicte ajoute qu'un lieu pour en parler serait intéressant.
- Concernant les incompatibilités horaires, l'Espace Public Numérique de la Bibliothèque Libre rencontre des problèmes dans l'organisation d'un atelier informatique intergénérationnel. Les jeunes sont à l'école en journée et les plus âgés ne sortent plus le soir.
- Selon son expérience, Elisabeth a déjà remarqué lors du Café des âges que les jeunes aiment partager leur savoir.

6) Défis

Association – Institutions ...

- Comment faire pour intéresser les associations du territoire aux questions intergénérationnelles ?
- Comment ouvrir les écoles au monde extérieur ?
- Comment pallier au manque d'originalité des projets ?

- Comment trouver les moyens financiers et humains afin de créer des activités intergénérationnelles ?
- Comment trouver le moyen pour que n'importe quel sujet intéresse n'importe quelle génération ?
- Comment les associations peuvent-elles communiquer pour lever les réticences ?
- Comment trouver et rassembler les jeunes autour d'un projet?
- Comment assouplir les règles des associations pour inclure toutes les générations ?
- Comment sensibiliser le pouvoir dirigeant à l'intérêt d'avoir un échange intergénérationnel pour lever des freins?

Temps et lieux

- Comment trouver des lieux de rencontre entre les générations ?
- Comment accorder les rythmes de vie des différentes générations ?
- Comment rendre les rencontres entre les générations conviviales et attrayantes ?
- Comment et où détecter les actes de partage intergénérationnel spontanés ?
- Comment s'approprier les lieux existants ?

Publics

- Comment permettre à tous d'échanger ?
- Comment permettre à tous de s'exprimer ?
- Comment faire pour éviter aux médias de stigmatiser la jeunesse ?
- Comment détricoter l'information stigmatisante envers les jeunes des médias ?
- Comment intéresser les générations les unes aux autres ?
- Comment lever les tabous entre générations ?
- Comment trouver des sujets qui intéressent et rassemblent toutes les générations ?
- Comment faire pour que les générations se parlent ?
- Comment mettre les générations sur un même pied d'égalité ?
- Comment gommer les rapports d'autorité entre les générations ?
- Comment faire comprendre aux plus âgés que les jeunes peuvent leur apporter quelque chose ?

7) Formulation d'enjeux :

L'enjeu serait de créer un espace de rencontres et de réflexions ambitieux pour que les associations, institutions, citoyens et autorités questionnent la demande sur le territoire, l'intergénérationnel en lui-même et les moyens d'action durables à mettre en œuvre.

PV de la réunion du Conseil d'Orientation du Vendredi 18 novembre 2016 : Bulle « environnement »

Animateurs : Marie, Julie, Thomas

Participants : Aris, Geneviève, Christophe, Jeanine,

1. Lecture de la bulle à haute voix.

Bulle environnement :

Waremmes devient la ville que tous vont désertier. Rendez nous la verdure !

Des espaces verts encore et encore....Exemple : au Vicinal, remplacer les klinkers par de la verdure, des fleurs.

Si je devais quitter Waremmes, je prendrais le parc des Maïeurs, pour se retirer seul à la ville.

Il faut des pistes cyclables et des parcours pédestres pour les promenades en famille.

Il manque une liaison pédestre et cyclable entre Waremmes et ses villages.

Il faudrait développer davantage des itinéraires cyclables mais sécuriser aussi ceux existant.

Il y a peu de solutions proposées aux personnes ne disposant pas de voitures pour se déplacer. Pas assez de bus par exemple. Mais le prix des transports en commun est excessif !

Pour améliorer le cadre de vie à Waremmes, il faudrait ajouter des chemins de promenade.

Pour améliorer le cadre de vie de Waremmes, il faudrait un peu plus de civisme, que l'on ramasse les déjections canines dans le parc.

Pour améliorer le cadre de vie à Waremmes, il faut plus de sentiers le long du Geer et de la Haute-Wegge vers la Werick à Berloz.

Rendre la poubelle publique du pont de chemin de fer accessible et sans rats.

Il faut améliorer, embellir, étendre l'espace vert de la ville, notamment près de la piscine.

Il faut prévoir une promenade le long du Geer.

Il faut préserver la zone verte de la râperie.

Il faut prévoir les sachets et les poubelles pour les crottes de chiens.

Il faut prévoir plus de ramassage de déchets dans les campagnes environnantes.

Il faut prévoir plus d'espaces verts à la place des buildings.

Ajouter des poubelles à certains endroits.

Sanctionner les incivilités.

Un bon plan à Waremmes : se promener sur la drève de Longchamps.

Un bon plan à Waremmes : la balade du sentier de la Mulle et la balade agréable autour de l'étang.

Un rêve pour Waremmes :

- une commune verte, qui consomme moins de carburant ;
- des arbres, une forêt, des parcs ;
- des routes avec moins de voitures et plus de nature.

Une devise pour Waremmes : protéger la nature.

Les espaces verts seront plus nombreux et agrandis : les magasins seront réunis dans de très grandes tours pour laisser plus d'espaces verts dans la ville. Il n'y aura que des usines non polluantes. On rasera les maisons délabrées où personne ne vit pour en faire des espaces verts. On fera plus d'espaces verts même sur les toits des immeubles. On rénovera le Geer : on enlèvera les crasses, on refera les ponts. On aménagera un parc à fleurs. On trouvera plus de poubelles le long du Geer et une station d'épuration.

Il y aura plus de parcs et moins de voitures polluantes. Les voitures voleront avec comme carburant quelque chose qui ne pollue pas comme l'électricité, ou sur batterie ou à l'énergie solaire...

Il fera tout le temps beau et chaud. L'eau de pluie sera chaude. Il y aura un grand dôme au dessus de Waremmes pour protéger la ville des intempéries.

Il y aura plus d'arbres fins à Waremmes, comme des pommiers. Il y aura aussi plus de fleurs, des fruits et des légumes qui pousseront.

Dans le futur, on mangera des insectes. Il y aura encore beaucoup de champs. On fera pousser des légumes et des pommes et tout le monde pourra se servir.

Il y aura plus de places pour la nature et pour se balader.

Dans le futur, on abimera moins la nature et il y aura plus de poubelles et moins d'emballages. On recyclera tout.

On aura tous des potagers chez soi ou il y aura des potagers collectifs sur la place de Waremmes. Mais il n'y aura pas assez d'espace, donc il en faudra plus. Ca créera aussi beaucoup d'emplois : les jardiniers de la ville s'occuperont du potager.

On marchera plus. Il y aura des vélos écologiques, des voitures qui fonctionnent à l'électricité, à l'air ou à l'énergie solaire. On mettra des vélos disponibles gratuitement dans la ville.

Il faudrait un parc avec une fontaine, plus d'espaces verts pour les animaux et les insectes.

Il y aurait au parc des Maïeurs un parc animalier avec plein d'animaux : des lapins, des chats, des chiens, des écureuils, des hiboux, des chevaux...je veux aussi beaucoup de fleurs.

Il n'y aura plus de pollution. Les gens auront des brosses pour nettoyer les déchets. En fait, tous les habitants se réuniraient une fois par mois à 7h51 pour nettoyer leur quartier. Actuellement, il n'y a que ceux qui travaillent qui font ça.

Dans le futur, on ne pourra pas nager dans le Geer, même si on espère que ce sera moins pollué.

Dans le futur, il y aura des moyens de transport non polluant.

2. Choix collectif de la phrase clé.

Dans le futur, on mangera des insectes. Il y aura encore beaucoup de champs. On fera pousser des légumes et des pommes et tout le monde pourra se servir.

Pourquoi cette phrase ? Argumentation des participants.

Christophe : j'ai choisi « dans le futur on mangera des insectes »...Parce qu'elle me semble la plus originale et permet de sortir un angle nouveau pour la problématique de l'environnement : transformer et aller plus loin dans la transformation. S'empare aussi de la question de l'alimentation et pose des choses où chacun s'investit concrètement.

Jeanine : piste cyclable et parcours... pcq j'aime marcher et que je n'aime pas les insectes. Idem pour Aris : pour valoriser les parcours qui existent déjà, les signaler, y mettre des poubelles, etc... et cela fait également écho aux incivilités qui doivent être sanctionnées. Aris et Jeanine se rallient à la phrase.

Gene comme Christophe : pour l'idée de partage, c'est une phrase positive à la différence des phrases concernant les crasses et les poubelles. Aspect positif avec la diversité qui nous restera dans les fruits, etc. → partir vers les anciennes essences. La réalité de manger des insectes, dont on parle de plus en plus. Et le fait qu'il y ait beaucoup de champs permet d'envisager le logement futur.

3. Sur une feuille de papier, les participants notent les aspects négatifs et les aspects positifs que leur inspire cette bulle. 5 minutes de préparation.

Timing : à la fin de ce stade, il est 19h00.

- Aspects positifs :

Le partage des ressources dans un futur proche ; actuellement ça se fait encore sur Waremmé : un potager collectif à la Haute-Wegge et un à Oleye. Il existe aussi chez Vie Féminine un collectif qui s'appelle « la Ruche qui dit oui ».

Partage des potagers collectifs sous forme de projets liés avec des personnes handicapées, le service d'insertion sociale, des personnes en rupture et personnes fragilisées.

Un Centre culturel ou d'autres associations pourraient poser le débat sur des choses qui sont actuellement taboues. → faire réfléchir de manière citoyenne à la consommation et à la production d'aliments. Ça se fait déjà via diverses associations, mais c'est à encourager.

Il y a aussi une mobilisation des institutions autour de ces questions ; ex : les CPAS

Il existe des circuits courts à Remicourt et Jeneffe, le CCR est très impliqué dedans. Là, il faut payer, mais ce sont de bons légumes et produits fermiers de saison.

Il y a des initiatives citoyennes pour le ramassage : scouts, écoles, etc. ; et les gens viennent ramasser les crasses sur les abords.

Les opérations de nettoyage sont efficaces et mobilisent des gens. Ex. : le Be Wapp : ministre wallon des déchets : mets à disposition des gilets et sacs et ce jour-là les citoyens qui le veulent peuvent le mettre en place eux-mêmes.

La ceinture verte autour de Waremme : Waremme nord (de l'autre côté de l'autoroute) sans passer par la route. Il existe un vrai circuit pédestre à Waremme, le long du Geer et qui rejoint la promenade de la Mulle ;

Le Geer est un atout pour la commune ; et ses affluents (Mulle, Yerne, Wachelet)

Il y a un éco-conseiller à Waremme chargé de sanctionner les incivilités.

Le PCDN questionne beaucoup les problématiques : comme la privatisation des chemins communaux.

La présence du contrat-rivière.

L'idée de nourriture gratuite pour tous : le partage des ressources

- Aspects négatifs :

Il y a des potagers négatifs, mais méconnus car il n'y a que les personnes qui y travaillent qui le savent. Très peu de gens les connaissent.

Il n'y a une personne qui centralise dans les potagers collectifs. Donc en cas de surplus, pas de redistribution. Comme c'est le Home Waremzien qui le gère, il n'y a pas de centralisation et tous sont un peu sur leurs parcelles, les gens ne dialoguent pas. D'autres délèguent aussi leur parcelles à des personnes plus chevronnées → pas la plus value d'un animateur ni de partage de convivialité.

Actuellement Waremme est très sale, et je pense à la Rue de Huy, où je vais à pied : les petites maisons ne sont pas entretenues, les trottoirs ne sont pas brossés.

Le sentier qui va vers la gare est mal entretenu aussi, on peut y glisser facilement → Avant d'arriver à ça, il y a du travail et de l'organisation à mettre en place.

La mobilisation citoyenne n'est pas simple car il y a un problème général de mobilisation.

Les problèmes de sous-traitance : les gens perdent le fil, s'engagent et se désengagent car ils se rendent compte que c'est plus dur que ce qu'ils pensaient.

Le public n'a pas toujours envie de s'investir à fond. : mettre les mains dans la terre, récolter → pénibilité et donc perte de public.

Il n'y a pas d'initiatives citoyennes spontanées.

Les opérations de nettoyage sont efficaces et mobilisent des gens mais sont contre-productives dans les faits ;

Même quand il y a une poubelle placée, les gens ne mettent rien dedans. Il y a des incivilités qui restent impunies.

Problème de récupération politique des initiatives.

Sous quelle forme penser les champs de demain → monocultures intensives ?

Quels insectes manger ? Car si on mange des insectes exotiques, quel est le sens de la démarche ?

Il y a une mobilisation parcellaire des citoyens : on retrouve les mêmes personnes sur toutes les initiatives. Dur de ramener de nouvelles personnes.

Problématique de la circulation automobiles/camions → embouteillages à Waremme, très grosse évolution négative en 2 ans. Il n'y a pas de solution de contournement au centre ville => pollution.

Les chemins de promenade ne sont pas connus, ou les circuits ne sont pas connectés entre eux.

Le Geer : les gens ne peuvent pas faire déborder leurs jardins sur le Geer mais ce n'est pas respecté. Du coup le Geer n'est plus accessible aux promeneurs. Par ailleurs les propriétaires doivent entretenir les berges du Geer et ne le savent pas toujours.

Le PCDN questionne beaucoup les problématiques : comme la privatisation des chemins communaux.

Il manque une asbl coordinatrice des initiatives.

4. Marquer ensemble les oppositions : Bien que... Alors que... Malgré le fait que...

Timing : 15 minutes.

Ex : Bien qu'il y ait un nouveau plan d'urbanisme pour Waremme, il n'y a pas de vision de l'art urbain à long terme.

Bien qu'il soit possible de relier Waremme via des chemins de remembrements, les circuits ne sont pas connectés.

Bien qu'il existe un éco-conseiller à Waremme de nombreuses incivilités restent impunies.

Bien qu'il y ait une mobilisation citoyenne à Waremme par rapport à la propreté, aux potagers, elle ne dure pas longtemps. Ni le résultat de l'action.

Bien qu'il existe des potagers collectifs ou communautaires, il n'y a pas de réel partage des ressources.

Bien que le Geer et ses affluents constituent un atout important, des problèmes de privatisation et de passage se posent toujours ou apparaissent sur son parcours.

Bien que les institutions culturelles s'emparent du sujet « environnement » le citoyen ne semble pas toujours au courant, intéressé ou encore sensibilisé.

Bien qu'il y ait de nombreuses initiatives dans les villages avoisinant (Faimés, Berloz, Remicourt...) elles restent confinées à un quartier et manquent d'envergure.

Bien que de nombreuses institutions culturelles débattent à propos de la consommation, la mobilisation du public n'est acquise.

Bien que Waremme soit très dense, les gens manquent de temps à donner à la communauté.

Waremme est très dense, mais les nouveaux habitants ne se sentent pas impliqués ni appartenant à Waremme.

Malgré les différentes actions menées pour la propreté, la Ville reste très sale.

5. Formuler des comment afin de dépasser les oppositions, prendre de la hauteur.

EX : Comment faire naître une ambition artistique à Waremme ?

EX : Comment le CCW peut-il mieux faire comprendre l'art urbain aux décideurs ?

Comment sensibiliser le citoyen à la propreté ?

Comment à Waremme concilier le boom démographique et la ruralité de la Commune ?

Comment concerner les citoyens à leur environnement, les faire participer ? Les faire bien viser dans les nouvelles poubelles ?

Comment rendre les Waremmiens moins paresseux ?

Comment prévoir la redistribution du trop plein de légumes dans les potagers collectifs ?

Comment mieux partager les ressources ?

Comment unifier les bonnes pratiques écologiques et les pesticides, les désirs de rentabilités ?

Comment concilier la tradition et l'écologie ?

Comment rendre ses lettres de noblesses à la place aux mauvaises herbes ?

Comment valoriser la petite faune locale (grenouilles, hérissons, etc.) ?

Comment introduire le plaisir dans les activités proche de la nature (ramassage, etc...) ?

Comment partager nos jardins ? (avec ceux qui n'en ont pas, laisser la faune y passer,...) ?

Comment partager les espaces verts privés et publics ?

Comment travailler la cohésion dans une ville par l'intermédiaire de l'environnement ?

Comment rassembler les générations via l'environnement ?

Comment mettre le Parc des Maïeurs au service des citoyens et pas des chiens ?

Comment rendre le Geer accessible à tous ?

Comment rendre les cours d'eau aux citoyens ?

Comment attirer le touriste promeneur à Waremme sur nos sentiers ?

Comment renseigner les touristes à Waremme ?

Comment rendre la politique environnementale plus intuitive ?

Comment sensibiliser le monde agricole ? Comment avoir d'autres fermes qui valorisent le travail de cette façon ?

Comment pousser les fermes à ouvrir leurs portes aux citoyens ?

Comment survivre aux règles types Afsca trop contraignantes ?

Comment encourager la mobilité douce dans le centre ville et dans les villages ?

Comment éviter les camions dans le centre ville et village ?

Comment encourager l'éducation à l'environnement ?

Comment laisser une place aux utopies des enfants ?

Comment mettre en place des classes vertes à Waremme pour valoriser notre environnement ?

Comment valoriser la zone Natura 2000 à Waremme ?

Comment faire un parc naturel à Waremme ?

Comment allier animation, valorisation et protection avec le tourisme dans les espaces naturels

Comment mettre en place un circuit agro-touristique ?

Comment créer des événements autour de l'environnement ?

Comment relier les points d'intérêts ou zones magiques à Waremme ? Comment les mettre en avant ?

Comment épauler les initiatives citoyennes et éviter les découragements ?

Comment s'intégrer dans les politiques environnementales wallonnes et européennes ?

Comment relier le patrimoine historique, vieilles pierres, et l'environnement ?

Comment articuler le patrimoine matériel et immatériel dans l'optique de développement de l'environnement ?

Comment cultiver les petites espèces locales ?

6. Ressentis

Christophe, je me suis senti très bien même si ce n'est pas forcément simple. L'exercice est utile de remettre à plat tout ce que l'on dit.

Geneviève : ce que j'aime bien, c'est qu'on trouve de la nourriture pour notre travail, et aussi en tant que citoyenne. On partage notre vécu, nos connaissances. On sort du socio-cu pur et dur où on reste dans le monde de l'éducation permanente et nos missions ; les questions sont plus larges et conviennent à tous ;

Aris : ce qui est épatant c'est à quel point on envisage la globalité de la question. C'est très agréable.

PV de la réunion du Conseil d'Orientation du mercredi 23 novembre **2016 : Bulle « ruralité »**

Animateurs : Thomas, Geoffrey

Participants : Elisabeth, Jeanine, Denis

1. Lecture de la bulle à haute voix.

Bulle ruralité :

S'il s'agit d'une campagne sans champs, alors Waremme est bien une ville à la campagne.

Waremme, la ville vous y êtes. La campagne ? Plein d'endroits à découvrir, à enrichir, à adopter. Il faut juste se donner la peine !

La campagne en 2050 ? Un défilé ininterrompu de 4 façades !

Waremme, une ville à la campagne avec de plus en plus de lotissements et d'immeubles

Waremme, quelle campagne à la ville ?

Waremme, ville à la campagne ? Quel beau défi !

A quoi reconnaît-on encore la campagne ? A quelques vaches dans un pré où à une nouvelle construction ?

Waremme, une ville à la campagne ? La preuve, il n'y a pas de pollution. Est-ce que les chicken dips du Mac Do sont faits avec le poulet de Waremme ?

Waremme est de plus en plus ville et de moins en moins campagne

Peu à peu, la campagne devient un village, une ville...

Une ville, une campagne avec des inconvénients et des avantages. Mais une ville à la nature !

Sans aucun doute, une ville à la campagne....et doit le rester

Un coq chante et les voisins sont mécontents ! Où est la campagne ?

Organiser plus d'activités rassemblant la ville avec les villages environnants fusionnés permettrait d'améliorer le cadre de vie à Waremme.

Proposer des potagers collectifs pourrait être une idée de changement sur Waremme

Garder un esprit « Ville à la campagne » permettrait d'améliorer le cadre de vie à Waremme

Où sont passés les prés de la rue des prés ?

Waremme, ville à la campagne. Ville et ruralité coexistent.

Un rêve pour Waremme : des fermes ouvertes

2. Choix collectif de la phrase clé.

Organiser plus d'activités rassemblant la ville avec les villages environnants fusionnés permettrait d'améliorer le cadre de vie à Waremme.

3. Sur une feuille de papier, les participants notent les aspects négatifs et les aspects positifs que leur inspire cette bulle. 5 minutes de préparation.

Timing : à la fin de ce stade, il est 19h00.

Aspects positifs :

- L'agrandissement de la ville permet de reconnecter les villages
- On construit des appartements et pas des quatre façades
- Il y a des logements sociaux dans les villages (plus que dans d'autres communes)
- Des activités (Saint-Nicolas, repas...) sont organisées dans les villages
- Il existe des maisons de villages
- Il existe des comités de villages (Grand-Axhe, Bettincourt, Oleye, Bovenistier)
- Waremme reste à taille humaine, avec sa ruralité alentours
- Il y a encore des champs à Waremme
- Nouvelles initiatives dans les villages (ex : fermes ouvertes) qui amènent les gens à les redécouvrir
- Beau patrimoine rural (ex : fermes en carré)
- De plus en plus de rénovations
- Initiatives pour rendre le paysage rural plus agréable (et bio-diversité)
- Bonne qualité de vie dans les villages
- Calme

Aspects négatifs :

- Problèmes de mobilité et de déplacement entre les villages et la ville
- Mobilité des jeunes
- Villages très dispersés autour de la ville
- Des habitants sont obligés de quitter leur village
- On construit encore beaucoup de quatre façades
- Pas assez de logements sociaux
- Peu de vie dans les villages
- Les activités des villages restent dans les villages
- Pas de comité dans les villages
- Les habitants ne connaissent pas les activités des comités (et du village en général)
- On peut être très seul dans un village
- Certains pensent que Waremme n'est plus rurale : regrets
- De moins en moins d'activité agricole : fermes transformées en logements
- Peu de champs cultivés en bio : beaucoup de pesticides

- Grandes parcelles = inondations
- Paysage peu intéressant pour les promeneurs
- Grandes parcelles : tue la diversité

4. Marquer ensemble les oppositions : Bien que... Alors que... Malgré le fait que...

Timing : 15 minutes.

Bien que la qualité de vie soit bonne dans les villages, le paysage rural est peu intéressant pour les promeneurs.

Bien que des comités de villages existent, on peut être très seul dans les villages.

Bien que des activités soient organisées dans les villages, les habitants sont obligés de les quitter (personnes âgées, jeunes, etc).

Bien qu'il y ait encore des champs à Waremme, les grandes parcelles tuent la bio-diversité.

Bien que Waremme reste à taille humaine, les gens ne connaissent pas toujours les activités qui y sont organisées.

Bien que Waremme reste à taille humaine, la mobilité reste problématique.

Bien que les paysages ruraux soient monotones, il existe un patrimoine riche dans les villages.

Bien que la ville s'étende vers les villages, les infrastructures ne suivent pas.

Bien que certains nourrissent des regrets du fait que Waremme n'est plus rural, il existe des initiatives nouvelles qui font redécouvrir les villages.

Bien qu'on construise des appartements et des maisons quatre façades, il y a peu de nouveaux logements sociaux dans les villages.

5. Formuler des comment afin de dépasser les oppositions, prendre de la hauteur.

Comment rendre attractives les ressources patrimoniales des villages ?

Comment valoriser le tourisme rural à Waremme ?

Comment faire découvrir les villages aux Waremmiens ?

Comment faire connaître et développer les sentiers à travers champs ?

Comment favoriser les modes doux de déplacement (+ poussettes, chaises roulante...) dans les villages ?

Comment mieux organiser les transports en commun entre les villages et la ville ?

Comment mettre en valeur les initiatives nouvelles dans les villages ?

Comment lutter contre la solitude dans les villages ?

Comment rajeunir l'image des comités de village ?

Comment rajeunir les comités de village ?

Comment rendre le prix des logements raisonnable ?

Comment acheter waremmien ou hesbignon ?

Comment se connecter à la Flandre ?

Comment réinventer un habitat rural de qualité et respectueux de la nature ?

Comment maintenir les personnes âgées dans les villages ?

Comment favoriser l'emploi dans les villages ?

Comment favoriser le logement des jeunes ?

Comment remettre de la vie dans les villages ?

Comment donner aux habitants l'envie d'avoir une vie dans leur village ?

Comment soutenir les nouvelles initiatives ?

Comment conserver une identité agricole ?

Comment diversifier les types d'agriculture ?

Comment favoriser une agriculture « propre » ?

Comment faire accepter les logements sociaux dans les villages ?

Comment favoriser la biodiversité dans les champs ?

Comment réfléchir à une urbanisation humaine en milieu rural ?

Comment créer des lieux de vie publique (parc, agora space) dans les nouveaux lotissements ?

6. Ressentis

Les intervenants ont déjà expérimenté les soucis de mobilité. Les familles habitent dans les villages et les personnes plus âgées se déplacent après vers le centre ville. Elisabeth retrouve tous les avantages d'une ville mais à taille humaine.

7. Enjeux

- 1) On constate chez les habitants une conscience profonde du fait que Waremmé est historiquement issue de l'activité agricole, ainsi qu'un attachement à ce milieu rural et à ses composantes. Cependant, les campagnes et les villages de la commune semblent isolés et déconnectés de la vie de la ville, et peu activés par les habitants eux-mêmes.
L'enjeu serait de contribuer à une meilleure connaissance des villages et de leurs ressources locales (fêtes, production alimentaire, paysages, patrimoine, initiatives, etc.) par les villageois et les citoyens, dans le but de les réintéresser à la vie et à l'avenir de ces villages.

- 2) On constate de la part des habitants une méconnaissance des agriculteurs de leur région et de leur travail, ainsi que des questionnements sur des thèmes tels que l'impact de l'agriculture sur la biodiversité locale, l'utilisation des pesticides, etc.
L'enjeu serait de susciter chez les agriculteurs le désir de présenter aux citoyens leur travail et son implication dans la vie locale à travers des actions de formes variées et adaptées aux thématiques et aux publics.

- 3) On constate un développement encore très faible de l'agrotourisme et du loisir en milieu rural (promenades, pêche, observation d'animaux, visites de fermes, fêtes des moissons, produits de bouche, etc.) dans la commune de Waremmé.
L'enjeu serait de développer une politique ambitieuse à long terme au sujet du tourisme rural hesbignon, en cernant les publics potentiels, en privilégiant les actions originales et porteuses pour la population locale, en activant des projets transcommunaux mais aussi en favorisant les initiatives privées.

PV de la réunion du Conseil d'Orientation du mercredi 23 novembre 2016 : Bulle « loisirs »

Animateurs : Marie, Julie

Participants : Christophe, Céline, Geneviève

1. Lecture de la bulle à haute voix.

Bulle Loisirs

Le site de l'étang et ce qui l'entoure est un lieu de détente et de délasserment.

J'aime aller courir à l'étang.

Aller à l'étang pour pêcher.

Pour améliorer Waremmé...

- Il faudrait des pistes cyclables et des parcours pédestres pour faire des promenades en famille ;
- Il faudrait penser plus aux jeunes : rénover la plaine de jeux de l'étang et pourquoi ne pas en créer une nouvelle ;
- Il faudrait un Paint ball ;
- Il faudrait une nouvelle salle de spectacle au Centre culturel avec une scène et des fauteuils ;
- Il faudrait plus de sentiers de promenade le long du Geer et de la Haute Wegge vers la Werick à Berloz ;
- Une discothèque dans le zoning ;
- Il manque un hôtel ;
- Faire une parade d'Halloween ;
- Créer une piste de skate board ;
- Un plus grand parc ou plus de parcs ;
- Il faudrait des fermes ouvertes ;
- Plus d'activités sur la Grand Place (brocante, jeux,...) ;
- Ouvrir aux jeunes les excursions organisées pour les seniors ;
- Il faudrait plus d'activités qui rassemblent des jeunes ;

On n'a pas de plaisir à se promener dans les rues, le long du Geer ou dans les zones vertes.

J'aime manger des glaces sur la Place.

Venir au Beach volley.

Le scoutisme.

Les activités pour retraités.

Se promener sur la drève de Longchamps.

Se balader sur le sentier de la Mulle.

Se balader sur les chemins de remembrement.

Faire des promenades à vélo.

Aller au cinéma car j'aime regarder des films. On peut y passer des moments formidables.

Le cinéma parce que ça reste un cinéma convivial et plus petit que les grosses chaînes de cinéma.

Aller au Centre culturel.

Aller au Hall omnisport pour la danse, le badminton,...

Faire de la Zumba à l'école Saint Laurent.

Les fêtes d'école.

Aller à la piscine pour nager, jouer dans l'eau au ballon, faire des longueurs avec ma maman.

Aller à la maison de Hesbaye.

Aller à la bibliothèque.

Faire de la marche.

Aller au bowling.

Participer aux activités pour retraités proposées par ENEO.

J'aime lire.

Les fêtes de voisins ne sont pas assez connues.

Refaire un corso fleuri pour les enfants.

Aller sur le marché.

J'aime aller jouer au foot.

Faire du théâtre à l'académie.

J'aime aller me promener en train.

Lire au parc des Maïeurs.

Faire de la danse classique.

Aller à l'équitation. Faire du cheval aux alentours de Waremme.

Jouer au tennis au tennis club de Longchamp.

L'académie car j'aime faire du solfège. Le piano, c'est ma passion.

Faire de l'athlétisme.

Jouer à la plaine de jeu.

Je joue au scrabble avec ma maman.

J'aime aller au magasin de jeu vidéo.

Waremienne: depuis toujours :, pour la vie quotidienne, le shopping, le travail, la fête du quartier, la bibliothèque, l'histoire.

J'adore le vendredi pour venir au marché. Ambiance assurée.

J'aime bien revenir à Waremme le week-end et voir ce qui a ou pas changé : les nouveaux écoliers, les nouveaux cafés, les nouvelles échoppes au marché,...

Waremme, c'est avoir tout à portée de pieds (commerces, sport, culture, nature,...).

Jacqueline pratique le vélo avec sa maman.

Adrien pratique les jeux de table et les jeux de carte avec ses parents.

J'aime les pique-niques.

Apprendre le jardinage avec papy.

Jouer à des jeux de société.

J'aime cuisiner avec ma grand-mère, faire de la confiture.

A Waremme, il n'y a pas grand-chose pour amuser les enfants.

Dans le futur, à Waremme....

- Il y aura aussi des bâtiments où il y aura des activités pour jeunes et moins jeunes.
- On aura de nouveaux sports : du foot dans une sorte de bulle, de l'équitennis....
- On construira un stade à l'extérieur de la ville....
- Il y aura une grande salle de jeux vidéo au cœur de la ville.
- On fera dans la Ville un côté pour les enfants et un autre pour les adultes avec une frontière imaginaire. Le côté enfant, ce sera un espace dans la Ville rien que pour eux, avec une école, une plaine de jeux, des parcs d'attraction, bref un endroit où les enfants peuvent se détendre

et être insouciant. Ça s'appellerait Centre culturel. Les adultes viendraient y déposer les enfants jusqu'à 18 ans. Il faut un endroit où on ne pourra pas nous dire ce qu'on doit faire.

- Il y aura un skatepark pour tous en plein cœur de la ville.
- Le Geer sera toujours là. On pourra y aller avec de grosses bouées.
- Il faudra plus de zones de loisirs pour les enfants.
- Il y aura un parc d'attraction, un Disney World Waremme.
- Il y aura plein d'espaces conviviaux pour se rassembler.
- Il y aura plus d'espaces de jeux et d'attractions à Waremme.
- On aura un parc animalier dans le parc des Maïeurs.
- On aura une patinoire.
- Plus de musées.
- Un sous-marin dans le Geer, ce sera comme une attraction touristique.
- Un salon des expositions.
- Un parc aquatique.
- Il y aura une fête foraine dans la ville. Elle sera toujours présente avec une grande roue et un petit train pour en faire le tour.
- Un toboggan qui fait tout le long du Geer.
- De l'accrobranche avec une tyrolienne.

2. Choix collectif de la phrase clé.

Waremmienne depuis toujours : pour la vie quotidienne, le shopping, le travail, la fête du quartier, la bibliothèque, l'histoire.

Pourquoi cette phrase ? Argumentation des participants.

Céline : waremmienne depuis toujours. Et Avoir tout à portée de pied. : c'est assez perturbant car il y a des constats qui se retrouvent également dans la commission urbanisme qui est en train de se mettre en pied à Waremme.

Geneviève : waremmienne depuis toujours.

Christophe : waremmienne depuis toujours.

3. Aspects Négatif / positifs

Aspects positifs :

- Waremmienne : est un aspect positif car fort sentiment d'appartenance. On s'identifie.
- Sentiment d'appartenance à la Ville et à son histoire.
- Volonté de changement et d'évolution.

- Waremme comme ville de périphérie, bassin de vie qui offre une large proposition d'activités → offre complète au niveau loisirs.
- On a beaucoup d'actions diversifiées qu'on ne trouve pas souvent dans les autres communes → belle offre.
- On remarque une ouverture des services aux asbl locales : ex : la bibliothèque libre est invitée à une réunion du CPAS.
- Le loisir sous-entend un sens du « vivre-ensemble ». Pour le sport par exemple, ça met les gens ensemble.
- L'idée d'associer l'histoire et les bibliothèques aux loisirs est positive.
- Pour les ados, Waremme est vraiment colorée de loisirs et de musique de par la Maison de Jeunes et l'Académie.
- Les jeunes, de par leurs nombreux loisirs, font sortir leurs parents. Ce qui est surtout le cas pour les moins de 15 ans.
- Pour leurs jeunes, les parents se bougent.
- Certaine accessibilité : à Waremme tout à portée de pied.
- Il me semble qu'il y a quand même pas mal d'activités /d'associations organisées à Waremme, mais pas très connues.

Aspects négatifs :

- Le côté négatif c'est « Waremmien » et rien d'autre : je veux des activités pour les Waremmiens et rien qu'eux → sentiment d'exclusivité
- Changement et évolution pas très bien perçu par les demandeurs : le « on a toujours fait comme ça », « c'est toujours comme ça ». On est parfois réfractaire au changement à Waremme
- Le fait d'entendre Waremme comme entité, sans penser aux villages donne l'image qu'on oublie les fêtes de quartiers. Ancrage dans son quartier, son petit coin
- Les publics ne se mélangent pas ; exemple : les gens de la Haute-Wegge ne vont pas à la Champanette. Parfois la même activité est organisée deux fois sur deux quartiers différents (stage du Plan de Cohésion Sociale)
- Il y a quand même une demande d'infrastructures : que ce soit des chemins, un nouveau Centre culturel, un skate park
- Il manque un lieu de rassemblement de tous les services types cultures, sports, accueils d'enfants, etc.

- Manque de vision globale ambitieuse au niveau des infrastructures, etc., de la part de la Commune → Pourquoi ne pas prévoir des bâtiments pour les autres services à côté du hall sportif ?
- Pas toujours assez d'infos, d'échange et de collaboration dans les organisateurs de loisirs. Il y a donc parfois aussi des double emplois
- Revoir le pôle culture et le réorganiser
- Poids des habitudes / rigidité et fort ancré dans Waremme et dans les fonctionnements des services
- Manque un échevinat des loisirs : troisième âge et petite enfance et loisirs sont ensemble ; alors que dans d'autres villes il y a un échevinat des loisirs. Ça permettrait de chapeauter les initiatives
- On se pose la question du vivre ensemble à Waremme : comment faire sortir les Waremmiens de chez eux ?? Je rentre du boulot et je m'enferme chez moi : c'est quoi la vie quotidienne des Waremmiens ?
- Quel service pour quelle population ?
- Dans les associations, on remarque qu'il y a plus de « clients » extérieurs que de Waremmiens véritables, comme l'entend la phrase
- Manque de mobilité des Waremmiens
- Côté casanier des Waremmiens
- Ville trop calme hors « horaires bureau »
- La place n'est pas assez bien pensée et utilisée. Pourtant, elle a un beau potentiel
- Peu de choses sont organisées par rapport aux loisirs dans la nature à Waremme. Qui sait que la maison de Hesbaye existe ? Ce n'est pas assez exploité
- Waremme est moins axée culture chez les jeunes ados : exposition, bibliothèque, théâtre, même salle de concert
- Les jeunes ont beaucoup de propositions de loisirs et donc ne donnent pas la priorité à la culture
- Parfois le problème de mobilité vient entacher les loisirs des jeunes
- A Waremme, les « actifs » (25-60 ans) sont plutôt lésés
- Cette tranche d'âge d' « actif » est plus mobile. Ils vont donc à Liège : c'est lié aux habitudes scolaires, à l'attractivité, aux copains
- Les Waremmiens ne se rendent pas compte des infrastructures qui sont déjà là et il manque de suivi pour le bon entretien de ces infrastructures : de par la Commune, le comité de quartier, les associations locales

4. Marquer ensemble les oppositions : Bien que... Alors que...

Malgré le fait que...

Timing : 15 minutes.

Malgré le sentiment d'appartenance à la ville et sa volonté d'évolution, il n'est pas toujours évident d'aller vers ce changement et cette évolution à cause de la méfiance quant au changement et l'ancrage waremmien.

Bien qu'il y ait une grande diversité d'actions proposées et des lieux d'activités à Waremmes, les gens ne sont pas toujours au courant de ce qui passe : visibilité et infos.

Bien que beaucoup de jeunes fréquentent les infrastructures et associations waremmiennes, peu d'adultes/parents les fréquentent eux-mêmes.

Bien qu'il y ait un Centre culturel/pôle culturel à Waremmes, il manque un appel d'offre bling-bling pour attirer les gens.

Malgré l'envie de changement à Waremmes, il manque d'innovation et d'attractivité dans les activités proposées.

5. Formuler des « Comment » afin de dépasser les oppositions, prendre de la hauteur.

Comment rassembler du public de tous âges, intergénérationnel dans les activités?

Comment faire sortir le public 30-50 ans ?

Comment susciter son intérêt à Waremmes ?

Comment faire sortir bobonne ?

Comment être le plus pertinent et efficace au niveau de l'information et de la visibilité locale ?

Comment ne pas s'éparpiller et mutualiser les activités ?

Comment FAIRE ensemble ? Au niveau des infrastructures/assoc ?

Comment impliquer et responsabiliser les citoyens ?

Comment s'approprier la Grand Place ?

Comment épauler les citoyens dans leurs initiatives, leurs envies ?

Comment faire face aux mutations qui affectent Waremmes et les anticiper (les nouveaux habitants, l'urbanisation) ?

Comment éviter que Waremmes ne devienne une cité dortoir, ne pas accentuer cet aspect là de la Ville ?

Comment valoriser les services loisirs et infrastructures déjà existants ?

Comment faire évoluer les services loisirs et infrastructures déjà existants ?

Comment mettre en place un covoiturage loisirs pour Waremme?

Comment être un partenaire incontournable pour un vrai plan de mobilité sur la commune et à grande échelle 7/7 jours?

Comment élargir et susciter l'intérêt des Waremmiens aux loisirs autres que le sport et la musique ?

Comment mettre à l'air du temps les loisirs culturels, sociaux (ateliers de jour, en groupe) environnementaux ?

Comment simplifier l'accès aux loisirs culturels, sociaux et environnementaux ?

Comment collectiviser ou jouer sur l'effet de groupe aux loisirs culturels, sociaux et environnementaux ?

Comment mettre en place une politique tarifaire intéressante pour l'accès à tous dans les activités ?

Comment encourager et favoriser le maillage social des publics dans nos actions ?

Comment démystifier la perception que les gens ont des infrastructures culturelles ou sportives et autres?

Comment savoir en tant que citoyen ce qui se passe chez moi ou près de chez moi?

Comment simplifier l'organisation ou la participation à un événement par le citoyen ou pour ?

Comment trouver le bon créneau horaire selon l'action proposée ?

Comment mettre en place une réelle politique loisirs, et culturelle à Waremme ?

6. Ressentis

Cette activité est un peu répétitive par rapport au quotidien de mon travail (Céline). Il ne faut pas croire qu'on va réinventer le monde. La façon de faire les choses est chouette, mais pensons à plus mutualiser les infos et constats pour ne pas s'essouffler. Mais cessons de réunioner. La manière de concrétiser et de réfléchir les choses aujourd'hui est pertinente, constructive et participative.

Geneviève : on prend le temps de se poser et de poser des questions.

PV de la réunion CO du Jeudi 1/12/2016 – Bulle Participation/Initiative citoyenne

Animateurs : Thomas, Julie, Marie

Participants : Geneviève, Anne, Denis, Elisabeth

Lecture de la bulle à haute voix.

Bulle Participation/Initiative citoyenne :

Vivre et participer avec ma ville...Oh joie !

Une devise pour Waremmme :

- Ensemble pour réussir
- S'unir !
- Se socialiser, Participer

Le carnaval de Waremmme.

Le corso fleuri.

Moins de ghettos, plus de mélange des cultures et du social : une ville où il fait bon vivre ; solidarité et bienveillance entre les habitants.

Le conseil des enfants, parce que c'est bien d'initier les jeunes à la vie démocratique.

Il faudrait trouver un intermédiaire entre le conseil des enfants et le conseil communal afin de filtrer et compléter les idées des enfants.

Un potager collectif.

Dans le futur, les habitants choisiront les noms des rues.

Dans le futur, il y aura un enfant bourgmestre élu par les autres. Il pourrait avoir la tête de saint Nicolas. On fera de la politique. D'ailleurs, il y aurait des élections tous les 5 ans. On aurait aussi plus d'infos concernant les personnes qu'on élit. On les connaîtrait.

Si j'étais bourgmestre, je créerais une urne où les habitants viendraient déposer leurs idées.

Dans le futur, il y aura à Waremmme un chef de rue élu par les autres habitants dans tous les quartiers. Il s'occupera entre autres de décider de la couleur des maisons, de la fête des voisins, du nom de la nouvelle rue créée.

Dans le futur, on pourra choisir la couleur des maisons.

Dans le futur, il y aura plus d'activités sur la Grande Place.

Participer aux cafés des âges.

Participer aux fêtes de village, aux fêtes des voisins.

Dans le futur, on fera une fête une fois par an où on pourra donner nos idées pour faire une statue à Waremme.

Dans le futur, on créera une statue, une œuvre collective de tous les habitants de Waremme.

Dans le futur, on aura une tablette avec laquelle on changera l'ambiance dans la ville.

On fera pousser des légumes et des pommes et tout le monde pourra se servir.

On élirait la spécialité culinaire de Waremme. Ce sera la recette des moules frites à l'amour. Il y aura aussi une glace goût salade de fruits qu'on mangera avec une bière. Il y aura un dessert en forme de logo de Waremme.

Dans le futur, on donnera plus de droits aux hommes : l'argent disparaîtrait, on pourrait remplacer l'argent par le troc : j'échange ma poule contre ta chaise.

Dans le futur, il n'y aura plus de pollution. Les gens portent des casques pour écouter de la musique. Ils ont des brosses pour nettoyer les déchets. En fait, tous les habitants se réuniraient une fois par mois à 7h51 pour nettoyer tout leur quartier. Actuellement, il n'y a que ceux qui travaillent qui font ça.

Dans le futur, on pourrait inventer une machine à argent gratuit. On pourrait y aller une fois par an et on recevrait un billet de 500. Pour les plus pauvres, on créerait une association de récolte d'argent (genre Télévie). Les choses seraient moins chères pour les pauvres. Attention, si tout est gratuit, on n'a plus de travail, plus de magasins, on ne peut plus manger.

On pourrait choisir la couleur des immeubles. Ils ne seraient pas gris mais plutôt bleu turquoise ou profond (un peu comme à New-York), ou encore mauve ou noir mat. Chacun choisirait la couleur de son étage et ça donnerait des immeubles multicolores. On pourrait par exemple avoir des murs bleus et un toit vert.

1. Choix collectif de la phrase clé.

Dans le futur, on donnera plus de droits aux hommes : l'argent disparaîtrait, on pourrait remplacer l'argent par le troc : j'échange ma poule contre ta chaise.

Parce que ce thème est assez large et permet des développements. La phrase concernant l'enfant bourgmestre les tentait aussi mais elle ne concerne que les enfants, et risque de cantonner la réflexion au fait politique.

2. Sur une feuille de papier, les participants notent les aspects négatifs et les aspects positifs que leur inspire cette bulle. 5 minutes de préparation.

Timing : à la fin de ce stade, il est 19h00.

Aspects positifs :

- Le troc est une occasion d'échange
- Le troc peut s'ouvrir à un système d'échange de type Service d'Echange Local (échange de services entre citoyens), en initiative citoyenne
- Partage/Echange d'idées
- Existence du Conseil des Enfants
- Existence du Conseil des Aînés
- Initiatives citoyennes existantes : ex. nettoyage des berges
- Le Centre culturel est né en partie grâce à l'initiative de plusieurs personnes, et d'associations, ensuite appuyées par le politique
- Existence d'un PCDR
- Existence d'un PCDN
- « Capitale Rock » il y a quelques années, festival musical porté par des citoyens
- « Plume et Prolo », initiative de jeunes qui font du rap à Bleret
- Groupe organisateur de la fête des voisins à Bovenistier
- Club d'airsoft créé par des jeunes
- Existence de fêtes des voisins organisées par les citoyens
- Existence de potagers collectifs
- Existence du groupe Facebook « Que se passe-t-il à Waremmes ? »

Aspects négatifs :

- Le troc est avant tout utilitaire et intéressé
- Systèmes d'échange existent sur Waremmes mais restent plus privés, plus ponctuels
- Certains droits de l'homme (droit au logement, à la culture, à l'expression) sont mal connus et mal compris à Waremmes
- Les gens ont du mal à s'engager dans un projet
- Les gens ont des difficultés à s'exprimer en groupe
- Quel rôle pour le Conseil des Enfants, quels liens avec le Conseil Communal
- Peu de participations au sein du Conseil des Aînés
- Peu de projets novateurs ou sortant d'un cadre limité (problèmes de poubelles, de crottes de chiens,...) dans les Conseils des Enfants, des Aînés, ou PCDN
- Conseils participatifs avant tout centrés sur eux-mêmes
- Difficulté à trouver des initiatives créées et portées directement par les citoyens
- Il est pratiquement obligatoire de se constituer en asbl quand une initiative citoyenne veut prendre un peu d'ampleur : d'où lourdeur administrative, responsabilités, coût d'enregistrement...
- Certaines fêtes des voisins sont trop politiques
- Les potagers collectifs ne sont pas d'initiative citoyenne, mais portés par des institutions
- Les potagers collectifs sont difficiles à mettre en place hors centre ville
- Le rythme de vie des gens rend difficile leur implication, leur participation

- Manque d'un lieu ou panneaux centralisant l'info sur ce qui se passe à Waremme
- Beaucoup d'initiatives s'écroulent pour des questions de manque de relais humains principalement
- Réflexe Nimby

3. Marquer ensemble les oppositions : Bien que... Alors que... Malgré le fait que...

Timing : 15 minutes.

Bien qu'il existe des conseils participatifs sur le territoire, ils restent centrés sur eux-mêmes et peu novateurs dans les projets

Bien qu'il existe des conseils participatifs sur le territoire, ce sont les mêmes personnes qui sont actives et sensibilisées

Bien que des idées émanent des conseils participatifs du territoire, les moyens humains et financiers nécessaires ne suivent pas

Bien que les gens aient du mal à s'engager dans un projet et à s'exprimer, des poches d'initiative et de participation citoyenne fleurissent

Bien qu'il existe des initiatives citoyennes, le territoire manque de lieux, de canaux de communication corrects, et les infos sont difficiles à trouver

Bien qu'il existe des initiatives citoyennes, elles sont peu soutenues par les autorités, les habitants

Bien qu'il existe des initiatives citoyennes, un grand nombre peinent à perdurer et s'effondrent

Bien que des associations proposent des actions qui sollicitent la participation citoyenne, les gens potentiellement intéressés ne s'en emparent pas

4. Formuler des « comment » afin de dépasser les oppositions, prendre de la hauteur.

Comment rendre les gens plus autonomes dans leurs initiatives ?

Comment permettre aux gens d'oser ?

Comment rendre les citoyens plus actifs dans leurs initiatives ?

Comment rendre les gens intéressés à s'impliquer dans une initiative qui ne les concerne pas directement ?

Comment rendre l'esprit de communauté aux gens (contre l'égoïsme) ?

Comment simplifier les démarches pour les citoyens ?

Comment recréer un sentiment d'appartenance à la communauté ?

Comment recréer une convivialité entre citoyens au sein d'un quartier, d'un village... ?

Comment créer une plateforme d'échange entre citoyens porteurs d'initiatives ?

Comment créer des canaux de communication pertinents et efficaces autour des initiatives citoyennes ?

Comment faire émerger de nouvelles idées créatives pour l'initiative citoyenne, innover ?

Comment permettre aux initiatives existantes de se pérenniser ?

Comment récolter les besoins des citoyens qui lancent des initiatives ?

Comment garantir la viabilité financière et matérielle des initiatives citoyennes ?

Comment mettre en réseau les initiatives citoyennes et les associations qui pourraient les épauler ?

Comment trouver pour les initiatives citoyennes des alternatives aux statuts légaux lourds à porter administrativement ?

Comment dégager du temps pour que les gens participent ?

Comment rendre la participation des citoyens efficace et éviter les essoufflements dus au manque d'organisation ?

Comment rendre sexy la participation citoyenne ?

Comment dépasser l'esprit « boudin-compote » pour essayer de creuser un peu plus loin ?

Comment proposer des initiatives citoyennes différentes des opérations caritatives ?

Comment mobiliser les citoyens pour qu'ils interpellent les autorités ?

Comment guider les gens qui souhaitent se rendre utiles pour la société (volontariat) ?

Comment faire déboucher une initiative citoyenne sur de la création d'emploi ?

Comment sensibiliser les citoyens pour être acteurs des changements de société, et transformer ces changements en opportunités ?

Comment ouvrir tous les citoyens aux changements de société, faire tomber les œillères ?

Comment laisser une place aux idées de changement, aux initiatives des enfants ?

Comment laisser une place aux rêves des enfants et des adultes ?

Comment rendre le goût d'être acteur dans son milieu, son implantation locale ?

5. Vécus

- Une exposition sur les droits humains via des photos d'enfants : la bibliothèque libre a arrêté d'en faire car ils ne touchaient que les convaincus, et les gens n'essayaient pas d'aller plus loin

- Les potagers collectifs sont difficiles à mettre en place hors des centres-villes car il s'agit d'une autre population, qui s'investit différemment

6. Enjeux- définition en équipe

On note qu'il y a deux axes d'articulation de la réflexion autour de la participation citoyenne :

- Comment aider, épauler, pérenniser ?
- Comment donner l'envie, le goût à la participation ?

Réflexions :

La Commune laisse-t-elle la place aux initiatives citoyennes ? Dans ses infrastructures ? Dans sa politique globale ?

Pourquoi la Commune récupère-t-elle les actions de type « fêtes des voisins » ? La crainte de la Commune est peut-être dans le fait qu'un groupe de réflexion se crée, suite à ces initiatives ?

Pourquoi ne plus donner accès aux salles de village aux simples citoyens ?

Nous pourrions soutenir les initiatives, mais on a une image, un côté très institutionnel.

Deux notions : de soutien et de liberté de mettre des choses en place semblent être importantes dans la discussion autour de la participation citoyenne.

On peut entendre le « soutien » comme l'acquisition d'une liberté pour les asbl/citoyens.

Question : Pourquoi dans certains cas la Ville épauler l'initiative d'un citoyen (ex : Mr Abeels, dans son envie de proposer un Noël à tous) et pas dans d'autres (ex : laisser l'accès à la salle de Bovenisier aux habitants pour une fête des voisins.) ?

3 Axes autour desquels il faut poser nos constats et enjeux :

- Savoir si des initiatives existent et s'il y a des envies d'initiatives (information, consultation, ...)
- Se questionner sur les initiatives entravées ou récupérées.
- Enfin, sur le fait que la participation citoyenne est toujours le fait de même personne. Ainsi que la position que beaucoup ont de consommateurs d'activités plutôt que d'acteurs (même s'il faut bien qu'il y ait des consommateurs.)

Piste :

Proposer de travailler avec un référent, un éducateur de rue, de quartier pour qu'il soit reconnu comme facilitateur ou personne de contact. Notre enjeu pourrait alors être d'être à l'écoute de ces personnes, et des autres initiatives.

On pourrait penser à mettre comme enjeu un schéma de réponses adapté à ces demandes, pour qu'elles trouvent toutes réponses, même quand on ne peut s'y plonger. Exemple, on y ciblerait de quoi ils ont besoin, clarifier leur demande, simplifier les choses.

Formulation des constats et enjeux :

On constate qu'il existe des intelligences citoyennes ou des envies de participation citoyenne qui sont mal connues ou pas relayées. L'enjeu serait de faire connaître le centre culturel en tant que facilitateur ou relais de ces initiatives. Voire-même d'en faire le lanceur d'alerte afin d'éviter que des initiatives citoyennes soient entravées ou récupérées par le politique, de fortes associations ou des institutions.

On constate que la participation citoyenne est le fait de même personnes ce qui entraîne un manque de renouveau des idées et un essoufflement des porteurs de projet. D'autant plus que la plupart des citoyens restent dans une position de consommateur et pas d'acteur. L'enjeu serait de sensibiliser les citoyens à être acteur des changements de société, d'encourager et valoriser les porteurs de projet. Enfin de remettre au centre de l'action la notion de plaisir chez les organisateurs comme chez les participants.

PV de la réunion CO du Mardi 06 décembre 2016 : bulle lien social

Animateurs : Julie, Marie

Participants : Anna, Gene, Céline, Emilien

1. Lecture de la bulle à haute voix.

- Pourquoi faire ses courses à Waremme ? Facilité, diversité, proximité, aspect relationnel.
- Beaucoup remarquent le manque d'amabilité des commerçants, certains souhaitent des commerçants plus accueillants et plus disponibles.
- Ensemble pour réussir !
- S'unir !!!
- S'entendre.
- Se socialiser/Participer.
- Une rencontre particulière : des amis d'enfance expatriés à Waremme.
- Une rencontre particulière : concert de Machiavel très peu de monde le chanteur a passé le concert parmi la foule.
- Plus d'activités sur la Grand Place (brocante, jeux).
- Fin des clivages et façon de gouverner : gauchos ou pas gauchos.
- Permettre une philosophie plus ouverte.
- Un potager collectif.
- Les activités du SIS.
- Aller à la maison des jeunes ou à l'AMO pour les jeunes.
- Local scout à côté de la clinique.
- Le Conseil des Enfants : envie d'aider les autres, d'améliorer les choses (ex : projet d'un parc à vélo pour une école), attrait pour les réunions et la rencontre d'amis, pouvoir s'exprimer avec les autres, envie d'inventer...
- Qu'aimeriez-vous inventer : une machine à faire taire les mauvaises langues.
- Ce qui me relie à Waremme : Fêtes de villages et organisations des comités de villages.
- Ce qui me relie à Waremme : Convivialité rurale.
- Ce qui me relie à Waremme : Accueil chaleureux des étrangers.

- A quelles occasions jeunes et adultes se rencontrent-ils ?
Les jeunes : au magasin, au marché, en ville, dans les transports en commun, à la maison, au Centre culturel, à l'hôtel, à l'école, tous les jours, dans le cercle familial, dans la rue.
Les adultes : fêtes scolaires.
- Qu'appréciez-vous : partage de bons moments, partage d'activités quotidiennes, partage d'activités culturelles, partage de savoirs.
- Pour un partage intergénérationnel : Des échanges entre centres (écoles --> homes) – faire des trajets quotidiens – journée familiale à vélo – camp de vacances avec cuisine collective – camping "Paradis" – création d'un lieu de rencontre intergénérationnel – pique-niquer ensemble dans la nature – ouvrir aux jeunes les excursions organisée pour senior.
- J'ai été cheftaine de louveteaux il y a quelques années. Une fois j'étais avec des enfants handicapés. C'était super. Je me suis très attachée à un petit garçon qui avait la poliomyélite.
- À la Champanette, il y a des enfants grossiers qui ne respectent pas les règles.
- Il y a une de nos voisines qui ne dit jamais bonjour... on l'appelle « Sœur bonjour ». Ce n'est vraiment pas agréable alors que nous on lui dit.
- Je ne connais pas certains de mes voisins.
- À Faimet, non n'avons pas été invités aux ouvertures du restaurant et du magasin alors que nous en sommes voisins.
- Une de nos voisines se cache tout le temps pour ne pas nous dire bonjour. Elle est très bizarre.
- **On a beaucoup de nouveaux voisins qu'on ne connaît pas.**
- Fête des voisins : C'est la commune (Waremmes) qui gère, cela ne se fait pas chaque année.
- Les fêtes de villages une à deux fois par an. C'était l'occasion de se voir et de voir la famille.
- De plus en plus d'enfants sont isolés par rapport à la famille. Les contacts sont restreints.
- La conversation fait partie intégrante du repas. Pour nous, le silence à table était la norme. Le thème des sujets dépend du milieu familial et des événements qui se sont produits dans la journée mais les interlocuteurs privilégiés sont GSM, TV, Internet.
- On retrouve à Waremmes un esprit de village.
- Le train est un élément assembleur. Il apporte beaucoup notamment pour le travail. Il est utile à la ville. C'est un lien entre Waremmes et l'extérieur mais aussi un lien entre Waremmiens. C'est un lieu où on fait connaissance. C'est un moyen d'intégration où on rencontre des gens de même génération.

- Les coiffeurs, à leur façon, ce sont des artistes qui embellissent la ville. On s'y rencontre. Il y a plus de coiffeurs à Waremme que de cafés.
- **Si les étrangers veulent venir habiter chez nous, ils doivent respecter notre culture, nos religions. Par rapport aux grandes villes, Waremme est néanmoins bien loti. Il n'y a pas de mosquée. Il y en a assez en région liégeoise.**
- On ne peut pas imposer aux autres tout ce qu'on veut. C'est méconnaître l'histoire où on a constamment imposé aux autres notre culture.
- Je trouve que Waremme est pourtant fort dans l'intégration.
- Le bonheur est dans le prés. Calme et sérénité. Vivre dans la nature avec les animaux. Pas de voisins dérangeants.
- Ca fait référence à une image de mixité culturelle et sociale. A Waremme, il n'y a pas de lutte de classe. On a des quartiers bien intégrés dans la ville. Les cités sont dans la ville et pas à l'extérieur.
- Le train, ça rassemble : convivialité, échange.
- Waremme est conviviale. Waremme un jour, Waremme toujours !
- Marquer le combat contre les extrémismes de tout poil, aussi à Waremme. Il y a des scènes d'intolérance chez nous aussi, notamment à la piscine.
- Je me suis bien amusé, c'était une soirée agréable. On s'aperçoit au fil de la rencontre que l'on fait de l'art. Pour moi nous nous sommes rencontrés pour créer. Je me suis senti plus à la rencontre ce soir.
- Belle ambiance ce soir, je me sens super bien. On a beaucoup ri ce soir. Pour moi c'est la rencontre qui a primé.
- **J'ai l'impression d'avoir fait quelque chose de constructif. On a créé pour mieux se rencontrer ce soir. On a pu s'observer les uns les autres, on s'est rencontré au service de la création. Ce soir on été plus dans la rencontre.**
- De mon point de vue, la création est prétexte à la rencontre. Il y a le souci de créer qui nous rassemble. L'activité, la création nous a permis de retenir les prénoms de chacun et on voit bien que chacun a pris une photo, d'où la preuve de l'attachement du groupe à la fresque. Nous avons vécu une rencontre créative.
- Les gens se rencontreraient dans des endroits où on pourrait boire et manger. Dans le futur, il faudra plus d'endroits où les gens se voient et se parlent.
- Avec de plus en plus de lotissements et d'immeubles, il va falloir faire attention à intégrer les nouveaux habitants et leur partager la vision de Waremme. Au fait, quelle vision ?
- Le cinéma parce que ça reste un cinéma convivial et plus petit que les grosses chaînes de cinéma.
- Des activités comme celles-ci (marche exploratoire) où on rencontre des gens c'est super mieux qu'une marche ADEPS.

- Travailler sur les valeurs humaines pour que de simples mots reviennent : bonjour, merci, désolé... un sourire, un regard.
- Organiser plus d'activités rassemblant la ville avec les villages environnants fusionnés (Oleye, Bleret ...).
- **Moins de ghettos, plus de mélange des cultures, social : une ville où il fait bon vivre = solidarité et bienveillance entre les habitants.**
- Jouer au foot avec mes meilleurs amis.
- **S'il n'y a pas de projet de société, quel est l'intérêt de construire à tout va ? Il est nécessaire de renforcer le vivre ensemble.**
- Bâtir uniquement des buildings réservés à des personnes âgées est une mauvaise gestion qui tend à « ghettoïser » (en s'opposant aux principes de mixité et d'hétérogénéité). Or, comme chacun le sait aujourd'hui, il s'avère dangereux pour le « vivre ensemble » de créer des « ghettos ».
- La ruralité rêvée, c'est terminé. La ville est caractérisée par l'anonymat, et on va vers cela dans les campagnes, même si des personnes veulent conserver du lien social.
- Le plus difficile est de savoir comment établir des liens entre les néo ruraux et les ruraux. Etablir le dialogue n'est pas aisé.
- Il faut créer plus de lieux qui donnent la possibilité de se rencontrer davantage.
- Plein d'espaces conviviaux pour se rassembler (potager communautaire, sable, espaces pour faire du sport, les bords du Geer pour se retrouver) et un rond point pour circuler partout dans Waremme, on pourrait aller partout.
- Des ordinateurs dans les rues, ils seraient accessibles à tous et comme ça on pourrait parler avec qui on veut même si on n'a pas d'argent. Tout le monde aurait accès à internet avec juste une carte à mettre dedans.
- J'aime bien qu'il y ait mes amis à Waremme, et j'aimerais qu'ils soient aussi là dans le futur.
- Par contre, je pense que les jeunes seront tous tout seul devant leur télé chez eux.
- Les enfants pourront se réunir dans de petits endroits pour parler ensemble. Ces endroits seront des cabanes dans les arbres, dont on descend d'un toboggan. Les adultes ont aussi des cabanes pour parler. Il y en aurait un peu partout dans Waremme.
- Dans le futur, il y aura plus de convivialité et de solidarité.
- On apprendrait plus à se connaître, on sera plus polit et donc, moins de place pour les GSM et les nouvelles technologies. Mais on pourrait quand même téléphoner aux gens qui habitent très loin.
- Comment améliorer la convivialité et la solidarité ? En mettant tout gratuit, on supprime les GSM, on se parle plus, on a une poste super rapide, on peut se déplacer en téléporteur.

- Les jeunes et les personnes âgées se rencontreront dans les parcs, les rues. Il y aura aussi des bâtiments où il y aura des activités pour jeunes et moins jeunes, on obligerait les gens à se mélanger pour qu'ils fassent connaissance.
- **J'ai connu la période où les gens le soir venaient s'asseoir sur un banc et discutaient ensemble donc il y avait une convivialité qui existait. Maintenant, chacun est devant sa TV, dans le même building, les gens d'un même palier ne se connaissent pas tandis qu'avant, vous aviez un voisin et on se connaissait. C'est le résultat d'une situation qu'on ne peut pas modifier.**
- Le manque d'ouverture dans certaines structures qui existent depuis des années et qui ont du mal à accueillir certaines personnes. Moi, ça ne m'arrive pas mais je sais que certaines personnes qui arrivent sur Waremme ont du mal à rentrer dans certaines associations ou organisations parce que tout est cadré...
- **On a créé des parcs, notamment le parc des Mayeurs... finalement, il y a un banc et ce n'est pas un lieu de rencontre. Par contre, on fait des espaces verts et ce n'est pas mal ça. Mais est-ce qu'on ne pourrait pas recréer cela dans davantage de lieux ?... il y a l'esplanade tout près de la gendarmerie, quand il fait bon tout le monde est à la terrasse des cafés, c'est bien mais le problème c'est que ce n'est que commercial.**
- Il y a de très nombreux nouveaux habitants qui pour moi ne s'intègrent pas vraiment. La responsabilité n'étant pas nécessairement celle des autorités de Waremme mais c'est cela est dû à notre mode de vie. Il y a beaucoup de nouveaux habitants qui viennent vivre à Waremme parce que Waremme est bien situé.
- Il y a un manque de relations humaines, aussi bien entre voisins qu'entre personnes d'un même building.
- L'effet dortoir fait que comme les gens vont travailler, on ne se voit pas et on n'a pas le temps de se connaître.
- Pour l'avenir, je pense qu'on devrait mettre en place quelque chose pour que les gens communiquent ce qu'ils font, ce qu'ils voient et ça changerait déjà beaucoup de choses.
- Il faudrait peut-être qu'on arrondisse les angles et qu'on arrête de croire que la vie est du chacun pour soi car tout le monde doit vivre ensemble. Il me semble que la situation dégénère un peu, tout le monde va dans son petit coin et quand on fait une remarque à quelqu'un pour le respect de ses propres droits ou de son confort, on se fait remballer clairement tant d'un point de vue individuel qu'au niveau de l'autorité.

2. Choix collectif de la phrase clé.

S'il n'y a pas de projet de société, quel est l'intérêt de construire à tout va ? Il est nécessaire de renforcer le vivre ensemble.

Celle-ci rassemble le tout, est plus générale et peut s'articuler autour des deux autres phrases proposées.

Anna : Idem Céline : me plaît parce qu'on peut trouver également des aspects positifs

- Céline : **Si les étrangers veulent venir habiter chez nous, ils doivent respecter notre culture, nos religions. Par rapport aux grandes villes, Waremme est néanmoins bien loti. Il n'y a pas de mosquée. Il y en a assez en région liégeoise.**

celle qui m'interpelle le plus c'est celle au sujet de la mosquée et des étrangers.

Gene : idem que Céline, mais elle me dérange. Du coup, j'ai préféré celle qui parle de moins de ghettos. On ne doit pas se focaliser sur le négatif.

- Emilien : aussi sur le moins de ghetto : **Si les étrangers veulent venir habiter chez nous, ils doivent respecter notre culture, nos religions. Par rapport aux grandes villes, Waremme est néanmoins bien loti. Il n'y a pas de mosquée. Il y en a assez en région liégeoise.** en faisant du lien avec ce que je fais tous les ours et autour du Sujet de société.

3. Aspects négatifs et les aspects positifs que leur inspire cette bulle.

Aspects positifs :

- Il existe un vivre-ensemble à Waremme.
- Il existe une envie de vivre ensemble.
- Il existe une envie de renforcer le vivre ensemble.
- L'envie de réfléchir la ville dans son ensemble : lien social, logement, ...
- La remise en question par rapport à l'intérêt des activités existantes ou à créer est positive. Aller plus loin que le constat est positif.
- Volonté de solidarité et de bienveillance : c'est plus que vivre ensemble c'est cohabiter agréablement.
- Sentiment d'appartenance de la part des anciens : « Waremienne depuis toujours, j'y resterai toute la ma vie ».
- Une envie d'apprendre à construire une ville où chacun aurait sa place (les habitants depuis des générations, les nouveaux habitants, les autres cultures, différences).
- Les lieux : parc, grand place, cinéma, toutes les associations qui travaillent et qui sont identifiées comme créatrices de lien social.: sont des lieux de rencontre.
- Il y a énormément d'actions de lien social qui sont mises en place, mais qu'on ne voit pas dans leur ensemble.
- De petites actions existent à petits pas on construit.
- Il n'y a pas de besoin chez les gens de se rencontrer. Peut-être les institutions ont un biais dans leurs actions (exemple : avoir un nombre de jeunes absolument, etc.) Par exemple, moi-même, je n'ai pas vraiment envie de m'investir après le travail.
- Le lien social se tisse parfois au travail.
- Il y a du lien social autour des activités liées aux enfants
- Le marché est un lieu de lien social.
- Proximité, convivialité entre voisinage.

Aspects négatifs :

- Waremme n'est pas une ville multiculturelle.
- Il n'y a pas de projet global qui inclut les différentes sphères : chacun construit ses petits projets sans se rencontrer, il n'y a que de micro projets.
- Les NTIC sont le reflet d'aujourd'hui et il y a un trop ! : le trop de NTIC freine le lien social, et cela entrave le lien.
- Le fait de commenter sur les réseaux sociaux ce qui se passe directement dans l'activité nuit à l'activité elle-même.
- Waremme veut-elle rester rurale avec du lien social ou une Ville avec plein de bâtiments où personne ne se parle ?
- Pourquoi construire à tout va, s'il n'y a pas de projet de société.
- La mixité sociale et intergénérationnelle n'existe pas, et n'est pas prévue dans la construction de nouveaux appartements.
- Les clichés intergénérationnels (vieux ET jeunes) ne permettent pas d'envisager la rencontre positivement : exemple problème entre les jeunes et le parc des maîtres, qui a donné une fête de quartier là et qui s'est bien passée.
- Clivage entre anciens habitants et nouveaux habitants : Les Waremmiens ne se rendent pas compte que la ville a changé.
- Les gens ne se croisent pas.
- Il y a des lieux et des actions qui existent mais ne sont pas réellement identifiés comme des lieux de rencontre.
- La méconnaissance des actions et des associations et le manque de temps sont des freins à la création de lien social.

4. Marquer ensemble les oppositions : Bien que... Alors que... Malgré le fait que...

Timing : 15 minutes.

Bien qu'il existe un vivre ensemble à Waremme, on remarque une certaine individualisation/individualité.

Bien qu'il existe un vivre ensemble à Waremme, les NTIC utilisées de façon massive entrave le lien social.

Bien qu'il y ait une volonté de solidarité et de bienveillance, il manque de mixité sociale.

Bien qu'il y ait une envie de réfléchir la ville dans son ensemble on continue à construire à tout va sans réflexion, sans réel projet de société.

Bien qu'il y ait de nombreux lieux, associations et actions qui visent à favoriser le lien social /la mixité, le manque d'identification et de visibilité de ceux-ci l'entravent/freinent.

Bien qu'il y ait l'envie d'apprendre à construire une ville où chacun a sa place, il existe un clivage entre anciens et nouveaux habitants.

Bien qu'il y ait l'envie d'apprendre à construire une ville où chacun a sa place, il existe peu de maillage social (quartiers sociaux, Intergénérationnel, classe sociale, etc.)

Bien que l'on construise à tout va, que l'offre immobilière soit dense, il existe encore des personnes proche de la pauvreté. Pour qui construit-on ? L'offre immobilière ne répond pas à l'entièreté de la population.

Bien que Wareme ait l'image d'une ville riche, elle n'intègre pas les quartiers sociaux, laisse des poches de pauvreté.

Bien que de nombreux accès soient proposés aux habitants, il manque une réflexion commune des différents acteurs sociaux ainsi qu'un e certaine transversalité dans les missions et actions mise en place par les différentes associations.

5. Formuler des comment afin de dépasser les oppositions, prendre de la hauteur.

Comment dans les actions de notre vie quotidienne de citoyens et dans nos ASBL, réaliser une réelle politique d'intégration (mixité sociale, couleur, culture,...) ?

Comment promouvoir le mieux vivre ensemble tout en respectant les différences de chacun d'un point de vue social, culturel et/ou religieux ?

Comment faire de nos différences une force ?

Comment créer un projet de société qui inclut les différentes missions des associations/missions ?

Comment unir /combiner /programmer pertinemment les actions des différents services pour travailler efficacement le lien social et le vivre ensemble? Travailler main dans la main plutôt que chacun de son côté ?

Comment faire converger les différentes actions pour un même objectif de lien social ?

Comment dépasser les clivages sociaux et culturels dans une « ville-village » comme Wareme, (en tenant compte de son fonctionnement/) en gardant l'identité de la Ville ?

Autour de quels besoins faut-il créer du lien social ?

Comment redonner goût et impliquer les citoyens au vivre ensemble, à la convivialité du quartier, de l'immeuble ?

Comment faire pour que les gens se rencontrent et se parlent ?

Comment réinvestir les lieux de rencontre ?

Comment repérer les lieux de rencontre ?

Comment se réapproprier les lieux de rencontre ?

Comment retrouver la spontanéité dans les échanges ?

Comment retrouver nos valeurs communes pour un mieux vivre ensemble ?

Comment être à l'écoute des besoins de chacun par rapport au lien social ?

Comment dépasser les tracas quotidiens ?

Comment répondre aux besoins fondamentaux pour susciter l'envie de lien social (rapport à la pyramide de Maslow, une fois que les gens ont suffisamment à manger, ils peuvent envisager de se rencontrer) ?

Comment se détendre et profiter/partager d'un moment convivial ?

Comment définir ensemble le « se sentir bien » dans la rue, dans l'immeuble, dans le village, dans la ville ?

Comment sensibiliser les citoyens aux bénéfices du mieux vivre ensemble ?

Comment accepter les autres dans leurs différences ?

Comment réfléchir ou travailler à recréer une base commune/socle commun de vivre ensemble ?

Comment prendre le temps de vivre ensemble/se permettre de prendre le temps de vivre ensemble ?

Comment faire du vivre ensemble une priorité dans la course quotidienne que la société impose ?

Comment repenser l'organisation de la ville pour le vivre ensemble ?

Comment profiter des passions de certains pour se rassembler ? Comment rassembler via des passions spécifiques ?

6. Détermination des enjeux en équipe.

On remarque qu'il y a deux phases dans les enjeux : la première une phase d'observation et une autre d'action.

La notion de vivre ensemble est utopique, il faut donc éviter que cette notion de vivre ensemble ressortent dans les enjeux.

On peut se questionner sur le fait de « cohabiter agréablement », est-ce réellement un enjeu, est-ce que ça fait partie du lien social ? A notre sens ce n'est pas vraiment un enjeu.

Il y a donc trois axes autour desquels décliner nos enjeux :

- Enjeux autour des institutions, associations : questionner le travailler ensemble, le lien social.
- Questionner les clivages : nouveaux et anciens habitants, vieux et jeunes, cultures, riches et pauvres, etc...
- Se questionner autour de quels besoins faut-il créer du lien social ?

Pistes de réflexions :

- Le PCS a un conseil de participation, les gens y participent-ils ? Il faut y questionner les besoins de lien social.
- Il peut être intéressant d'agir au sein d'un quartier à la fois : la champanette, la Haute Wegge, le Tumulus, les villages. Envisager le travail par division, dans une vision plus globale mais déclinée en quartiers ouverts sur le voisinage direct, souvent habité par des classes moyennes.

Risque :

Comment ne pas être dans le Social dans nos activités ? Il est important de ne pas dérapier en s'occupant de cas sociaux mais bien de dans un but culturel, socio-culturel. Ex : tricot urbain ou comité spectateur. Donc, actuellement nous sommes dans le bon, puisque les activités se font autour du culturel.

Réflexion :

On constate des différences d'interprétation dans ce qu'est le lien social chez les citoyens.

Le lien social se pratique généralement en fonction d'un public cible : les écoles, les célibataires.

Il est important d'intégrer dans l'enjeu ces notions : l'enjeu, susciter l'envie et les passions.

Le centre culturel est une manière en soi de questionner le lien social : donc quel est l'intérêt de faire cette bulle ? Il est important de la questionner, peut-être pas de la prendre complètement à bras le corps.

Il est également important de se demander qu'est-ce que les gens sont prêts à faire : il y a plusieurs étapes à la création du lien social (on papote en sortant de la voiture puis on devient facilement amis...). C'est quelque chose qui se construit.

Gardons à l'esprit que le lien social est inclus dans la boussole dans la notion de reliance.

Enfin, le lien social est aussi dépendant des cultures, coutumes des pays.

Définition des enjeux :

L'enjeu serait d'identifier les besoins, envies, pratiques culturelles, passions et motivations à créer du lien social pour chaque individu. Afin d'aboutir à des propositions autour d'un intérêt commun.

On constate qu'il y a un manque de vision globale du travail sur le lien social à Waremme. L'enjeu serait de participer à l'émergence d'une vision globale à laquelle chaque association et institution pourrait adhérer à des degrés divers dans le respect de ses missions, valeurs propres.

Il existe des clivages, des préjugés, des non-dits au sein de la population waremienne (jeune/vieux, riche/pauvre, nouveaux habitants/anciens habitants, belge/étranger,...). L'enjeu serait d'encourager la culture du débat et du conflit démocratique autour des divergences d'opinions pour donner à chacun la possibilité de s'exprimer et d'être écouté.

12. Composition et sélection des enjeux

Enjeux identifiés par le Centre culturel de Waremme (Conseil d'Orientation et équipe) sur base de l'analyse partagée

- 1) On constate chez les habitants une conscience profonde du fait que Waremme est historiquement issue de l'activité agricole, ainsi qu'un attachement à ce milieu rural et à ses composantes. Cependant, les campagnes et les villages de la commune semblent isolés et déconnectés de la vie de la ville, et peu activés par les habitants eux-mêmes.

L'enjeu serait de contribuer à une meilleure connaissance des villages et de leurs ressources locales (fêtes, production alimentaire, paysages, patrimoine, initiatives, etc.) par les villageois et les citadins, dans le but de les réintéresser à la vie et à l'avenir de ces villages.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : maison du tourisme, syndicat d'initiative, comités de villages, comités de marche, Commission locale de développement rural, GAL jesuishesbignon.be, agriculteurs, etc.
- *Territoire* : Waremme commune via les villages, mais extension vers les communes avoisinantes
- *Public* : tous les citoyens, en particulier les habitants des villages
- *Boussole* : reliance, démocratisation
- *Légitimité* : bonne (avec partenaires locaux et de terrain)
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

- 2) On constate de la part des habitants une méconnaissance de l'agriculture de leur région, ainsi que des questionnements sur des thèmes tels que l'impact de celle-ci sur la biodiversité locale, l'utilisation des pesticides, etc.

L'enjeu serait de permettre aux agriculteurs de présenter aux citoyens leur travail et son implication dans la vie locale à travers des actions de formes variées et adaptées aux thématiques et aux publics.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : agriculteurs, associations actives dans la ruralité, GAL jesuishesbignon.be, etc.
- *Territoire* : Waremme commune via les villages, mais extension vers les communes avoisinantes
- *Public* : tous les citoyens, en particuliers les agriculteurs et les habitants des villages
- *Boussole* : démocratisation, esprit critique
- *Légitimité* : ok mais le Centre culturel de Remicourt travaille déjà sur le sujet, Waremme peut jouer le rôle de relais

- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

3) On constate un développement encore trop faible de l'agrotourisme et du loisir en milieu rural (promenades, pêche, observation d'animaux, visites de fermes, fêtes des moissons, produits de bouche, etc.) sur le territoire.

L'enjeu serait de développer une politique ambitieuse à long terme au sujet du tourisme rural hesbignon, en cernant les publics potentiels, en privilégiant les actions originales et porteuses pour la population locale, en activant des projets transcommunaux mais aussi en favorisant les initiatives privées.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : acteurs du secteur touristique, initiatives privées, fermes pédagogiques, etc.
- *Territoire* : Waremme et communes avoisinantes
- *Public* : tous les citoyens, mais sans doute davantage les extérieurs à la commune (touristes)
- *Boussole* : reliance
- *Légitimité* : faible : appartient davantage au champ touristique
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

4) On constate que les citoyens sont peu ou ponctuellement impliqués dans la réflexion et la gestion de l'espace public.

L'enjeu serait de favoriser et stimuler la participation directe de chacun à l'amélioration de son cadre de vie, le rassemblement des habitants autour des réflexions sur ce cadre de vie, et la connexion entre citoyens et pouvoirs publics.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : pouvoirs publics, Plan communal de développement rural, Fondation rurale de Wallonie, commission de rénovation urbaine, commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité, etc.
- *Territoire* : centre-ville, extensible aux villages et communes avoisinantes
- *Public* : tous les citoyens
- *Boussole* : esprit critique, démocratisation
- *Légitimité* : bonne mais attention à ne pas s'enfermer dans une fonction trop liée à l'urbanisme : garantir le champ culturel
- *Transformation de société* : rester modeste, nous ne changerons pas la société mais pouvons y contribuer
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

- 5) **On constate que de nombreuses traces du passé n'ont pas été conservées à Waremme, et que les derniers vestiges sont peu connus et peu valorisés.**

L'enjeu serait de raviver les traces du passé sous différentes formes et de faire connaître les ouvrages et activités concernant le patrimoine local, ainsi que de veiller à en pérenniser la mémoire.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : commission d'histoire, service du patrimoine, fabriques d'église, secteur touristique, bibliothèques, etc.
- *Territoire* : Waremme et villages
- *Public* : tous les citoyens, focus sur les plus anciens avec objectif de transmission vers les autres citoyens
- *Boussole* : démocratisation
- *Légitimité* : bonne, mais d'autres structures travaillent déjà sur cet enjeu depuis plusieurs années, et sont plus adaptées pour le mener à bien.
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

- 6) **On constate à Waremme un manque de cohérence et de plan d'ensemble urbanistique au point de vue de l'esthétique et de l'appropriation et de l'utilisation de l'espace public par les citoyens.**

L'enjeu serait d'éveiller une dynamique de rénovation et de réinvention continue pour l'ensemble de la commune.

A favoriser :

- **la créativité architecturale**
- **la réappropriation de l'espace public par le citoyen**
- **l'accès aux équipements et au logement pour tous**
- **le développement des espaces verts et espaces naturels**

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : autorité communale et services de l'urbanisme et de l'environnement, plan communal de développement rural, commission de rénovation urbaine, etc.
- *Territoire* : principalement centre-ville, extensible aux villages et aux communes avoisinantes
- *Public* : tous les citoyens, mais via des actions menées par les autorités, pas par les habitants eux-mêmes
- *Boussole* : esprit critique
- *Légitimité* : faible, les autorités sont en première ligne dans cet enjeu, le Centre culturel peut être un partenaire
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

- 7) **On constate qu'il existe des initiatives citoyennes ou des envies de participation citoyenne qui sont mal connues, mal relayées, ou récupérées.**

L'enjeu serait de faire connaître une association facilitatrice ou relais de ces initiatives, voire même de lui donner un rôle de lanceur d'alerte afin d'éviter que des initiatives citoyennes soient entravées ou récupérées.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : tout citoyen et toute association porteuse d'une initiative, réseau associatif
- *Territoire* : très large (enjeu de société)
- *Public* : tous les citoyens porteurs d'idées, avec transmission vers les autres citoyens
- *Boussole* : esprit critique, démocratie culturelle
- *Légitimité* : très bonne
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

- 8) **On constate que la participation citoyenne est souvent initiée et soutenue par les mêmes personnes, ce qui entraîne un manque de renouveau des idées et un essoufflement des porteurs de projet. De plus, la plupart des citoyens sont davantage participants que meneurs.**

L'enjeu serait de sensibiliser les citoyens à se transformer en acteurs des changements de société, d'encourager et de valoriser les porteurs de projet, et enfin de remettre au centre de l'action la notion de plaisir chez les organisateurs comme chez les participants.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : tout citoyen, tout organisateur, toute association, réseau associatif du Centre culturel
- *Territoire* : très large (enjeu de société)
- *Public* : tous les citoyens et les porteurs d'initiatives
- *Boussole* : reliance, démocratie culturelle, esprit critique
- *Légitimité* : très bonne
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

- 9) **On constate une méconnaissance des besoins et envies de la population en matière de lien social.**

L'enjeu serait d'identifier les besoins, envies, passions et motivations à créer du lien social pour les citoyens, afin d'aboutir à des propositions autour d'intérêts et d'usages communs des relations sociales.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : plan de cohésion sociale, toutes associations actives dans le champ social, dans le champ culturel, dans le champ des loisirs
- *Territoire* : commune et communes avoisinantes : enjeu de société
- *Public* : tous citoyens avec un focus sur les plus isolés
- *Boussole* : reliance, esprit critique
- *Légitimité* : faible, le plan de cohésion sociale est en première ligne pour cet enjeu, le Centre culturel peut être un partenaire
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

10) On constate un manque de vision globale et à long terme du travail sur le lien social sur le territoire.

L'enjeu serait de participer à l'émergence de cette vision globale à laquelle chaque association et institution pourrait adhérer à des degrés divers, dans le respect de ses missions et valeurs propres.

Commentaires/arguments

- *Partenaires* : plan de cohésion sociale, toutes associations actives dans le champ social, dans le champ culturel, dans le champ des loisirs
- *Territoire* : commune et communes avoisinantes : enjeu de société
- *Public* : tous citoyens avec un focus sur les plus isolés
- *Boussole* : reliance, esprit critique
- *Légitimité* : faible, le plan de cohésion sociale est en première ligne pour cet enjeu, le Centre culturel peut être un partenaire
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

11) On constate un déficit de relations et des non-dits entre différentes personnes ou différents groupes au sein de la population (jeune/vieux, riche/pauvre, nouveaux habitants/anciens habitants, belge/étranger,..).

L'enjeu serait d'encourager la culture du débat et du conflit démocratique autour des divergences d'opinions afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de s'exprimer et d'être écouté, ainsi que de se mettre en contact avec la diversité des positions et points de vue.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : organismes d'éducation permanente (Présence et Action Culturelle, Equipes Populaires, Centre d'Action Laïque, Vie Féminine, etc.), réseau associatif
- *Territoire* : très large (enjeu de société) avec des déclinaisons locales
- *Public* : tous citoyens, extensible à l'infini, en veillant à ne pas caricaturer les groupes de population
- *Boussole* : esprit critique, démocratisation, reliance
- *Légitimité* : très bonne, dans l'esprit du décret et des missions d'un centre culturel

- *Transformation de société* : rester modeste, nous ne changerons pas la société mais pouvons y contribuer
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

12) On constate sur le territoire un déficit d'écoute de la parole des jeunes et des enfants, ce qui entraîne un manque de moyens d'actions pour cette population, et par conséquent une déconnexion entre la société civile et la jeunesse.

Le premier enjeu serait de travailler avec les associations concernées pour trouver des outils adaptés à la récolte de la parole des jeunes.

Le deuxième enjeu serait de travailler à la reconnexion entre les jeunes et la société civile en se basant sur la parole récoltée.

Commentaires/arguments :

- *Partenaires* : Maison de Jeunes, Aide en Milieu Ouvert, écoles, Régie des Quartiers, Service d'Accrochage Scolaire, mouvements de jeunesse, Catégorie Libre, Académie, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes avoisinantes
- *Public* : jeunes
- *Boussole* : esprit critique
- *Légitimité* : ok, mais la Maison de Jeunes et les autres associations centrées sur le public jeune sont en première ligne, le Centre culturel doit pouvoir s'insérer dans un partenariat fort et équilibré
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

13) On constate chez les enfants et les jeunes un manque de temps réservé au rêve et à l'imagination, à l'expérimentation.

L'enjeu serait d'offrir à chaque enfant et chaque jeune la possibilité de redécouvrir et de s'approprier les portes qui mènent au rêve, aux relations interpersonnelles, à la liberté, au questionnement, à la curiosité, à l'envie.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : Maison de Jeunes, Aide en Milieu Ouvert, écoles, Régie des Quartiers, Service d'Accrochage Scolaire, mouvements de jeunesse, Catégorie Libre, Académie, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes avoisinantes
- *Public* : enfants et jeunes
- *Boussole* : esprit critique, démocratisation, démocratie culturelle, reliance
- *Légitimité* : très bonne, mission essentielle d'un centre culturel
- *Transformation de société* : rester modeste, nous ne changerons pas la société mais pouvons y contribuer
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

- 14) On constate que des associations organisent des activités de type intergénérationnel, souvent de manière ponctuelle sans intégrer à la démarche une réflexion globale sur la question pour le territoire.**

L'enjeu serait de créer un espace de rencontres et de réflexions pour que les associations, institutions, citoyens et autorités questionnent l'intergénérationnel en lui-même, la demande sur le territoire, et les moyens d'action durables à mettre en œuvre.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : conseils des enfants, conseils des aînés, plan de cohésion sociale, Enéo, club des Loisirs, home la Clef des Champs, Lecture et Culture, autorités communales, écoles, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes avoisinantes
- *Public* : tous citoyens, de différentes générations
- *Boussole* : reliance, et autres pôles en fonction des actions développées
- *Légitimité* : bonne, à égalité avec d'autres associations présentes sur le terrain
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

- 15) On constate l'existence d'actions de sensibilisation à l'environnement sur le territoire, mais qui restent majoritairement ponctuelles et qui peinent à diversifier leur public.**

L'enjeu serait de concrétiser un projet environnemental global et à long terme pour le territoire, en le faisant construire par les associations actives et les citoyens en encourageant les initiatives.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : Contrat de Rivière, Plan communal de développement de la nature, Maison de Hesbaye, services environnement, GAL, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes avoisinantes
- *Public* : tous les citoyens ; associations actives dans l'environnement
- *Boussole* : démocratisation, démocratie culturelle
- *Légitimité* : faible car existence de plusieurs organismes en première ligne pour cet enjeu sur le territoire, le Centre culturel peut être un partenaire de ces organismes
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

- 16) On constate que des initiatives de rassemblement autour de la consommation de ressources locales et de l'environnement existent, mais qu'elles restent majoritairement commerciales ou destinées à des groupes fermés.**

L'enjeu serait de transformer les actions liées à la consommation et à l'environnement en un vecteur de rassemblement des personnes autour de valeurs, de réflexions critiques, et d'actions concrètes.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : Contrat de Rivière, Plan communal de développement de la nature, Maison de Hesbaye, services environnement, GAL, agriculteurs bio et locaux, Ruche qui dit Oui, SEL, potagers collectifs, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes alentours, enjeu de société
- *Public* : citoyens sensibilisés aux questions environnementales, pour extension vers tous les citoyens
- *Boussole* : esprit critique, reliance, démocratisation
- *Légitimité* : bonne, mais le Centre culturel de Remicourt travaille déjà sur cet enjeu, Waremme peut jouer un rôle de relais sur son territoire
- *Processus démocratique* : enjeu directement relié à des vécus exprimés

17) On constate chez les citoyens l'existence de préoccupations concernant l'environnement et l'impact de l'homme sur celui-ci, de manière globale et locale.

L'enjeu serait d'obtenir pour tous des réponses claires à ces questionnements ainsi qu'un espace de débat et de réflexion critique.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : Contrat de Rivière, Plan communal de développement de la nature, Maison de Hesbaye, services environnement, GAL, agriculteurs bio et locaux, Ruche qui dit Oui, SEL, potagers collectifs, autorités, éducation permanente, experts, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes alentours, enjeu de société
- *Public* : citoyens sensibilisés aux questions environnementales, pour extension vers tous les citoyens
- *Boussole* : critique, démocratisation
- *Légitimité* : bonne, dans le cadre d'un enjeu concernant la culture du débat (enjeu n°14), ainsi que diverses actions culturelles
- *Transformation de société* : rester modeste, nous ne changerons pas la société mais pouvons y contribuer
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

18) On constate la présence d'un grand nombre d'activités de loisir et d'initiatives sur le territoire, et cependant la méconnaissance de celles-ci par les citoyens, ainsi que la difficulté de se faire connaître pour les organisateurs.

L'enjeu serait de créer une plateforme de communication à destination des citoyens permettant aux organisateurs de transmettre rapidement les informations, de coordonner

les agendas, de susciter la rencontre entre les organisateurs, de manière proactive et participative.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : tous les organisateurs d'activités, institutions et associations ; syndicat d'initiative
- *Territoire* : en priorité les territoires des communes de Waremme et Faimés (communes associées), mais extensible aux communes environnantes.
- *Public* : associations organisatrices, citoyens en recherche d'information
- *Boussole* : pas de positionnement : il ne s'agit pas réellement d'un enjeu, mais d'un objectif lié à la fonction de communication du Centre culturel
- *Légitimité* : très bonne (expérience à étendre de la plateforme Waremme Culture), avec le syndicat d'initiative
- *Processus démocratique* : objectif directement relié à des vécus exprimés

19) On constate un manque de vision globale et à long terme de l'art dans l'espace public sur le territoire.

L'enjeu serait que l'art public soit pensé dans une construction ambitieuse et à long terme avec les autorités et les citoyens.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : communes, province, commission des arts de Wallonie, artistes, galeries, clubs photo, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes alentours
- *Public* : tous les citoyens
- *Boussole* : esprit critique, reliance, démocratisation
- *Légitimité* : bonne, mais en lien avec les autorités, qui détiennent la capacité décisionnelle (hors art public éphémère et « léger)
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

20) On constate sur le territoire la présence d'artistes et d'initiatives artistiques, mais qui restent méconnus et mal mis en valeur.

L'enjeu serait de susciter la rencontre entre les artistes et les citoyens et de faire connaître les différentes initiatives artistiques, tout en stimulant et épaulant la créativité sur le territoire.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : communes, province, artistes, galeries, clubs photo, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes alentours
- *Public* : tous les citoyens, focus sur les artistes

- *Boussole* : démocratisation
- *Légitimité* : très bonne ; les initiatives précédemment menées par le Centre culturel de Remicourt en la matière sont arrêtées
- *Processus démocratique* : objectif directement relié à des vécus exprimés

21) On constate que l'image de Waremme peut être perçue comme celle d'une commune peu dynamique. Cette image peut susciter le manque d'attachement de certains Waremmiens à leur Ville.

L'enjeu serait de développer via les activités culturelles une image dynamique et contemporaine de la commune et du territoire, tout en créant du lien et une reconnaissance entre les habitants et leur ville.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : autorités, associations locales, Agence de Développement Local, Syndicat d'initiative, artistes, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme
- *Public* : citoyens de Waremme et citoyens extérieurs
- *Boussole* : esprit critique, reliance, démocratisation
- *Légitimité* : bonne, mais en tant que partenaire, sans se transformer en agence de communication et d'animation de la commune (danger). Cet enjeu doit peut-être davantage être une préoccupation transversale à d'autres enjeux.
- *Processus démocratique* : objectif directement relié à des vécus exprimés

22) On constate pour les citoyens une difficulté à fréquenter et à s'appropriier les lieux culturels du territoire.

L'enjeu serait de susciter chez les citoyens la curiosité, de retravailler et de redéfinir avec eux leurs notions de la culture.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : associations et institutions culturelles, échevinats de la culture, artistes, etc.
- *Territoire* : commune de Waremme et communes avoisinantes
- *Public* : tous les citoyens
- *Boussole* : esprit critique, démocrate culturelle
- *Légitimité* : très bonne, en association étroite avec les acteurs locaux de la culture ; cet enjeu est peut-être transversal.
- *Processus démocratique* : enjeu basé sur des vécus énoncés, retraduit après analyse

23) On constate un manque d'interaction des associations entre elles, un certain repli de chacune sur son secteur propre.

L'enjeu serait de favoriser les rencontres inter-associatives, les échanges entre les différentes associations, afin d'encourager les collaborations et les économies d'énergie.

Arguments/commentaires :

- *Partenaires* : toutes les associations actives sur le territoire
- *Territoire* : commune de Waremme et communes avoisinantes, extensions vers d'autres territoires
- *Public* : associations
- *Boussole* : reliance
- *Légitimité* : très bonne, mais ceci n'est pas réellement un enjeu lié aux citoyens, il s'agit d'un objectif lié à la fonction d'aide aux associations du Centre culturel.

Conseil d'Orientation du Centre culturel de Waremme (19/01/17)

Décision sur les Enjeux : éléments à prendre en compte

Faisabilité (pratique)

L'Enjeu semble-t-il accessible au regard du :

- **Panel de partenaires potentiels sur le territoire ?**
Des associations, institutions, etc. peuvent être des partenaires pour des projets tirés de l'Enjeu. Ces partenaires sont-ils suffisamment nombreux ? Suffisamment actifs ? Potentiellement intéressés ?
- **Nombre de personnes dans l'équipe du Centre culturel ?**
6 travailleurs dont quatre à temps plein ; 2 bénévoles à temps partiel
 - o 1 animateur-directeur
 - o 2 animatrices
 - o 1 chargé de communication
 - o 1 régisseur
 - o 1 secrétaire
- **Panel de compétences dans l'équipe du Centre culturel ?**
 - o Animateur-directeur : montage de projets, montage financier, organisation de saison culturelle, montage d'exposition, animation de réunions, rédaction
 - o Animatrice jeune public : organisation de saison culturelle, montage de projets, animation de groupes adultes ou enfants, rédaction
 - o Animatrice éducation permanente : montage de projets, animation de groupes adultes ou enfants, animation de réunions, rédaction
 - o Chargé de communication : contact avec les journalistes, les associations, montage de programme de communication, rédaction, bases de graphisme
 - o Régisseur : montage son, lumière, décors, compétences techniques diverses
 - o Secrétaire : secrétariat, accueil de public, comptabilité, contentieux, démarchage, dispatching
- **Potentiel financier du Centre culturel disponible pour l'Enjeu ?**
Voir pour info les graphiques de répartition des recettes et dépenses du Centre culturel.
- **Potentiel pratique et technique du Centre culturel ?**
1 salle de spectacle équipée et occultée mais non gradinée ; 1 Foyer équipé d'un bar et de cimaises (expositions) ; 1 salle de danse (revêtement spécial) non occultée
1 gradin démontable de 100 places
Diverses salles sur le territoire (à louer ou à se faire prêter) : villages de Bettincourt, Oleye, Gd-Axhe, Bovenistier, Bleret ; salle La Forge à Faimés, salle du tennis de Faimés ; diverses églises

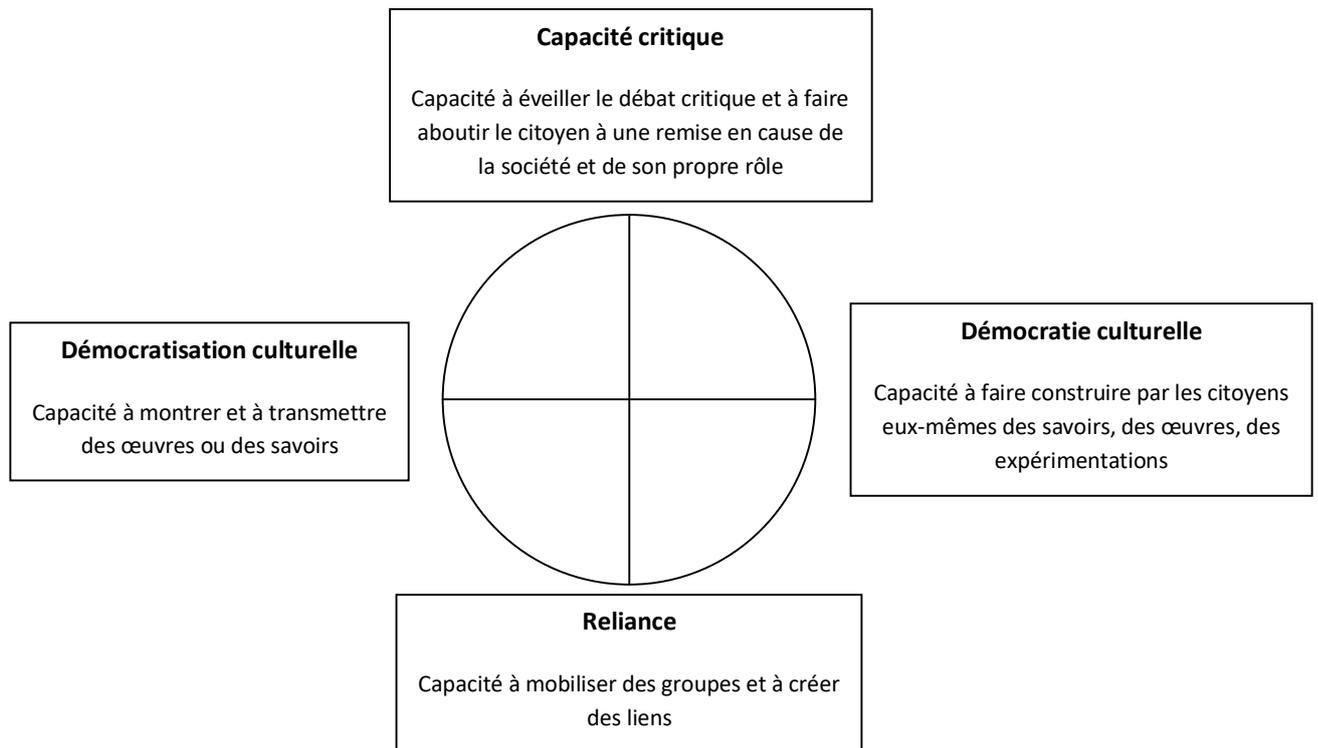
Légitimité (théorique)

Le Centre culturel est-il légitime ou le plus légitime pour s'emparer de l'Enjeu :

- **Si la société est divisée en « champs » ?**
Divers « champs » coexistent (économique, artistique, sportif, culturel, religieux, social, etc.). Le Centre culturel est dans un champ culturel ou socio-culturel, qui a des interactions avec de nombreux champs. L'Enjeu est-il dans le champ culturel, ou est-il légitime que le Centre culturel poursuive l'Enjeu si celui-ci se trouve dans un autre champ ?

- **L'Enjeu peut-il être placé sur la boussole des droits culturels ?**

Pour rappel, les 4 pôles de la boussole :



- **L'Enjeu est-il prioritaire pour le territoire ?**

En fonction des enjeux, le territoire peut signifier :

- La commune de Waremme + Faimies (partenariat culturel en cours)
- Les communes avoisinantes
- La Hesbaye de manière générale

Un territoire n'est pas toujours uniquement géographique, il concerne aussi des espaces de temps, des interactions sociologiques, etc.

- **L'Enjeu est-il prioritaire au regard du monde actuel ?**

Certains enjeux correspondent au monde actuel, et à son avenir proche et moyen. D'autres répondent davantage à des préoccupations passées ou en passe de l'être.

- **L'Enjeu est-il original par rapport aux enjeux du Centre culturel de Remicourt ?**

Nos proches voisins de Remicourt ont développé des Enjeux, et les nôtres ont intérêt à être bien distincts ou déclinés de manière différente.

- « Altérité et lien social » : retisser du lien social, créer des moments de rencontres entre anciens et nouveaux habitants, générations différentes, villages différents, voisins, etc.
- « Ruralité et développement durable » : projets autour de la consommation responsable, liens entre producteurs et consommateurs, maintien d'une agriculture locale.
- « Patrimoine » : se réapproprié et réinventer les patrimoines divers (dialectal, historique, naturel, etc.) en les reliant au monde et à l'actualité

Réunion du Conseil d'Orientation du 19 janvier 2017

Sélection des enjeux

Présents :

Plénière du Conseil d'Orientation

18h43 – ouverture

Choix des enjeux

Quelques éléments à prendre en compte pour choisir les enjeux.

Explication de Thomas.

Temps de réflexion : on vous demande de choisir 3 enjeux.

- Les enjeux non traités par le CCW seront cependant redirigés vers d'autres services.

Rappel : des réunions seront organisées en février pour déterminer les hypothèses d'actions et actions à mettre en place.

Faisabilité : conditions pratiques

- 1) Suffisamment de partenaires sur le territoire pour accompagner ces enjeux
- 2) Le nombre de personnes qui travaillent au CCW – 6 personnes et 4 TP
- 3) Le panel de compétences
- 4) Le potentiel financier du CCW
- 5) Le potentiel technique et pratique
 - a. Avec les salles présentes sur territoire

Légitimité : est-ce vraiment la mission du Centre culturel et une des ses missions premières ?

- 1) Division en différents champs (culturel, religieux, social,...)
 - a. Nous sommes le champ socio-culturel
- 2) L'enjeu peut-il se placer sur la boussole (voir schéma)
 - Reliance : rassembler
 - Démocratisation
 - Capacité critique
 - Démocratie
- 3) Le territoire
 - Commune de Wareme
 - Les autres communes alentours
 - Faimés avec qui nous travaillons
 - La Hesbaye
- 4) L'enjeu doit être actuel par rapport au vécu et à l'avenir
- 5) Le Centre culturel de Remicourt : se positionner en complémentarité, pas en concurrence

Question d'Anna :

On choisit trois enjeux mais devons-nous être exhaustifs ? Doivent-ils se rejoindre ou pas ?

Réponse : non – on pourrait même fusionner des enjeux proches.

On rappelle à Denis Eyckmans que les enjeux seront redistribués vers d'autres associations.

Lecture des enjeux par Thomas

Enjeu n° 1

Pas de question

Enjeu n° 2

Souci d'Anne – les agriculteurs n'ont rien constaté. Peut être que l'agriculteur s'en fout !

Maman de Renaud : La Ferme à la Ville ... Qui ? Par les agriculteurs ? Pas certain !

Précision de Thomas : le CCR travaille dessus mais nous pouvons quand même le travailler différemment si vous le souhaitez

Enjeu n°3

Pas de question

Enjeu n°4

Pas de question

Denis : La Belgique s'est créée sur base d'une révolution « culturelle » !

Elisabeth : ne pas rester modeste ??? Pourquoi

Emilien : pas dans l'urbanisme. Légitimité espace publique : interpellation du monde politique (Denis)

Thomas : un rond-point = urbanisme => ne pas s'enfermer surtout

Céline : Pour le projet Agora Space, on inclut dans la discussion : les comités quartiers, les jeunes présents, les voisins.... Vers les citoyens donc plus porteur par l'urbanisme, les travaux etc... plus large !

Enjeu n° 5

La discussion porte sur le sens à donner à « peu valorisés »

Anne : peu connu – peu valorisé (il est valorisé – très gros travail réalisé par la Commission d'Histoire entre autre mais les personnes qui le font n'ont pas les moyens (humains et techniques) de le faire valoir.

Ajouter à l'enjeu : les moyens et les créneaux nécessaires ne sont pas suffisamment utilisés

- Nous connaissons les cahiers waremmiens, c'est tout.

Alex : le problème vient plus des autorités finalement !

Devons-nous modifier le constat demande Thomas ? : allons nous heurter la Commission d'Histoire ???

Réaction d'Anna : s'il est choisi nous verrons si nous devons le modifier.

Enjeu n° 6

Pas de question

Enjeu n° 7

Céline : que signifie « récupéré » ?

Réponse : politiquement ou par une grosse entreprise ou même par une autre association... cela quitte alors le champ de l'initiative citoyenne.

Enjeu n° 8

Pas de question

Enjeu n° 9
Pas de question

Enjeu n° 10
Pas de question
Denis « politique » plutôt « qu'associatif » - à argumenter

Enjeu n° 11
Thomas « conflit démocratique » - principe qui veut que nous exprimions les choses

Enjeu n° 12 à enjeu n° 21
Pas de question

Enjeu n° 22
Qu'entend-on par lieux culturels => c'est large, soit ils sont identifiés (comme nous par exemple) ou ponctuels. Prenons par exemple l'espace public qui pourrait être défini comme lieu culturel si on le décidait.

Enjeu n° 23
Pas de question

Choix de trois enjeux par membre – avec argumentation

Denis E
4 – 13 – 23

(4) Interpellation « politique », un CC est dans son ADN un lieu d'interpellation du citoyen envers le politique. Lieu de résonance par la culture.
Pas dans l'urbanisme !
Légitimité d'un Centre culturel.

(13) La jeunesse : Il parle de l'espoir, la réalisation de l'enfant vers le devenir de l'adulte Si le CCW peut aider l'AMO pour susciter le débat et mettre en lumière des manques, etc...

(23) On peut y arriver avec une dynamique constructive. Ce n'est pas facile de rassembler sur Waremme jusqu'ici.

Christophe
1 – 20 – 21

(1) Enjeu intéressant car le CCW est sur un territoire typé et par rapport à cela, on peut le travailler avec les habitants de manière pertinente (capitale de la Hesbaye). Il y a donc la pertinence sur notre territoire que d'autres territoires n'ont pas.

(20) Diffusion artistique, soutien local, pratique droits d'auteurs... Il est important que nous soutenions cela.

(21) Dynamisation de la ville : nous avons un rôle à jouer de manière importante.
(Voilà pourquoi je choisis la 21. J'avais une hésitation avec « art public »)

Pierre

18 – 12 - 16

(18) la question de l'exposition de la culture et du CCW est à remettre en question. Nous ne sommes pas assez CC

(12) les jeunes – que pouvons nous faire pour attirer les jeunes ?

(16) Important car « rassemblement » – « ressources locales » - cela peut marcher, intéressant à mettre en œuvre.

Geneviève

8 – 11 – 13

(8) Cela permet un tas d'actions et l'ouverture du champ, d'aller sur le territoire, partout, dans la Hesbaye – sens large.

(11) Cet enjeu pose la question de la diversité. Il y a la possibilité d'un débat démocratique.

(13) Axe jeune mais plus large que le 12 grâce à la notion de rêve

Elisabeth

8- 11 – 13

(8) Les gens doivent être acteurs plus que consommateurs. On est alors plus imprégné.

(11) C'est dans l'air du temps, dans l'actualité. Mais c'est plus pour « dire que l'on fait que pour faire ». Concernant les différentes personnes, cela va de soi. C'est très ambitieux.

(13) Les jeunes – c'est beaucoup plus ouvert ... ne faudrait-il pas compléter l'enjeu par « et à la culture »

Alex

13 – 18(23) – 21

(13) Idem que ce qui a déjà été dit + l'aspect de la possibilité d'expression des jeunes (et que l'on soit plus à l'écoute).

(21) Je suis convaincu que vu les ressources, c'est via le centre culturel que nous pourrons faire quelque chose.

(18 – 23) il y a des choses qui se passent peu importe si c'est dans le secteur associatif ou pas, donc cela va de soit !

Emilien

4 – 18 - 8

(4 – associé au 6) interpellation politique que l'on peut en faire. Avec la possibilité de pouvoir parler de ...

(18-23) cela doit être automatique. Nous pourrions favoriser les rencontres et aller de l'avant.

(8) Importance de la participation citoyenne et la manière dont on peut agir

Céline

8- 13 -18

(8) idem que ce qui a déjà été dit – importance de la notion de plaisir.

(13) C'est vaste – importance du rêve et de la découverte et de la curiosité.

(18 – 22) – il faut s'approprier les lieux sur base du 18

Nicole

13 – 16 -21

(13) L'importance du rêve et du possible

(16) aller à l'encontre de la société libérale qui base tout sur la consommation, la production, etc... Cet enjeu permet de développer d'autres valeurs et d'en tirer des constatations.

(21) Il est intéressant d'essayer de redynamiser l'image au niveau de la ville, des citoyens.

Anna

8 – 11 – 13

(11) Débat et échange sur les différences.

(8) Mettre les gens comme « capteurs » de changement et la notion de plaisir

(13) Les jeunes – du rêve à la réalité

Denis

13 -20-22

(13) Le rêve pour tout le monde - faire découvrir pour tous

(20) Il faut amplifier ce qui peut être fait

(22) Cela va de soi

Anne

11 – 13 – 20(21)

(11) Il n'y a pas ce genre d'activités en dehors de Waremme. Donner envie de s'intéresser, de s'ouvrir de se rencontrer, c'est important.

(13) Il faut donner l'occasion aux enfants de souffler, de ralentir

(20-21) Artiste et citoyen d'une part et donner une image dynamique de l'autre, les deux peuvent se faire ensemble. Sur notre territoire, on a peu ou pas accès à plein de types d'arts, nous sommes fermés (ce que je pense mais il faut avoir l'avis du consommateur). Il y a tellement plus que la peinture... il faut développer tout cela !

Marc

11 – 13 – 18

(11) idée de la rencontre, du partage, du partage d'opinions. C'est une source d'enrichissement.

(13) Nous vivons dans un monde connecté et formaté et dirigiste donc il n'y a pas de possibilité de s'échapper.

(18) On peut faire ce que l'on veut, il faut une bonne visibilité !

Julie

8 – 11 – 12

(12) Pour l'emploi de Julie... ;-) C'est en jeu est plus ouvert et plus axé sur les jeunes ados. On pourra se poser au même niveau que le jeune.

(11) Il faut mettre le conflit démocratique au sein du débat : les divergences d'opinions – C'est ambitieux.

(8) Pour l'idée d'éducation permanente, niveau environnemental, pouvoir public... c'est une façon de le questionner.

Geoffrey

1 – 8 – 13

(1) Côté hybride – rapprochement.

(8) Pour la notion d'encouragement des porteurs de projets.

(13) c'est développer un secteur qui fonctionne bien chez nous et cela mérite d'être encore mieux valorisé

Bénédicte

8-11-18

Marie

8 – 13 – 16

(16) par rapport à tout le questionnaire sur la consommation et la possibilité de changer localement à ce niveau là.

Thomas

4-8-11

(4) l'espace public est un terrain de jeu. Nous sommes assez malins pour nous y retrouver et y associer plein de missions du CCW

(8) être des acteurs

(11) – important – Il y tellement de « non dits » et peu de communication. Ce n'est pas facile. Il faut donc faire se rencontrer ceux qui sont en opposition.

Stéphane

11 – 8 -16

(11) Attention, certains enjeux seront récupérés puisqu'ils deviendront des moyens

Vote : nous attribuons à 3 enjeux des notes (1 point – 2 points – 3 points)
(voir tableau Excel)

Nous sélectionnons trois enjeux maximum.

N'oublions pas que nous continuons à assurer la diffusion, etc...

Nous partons sur ceux qui ont reçu le plus de vote :

13 – 8 – 11 – 18 et sauvetage du 16

Thomas : pas de combinaison entre 8 et 13 et combinaison entre 8 et 11

Elisabeth : l'autre point avec les enfants (ados inclus), donner la parole aux enfants est aussi important car ils deviennent des acteurs. Cela pourrait être combiné avec le 11.

C'est aussi un des rôles l'AMO, le droit à avoir logement, à avoir accès à l'école, etc... Si une question sociale elle doit être remise sur la table, le rôle de l'AMO est d'interpeller le politique.

Il ne croule par contre pas sous cette demande là.

Céline rappelle le couvre feu du Parc des Mayeurs – interpellation via AMO et MJ – reporter la parole des jeunes (plus le rôle de l'AMO).

Anne concernant le 11 : le manque de fréquentation est-il du à une mauvaise communication ou aux sujets abordés ? La culture du débat : nous sommes en groupe, nous dans l'équipe nous l'a pratiquons... Il faut faire de manière virale cette culture du débat, qu'elle puisse intervenir chaque fois que nous portons quelque chose.

Céline. Pourquoi le 11 ne pourrait-il pas être une méthode ? – les gens se rencontrent, il ya l’aspect intergénérationnel, les enfants et leur rêve – mais attention la vie c’est ... conflit, débat, etc...

Thomas résume :

Elisabeth : La participation citoyenne peut s’entendre dans le 11, puisque les citoyens impulsent le débat, et dans le 8, car on raccroche avec le 13

Anna et Marie : Le plus important serait d’insister sur la participation citoyenne (8) et de fusionner avec la culture. 11 = méthode (qui pourrait se retrouver dans le 13 également).

Proposition : les deux enjeux retenus

Le 8 : dans le 8 nous faisons entrer comme méthode le 11

Le 13 : enfants et jeunes (attention - nous sommes dans l’ouverture mais aussi dans un lieu de récolte de paroles et de débat).

Anna demande que l’on reformule les enjeux pour que tout soit clair.

Reformulation des enjeux sélectionnés

(8) L’enjeu serait de sensibiliser les citoyens à se transformer en acteurs des changements de société, d’encourager la culture du débat et du conflit démocratique et de valoriser les porteurs de projet, et enfin de remettre au centre de l’action la notion de plaisir chez les organisateurs comme chez les participants.

(13) L’enjeu serait d’offrir à chaque enfant et chaque jeune la possibilité de redécouvrir et de s’approprier, d’expérimenter les portes qui mènent au rêve, aux relations interpersonnelles, à la liberté, au questionnement, à la curiosité, à la culture, à l’envie.

Adhésion à l’unanimité du Conseil d’Orientation aux deux enjeux 8 et 13, et à un enjeu complémentaire « méthodologique », le 11 (culture du débat). Ces deux enjeux seront reformulés en collaboration avec le Conseil d’Orientation.

Avenir du Centre culturel : le chantier progresse !

Guidé par les nombreuses consultations citoyennes menées depuis des mois, le Conseil d'Orientation a choisi deux enjeux qui serviront de base aux actions du Centre culturel jusqu'en 2024.

En résumé, il s'agit de déterminer dans quelles transformations de la société le Centre culturel veut s'impliquer.

Enjeu N°1

On constate que la participation citoyenne est souvent initiée et soutenue par les mêmes personnes, ce qui entraîne un manque de renouvellement des idées et un essoufflement des porteurs de projet. De plus, la plupart des citoyens sont davantage participants que meneurs.

L'enjeu serait de sensibiliser les citoyens à se transformer en acteurs des changements de société, d'encourager et de valoriser les porteurs de projet, et enfin de remettre au centre de l'action la notion de plaisir chez les organisateurs comme chez les participants.

Enjeu N°2

On constate chez les enfants et les jeunes un manque de temps réservé au rêve et à l'imagination, à l'expérimentation.

L'enjeu serait d'offrir à chaque enfant et chaque jeune la possibilité de redécouvrir et de s'approprier les portes qui mènent au rêve, aux relations interpersonnelles, à la liberté, au questionnement, à la curiosité, à l'envie.

Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ?

Il s'agit à présent de traduire ces enjeux en actions concrètes. Comment parvenir à ces transformations chères aux Waremmiens ? C'est grâce à vous que nous le saurons !

En attendant, le travail continue !

13. Dégagement des hypothèses d'action

Animation des réunions de travail du Conseil d'Orientation sur les hypothèses d'action (26/01/2017 et 24/02/2017)

1) Présentation « c'est quoi une hypothèse d'action » : 10'

Par Thomas

2) Animation de mise en jambe : 15'

Les participants se mettent debout et tournent pour occuper l'espace un maximum, puis lorsque l'animateur dit « stop » ils s'immobilisent. L'animateur interpelle l'un des participants avec des mots ou des bouts de phrases. Le participant doit donner rapidement un mot qui lui vient lorsqu'on lui dit le bout de phrase.

- Porte ouverte
- Bouillon de culture
- Rêve d'enfant
- Citoyen acteur
- Plaisir de participer
- Expérimenter la liberté
- A l'écoute des gens
- Créer ensemble
- S'approprier la curiosité
- Avoir envie

3) Animation papier kraft : 30'

Travail sur l'enjeu :

26/01

Le territoire abrite de nombreuses infrastructures scolaires et autres services et associations diverses susceptibles d'accueillir les enfants et les jeunes. Cependant, l'analyse partagée a mis en évidence :

- la difficulté de toucher le public jeune du territoire en dehors du cadre scolaire
- le manque de politiques à long terme et à large échelle de récolte de l'expression, de mise en valeur, de sensibilisation, et d'activation citoyenne des enfants et des jeunes selon les principes de l'éducation permanente

Nous voulons offrir aux enfants et aux jeunes la possibilité de redécouvrir et de s'approprier les portes qui mènent au rêve, aux relations interpersonnelles, au questionnement, à la curiosité, à l'envie, et à l'action concrète, par l'ouverture de nouvelles formes d'espaces de liberté et de construction personnelle et collective.

Nous nous engageons à proposer des outils et programmes de travail en partenariat sur ces thématiques, adaptés à la Maison de Jeunes l'Atel'Yé et aux autres services et associations du territoire liés à l'enfance et à la jeunesse.

Notre ambition est de favoriser l'émergence de groupes de jeunes et d'enfants porteurs de paroles, d'envies, de revendications, de projets. Puis la naissance de réalisations publiques dont les enfants et les jeunes seraient les initiateurs, les responsables, les transmetteurs.

27/01

Au sein des associations locales, la participation citoyenne est souvent initiée et soutenue par les mêmes personnes volontaires, ce qui entraîne un essoufflement des porteurs de projet d'autant que la plupart des citoyens sont davantage participants que meneurs.

Le territoire et ses associations souffrent des logiques de repli nées notamment de l'ancienne et forte pilularisation de la société waremienne (socialistes – catholiques). La communication et les échanges entre les différents groupes actifs sont considérés comme insuffisants.

Les citoyens expriment par ailleurs l'impression de ne pas avoir de prises sur les mutations importantes de leur territoire qui en modifient l'utilisation et le visage : mutations immobilières, urbanistiques, environnementales, sociétales, etc. En résulte un effet négatif sur l'appropriation des espaces publics par les citoyens et une faible mobilisation autour des enjeux de l'avenir du territoire.

Afin de favoriser les mouvements de participation citoyenne, nous affirmons vouloir favoriser les échanges entre groupes actifs, encourager et valoriser les porteurs de projet, et enfin remettre au centre de l'action la notion de plaisir chez les organisateurs comme chez les participants.

Nous nous engageons à mettre en place des processus démocratiques neufs capables de faire émerger des réalisations concrètes au service de la société et favorisant l'expérimentation et la diversité. Nous voulons favoriser le pouvoir de citoyen des habitants et des collectivités locales, et les encourager à se transformer en acteurs des changements de société, dans le but d'agir pour le territoire et en dialogue avec le monde.

Les participants se répartissent autour d'une grande feuille de papier kraft, avec leurs marqueurs. Au centre est écrit un bout d'enjeu. Les participants notent successivement, avant de tourner vers la gauche :

- Un mot qui lui vient spontanément quand on lui donne le bout de phrase
- qui le fait ?
- pour qui on le fait ?
- Où on le fait ?
- Avec quels partenaires ?
- Pourquoi on le fait ?

4) Récit par groupes de deux : 30'

Les participants se réunissent par groupes de deux et reprennent les « chaînes » de mots, de bouts de phrases ou de dessins ainsi créés. Ils peuvent s'en inspirer (pas d'obligation) afin de faire sortir des hypothèses d'action (idées d'actions encore assez vagues) en pensant aux termes ci-dessus : pourquoi (objectifs), pour qui (public), qui (porteur), avec qui (partenaires), où (lieu).

S'il reste du temps, chaque groupe décrit les hypothèses d'actions créées.

Ensuite on évalue l'ensemble de l'animation pour voir si ça a bien fonctionné (réglages possibles pour les prochaines réunions).

